Ministère
de l'Éducation
de la Saskatchewan

Francisation scolaire

Document d'orientation portant sur les mesures spéciales de francisation dans les écoles fransaskoises

Programmes Fransaskois

2000

103-07615/

Francisation scolaire

Document d'orientation portant sur les mesures spéciales de francisation dans les écoles fransaskoises

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan
2000

Ce document est conforme à la politique de rédaction non sexiste adoptée par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan : les formes masculines et les formes féminines y sont employées de façon équilibrée.

Table des matières

Remerciements iii
Introduction v
Notes aux lecteurs et aux lectrices ix
Définition de la francisation scolaire 1
Politique provinciale de francisation 7
Fondement juridique et législatif 9
Programmes d'études fransaskois 11
Orientation générale 11
Le cadre 11
Les objectifs « identité – langue – culture » (OILC) 12
Choix pédagogiques 15
Fondement des pédagogies privilégiées 15
Approches pédagogiques privilégiées 16
Pédagogie de la francisation dans les programmes d'études 17
Rôles des principaux intervenants 19
Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan 19
La Division scolaire francophone # 310 et le Collège Mathieu 19
Les écoles fransaskoises 21
Le personnel des écoles 21
L'équipe d'intervention 21
Les autres membres du personnel enseignant 24
L'orthophoniste et l'orthopédagogue 25
Le personnel non enseignant 26
Les parents 28
La communauté locale et provinciale 28
Les institutions postsecondaires 29
Principes d'apprentissage d'une langue 31
Principes généraux 31
Le cas des ayants droit en situation minoritaire 31
Le cas des anglo-dominants à l'école fransaskoise 32
Environnement d'apprentissage d'une langue 37
L'environnement psychologique 37
L'environnement physique 38
L'école 38
La salle de classe 38
La salle de francisation 39
Le centre de ressources 40
Les lieux et les programmes parascolaires 42
La communication avec les visiteurs et visiteuses anglophones 43

Modalités administratives 45
Le modèle d'intervention du Programme de francisation 45
Les grands axes du Programme de francisation 46
Une technique d'enseignement spéciale 47
Un modèle d'intervention flexible 48
Détermination des besoins 50
Les phases du processus de francisation 52
La phase d'accueil 54
La phase d'interventions ponctuelles 56
Les deux types d'interventions 56
Les étapes de la mise en place des interventions 59
L'année scolaire en termes d'interventions 59
Regroupement des élèves 60
La phase d'interventions ponctuelles 62
Le volet foyer 64
L'intégration aux cours réguliers 66
La dotation en personnel 67
L'équipe d'intervention 67
L'agent ou agente de francisation 67
L'auxiliaire de francisation 68
Le ou la titulaire 69
La mise en place de l'équipe d'intervention 69
La formation du personnel 73
Le financement du Programme de francisation 77
L'évaluation 79
Les premières décisions 79
L'évaluation en vue du placement 80
La première entrevue individuelle avec l'élève 81
Rôle des parents 82
L'évaluation formative 83
L'évaluation sommative 83
Le profil de sortie 84
Approche spéciale au secondaire 89
Quelques résultats d'apprentissage pour le français oral 93

Les annexes
Annexe 1 : Les formulaires 101
Annexe 2 : Renseignements utiles sur le Programme de francisation 115
Annexe 3 : Apprentissage du français en milieu anglo-dominant 121
Annexe 4 : Modèles de grilles d'observation 127
Annexe 5 : Comment choisir une ressource 139
Annexe 6 : Quelques ressources utiles 143
Annexe 7 : Normes d'évaluation pour les livres de lecture 239
Annexe 8 : Suggestions de mise à jour 241
Annexe 9 : Lexique 243
Annexe 10 : Bibliographie 253
Annexe 11 : Ressources personnelles 261

Remerciements

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan désire remercier les organismes suivants pour leur aide et leur collaboration à la conception et à l'élaboration de ce document :

- le personnel de l'Association des parents fransaskois;
- la Commission nationale des parents francophones;
- le personnel de la Division scolaire francophone #310;
- le personnel enseignant des écoles fransaskoises responsable des mesures spéciales de francisation dans les écoles;
- la Division scolaire franco-manitobaine;
- le Conseil scolaire acadien provincial;
- le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique;
- les ministères de l'Éducation de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Québec et de l'Ontario.

Le Ministère remercie tout spécialement M. Robert Cousin et Mme Monica Ferré qui ont jeté les bases préliminaires de ce projet et qui ont entrepris les premières recherches devant mener à une première liste de ressources. Ces recherches ont guidé ce travail, et cette liste de ressources provisoire est à la base de celle qui est présentée dans le présent document.

Le Ministère remercie également le comité de révision composé de membres du personnel de la Division scolaire francophone #310 :

- Mme Nicole Boutin, École St-Isidore de Bellevue;
- Mme Monica Ferré, École Notre-Dame-des-Vertus de Zenon Park;
- Mme Ghislaine Lepage, coordonnatrice de la programmation de la Division scolaire francophone #310;
- Mme Claire St-Cyr Power, École Monseigneur de Laval de Regina.

Introduction

Une orientation générale

Le présent document a pour but d'offrir au personnel des écoles fransaskoises et à leur direction un outil de travail dans le domaine des mesures spéciales de francisation des élèves ayants droit qui sont inscrits dans ces écoles où ils veulent réussir tant sur le plan scolaire que sur le plan social.

Il est à noter cependant que ce document n'est pas un programme d'études alternatif pour les cours de français régulier. Il existe déjà des programmes d'études pour les écoles fransaskoises dont les classes s'échelonnent de la maternelle à la 12e année.

Un supplément au programme d'études

Une ou un élève inscrit à tel ou tel niveau scolaire doit normalement suivre le programme conçu et recommandé pour lui à ce niveau par le Ministère. Si la langue fait obstacle au succès scolaire d'un élève et à son intégration dans le milieu scolaire ou communautaire, il faudra penser au Programme de francisation, qui est une mesure d'intervention spéciale, ponctuelle et d'une durée déterminée, pour lui assurer les habiletés langagières nécessaires à son éventuelle réussite scolaire. Le Programme de francisation reflétera les recommandations de son enseignant ou enseignante, ses besoins linguistiques et sociaux particuliers et lui assurera les ressources humaines et matérielles nécessaires.

Il est évident que, dans un premier temps, les premières mesures spéciales de francisation seront axées sur les habiletés langagières et les habiletés de communication de l'élève. Dans le contexte des mesures spéciales de francisation, il est recommandé d'utiliser le programme d'études usuel de la classe de l'élève. Étant donné que les résultats d'apprentissage sont présentés de façon séquentielle, il suffira, pour évaluer les besoins de l'élève, de repérer où il se situe dans le processus d'apprentissage de la langue et d'établir ce qui lui manque pour être au niveau qui correspond à son âge et à sa scolarité.

Ce document aidera le personnel enseignant qui s'occupe de la francisation des ayants droit. On y trouvera, entre autres, des théories sur l'apprentissage d'une deuxième langue, sur la description du rôle des principaux intervenants et intervenantes, sur la description de tâches de l'équipe d'intervention et du personnel de l'école concerné ainsi que des idées pratiques pour préparer son travail, des suggestions de formation pour le personnel enseignant, des suggestions de résultats d'apprentissage spécifiques pour le français oral, des ouvrages de référence, des suggestions d'approches pédagogiques et de stratégies d'enseignement, une section sur l'évaluation, des modèles de communication entre l'école et le foyer, des formulaires et des grilles d'observation, etc. Une bibliographie, une liste de ressources et des spécimens de lettres, de grilles d'observation et d'autres outils utiles se trouvent dans ce document. Dans le cas des ouvrages cités, il est conseillé de consulter directement le document en question avant d'arrêter son choix afin de s'assurer que son évaluation correspond avec l'évaluation générale présentée dans ce document.

Un élément de solution à l'assimilation

Il y a déjà longtemps que les parents d'élèves fransaskois et le personnel enseignant des écoles fransaskoises craignent et regrettent les dommages de l'assimilation sur la jeunesse fransaskoise. Apprenant sa langue première dans le contexte d'une société majoritairement anglo-canadienne, sinon anglo-américaine, l'élève fransaskois montre trop souvent d'importantes lacunes en langue et une méconnaissance de sa culture qui inquiètent la communauté.

De plus, deux ou trois générations d'élèves fransaskois ont été éduqués dans des écoles conçues pour la majorité. Dans ces écoles, il n'était guère question de culture ou d'identité francophone. On a d'ailleurs constaté que les écoles d'immersion, conçues pour les élèves anglophones apprenant une deuxième langue, ne faisaient que de contribuer à l'assimilation des Fransaskois. Ce constat a donné naissance, dans les années 80, au projet d'école fransaskoise. Une fois que la composante d'éducation fransaskoise a été mise en place en 1994, il a fallu trouver le moyen d'assurer la réussite scolaire des élèves.

La récupération linguistique ou francisation des élèves en voie d'assimilation a été désignée comme une des grandes priorités de la nouvelle division scolaire francophone. En 1996, on a entrepris une étude du problème des pertes linguistiques et culturelles et de leur effet sur la viabilité des écoles fransaskoises. Une consultation populaire a suivi.

En avril 1996, une première rencontre a réuni à Saskatoon les principaux intervenants : parents, éducateurs, éducatrices, administrations scolaires, institutions postsecondaires, fonctionnaires provinciaux et fédéraux, représentants et représentantes de la Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan, représentants et représentantes des associations sectorielles fransaskoises et des personnes intéressées. Le résultat de cette consultation fut l'élaboration d'une politique provinciale de francisation destinée à servir de guide aux personnes qui devaient travailler, par intérêt ou par profession, sur ce dossier.

Une volonté et un projet communautaire

C'est dans le contexte de cette consultation publique et de cette décision collective que ce document a été élaboré afin de servir de guide à ceux et à celles qui œuvrent dans ce domaine essentiel à la réussite des écoles fransaskoises et des élèves qui les fréquentent. À la demande de la communauté, le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a accepté de concevoir le présent document.

Une mise à jour éventuelle du présent document

Le présent document a été conçu en consultant un nombre relativement limité de ressources sur la francisation et un petit groupe d'intervenants dans le domaine. De plus, des nouveautés apparaissent tout le temps, et un personnel enseignant créatif ne cesse d'élaborer des ressources ingénieuses et fort efficaces. Ce document peut facilement être mis à jour. Pour cette raison, les lectrices et les lecteurs sont invités à participer directement à sa mise à jour éventuelle (forme et contenu).

Voici comment le faire :

- Faites des suggestions en vous inspirant de votre expérience personnelle pour la mise à jour ou pour la liste de nouveautés du BMLO (ressources, plans de leçon, stratégies d'intervention, sites Internet, suggestions de révision, etc.). Des formulaires se trouvent à l'Annexe 6, page 143.

- Surtout, ne vous préoccupez pas de la forme. On communiquera avec vous si des précisions s'imposent. De plus, des professionnels du Ministère veilleront à ce que votre idée, si elle est retenue, soit présentée conformément aux critères de publication du Ministère.

- Vous pouvez communiquer avec la Direction fransaskoise **par téléphone** au (306-787-6000), **par télécopieur** au (306-787-3164), **par la poste** (1500, 4e Avenue, Regina, S4P 3V7) ou **par Internet** (http://www.sasked.gov.sk.ca/bmlo/)

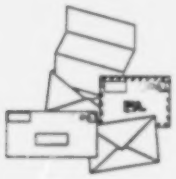

Note aux lecteurs et aux lectrices

Le Ministère a adopté une politique de rédaction non sexiste. Dans la mesure du possible nous avons utilisé un langage inclusif, préférant les termes épicènes (p.ex. élève, enfant, parent, personnel enseignant, équipe d'intervention, etc.), à ceux de genre spécifique (p.ex. fille, enseignant, directrice, père, etc). Il va sans dire que ces termes épicènes désignent à la fois le masculin et le féminin. Parfois, le terme épicène exige l'emploi d'un article. Dans ce document nous avons choisi d'indiquer le masculin et le féminin : une ou un élève, la ou le titulaire de la classe, etc. Les adjectifs qualificatifs s'accordent au masculin et au pluriel s'il y a lieu, conformément aux règles de grammaire traditionnelle : une ou un élève inscrit, la ou le titulaire concerné, les auxiliaires expérimentés, etc.

Certaines expressions qui reviennent souvent dans le texte ont été abrégées pour alléger le texte. Le tableau suivant présente quelques unes des expressions les plus courantes :

Expression :	**Abréviation la plus commune :**
• l'agent ou l'agent de francisation	• l'agent ou l'agente
• l'auxiliaire de francisation	• l'auxiliaire
• la communauté francophone (fransaskoise) locale ou provinciale	• la communauté (fransaskoise) ou la fransaskoisie
• la Corporation du Collège Mathieu	• la Corporation
• la Division scolaire francophone #310	• la Division scolaire
• le *Document d'orientation portant sur les mesures spéciales de francisation*	• le présent document
• l'équipe d'intervention du Programme de francisation	• l'équipe d'intervention
• la francisation scolaire	• la francisation
• les objectifs « identité – langue - culture »	• les OILC
• le Programme de mesures spéciales de francisation	• le Programme ou le Programme de francisation
• le réseau des écoles fransaskoises (y compris le Collège Mathieu)	• les écoles
• le volet foyer du Programme de francisation	• le volet foyer
• le ou la titulaire de la classe	• le ou la titulaire

Définition de la francisation scolaire

Un cours de langue intensif

La francisation est une série d'interventions intensives, partielles et ponctuelles que l'école fransaskoise offre pendant une période limitée à l'élève anglo-dominant qui parle peu le français, ou pas du tout. C'est d'abord et avant tout un soutien linguistique en français qui est fourni aux ayants droit inscrits dans les écoles fransaskoises, car ils et elles ont besoin d'acquérir ou d'améliorer leurs habiletés langagières afin de communiquer avec efficacité, d'étudier avec succès et de s'affirmer avec confiance à l'école et dans leur communauté.

Le terme « francisation » a été retenu de préférence à d'autres termes qui désignent un programme similaire :

La francisation est une mesure spéciale qui offre un soutien linguistique en français à l'ayant droit inscrit dans une école fransaskoise, cet ayant droit ayant besoin d'acquérir ou d'améliorer des habiletés langagières afin de communiquer avec efficacité, d'étudier avec succès et de s'affirmer avec confiance dans sa communauté et à l'école.

Figure 1: Définition de la francisation

- « **rattrapage** » indique généralement un programme d'intervention prévu pour un élève qui a des difficultés scolaires dites d'apprentissage, ce qui n'est pas nécessairement le cas d'un élève qui parle peu ou pas le français en dehors du milieu scolaire;
- « **accueil** » concerne l'aide apportée aux allophones et aux immigrants et immigrantes pour accélérer leur intégration à l'école, et à une société et à une culture nouvelle, ce qui est rarement le cas des ayants droit;
- le terme « **refrancisation** » présuppose que l'élève ait été francophone à un moment donné, ce qui n'est pas souvent le cas;
- le mot « **récupération** » est plutôt utilisé en éducation des élèves en difficulté;
- l'« **actualisation linguistique** » désigne le même concept que « francisation », mais le terme n'est pas utilisé en Saskatchewan.

La raison principale du choix de ce terme est qu'il est connu et utilisé par le personnel enseignant et les parents des élèves et semble bien représenter les attentes des personnes qui travaillent sur le dossier.

Un processus comportant deux phases d'intervention

Le processus de francisation d'un élève anglo-dominant comprend deux phases distinctes : après l'évaluation des besoins de l'élève tout au début du processus, la **phase d'accueil** dure à peu près toute la première année scolaire, parfois plus. Une fois que l'élève a atteint une certaine maîtrise du français, la **phase d'interventions ponctuelles** peut s'étendre sur deux ou trois ans de plus avant que l'élève ne soit intégré de façon permanente au programme régulier. L'expression « **phase d'accueil** » a été choisie parce qu'elle décrit bien les premiers moments du processus de francisation, c'est-à-dire l'arrivée de l'élève à l'école de son choix, son entrée dans un programme spécialement conçu pour répondre à ses besoins linguistiques, scolaires et culturels, son départ vers la maîtrise de la langue et vers son appréciation de la

culture canadienne-française. Durant la « **phase d'interventions ponctuelles** », on réduit l'intensité et la fréquence des interventions et l'élève ne reçoit que de l'aide occasionnelle pour résoudre des difficultés spécifiques.

L'intégration de l'élève dans le programme régulier

La phase d'accueil doit normalement mener, au bout d'une année scolaire environ, à la phase d'interventions ponctuelles qui durera un an ou deux, et finalement à l'intégration de l'élève aux cours réguliers ou il ou elle suivra de façon autonome le programme d'études régulier conçu pour les élèves fransaskois de la province. Si la phase d'accueil dure entre 9 et 15 mois et la phase d'interventions ponctuelles de 20 à 25 mois de plus, on peut prévoir que l'élève sera autonome après avoir suivi le Programme de francisation pendant environ 3 ou 4 ans.

Une pédagogie spéciale

Dans une école fransaskoise toute activité pédagogique doit viser deux buts inséparables. On veut d'abord transmettre à l'élève la matière scolaire, soit un concept de grammaire, de mathématiques, de sciences ou de littérature ou, encore, un aspect de son identité culturelle et on veut aider à cet élève à assimiler le concept et à s'en servir. On veut, dans un deuxième temps, munir l'élève d'un outil de communication et d'un accès vital à sa culture.

Il ne faut pas oublier pour autant que le succès scolaire des élèves dans toutes les matières étudiées, et surtout en français et en mathématiques, comme dans le programme socioculturel de l'école, est essentiel et sans doute aussi important. Il l'est certainement pour les parents, donc pour le recrutement des élèves.

Le but du Programme de francisation est donc de permettre à tout élève de participer aussi rapidement que possible, et avec le plus de succès possible, au programme régulier et à la vie culturelle de sa communauté.

Dans le document *Politique sur la francisation* présenté à la communauté fransaskoise[1], les rédacteurs du rapport ont bien saisi l'importance que la communauté donne à la francisation scolaire. Certes, la francisation d'un élève réussit mieux si ses parents commencent le processus dès sa naissance. Cependant, les réalités linguistiques en Saskatchewan et dans les foyers d'ayants droit se concrétisent souvent par un grand retard ou même par l'absence de l'appropriation linguistique par les enfants fransaskois et fransaskoises. Il faut donc s'assurer que toutes les écoles fransaskoises sont en mesure d'offrir le Programme de francisation.

Une intervention précoce

S'il faut préconiser des mesures précoces d'intervention en francisation et insister pour qu'elles soient appliquées dès le début de la scolarité de l'élève, il faut reconnaître que les écoles fransaskoises, peu importe le programme offert, ont besoin d'avoir, à tous les niveaux scolaires, un programme formel de francisation. Bien sûr, l'enseignement sera adapté à l'âge, à la maturité sociale et scolaire, aux besoins et aux habiletés de départ de l'élève.

1. Association des parents fransaskois. — Politique de francisation en Saskatchewan. — Saskatoon : Association des parents fransaskois, 1996

Une approche qui mise l'acquisition d'habiletés de communication

Toute mesure spéciale de francisation, et toute intervention qui en découle, a comme principal objectif, non pas de créer une situation d'apprentissage spécial, mais d'outiller l'élève avec des habiletés langagières et culturelles qui assureront son succès scolaire et social. C'est pourquoi les mesures spéciales de francisation viseront trois compétences de base[2]:

- les **habiletés de communication** comprennent l'ensemble des habiletés et des connaissances linguistiques qui permettent à une personne de s'exprimer et de comprendre la réalité;
- les **habiletés à apprendre** permettent à l'élève de se servir de ses habiletés langagières comme outil d'apprentissage;

Habiletés visées par le Programme de francisation:

- **communiquer;**
- **apprendre;**
- **s'affirmer culturellement en français.**

Figure 2: Les habiletés visées dans le Programme de francisation

- les **habiletés à s'affirmer culturellement** se manifestent en partie par l'habileté à se servir de la langue pour affirmer son identité et sa différence, sans toutefois porter préjudice aux autres.

Une approche qui dépasse le milieu scolaire

Le Programme de francisation s'adresse aux élèves qui parlent peu le français ou pas du tout. Son but est de faciliter leur intégration aux cours réguliers avec leurs pairs francophones et, de façon générale, au milieu fransaskois local et provincial. En conséquence, les mesure spéciales de francisation, axées sur la production, comprendront quatre composantes. Quoique les quatre composantes soient de même importance, le point de départ de l'apprentissage d'un élève anglo-dominant sera la communication orale.

- la communication orale;
- la lecture;
- la communication écrite;
- l'initiation à la culture fransaskoise.

Francisation =
apprendre à
parler, lire et
écrire en français et
à **vivre en français!**

Figure 3: Les composantes du Programme de francisation

2. Ministère de l'Éducation de l'Ontario. — Actualisation linguistique en français et perfectionnement du français : Paliers élémentaire et secondaire. — Toronto : Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1994. — P. 5

Un supplément au programme d'études régulier

Le Programme de francisation est une intervention spéciale, ponctuelle et temporaire dont le but est d'aider les élèves anglo-dominants inscrits à l'école fransaskoise à intégrer les cours réguliers, à atteindre l'autonomie au cours de leur scolarité et à adopter une vie culturelle appropriée.

Il ne faut pas chercher un autre programme d'études de français avec des résultats d'apprentissage spéciaux conçus pour les élèves en francisation. Il ne faut pas non plus chercher dans le présent document une modification quelconque du programme d'études de français du Ministère. Il existe déjà un programme d'études en français langue première, conçu par le Ministère en consultation avec la Division scolaire francophone #310 et le Collège Mathieu. Ce programme a été élaboré pour les élèves fransaskois des classes de maternelle à 12e année, y compris pour les élèves anglo-dominants qui choisissent de s'inscrire à l'école fransaskoise.

Le but du travail de l'équipe d'intervention est précisément d'outiller l'élève pour qu'il ou elle puisse arriver rapidement à suivre les mêmes cours que ses pairs en même temps et au même rythme, et surtout ceux conçus spécifiquement pour les écoles fransaskoises[3]. Étant donné que les résultats d'apprentissage sont présentés par niveau scolaire et selon un ordre séquentiel, on peut, pour établir les besoins particuliers de l'élève, le faire travailler et l'évaluer par rapport aux résultats d'apprentissage afin de l'amener au niveau de ses pairs. De cette façon, on peut dire que les résultats d'apprentissage spécifiques (les RAS) du programme régulier sont à la base des interventions spécifiques en francisation.

Il faut prévoir une adaptation des RAS afin que l'élève anglo-dominant puisse travailler avec succès et apprendre à un niveau approprié. On doit admettre cependant que, pendant les premières semaines, les efforts de l'équipe d'intervention seront centrés sur l'apprentissage de la langue : d'abord le vocabulaire, ensuite les structures de base et les tournures idiomatiques et finalement l'étude formelle de la langue.

Un programme distinct de l'orthopédagogie ou de l'éducation des élèves en difficulté

Bien qu'un élève orienté vers le Programme de francisation puisse avoir des difficultés d'apprentissage qui dépassent le strict cadre de ses habiletés à comprendre et à utiliser la langue française, la majorité de ces élèves n'ont pas de difficultés d'apprentissage. Tout simplement, ils ne possèdent pas la langue parlée dans leur école.

Par conséquent, à moins que l'on puisse identifier des problèmes relevant de l'orthopédagogie ou des besoins pédagogiques précis, il n'y a pas lieu d'avoir recours à l'orthopédagogue ni à d'autres spécialistes pour ces élèves. La francisation de ces élèves est une responsabilité qui revient à l'équipe d'intervention et au titulaire de la classe.

3. Le ministère de l'Éducation propose aux écoles fransaskoises cinq programmes d'études fransaskois : maternelle, français, langue première 1re-12e année, sciences humaines 1re-9e année, sciences sociales 10e-12e année, éducation artistique 1re-9e année.

Comme pour les élèves en difficulté, un programme d'études adapté aux besoins d'un élève ne permettrait pas, de l'avis des conseillers ou conseillères spécialisés dans ce domaine, à cet élève de suivre le programme régulier, peu importe la langue d'enseignement.

Une responsabilité de tout le personnel de l'école

Comme on le verra plus loin dans ce document, la francisation des ayants droit anglo-dominants est sous la responsabilité de toute la communauté scolaire : de l'équipe d'intervention bien sûr, mais aussi de la direction, du personnel enseignant (et des titulaires particulièrement), du personnel de soutien, des monitrices et des moniteurs, des responsables de l'animation culturelle, des surveillants et des surveillantes, des bénévoles de la communauté œuvrant à l'école et des parents d'élèves concernés. Quelques heures par semaine passées avec un ou une auxiliaire de francisation n'assureront pas l'apprentissage souhaité.

Notes personnelles

Politique provinciale de francisation

Les partisans de l'éducation fransaskoise sont convaincus depuis longtemps qu'il faut travailler à l'appropriation linguistique et à arrêter l'assimilation de la jeunesse fransaskoise. En conséquence, en 1996, une fois la composante d'éducation fransaskoise mise en place, le **ministère de l'Éducation de la Saskatchewan** et l'**Association des parents fransaskois** ont entrepris une étude poussée sur le problème des pertes linguistiques et culturelles et sur l'effet de ces pertes en matière de la viabilité des écoles fransaskoises. Une consultation populaire a suivi.

Un premier colloque tenu à Saskatoon le 30 avril 1996 a réuni les principaux intervenants et intervenantes. Parents, éducateurs, éducatrices, administrateurs et administratrices de l'éducation, fonctionnaires provinciaux et fédéraux, représentants et représentantes de la Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan ainsi que des personnes intéressées se sont réunis pour élaborer les premières grandes lignes d'une politique de francisation en Saskatchewan.

La version finale de la politique a été approuvée en novembre 1996 par les membres du Comité de francisation responsables de sa rédaction et de sa distribution. S'inspirant de la devise des colloques : « **La francisation, c'est bien plus que des mots** », le Comité a défini la francisation en termes concrets. À son avis, la francisation est « un ensemble de mesures à développer, à mettre à l'essai, à implanter et à évaluer en vue d'avantager et de valoriser l'usage du français en tant que langue première, de soutenir le processus de formation de l'identité fransaskoise, de saisir la culture fransaskoise et de se l'approprier[4]. »

Ce rapport présente les quatre principes sur lesquels se base le besoin d'un programme de francisation en Saskatchewan[5] :

Figure 4 : Les fondements du Programme de francisation

- la promotion du français en Saskatchewan;
- le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté fransaskoise;
- la valorisation de la contribution personnelle à la communauté fransaskoise;
- l'enrichissement culturel de la communauté fransaskoise.

Les auteurs du rapport insistent aussi sur le partage de la responsabilité pour toute mesure de francisation. On souligne l'importance de la conception d'une stratégie commune d'intervention et de la « création d'un réseau interactif d'interventions[6]. » La francisation est aussi une responsabilité familiale, préscolaire et communautaire. Le volet scolaire n'en est qu'une partie.

4. Association des parents fransaskois. — Politique de francisation en Saskatchewan. — Saskatoon : Association des parents fransaskois, 1996. — P. 4
5. Ibid., p. 7
6. Ibid., p. 9

Une responsabilité partagée

Dans le domaine de la francisation des élèves anglo-dominants, l'école fransaskoise constitue un des champs d'intervention des plus importants. D'après les auteurs du document *Politique de francisation en Saskatchewan* : « Le milieu éducatif regroupe des personnes unies par relation d'apprentissage[...] C'est sur la notion de relation d'apprentissage que se centrera l'intervention de francisation[...][7] ».

Figure 5 : La francisation, une responsabilité de tout le personnel de l'école.

Mais l'école ne constitue qu'un élément clé du processus de francisation. Il faut aussi largement engager dans le processus, de façon importante et prioritaire, la famille et l'infrastructure communautaire. Le temps passé à l'école, après tout, ne représente qu'une petite partie de la journée de l'élève qui, le reste du temps s'exprime par le langage dans une série de contextes langagiers, tous aussi importants les uns que les autres pour le développement de la langue.

Laisser à l'école seule la responsabilité de la francisation peut conduire à n'obtenir que des résultats insuffisants. Et c'est pour répondre aux demandes de la communauté qui veut apporter des solutions au problème de l'assimilation de la jeunesse fransaskoise que le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan propose cette démarche d'intervention.

7. Association des parents fransaskois. — Politique de francisation en Saskatchewan. — Saskatoon: Association des parents fransaskois, 1996. — P. 11

Fondement juridique et législatif

La *Charte canadienne des droits et libertés*

Le droit des Canadiens et des Canadienne à l'éducation en français est énoncé dans l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Cet article accorde ce droit aux citoyennes et citoyens canadiens :

> « a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident,
>
> b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province, ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue[8]. »

La *Charte* stipule aussi que les Canadiens et les Canadiennes : « dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette instruction[9]. »

La *Loi de 1995 sur l'éducation*

Le droit des enfants fransaskois de recevoir leur enseignement en français en Saskatchewan découle de la *Charte canadienne des droits et libertés*, mais aussi de la *Loi de 1995 sur l'éducation*[10], qui a permis de créer un réseau d'écoles dites fransaskoises et d'assurer à la communauté fransaskoise la gestion de ces écoles.

Une entente signée en juin 1988 entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, connue sous le nom de l'*Entente Canada-Saskatchewan 1988*[11], a assuré une partie importante des fonds nécessaires pour mettre en place et gérer ce réseau scolaire. Dans l'Annexe 5 de l'*Entente Auxiliaire Canada-Saskatchewan relative aux langues officielles dans l'enseignement 1998-1989*, on reconnaît que des mesures de francisation sont nécessaires et on identifie le besoin de « classes d'accueil pour faciliter l'adaptation dans les écoles fransaskoises des élèves qui n'ont qu'une connaissance limitée du français[12] ».

---

8. Canada. — « La Constitution canadienne ». — La Charte canadienne des droits et libertés (1981) = Canadian Charter of Rights and Freedoms, 1981. — Ottawa : Imprimeur de la Reine pour le Canada, 1981. — Partie 1 : Annexe B
9. Ibid.
10. Cette loi de Saskatchewan a été proclamée le 1er janvier 1997 après avoir été amendée successivement en 1996, 1997 et 1998 pour mieux refléter les besoins de la communauté scolaire fransaskoise et du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.
11. *Entente Canada-Saskatchewan relative à la promotion et à l'usage du français et de l'anglais*, document inédit, datant du 14 juin 1988. Une entente auxiliaire en matière d'éducation prévoyait plusieurs projets touchant l'éducation pour la communauté fransaskoise, y compris la gestion scolaire et plusieurs autres projets tels que les classes d'accueil.
12. *Annexes à l'Entente Canada-Saskatchewan relative aux langues officielles dans l'enseignement 1988-1989*, « Annexe 5 », p. 7, alinéa 2.2

Par ailleurs, en 1989, le *Rapport Gallant*[13] est à l'origine du premier modèle de gestion scolaire. Ce rapport a été, pour ainsi dire, le procès-verbal d'une série de rencontres de la communauté scolaire de la province avec les autorités provinciales, et on y trouve l'expression de la volonté de la communauté fransaskoise de se doter d'un projet éducatif. Gallant souligne ce besoin de mesures spéciales de francisation :

> « Ceci [l'intention de limiter l'accès à l'école fransaskoise aux personnes parlant français] n'enlève pas à la communauté fransaskoise la responsabilité qu'elle a d'accueillir et d'assister les francophones qui par la force des choses auraient été plus ou moins assimilés mais qui aujourd'hui désireraient se réapproprier leur héritage et leur langue[...]. C'est pourquoi nous préconisons la mise sur pied d'autres moyens tels une classe d'accueil pour franciser les élèves plus ou moins anglicisés en vue de leur insertion dans l'école fransaskoise[14]. »

Une volonté communautaire

La *Loi de 1995 sur l'éducation* a permis d'instaurer la gestion scolaire, un réseau d'écoles fransaskoises et un modèle de gestion particulier. En 1999, un amendement de la loi a permis de créer la Division scolaire francophone #310. Dès cette époque, la ministre de l'Éducation de la Saskatchewan à toujours insisté pour que le Collège Mathieu, école francophone indépendante située à Gravelbourg, soit perçu comme une école fransaskoise, même s'il est administré par une corporation privée[15].

C'est à la suite de la réunion provinciale sur les besoins en matière de francisation qui a eu lieu à Saskatoon le 30 avril 1996, que, inspirés par les engagements du gouvernement provincial et de la communauté scolaire fransaskoise, le Ministère et les représentants de la Division scolaire se sont entendus pour créer ce document.

13. Comité de coordination pour le contrôle et la gestion des écoles francophones par les francophones. — Une composante du système scolaire de la Saskatchewan au service des Fransaskois : Rapport présenté au ministre de l'Éducation de la Saskatchewan. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1989. — P. 43
14. Les points de suspension ont été ajoutés pour assurer la clarté et la compréhension du texte cité.
15. École secondaire administrée par la Corporation du Collège Mathieu. Les autres composantes de la Corporation sont l'École virtuelle franco-ouest, le Service fransaskois d'éducation des adultes et le Centre fransaskois de distribution de ressources culturelles et pédagogiques - Le Lien.

Programmes d'études fransaskois

Orientation générale des programmes

L'orientation générale des programmes d'études conçus pour les écoles fransaskoises a été élaborée par la Direction fransaskoise au sein du BMLO en consultation avec le Comité consultatif sur les programmes d'études des écoles fransaskoises, l'Association de la direction des écoles fransaskoises, l'Association coopérative du préscolaire fransaskois et l'Association provinciale des parents fransaskois[16]. Le tout répond aux attentes spécifiques de la communauté fransaskoise tout entière et aux besoins distincts des élèves des écoles fransaskoises. Si les programmes d'études pour les écoles fransaskoises tels que ceux de la maternelle fransaskoise, de français langue première, d'éducation artistique, de sciences humaines et de sciences sociales ont été élaborés, c'est parce que le Ministère reconnaît les besoins spéciaux de l'effectif scolaire fransaskois. Cependant, le Programme de francisation n'est pas un programme d'études. Le présent document reprend les principes et le fondement des programmes d'études fransaskois. Si le programme cadre dispensé à l'élève fransaskois se doit de refléter ces principes et ce fondement, à plus forte raison, toute mesure de francisation doit en tenir compte lors de l'intervention auprès de l'élève qui a été coupé de tout contact avec la langue et la culture française.

Notons aussi que la communauté fransaskoise reconnaît que la francisation scolaire n'est qu'une partie, quoique importante, d'une francisation qu'il faut entreprendre partout dans la communauté. Il faut que le français soit aussi utilisé à l'extérieur de l'école. Pour que l'équipe d'intervention parvienne à donner un sens d'identité à l'élève, il faut qu'il puisse vivre sa culture à l'extérieur de l'école. Il faut donc prévoir des mesures de francisation dans la communauté elle-même.

Le cadre

L'école fransaskoise est une institution publique qui regroupe des élèves de langue et de culture française et qui transmet la culture canadienne-française de la maternelle à la 12e année. Elle se rattache à la communauté fransaskoise car elle partage ses aspirations, ses besoins, ses valeurs et ses champs d'intérêt. L'école fransaskoise est destinée aux élèves francophones ayant une connaissance fonctionnelle du français et dont au moins un des parents se déclare Fransaskois ou Canadien français. Les élèves relevant de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* ont droit à une éducation française de qualité égale, mais non identique, à celle offerte à la majorité. En vertu de ce principe, la conception des programmes d'études doit se faire à la lumière des disparités qui existent entre les élèves fransaskois qui maîtrisent le français et les élèves qui ne le possèdent pas ou peu. L'école fransaskoise doit assurer l'intégration de l'élève peu ou pas fonctionnel en langue française au moyen d'un programme de francisation.

La relation symbiotique « **communauté-foyer-école** » doit être comprise comme faisant partie d'un objectif plus large qui est celui de la transmission du savoir, des valeurs et du patrimoine national tout en étant centré sur l'élève et sur son développement comme

16. L'Association coopérative du préscolaire fransaskois et l'Association provinciale des parents fransaskois ne forment à cette date qu'une seule association provinciale connue sous le nom de l'Association des parents fransaskois ou encore sous son acronyme l'APF.

individu. La contribution de la communauté, du foyer et de l'école doit être intégrée dans les contenus et les processus des programmes, c'est-à-dire dans les domaines de l'élaboration, de la mise à l'essai, de l'implantation, de l'évaluation et de la révision. Les programmes fransaskois doivent se nourrir du vécu des élèves, qu'ils et elles soient issus de foyers homogènes francophones ou de foyers exogames. Ils doivent aussi refléter le vécu de l'élève dans sa communauté fransaskoise qui, elle, fait partie intégrante de la communauté majoritaire anglophone.

Il en est de même pour le Programme de francisation. Non seulement les parents doivent être informés de la décision de placer leur enfant dans ce programme, et ensuite être informés régulièrement de ses progrès, mais les parents doivent aussi accepter d'être responsables du cheminement linguistique de leur enfant selon leurs moyens et leurs capacités. L'école doit donc les inclure dans la planification des mesures d'intervention et elle a le droit de s'attendre à ce que les parents acceptent leur responsabilité et participent au travail de francisation. Il incombe à la communauté et aux organismes francophones d'outiller ces parents.

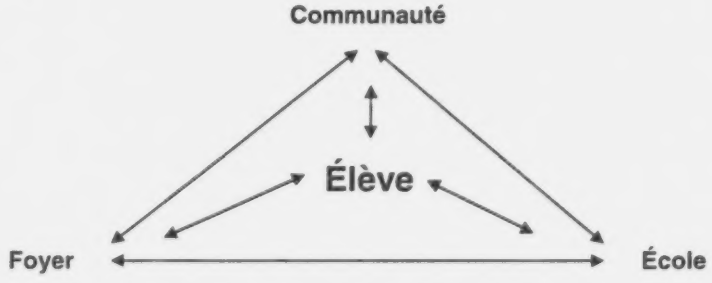

Figure 6 : Les relations d'apprentissage

Les objectifs « identité – langue – culture »

L'intégration des objectifs « **identité – langue – culture** » (les OILC), noyau central sur lequel doit reposer toute conception de programmes d'études, est fondamentale. L'intégration de ces trois objectifs doit s'effectuer à la lumière des buts de l'éducation pour la Saskatchewan, des politiques du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan ainsi que du tronc commun qui comprennent les apprentissages essentiels communs, les domaines d'étude obligatoires et la pédagogie différenciée. Ce cadre provincial permet aux écoles fransaskoises de développer leur propre identité. L'intégration du tout permettra à l'école de construire son propre projet éducatif qui se veut une démarche par laquelle elle identifie sa mission et les valeurs qu'elle véhicule.

L'identité

Cette composante est le mariage du semblable au distinct, de l'appartenance communautaire à la spécificité individuelle. C'est le résultat d'une histoire commune, de l'influence du milieu majoritaire anglophone, des luttes pour obtenir droits et services en français, allant de pair avec le concept de soi, les expériences vécues et les croyances personnelles.

Devant les ravages constants de l'assimilation ethnolinguistique des Fransaskois causée par la vie en milieu minoritaire, la programmation doit jouer un rôle pratique et viser à enrayer cette assimilation.

Il faut alors :

- encourager chez l'élève un sentiment d'identité et d'appartenance à la francophonie;
- éveiller et fortifier un sentiment de fierté chez l'élève;
- permettre à l'élève d'identifier son « moi », de l'intégrer et de l'actualiser;
- aider l'élève à se définir en tant qu'individu et membre d'une communauté à la lumière des changements économiques, politiques et sociaux dans le monde;
- soutenir le processus de formation de l'identité fransaskoise.

À ce sujet, une importante recherche[17] sur la démographie de la communauté minoritaire francophone conclut : « La communauté minoritaire qui veut assurer sa survie doit pouvoir former et maintenir l'identité individuelle et la culture personnelle de ses membres par un réseau d'institutions qui canalise les interactions personnelles. La famille et l'école sont les principaux lieux de l'acquisition et de la transmission de la culture minoritaire. Ces institutions deviennent alors des lieux de solidarité et d'appartenance. »

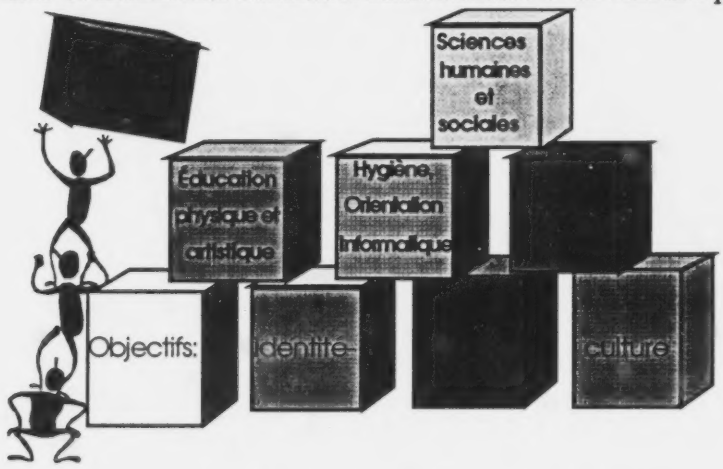

Figure 7 : Les OILC, le fondement même des programmes d'études fransaskois.

La langue

La langue est la forme essentielle d'expression car elle permet la communication au sein du groupe et l'intégration des éléments provenant de l'extérieur. C'est ainsi que le français doit être présenté de façon à promouvoir le maintien et l'épanouissement des réalités linguistiques et culturelles de l'élève francophone en milieu anglo-dominant. À la lumière de ces énoncés, la programmation doit incorporer les buts suivants, tout en reconnaissant que la langue première recouvre un champ beaucoup plus étendu que celui d'une deuxième langue :

- maîtriser le français en tant que langue première;
- souligner l'importance de la langue première à titre de véhicule d'un message, d'un contenu, d'une civilisation et d'une histoire propre aux Fransaskoises et Fransaskois;
- tenir compte du fait que la langue française représente une manière d'être et de voir qui lui est propre;
- enseigner la langue comme un système de valeurs et non, uniquement, comme un moyen de communication;
- mettre en valeur la langue française par tous les moyens possibles pour assurer son développement et son épanouissement;
- assurer obligatoirement le Programme de francisation aux élèves qui en ont besoin.

17. Fédération des jeunes Canadiens français. — Le déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec 1980-1989. — Vol. 1. — Ottawa : Fédération des jeunes Canadiens français, 1990. — P. 133

Il faut alors :

- encourager chez l'élève un sentiment d'identité et d'appartenance à la francophonie;
- éveiller et fortifier un sentiment de fierté chez l'élève;
- permettre à l'élève d'identifier son « moi », de l'intégrer et de l'actualiser;
- aider l'élève à se définir en tant qu'individu et membre d'une communauté à la lumière des changements économiques, politiques et sociaux dans le monde;
- soutenir le processus de formation de l'identité fransaskoise.

À ce sujet, une importante recherche[17] sur la démographie de la communauté minoritaire francophone conclut : « La communauté minoritaire qui veut assurer sa survie doit pouvoir former et maintenir l'identité individuelle et la culture personnelle de ses membres par un réseau d'institutions qui canalise les interactions personnelles. La famille et l'école sont les principaux lieux de l'acquisition et de la transmission de la culture minoritaire. Ces institutions deviennent alors des lieux de solidarité et d'appartenance. »

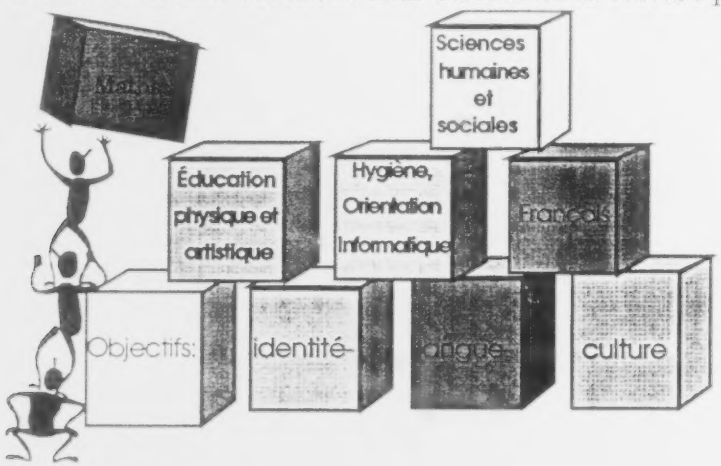

Figure 7 : Les OILC, le fondement même des programmes d'études fransaskois.

La langue

La langue est la forme essentielle d'expression car elle permet la communication au sein du groupe et l'intégration des éléments provenant de l'extérieur. C'est ainsi que le français doit être présenté de façon à promouvoir le maintien et l'épanouissement des réalités linguistiques et culturelles de l'élève francophone en milieu anglo-dominant. À la lumière de ces énoncés, la programmation doit incorporer les buts suivants, tout en reconnaissant que la langue première recouvre un champ beaucoup plus étendu que celui d'une deuxième langue :

- maîtriser le français en tant que langue première;
- souligner l'importance de la langue première à titre de véhicule d'un message, d'un contenu, d'une civilisation et d'une histoire propre aux Fransaskoises et Fransaskois;
- tenir compte du fait que la langue française représente une manière d'être et de voir qui lui est propre;
- enseigner la langue comme un système de valeurs et non, uniquement, comme un moyen de communication;
- mettre en valeur la langue française par tous les moyens possibles pour assurer son développement et son épanouissement;
- assurer obligatoirement le Programme de francisation aux élèves qui en ont besoin.

17. Fédération des jeunes Canadiens français. — Le déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec 1980-1989. — Vol. 1. — Ottawa : Fédération des jeunes Canadiens français, 1990. — P. 133

Levasseur-Ouimet et McMahon[18] soulignent que le personnel enseignant a besoin de comprendre qu'enseigner une langue comprend aussi enseigner la culture et l'histoire d'un peuple : « L'enseignement de la langue doit être l'occasion de faire la synthèse des savoirs et surtout du savoir-être, car ceci est vital pour le minoritaire : le comportement et les attitudes du jeune face à lui-même en tant que minoritaire ».

La culture

L'école fransaskoise est d'abord et avant tout une institution où règne la culture fransaskoise en tout et pour tous. Tout en reconnaissant que le mot culture a plusieurs sens, on peut la définir comme étant une manière d'être, de penser, de sentir; c'est un ensemble de sentiments, de croyances et de valeurs qui se transmettent à l'intérieur d'une communauté. Peu importe la définition, la personnalisation des valeurs culturelles pour l'élève constitue un point fondamental. L'élève doit être un élément actif et créateur dans le rayonnement de sa culture. Il ou elle doit être capable tout autant de saisir la culture de son milieu que de se l'approprier. Il ou elle doit pouvoir comprendre que la culture fransaskoise s'inscrit dans le courant d'une culture francophone de dimension mondiale et qu'elle est influencée par le milieu social et géographique. C'est ainsi que la programmation doit :

- développer chez l'élève une bonne connaissance de l'histoire du peuple canadien-français tout en portant une attention particulière à l'histoire fransaskoise;
- favoriser chez l'élève l'épanouissement de sa culture canadienne-française et de ses composantes;
- faciliter l'évolution et l'épanouissement de la culture fransaskoise;
- fournir un moyen de ressourcement des valeurs fondamentales de la culture canadienne-française;
- assurer que la culture fransaskoise est étudiée dans le cadre de la culture francophone mondiale;
- relier des objectifs pédagogiques au vécu de chaque élève;
- mettre en valeur l'apport personnel de l'élève comme ajoutant de nouvelles dimensions à la culture du milieu;
- assurer une certaine aisance et une certaine créativité dans la vie culturelle de l'élève.

D'après les démographes Allard et Landry[19] : « La culture doit être une composante intégrale du curriculum. Des objectifs, des activités et des ressources doivent être conceptualisés et une véritable vie culturelle doit être planifiée. » Un programme de francisation, tout en ayant l'apprentissage de la langue comme objectif principal, doit aussi avoir pour but l'éveil de l'identité fransaskoise de l'élève et son intégration à la communauté culturelle.

---

18. France Levasseur-Ouimet ; Frank McMahon. — S'approprier ses réalités culturelles. — Edmonton : Université de l'Alberta, Faculté Saint-Jean, 1987. — P. 6

19. Réal Allard ; Rodrigue Landry. — «L'assimilation linguistique des francophones hors Québec, le défi de l'école française et le problème de l'unité nationale». — Revue de l'ACELF. — Vol. 16, n° 3 (déc. 1988). — P. 17-18

Choix pédagogiques

Fondement des pédagogies privilégiées

Les programmes d'études des écoles fransaskoises sont orientés vers le développement et l'intégration des objectifs « identité – langue - culture » (les OILC). Dans plusieurs documents du Ministère les OILC[20] sont présentés et expliqués. Dans ce but, certains types de pédagogie sont privilégiés et explicités : ils nécessitent une interaction étroite entre le foyer, l'école et la communauté.

Ces types de pédagogie sont privilégiés parce qu'ils concrétisent l'orientation générale des programmes d'études des écoles fransaskoises. De plus, ils répondent aux buts de l'éducation de la province et s'inscrivent parfaitement dans les grandes initiatives du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Les trois types de pédagogie intègrent les domaines suivants :

- les connaissances (***le savoir***) et la prise de conscience nécessaires au développement de l'identité, ainsi qu'à l'ouverture sur le monde et sur la communauté francophone dans son ensemble;
- les habiletés (***le savoir-faire***) requises afin de pouvoir se faire une place dans la société;
- le comportement, les attitudes et les valeurs (***le savoir-être***) indispensables pour vivre pleinement sa vie en tant que francophone.

Ce qui caractérise ces différents types de pédagogie, c'est leur complémentarité. Par exemple, la pédagogie de la conscientisation, dont le but est de développer chez l'élève la conscience et l'estime de soi, est renforcée par celle de l'affirmation qui encourage l'élève à manifester ouvertement son identité au sein de la communauté. De même, la pédagogie de la francisation, qui permet à l'élève de développer sa langue, est renforcée par celle de la communication, qui vise l'autonomie d'expression à différents niveaux de langue et l'expérience valorisante de la communication authentique.

Ces types de pédagogie amènent l'élève à s'engager sur le plan personnel et social et ils l'aident à s'épanouir et à s'affirmer en tant que Fransaskois ou Fransaskoise.

20. Par exemple, le document « *Pédagogie des écoles fransaskoises - Fondement et pratique* » suggère à cet effet des activités pratiques pour tous les niveaux scolaires. Par ailleurs, les programmes d'études conçus pour les écoles fransaskoises, notamment les programmes de français langue première, sciences humaines, sciences sociales et éducation artistique, aideront à mieux comprendre et à développer ces notions dans la planification des leçons.

Approches pédagogiques privilégiées

Il existe des liens entre les approches pédagogiques privilégiées par les écoles fransaskoises et celles définies dans le document *Approches pédagogiques : Infrastructure pour la pratique de l'enseignement*. Les approches pédagogiques privilégiées des écoles fransaskoises rejoignent celles qui sont mentionnées dans le document cité ci-dessous[21] (voir figure 8, ci-dessous). Toute mesure spéciale de francisation scolaire doit en tenir compte.

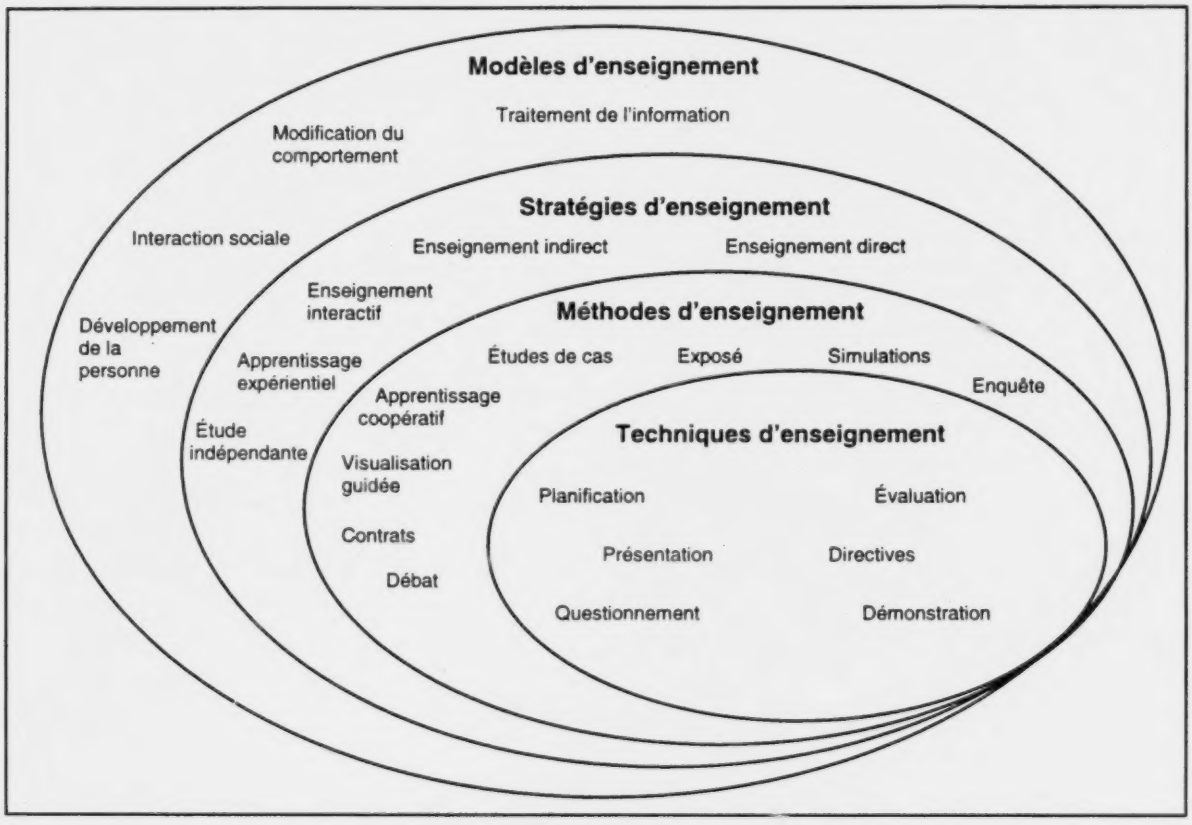

Figure 8 : Infrastructure de l'enseignement

21. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Approches pédagogiques : Infrastructure pour la pratique de l'enseignement. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1993. — P. 12

Pédagogie de la francisation dans les programmes d'études

La pédagogie de la francisation proposée dans les programmes d'études fransaskois regroupe un ensemble de mesures à développer, à mettre à l'essai, à implanter et à évaluer en vue de favoriser et de mettre en valeur l'emploi de la langue française en tant que langue première, d'assimiler la culture fransaskoise, de se l'approprier et de soutenir le processus de formation de l'identité fransaskoise. Le Programme de francisation dans le contexte du partenariat **foyer-école-communauté** doit intégrer les objectifs « **identité – langue – culture** » (les **OILC**).

Il faut que les élèves sachent reconnaître les différents niveaux de la langue propres à différents contextes. Il est essentiel de leur fournir des activités qui assurent l'apprentissage et la maîtrise de la langue. Pour ce faire, il faut utiliser des approches pédagogiques pertinentes et des activités de renforcement appropriées. Il faut que cette langue soit apprise dans un environnement naturel ou le français est la langue de travail, la langue de l'interaction sociale quotidienne, la langue d'apprentissage et du plaisir.

Cette pédagogie doit nécessairement se situer dans un contexte culturel contemporain. Toute personne travaillant dans une école fransaskoise est tenue de connaître et de mettre en valeur la langue, la culture de l'élève et son milieu. Un enseignement efficace et pertinent s'appuie sur la « culture d'ici et d'aujourd'hui ».

L'école, de concert avec la famille et la communauté, doit fournir à l'élève les moyens de développer un sentiment d'appartenance à la francophonie d'ici et d'ailleurs, de connaître et d'apprécier sa culture d'origine, de vivre la culture fransaskoise contemporaine et de comprendre qu'il ou elle peut contribuer à l'épanouissement de cette culture.

Notes personnelles

Rôles des principaux intervenants

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan

Le Ministère a certaines responsabilités en ce qui a trait au Programme de francisation des élèves anglo-dominants inscrits dans les écoles de la Division scolaire francophone #310 ou au Collège Mathieu. Le Ministère, par le truchement du Bureau de la minorité de langue officielle, devrait :

- répondre aux demandes d'aide des écoles pour la mise en œuvre et le fonctionnement du Programme de francisation;
- recueillir les données statistiques compilées par la Division scolaire et le Collège Mathieu quant au nombre d'élèves inscrits au programme, quant à la nature des interventions à leur égard et quant à leur intégration au programme d'enseignement régulier;
- collaborer avec la Division scolaire et le Collège afin d'établir des critères d'évaluation du Programme de francisation;
- offrir un financement qu'il jugera approprié selon les besoins de la Division scolaire et du Collège et selon une formule d'octroi préétablie;
- collaborer avec la Division scolaire et le Collège Mathieu afin d'assurer un programme de formation professionnelle au personnel affecté au Programme de francisation;
- assurer une mise à jour du présent document.

La Division scolaire francophone #310 et le Collège Mathieu

Appelées à jouer un rôle de leadership et de soutien en matière de francisation des élèves anglo-dominants inscrits dans leurs écoles, la Division scolaire francophone #310 et la Corporation du Collège Mathieu devraient :

- se doter d'une politique linguistique et d'une politique en matière d'admission visant la promotion de la langue et de la culture française et comprenant des mesures pratiques en matière de francisation des élèves anglo-dominants ayants droit inscrits[22];
- mettre sur pied, selon les besoins et selon les articles pertinents de la *Charte* et de la *Loi de 1995 sur l'éducation*, un comité des admissions chargé d'étudier les demandes d'admission au programme régulier soumises par les parents d'élèves non admissibles aux écoles fransaskoises;
- élaborer des critères d'évaluation pour le placement d'un élève dans le Programme de francisation, son passage d'une phase du Programme à l'autre et son intégration au programme régulier en tenant compte des résultats d'apprentissage énoncés dans le programme d'études de français langue première;

22. Ces idées sont inspirées du document édité au Manitoba, intitulé : *La phase d'accueil pour les écoles franco-manitobaines* (1999). Voir bibliographie.

- assurer l'évaluation de tout élève anglo-dominant avant de décider de son placement en phase d'accueil, de son passage en phase d'interventions ponctuelles, de son intégration totale dans les cours réguliers et de son accession à l'apprentissage autonome;
- travailler à établir et à maintenir des liens étroits avec les parents et la communauté pour les informer des conditions sociolinguistiques nécessaires à l'épanouissement de la langue;
- compiler des statistiques quant au nombre d'élèves en phase d'accueil et en phase d'interventions ponctuelles et au nombre d'élèves intégrés totalement aux cours réguliers;
- présenter au Ministère des statistiques quant au nombre d'élèves admissibles inscrits au Programme de francisation, et l'informer aussi des besoins financiers dans ce domaine;
- nommer, selon la politique d'affectation du personnel, là où un ou des élèves ont besoin des services du Programme de francisation, un professionnel de l'enseignement[23] chargé du Programme de francisation. Cet agent ou cette agente de francisation coordonnera tous les aspects du Programme dans une ou plusieurs écoles. Cette personne sera responsable du bon fonctionnement de tout le Programme de francisation, de coordonner le travail et le perfectionnement des auxiliaires, de suivre les progrès des élèves dans le Programme, d'assurer la collaboration entre les titulaires et les auxiliaires ainsi que la communication entre le foyer et l'école;
- embaucher un nombre adéquat d'auxiliaires qui seront affectés, à temps plein ou à temps partiel, à ce programme;
- mettre en place les mécanismes nécessaires pour offrir une formation aux équipes d'intervention afin de répondre aux besoins professionnels de ces équipes et de les aider à mieux comprendre et faire leur travail;
- offrir, dans la mesure du possible, aux parents des élèves inscrits au programme des sessions d'information sur le but du Programme, sur son déroulement et sur les résultats escomptés, ainsi que sur leur rôle et leurs obligations dans ce programme;
- évaluer avec le Ministère l'efficacité des services offerts par le Programme de francisation;
- collaborer avec le Ministère à la révision et à la mise à jour du *Document d'orientation portant sur les mesures spéciales de francisation*;
- offrir à tous les membres du personnel des sessions de perfectionnement professionnel qui traiteront de divers aspects du travail à accomplir dans le Programme, tels que :
    - le processus d'acquisition d'une langue;
    - le phénomène d'apprentissage d'une langue en milieu minoritaire;
    - le modèle d'intervention : la phase d'accueil et la phase d'interventions ponctuelles;
    - l'intégration des élèves anglo-dominants aux cours réguliers;
    - l'évaluation de la langue parlée et écrite.

23. Un professionnel de l'enseignement, c'est-à-dire, une enseignante ou un enseignant titulaire d'un brevet d'enseignement de la Saskatchewan. Dans ce cas, il serait logique et souhaitable de chercher une professionnelle ou un professionnel ayant une certaine expérience ou formation en enseignement des langues secondes, en francisation ou en classe d'accueil.

N.B. Cette liste n'est pas exhaustive car elle doit exprimer les besoins du personnel enseignant, de l'équipe d'intervention ou de la direction d'école.

Les écoles fransaskoises

Les écoles de la Division scolaire francophone #310 et le Collège Mathieu devraient :

- accueillir dans une salle de classe appropriée tout élève qui parle peu ou pas le français, selon la politique en matière d'admission et les articles de la *Charte canadienne des droits et libertés*;
- évaluer les habiletés langagières et décrire le profil linguistique de chacun des élèves anglo-dominants inscrits;
- le cas échéant, informer la Division scolaire ou la Corporation, chaque année et à la date prévue, du nombre d'élèves admissibles inscrits au Programme de francisation ainsi que de leurs besoins par rapport à ce programme;
- au besoin, mettre en œuvre le Programme de francisation préconisé par la Division scolaire ou la Corporation, y compris le volet foyer et le volet parascolaire et l'adapter aux besoins particuliers des élèves inscrits au Programme;
- suivre chacun des élèves inscrits et évaluer leurs progrès au cours des différentes étapes du Programme de francisation;
- le cas échéant, au moment approprié, informer la Division scolaire ou la Corporation du cheminement de chacun des élèves au cours des phases du Programme;
- assurer une communication régulière avec les parents des élèves inscrits au Programme afin de leur faire connaître les progrès de leur enfant et de d'obtenir ainsi une rétroaction qui contribuera à l'évaluation de l'élève;
- collaborer avec les autres intervenants et intervenantes de la communauté afin d'offrir à l'élève des occasions de parfaire et d'augmenter son identité francophone ou fransaskoise et son appartenance à la communauté fransaskoise;
- s'assurer d'avoir parmi le personnel enseignant, qu'il soit employé à temps plein ou à temps partiel, une professionnelle ou un professionnel de l'enseignement qui sera chargé du Programme de francisation[24].

24. Il s'agit du chef de projet ou d'équipe qui a le titre d'agent ou d'agente de francisation. Même si le ou la titulaire de la classe et l'orthopédagogue font partie de l'équipe d'intervention (le titulaire nécessairement, l'orthopédagogue au besoin) il ne faut pas que cette responsabilité ajoute une charge trop lourde au personnel enseignant qui a déjà des responsabilités importantes. L'agent, même si on lui attribue d'autres responsabilités à l'école, doit travailler à la mise en œuvre du projet, à sa coordination et à son évaluation. (D'après *La phase d'accueil pour les écoles franco-manitobaines* (1999). Voir bibliographie.)

Le personnel des écoles

L'équipe d'intervention

Il y a trois intervenants principaux dans le dossier des mesures spéciales de francisation, mais même le personnel qui n'est pas directement affecté à l'équipe d'intervention aura un rôle à jouer. L'école devra examiner ses besoins et son budget avant de déterminer combien de personnes, ou quel pourcentage du temps d'une personne employée à temps complet, il lui sera possible d'affecter au Programme. L'essentiel est que l'école ait du personnel pour appuyer le ou la titulaire d'une classe dans le domaine de la francisation des élèves anglo-dominants de sa classe.

Les trois principaux intervenants ou intervenantes de l'équipe d'intervention sont :

1. le ou la titulaire de l'élève qui est responsable du succès scolaire de ses élèves;
2. l'agent ou l'agent de francisation qui est responsable de la coordination et de la supervision du Programme de francisation de l'école;
3. l'auxiliaire désigné pour accompagner l'élève, l'aider à apprendre la langue, l'appuyer dans son travail scolaire et assurer toute intervention soutenue ou ponctuelle auprès de lui, soit en phase d'accueil, soit en phase d'interventions ponctuelles. Il peut y avoir plusieurs auxiliaires dans une même école.

Le ou la titulaire de la classe

La *Loi de 1995 sur l'éducation* veut que le ou la titulaire soit la seule personne responsable de l'enseignement selon le programme d'études, et de la réussite scolaire de chaque élève de sa classe, les élèves anglo-dominants compris. Il est possible que le titulaire ait recours aux services de l'agente de francisation, d'un auxiliaire de francisation, d'une adulte bénévole ou du moniteur de langue pour assurer le succès des élèves anglo-dominants de sa classe.

La titulaire doit donc concevoir un Programme de francisation pour ses élèves anglo-dominants, aménager leur horaire quotidien en fonction des interventions nécessaires, s'assurer le soutien des parents et superviser tout membre du personnel, rémunéré ou bénévole, qui s'engage, en son nom, à assurer les interventions proposées. En dernière analyse, c'est le titulaire qui, fort des recommandations de l'équipe d'intervention, jugera si l'élève est capable de suivre les cours réguliers du niveau scolaire approprié pour son âge.

Ceci veut dire que le ou la titulaire devrait :

- participer à l'élaboration de la politique linguistique et de la politique en matière d'admission de son école, ainsi qu'à l'élaboration et à la mise sur pied du Programme de francisation de son école;
- participer à l'évaluation linguistique pour le placement dans le Programme et à l'évaluation sommative des élèves anglo-dominants;
- recommander aux parents et à la direction l'inscription d'un ou une élève de sa classe au Programme;
- avec l'avis de ses collègues de l'équipe d'intervention, recommander qu'un ou une élève soit intégré au programme régulier ou qu'il continue à recevoir l'aide spéciale;

- adapter son programme, ses leçons, sa pédagogie, ses stratégies d'enseignement et son horaire afin de répondre aux besoins des élèves anglo-dominants et aux exigences de l'équipe d'intervention;
- participer à l'élaboration des interventions en matière de francisation pour tout élève de sa classe;
- s'assurer que l'équipe d'intervention a accès aux ressources appropriées et aux programmes d'études utilisés en classe;
- participer à la formation professionnelle dans le domaine de la francisation offerte par la Division scolaire ou la Corporation;
- participer au processus d'élaboration, de mise en œuvre et de révision de la politique administrative sur les mesures de francisation de la Division scolaire ou de la Corporation;
- être responsable vis à vis des parents du succès scolaire de tout élève de sa classe inscrit au Programme de francisation.

L'agent ou l'agente de francisation

Cette personne est le ou la chef de l'équipe d'intervention. Ce professionnel de l'enseignement, choisi parmi le personnel, est responsable, sous la direction de l'école et de concert avec ses auxiliaires et les titulaires affectés, de tous les aspects de la phase d'accueil et des premières mesures d'intervention ainsi que de l'aide offerte durant la phase d'interventions ponctuelles. Cette activité professionnelle peut l'occuper à temps plein ou à temps partiel dans une ou plusieurs écoles.

L'agent ou l'agente de francisation devrait :

- élaborer pour son école un plan d'action général en matière des mesures spéciales de francisation qui correspondra à la politique linguistique et à la politique en matière d'admission de son employeur;
- à la fin de chaque année scolaire, aider la direction de son école à identifier les besoins pour le Programme francisation de l'année suivante;
- superviser l'équipe d'intervention de son école (ou de ses écoles) et diriger son travail;
- superviser l'évaluation linguistique des élèves anglo-dominants;
- recommander à la direction et aux parents une intervention spéciale auprès des élèves qui, selon les résultats de l'évaluation linguistique, devraient être inscrits au Programme de francisation;
- de concert avec le ou la titulaire de la classe et l'équipe d'intervention, élaborer un programme cadre et des stratégies générales qui serviront de guide et d'encadrement au personnel responsable du travail effectué avec les élèves anglo-dominants;
- réunir et compiler des données statistiques quant au nombre d'élèves en phase d'accueil et en phase d'interventions ponctuelles et quant à leur intégration aux cours réguliers;
- présenter de temps en temps à la direction de l'école une évaluation du Programme;

- assurer la communication et la liaison entre l'équipe d'intervention, le personnel enseignant, les parents concernés et la coordonnatrice de l'éducation spéciale de la Division scolaire;
- assurer en partie ou totalement, selon les besoins des élèves, selon sa propre disponibilité et celle des autres intervenants, les interventions auprès des élèves du Programme.

L'auxiliaire de francisation

Tout comme l'aide-enseignant est embauché pour aider le personnel enseignant de l'école dans certains domaines de l'enseignement et de l'apprentissage, l'auxiliaire de francisation est embauché pour aider le personnel à assurer les interventions de francisation, et il ou elle travaille au jour le jour directement avec les élèves, soit en phase d'accueil, soit en phase d'interventions ponctuelles. L'auxiliaire ne sera pas nécessairement un professionnel de l'enseignement, mais il ou elle fera preuve d'aptitudes pour ce genre de travail et aura suivi une formation appropriée. Selon les besoins et les possibilités de son employeur, l'auxiliaire travaillera à temps plein ou à temps partiel, dans une ou plusieurs écoles, sous la supervision de l'agent ou de l'agente de francisation et en collaboration avec les titulaires des classes des élèves avec qui il ou elle travaille. Si l'effectif scolaire est très bas, donc si le budget de l'école est trop réduit pour permettre l'embauche d'une personne, l'auxiliaire peut être bénévole.

L'auxiliaire devrait :

- assister le ou la titulaire au moment de l'accueil de l'élève, les premiers jours d'école;
- collaborer avec le ou la titulaire et l'agent ou l'agente de francisation pour l'élaboration d'un plan et d'un horaire d'intervention pour les élèves dont il est responsable;
- participer à l'évaluation et au placement des élèves dont il est responsable;
- travailler dans la salle de classe pour aider les élèves dont il est responsable, et assurer des interventions à l'extérieur de la salle de classe;
- à la demande du titulaire, assister aux conférences qui ont lieu entre le personnel enseignant et les parents d'un élève dont il est responsable, surtout lorsqu'il s'agit des progrès de l'élève dans le Programme de francisation ou de son intégration dans le programme régulier;
- aider l'agent ou l'agente de francisation à faire la collecte des données statistiques quant au nombre d'élèves en phase d'accueil et en phase d'interventions ponctuelles et quant à leur intégration aux cours réguliers;
- suivre une formation appropriée dans son domaine de travail.

Les autres membres du personnel enseignant

Quoique l'on recommande l'embauche d'un agent ou d'une agente de francisation pour coordonner, surveiller et évaluer le projet, et celle d'auxiliaires pour assurer les interventions auprès des élèves ayants droit, les autres membres du personnel enseignant ont quand même un rôle à jouer.

Tout le personnel enseignant est responsable du succès du Programme de francisation, car toute réussite dans ce domaine affectera la réussite du projet éducatif de l'école, et ce projet éducatif exige l'engagement et la collaboration de tout le personnel, non d'un seul de ses membres. Une seule personne, ou un groupe restreint de personnes, sera sans doute responsable de la prestation des services, mais **chaque personne** qui œuvre dans une école fransaskoise, qu'elle soit salariée ou bénévole, qu'elle soit enseignante ou non, est responsable de la réussite de ce programme.

Ni la suppléante, ni l'enseignant chargé de la surveillance à midi, ni l'enseignante de biologie, ni l'entraîneur de l'équipe sportive, ni l'enseignante d'anglais ne peut en être exempté. Les mesures spéciales de francisation doivent être une priorité pour l'administration scolaire. Elles doivent être appuyées par elle et acceptées comme un travail d'équipe concernant tout le personnel. Puisqu'il est question du succès scolaire d'un ou d'une élève et de l'enrichissement de sa langue parlée et écrite, chaque membre du personnel en est responsable, peu importe sa fonction.

L'enfant apprend une langue partout, en tout temps, dans toute situation, de tout le monde. L'élève apprendra en récréation plus de vocabulaire et de structures de phrase sur les jeux et les loisirs qu'il n'en apprendra jamais en salle de classe. De plus, il ou elle apprendra qu'il est possible et normal de jouer en français. Il est plus facile de comprendre la langue des sports lorsque tout l'équipement est devant soi. De cette façon, les structures de phrase et le vocabulaire appris sont d'autant plus pratiques et fonctionnels.

L'enseignant ou l'enseignante stagiaire peut aussi aider, mais il faut se souvenir que sa priorité est d'apprendre à enseigner, et non de pallier un manque de personnel. Par contre, il ou elle peut profiter de cette circonstance pour améliorer sa formation en enseignement. Si le ou la stagiaire désire contribuer aux efforts de l'équipe d'intervention, tout le monde en bénéficiera.

Le personnel enseignant qui ne fait pas partie de l'équipe d'intervention ou qui n'a pas d'élèves inscrits au Programme de francisation devrait :

- accepter la politique linguistique de la Division scolaire ou de la Corporation et la mettre en pratique;
- faire un effort spécial pour identifier les élèves qui pourraient bénéficier du Programme et, en effectuant différentes tâches à l'école (surveillance, coordination d'événements, entraînement sportif, chorale, fanfare, etc.) adapter ses interventions aux besoins linguistiques et sociaux de ces élèves;
- assister à la formation offerte au personnel au sujet du Programme de francisation.

L'orthophoniste et l'orthopédagogue

L'orthophoniste et l'orthopédagogue sont deux spécialistes en pédagogie qui jouent un rôle essentiel dans le succès des élèves en difficulté d'apprentissage. L'orthophoniste est spécialisé dans la correction des erreurs d'élocution, tandis que l'orthopédagogue est un spécialiste en rééducation qui travaille au succès ou à l'adaptation scolaire des élèves en difficulté d'apprentissage. L'équipe d'intervention en matière de francisation veut assurer un apprentissage rapide et efficace du français en tant que langue première d'un élève anglo-dominant.

Quoiqu'il soit possible qu'un élève orienté vers le Programme de francisation ait des difficultés d'apprentissage qui dépassent le strict cadre de ses habiletés à comprendre et à utiliser la langue française, la majorité de ces élèves n'ont pas des difficultés d'apprentissage. Tout simplement, ils ne possèdent pas la langue parlée dans leur école.

Par conséquent, à moins que l'on puisse identifier des carences orthophoniques ou des problèmes relevant de l'orthopédagogie, il n'y a pas lieu d'avoir recours aux interventions de ces deux spécialistes pour ces élèves. La francisation des élèves est une responsabilité qui revient à l'équipe d'intervention et au titulaire de la classe.

Par contre, l'orthophoniste et l'orthopédagogue peuvent apporter un soutien précieux à l'équipe. Si l'équipe d'intervention juge leur aide nécessaire ou utile, l'orthophoniste ou l'orthopédagogue peuvent :

- participer à l'évaluation de l'élève dans le cadre de son placement dans le Programme de francisation, de son cheminement à travers les différentes phases du Programme, de l'identification de ses difficultés, de l'adaptation du Programme offert ou des stratégies pédagogiques utilisées avec cet élève pendant les cours réguliers ou en francisation;
- appuyer l'équipe d'intervention en travaillant dans sa spécialité avec un élève en francisation s'il en a besoin;
- aider à former le personnel et à apprendre aux parents la différence entre leur spécialité et les mesures spéciales de francisation.

Le personnel non enseignant

Le personnel administratif et les services de soutien

Des personnes qui ne font pas partie de l'équipe d'intervention ni du personnel enseignant seront appelées, par nécessité, à jouer un rôle dans ce Programme. Il faudra bien définir leur rôle et bien les encadrer, qu'elles soient bénévoles ou employées. Même si leur rôle dans la francisation des élèves anglo-dominants n'est pas essentiel, leur engagement et leur aide ont leur importance. Mentionnons en particulier le travail du ou de la responsable de l'animation culturelle, de la monitrice ou du moniteur de langue, de l'enseignante ou enseignant-bibliothécaire, du personnel administratif et du personnel de soutien, de la travailleuse ou du travailleur social, de l'hygiéniste dentaire ou de l'infirmier ou l'infirmière de la santé publique, de la conductrice ou du conducteur d'autobus, du ou de la responsable de la pastorale.

Ces membres du personnel peuvent :

- contribuer directement à créer un milieu où le français est nécessairement la langue de travail et des relations interpersonnelles;
- assister à un atelier d'information sur le Programme de francisation afin de comprendre la politique linguistique de l'école et de mieux apprécier les enjeux, les stratégies et le rôle qu'ils peuvent jouer;
- porter une attention spéciale aux élèves inscrits au Programme et leur apporter un soutien particulier dans le domaine de l'apprentissage de la langue.

Le moniteur ou la monitrice de langue officielle

Le moniteur ou la monitrice a un mandat assez proche du travail de l'équipe d'intervention. Il est appelé, par exemple, à aider les élèves à apprendre la langue et à apprécier la culture[25]. Le moniteur ou la monitrice peut aussi aider au niveau des interventions dans la salle de classe où le ou la titulaire ou peut-être même l'auxiliaire peut assurer la surveillance. Parce qu'il n'a pas la formation pédagogique appropriée, il ne convient pas de laisser au moniteur ou à la monitrice la responsabilité des interventions de francisation ou de le laisser travailler seul sans supervision. Mais les moniteurs et les monitrices peuvent, de façon ponctuelle et sous la supervision d'un ou d'une responsable, appuyer le processus de francisation (répétition du vocabulaire à apprendre, exploitation des ressources, planification et organisation d'activités culturelles, etc.). Il faut aussi se rappeler qu'ils ne travaillent à l'école que quelques heures par semaine et pendant seulement une partie de l'année scolaire.

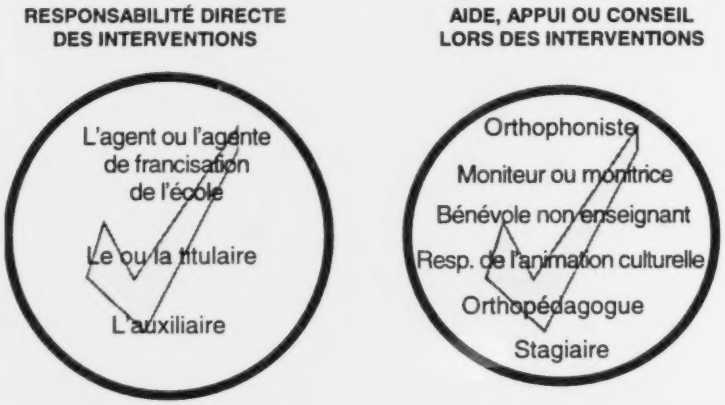

Figure 9 : L'équipe d'intervention en francisation est responsable des mesures spéciales de francisation.

Le ou la responsable de l'animation culturelle

Le ou la responsable de l'animation culturelle, par contre, peut contribuer de façon directe au travail de l'équipe d'intervention. Il faut se rappeler que le Programme de francisation doit dépasser le strict cadre de l'apprentissage de la langue et du succès scolaire. Responsable de la mise en place de la programmation culturelle à son école, cette personne[26] peut :

- consulter l'équipe d'intervention afin de connaître ses besoins en matière de programmation culturelle et d'intervention auprès des élèves;
- faire connaître aux élèves et au personnel les produits culturels de la communauté francophone locale, provinciale, nationale et internationale;
- diffuser dans son école ou dans le réseau des écoles les produits culturels français des élèves;

25. Conseil des ministres de l'Éducation du Canada. — Programme des moniteurs de langue officielle : Guide administratif et financier 1999-2000. — Toronto : Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, 1999. — P. 3
26. Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. — Aménagement linguistique en français : Guide d'élaboration d'une politique d'aménagement linguistique - Paliers élémentaire et secondaire. — Toronto : Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, 1994. — P. 25

Le moniteur ou la monitrice de langue officielle

Le moniteur ou la monitrice a un mandat assez proche du travail de l'équipe d'intervention. Il est appelé, par exemple, à aider les élèves à apprendre la langue et à apprécier la culture[25]. Le moniteur ou la monitrice peut aussi aider au niveau des interventions dans la salle de classe où le ou la titulaire ou peut-être même l'auxiliaire peut assurer la surveillance. Parce qu'il n'a pas la formation pédagogique appropriée, il ne convient pas de laisser au moniteur ou à la monitrice la responsabilité des interventions de francisation ou de le laisser travailler seul sans supervision. Mais les moniteurs et les monitrices peuvent, de façon ponctuelle et sous la supervision d'un ou d'une responsable, appuyer le processus de francisation (répétition du vocabulaire à apprendre, exploitation des ressources, planification et organisation d'activités culturelles, etc.). Il faut aussi se rappeler qu'ils ne travaillent à l'école que quelques heures par semaine et pendant seulement une partie de l'année scolaire.

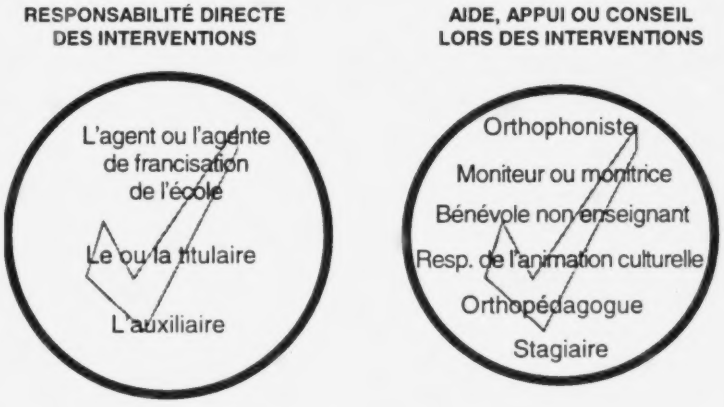

Figure 9 : L'équipe d'intervention en francisation est responsable des mesures spéciales de francisation.

Le ou la responsable de l'animation culturelle

Le ou la responsable de l'animation culturelle, par contre, peut contribuer de façon directe au travail de l'équipe d'intervention. Il faut se rappeler que le Programme de francisation doit dépasser le strict cadre de l'apprentissage de la langue et du succès scolaire. Responsable de la mise en place de la programmation culturelle à son école, cette personne[26] peut :

- consulter l'équipe d'intervention afin de connaître ses besoins en matière de programmation culturelle et d'intervention auprès des élèves;
- faire connaître aux élèves et au personnel les produits culturels de la communauté francophone locale, provinciale, nationale et internationale;
- diffuser dans son école ou dans le réseau des écoles les produits culturels français des élèves;

25. Conseil des ministres de l'Éducation du Canada. — Programme des moniteurs de langue officielle : Guide administratif et financier 1999-2000. — Toronto : Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, 1999. — P. 3
26. Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. — Aménagement linguistique en français : Guide d'élaboration d'une politique d'aménagement linguistique - Paliers élémentaire et secondaire. — Toronto : Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, 1994. — P. 25

- aider les titulaires et les auxiliaires à intégrer une dimension culturelle aux activités reliées aux programmes d'études et aux mesures spéciales de francisation.

Les parents

Les parents jouent un rôle primordial dans la francisation de leurs enfants. Même s'ils ne parlent pas français couramment, ils doivent s'engager dans le processus. Pour cette raison, les parents des enfants inscrits au Programme de francisation devraient :

- prendre connaissance de la politique linguistique et de la politique en matière d'admission, accepter les implications pour leurs enfants et y adhérer;
- assister aux réunions d'information organisées par l'école de leur choix au sujet du Programme de francisation;
- appuyer leurs enfants dans leur travail d'acquisition d'habiletés langagières françaises, appuyer leur développement culturel et encourager leur intégration à la communauté fransaskoise;
- s'engager dans le volet foyer (voir définition et explications à la page 64) du Programme;
- être consultés au moment de l'évaluation du programme utilisé à leur école;
- être consultés, au moins au niveau local, durant le processus d'élaboration ou lors de la révision de la politique linguistique et la politique en matière d'admission.

La communauté locale et provinciale

Les grandes distances géographiques entre les communautés, le fait que les groupes cibles et les associations régionales sont dépendants des organismes de services de la communauté, la situation minoritaire des personnes qui parlent français, même dans les communautés traditionnellement francophones, caractérisent bien la réalité de la communauté fransaskoise. Apprendre le français, vivre sa culture dans son milieu et se doter d'une identité fransaskoise est certainement plus difficile dans cette situation que dans un milieu franco-dominant. C'est un effort concerté de tous les intervenants et de tous les gens concernés qui assurera le succès d'un programme de francisation. Étant donné que l'enfant ne passe à l'école que moins de 10 % de son temps, la communauté fransaskoise, ses organismes, ses médias et ses institutions pourraient :

- assurer une liaison et une communication régulières avec l'école;
- tenir l'école au courant de leur programmation et des services qu'ils offrent, et mentionner comment y avoir accès;
- prendre connaissance de la politique linguistique et de la politique en matière d'admission de la Division scolaire francophone #310 et de la Corporation du Collège Mathieu;
- aider au recrutement et au placement dans les écoles des bénévoles francophones, si les écoles en ont besoin;
- veiller à ce que l'école ait un accès raisonnable aux installations de la communauté (bibliothèque, centre de ressources, église, chapelle, gymnase, atelier, théâtre, centre

communautaire, cuisine, etc.) et équipement (système de son ou d'éclairage, livres, équipement audiovisuel, véhicule, etc.);

- aider le personnel de l'école à composer avec les administrations municipales (par exemple, l'hôtel de ville), provinciales (par exemple, les ministères de la Santé ou des Services sociaux) ou religieuses (par exemple, la paroisse ou le diocèse) en matière de services non scolaires pour les élèves;
- au cours d'un forum approprié et de la façon que l'on jugera appropriée, participer à l'élaboration et à la révision de la politique linguistique et de la politique en matière d'admission de la Division scolaire ou de la Corporation.

Les institutions postsecondaires

Les institutions postsecondaires à caractère francophone, telles le Service fransaskois d'éducation des adultes (le SFEA), le Centre fransaskois de distribution des ressources culturelles et pédagogiques-LE LIEN, l'Institut de formation linguistique, le programme de Baccalauréat en éducation française de l'Université de Regina et les autres institutions francophones pourraient :

- offrir aux parents des élèves en francisation soit une formation en français de base, soit une meilleure compréhension des divers aspects du processus de francisation (principes d'apprentissage d'une deuxième langue; présentation de la communauté fransaskoise de ses aspirations et de sa culture; accès aux ressources culturelles, etc.);
- participer au programme de perfectionnement que la Division scolaire ou la Corporation offre à son personnel;
- dans le cas de l'université, offrir aux étudiantes et aux étudiants inscrits à la Faculté d'éducation une formation sur le travail à faire et les techniques et stratégies à privilégier en francisation.
- offrir une formation appropriée aux auxiliaires de francisation.

Notes personnelles

Principes d'apprentissage d'une langue

Principes généraux

La réussite d'un programme de francisation dépendra en grande partie de la compréhension des principes d'apprentissage d'une langue par le personnel enseignant, en particulier par ceux et celles qui travailleront avec les élèves inscrits à ce programme. Il faut aussi tenir compte de la situation de l'élève en situation minoritaire. Pour cette raison, on résume ici l'analyse faite par l'équipe du Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (Consortium) présentée dans l'introduction du document *Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue première (M-12)*[27]. Cette information étant utile aux parents des élèves en francisation, ces principes sont résumés dans un langage non technique dans le présent document à l'Annexe 3, page 121.

Dans le document du Consortium, on souligne l'importance, pour tout apprentissage, d'engager l'apprenant ou l'apprenante dans la construction de son savoir, de créer des liens entre ce qu'il faut apprendre et ce qu'il ou elle sait déjà, et de s'assurer que l'élève est capable d'utiliser ses connaissances de façon concrète et pratique[28]. L'apprentissage d'une langue doit tenir compte de ces principes, mais il faut réaliser qu'apprendre une langue, et surtout lorsque l'on en connaît déjà une autre, est un apprentissage spécial.

Le document *Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue première (M-12)* propose les principes d'apprentissage suivants :

- « **L'acquisition de la langue et le développement de l'individu sont indissociables** : les deux dépendent des expériences de vie de l'individu, de son environnement et de ses connaissances de la langue elle-même.
- **La langue est un outil de communication**. L'individu utilise la langue pour recevoir et transmettre des messages, à l'oral et à l'écrit, [...].
- **La langue est un outil de pensée et d'apprentissage**. Elle permet à l'individu de nommer, d'explorer, de verbaliser, de préciser, d'organiser, de conceptualiser les différents aspects de la réalité [...]. C'est par ce processus dynamique qu'il peut changer sa perception, l'ajuster, la raffiner, l'élargir - bref, apprendre.
- **La langue est un outil de croissance personnelle et sociale :** La langue permet à l'individu de s'inscrire dans la réalité sociale, de lui donner un sens, de s'approprier les valeurs culturelles qui s'y rattachent [...]. »

Le cas des ayants droit en situation minoritaire

Les plus récentes statistiques sur la perte de la langue française observable chez les enfants francophones d'âge scolaire varient selon la date de publication et la source. Tous

27. Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (de la maternelle à la douzième année). — Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue première (M-12). — Winnipeg : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, 1996. — 77 p. — LRDC. — ISBN 0-7711-2028-1
28. Ibid., p. viii

ces chiffres sont alarmants : sans exception, ils montrent tous que plus de la moitié de l'effectif perd sa langue première à chaque génération depuis les années 40.

Ces lourdes pertes constituent une des principales raisons pour laquelle la communauté fransaskoise s'est dotée d'un réseau d'écoles où la langue, la culture et l'identité fransaskoises sont mises en valeur. Cependant, la communauté n'a plus l'emprise qu'elle avait sur la langue parlée par les jeunes. L'anglais domine et les Fransaskois et les Fransaskoises sont, pour la plupart, marqués de façon négative par cette omniprésence de l'anglais et de la culture anglo-américaine. Le phénomène du bilinguisme additif tant souhaité dans les années 60 et 70 est un mythe. Plus que jamais, le français devient la deuxième langue des adolescents et des adolescentes ou, pire encore, ils ne le parlent plus du tout. Les ayants droit s'assimilent avec une rapidité et une efficacité que ni foyer, ni école ne semblent pouvoir maîtriser.

C'est pour cette raison que la communauté fransaskoise s'est donné, en 1996, une politique provinciale de francisation[29] qui comprend un volet communautaire, un volet foyer et un volet scolaire.

À l'école, l'élève devrait pouvoir vivre dans un milieu francophone où le français est la langue de travail, la langue du plaisir, la langue du jeu, la langue des relations sociales. L'école a donc deux rôles principaux à jouer : celui de gardienne de la langue et celui de gardienne de la culture française en Saskatchewan.

Dans un premier temps, elle a un rôle clé à jouer auprès des élèves francophones qui parlent et comprennent le français au moment de leur inscription : elle fournira à ces élèves un outil de communication, d'apprentissage, de réflexion, de culture et d'interaction sociale. En privilégiant tous ces aspects, l'école assurera aussi l'identité culturelle et le sens d'appartenance à la francophonie.

Dans un deuxième temps, l'école doit accueillir les ayants droit qui connaissent peu le français ou pas du tout. Cette fonction est nécessaire pour la survie même, non seulement de l'école en question, mais de la communauté. Si les enfants ne parlent plus la langue et ne s'identifient plus à culture, on peut réellement s'attendre à la disparition de la communauté dans une génération ou deux. La communauté a donc adopté une politique de francisation. L'école fransaskoise doit mettre à la disposition des élèves et de leurs parents un soutien supplémentaire qui les aidera à développer des habiletés langagières qui leur permettront de communiquer, d'apprendre et de penser en français et de prendre leur place parmi une future génération de Fransaskois et de Fransaskoises.

L'importance des enjeux et les conséquences néfastes de l'anglicisation ont conduit le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, à la demande de la Division scolaire et de la communauté, à rédiger le présent document et à financer l'embauche de professionnels pour assurer la francisation dans chacune des écoles fransaskoises.

Le cas des anglo-dominants à l'école fransaskoise

Le cas des ayants droit anglo-dominants qui sont inscrits à l'école fransaskoise mérite une attention particulière. Ils ou elles arrivent à l'école avec une autre langue d'usage et une autre culture. Ces élèves seront inscrits au Programme de francisation, car bien que venant de

29. Association des parents fransaskois. — Politique de francisation en Saskatchewan. — Saskatoon : Association des parents fransaskois, 1996

familles dites « ayants droit », ils arrivent à l'école, non avec le français, mais avec l'anglais comme langue première. Nombre d'études ont traité de ce sujet[30]. Bien que pour ces élèves le but ultime de la francisation soit que le français devienne leur langue première, ils se trouvent dans une situation où l'anglais est leur langue dominante. Dans un excellent manuel destiné aux enseignantes et aux enseignants de la langue d'usage dans leur école, Barbara Law et Mary Eckes[31] font le point sur l'apprentissage d'une autre langue. Bien que l'ouvrage traite de l'apprentissage de l'anglais comme langue seconde pour les élèves canadiens allophones, les conclusions demeurent valables dans le cas de l'intégration aux écoles fransaskoises des élèves dont l'anglais est la langue première.

Figure 10 : On apprend de façon concrète et immédiate.

Law et Eckes font les constatations suivantes :

- **Un environnement naturel d'apprentissage :** Apprendre une langue, c'est maîtriser la dynamique « émetteur → message → récepteur ». Une langue n'est pas un ensemble de mots et de règles. C'est un outil de communication. Donc, apprendre une langue exige une situation d'immersion totale. Une deuxième langue est mieux et plus rapidement apprise dans un environnement naturel où elle est utilisée couramment au travail, pour le jeu et dans les relations sociales quotidiennes. Toute mesure de francisation visera d'abord la communication orale.

- **L'interaction sociale :** Une bonne partie de l'apprentissage d'une deuxième langue doit se faire au moyen de l'interaction sociale dans un milieu où l'élève cherche à combler ses besoins personnels et sociaux. Dans le cas de jeunes élèves, ces besoins auront tendance à être immédiats, ponctuels. La recherche indique alors que l'on apprend autant une deuxième langue en interagissant avec ses pairs sur un sujet pertinent qu'en étudiant la langue formellement.

Figure 11 : On apprend mieux et plus rapidement lorsque l'on est intéressé par un sujet et engagé dans la matière.

- **Le message et le sens des mots :** Quoique qu'il soit courant dans l'enseignement d'une deuxième langue de présenter les principales formes de la langue selon un ordre logique et séquentiel, ce n'est ni la façon naturelle d'apprendre une langue, ni la priorité des apprenantes et apprenants. Cette approche

30. D. Gérin-Lajoie. — « Les programmes d'initiation à l'enseignement en milieu francophone minoritaire ». — Revue canadienne des langues vivantes. — Vol. 49, n° 4 (1993). — P. 799-814

31. Barbara Law ; Mary Eckes. — The More Than Just Surviving Handbook : ESL for Every Classroom Teacher. — Winnipeg : Peguis Publishers, 1990. — P. 46-48

est loin d'être la plus efficace. L'élève a besoin de communiquer. Il faut donc partir du sens et graduellement ajouter les raffinements de la langue. La communication rudimentaire spontanée : « Mal.. tummy... toilette... s'il'plaît. », qui a lieu en pleine leçon, par exemple, devrait être acceptée par l'enseignant ou l'enseignante. La forme est fort fautive, mais le message est clair.

- **La maîtrise et l'utilisation** : Dans tout apprentissage formel d'une langue, il y aura un moment, plus ou moins éloigné du début du processus, où l'on étudiera sa forme, sa structure et ses règles. Mais tout touriste qui doit se nourrir, se loger et veiller à ses besoins dans une langue et dans un milieu culturel qu'il ne connaît pas, peut témoigner qu'il est tout à fait possible d'utiliser cette langue à ces fins même s'il ne la maîtrise pas.

Figure 12 : La vraie communication dépasse la structure, s'accroche à la réalité du moment et doit avoir une utilité évidente.

L'école doit donc se souvenir que le but de la francisation est de fournir un outil de communication à l'élève. La maîtrise des subtilités de la langue viendra avec le temps. Les auxiliaires en francisation auront comme priorité ces premières communications rudimentaires qui sont axées sur les besoins immédiats de l'élève dans le contexte où il ou elle se trouve à tout moment. (Voir la section « Quelques résultats d'apprentissage pour le français oral » à la page 93). Les titulaires pourront, plus tard, travailler la forme et la finesse de l'expression, même si, au cours de cette étude de la langue, l'élève a parfois besoin d'une aide spéciale (mais ponctuelle) qui peut, elle aussi, faire partie du Programme de francisation de l'école en question.

- **L'équilibre délicat entre l'intégration précoce aux cours réguliers et une longue période en classe d'accueil :** Il serait faux de croire qu'un élève anglo-dominant qui arrive à parler ou à comprendre le français aura un succès scolaire immédiat du même niveau que celui qu'il aurait sans doute s'il étudiait en anglais. Certains élèves connaîtront ce genre de succès presque instantanément, mais, pour la plupart, ce sera un long processus. Il faut aussi se souvenir que la compréhension de l'élève dépassera sensiblement sa capacité de production orale ou écrite, surtout au début. Il faudrait préparer les parents à accepter ce décalage entre la compréhension et l'habileté de leur enfant à manipuler les notions présentées. Ce décalage se concrétisera sans doute en chiffres ou en lettres sur le bulletin scolaire.

  Après avoir étudié l'ouvrage de Law et Eckes, on peut conclure qu'il faudra jusqu'à cinq ans ou plus pour acquérir les habilétés suffisantes pour réussir sans trop de décalage dans le programme régulier. Certaines lacunes peuvent demander plus de temps encore. Il suffit de se rappeler les problèmes éprouvés par bon nombre d'élèves d'immersion

avec le genre des noms par exemple; ces difficultés persistent parfois longtemps après la fin de leurs études.

Cependant, il faut éviter de retarder excessivement l'intégration de l'élève aux cours réguliers. Idéalement, au bout d'un an, l'élève ne devrait avoir besoin que d'interventions ponctuelles et ciblées sur des lacunes très spécifiques. Rester trop longtemps en francisation ne fait que renforcer chez l'élève l'idée qu'il est différent de ses pairs et qu'il ne peut travailler normalement avec eux sans cette aide qui devient, à son avis, très gênante. La décision ne sera jamais facile à prendre, mais il ne faut pas attendre pour placer les élèves dans une situation scolaire normale. Si, au bout d'un certain temps, on constate que l'intégration a été une erreur et que l'élève éprouve toujours des difficultés en langue ou dans les autres domaines d'étude, on peut toujours reprendre les interventions intensives. Il faut aussi à ce moment-là envisager d'autres types de difficultés et faire appel à l'orthopédagogue. Par contre, si le retour en salle de classe réussit, on peut prévoir que l'apprentissage des habiletés langagières continuera. Il ne faut pas s'inquiéter si l'élève a toujours quelques difficultés après son intégration, car son immersion dans la langue, en salle de classe, entraînera des progrès certains, même si on est obligé de lui offrir de l'aide ponctuelle de temps en temps.

Figure 13 : Retour en classe ou prolongement des interventions dans le cadre du programme de francisation? Une question d'évaluation et d'analyse des besoins et des progrès de l'élève.

- **Un projet d'équipe, un projet nécessitant le soutien de la communauté :** Les interventions intensives en phase d'accueil, étape initiale du processus, sont très importantes pour le succès de l'élève en francisation. Cette phase d'accueil est si importante que, dès son entrée à l'école, l'élève devrait toujours être accompagné par un membre de l'équipe d'intervention.

  Cependant, la phase d'accueil ne suffit pas à elle seule. L'intervention et la collaboration du ou de la titulaire sont tout aussi importantes, sinon nécessaires. Il doit collaborer, non seulement à l'évaluation pour le placement de l'élève, mais aussi à la conception et à la réalisation des interventions nécessaires. Le ou la titulaire devra, de plus, modifier son enseignement lorsque l'élève anglo-dominant sera en classe.

  Il faudra aussi comprendre que chaque membre du personnel, qu'il soit employé ou bénévole, a

Figure 14 : La francisation demande la participation de tout le personnel.

la responsabilité d'aider à cet élève à apprendre la langue, de lui montrer que le français est une langue qui se parle et qui sert pour l'interaction sociale. De même que le concierge lui parlera français avec son vocabulaire, le secrétaire à son tour lui parlera « secrétaire ». La conductrice de l'autobus et la surveillante de la pause de midi ne feront pas exception. Il y a tout un vocabulaire à exploiter en contexte et son apprentissage sera aussi efficace sinon plus si l'interlocuteur en est l'utilisateur habituel.

Étant donné l'ampleur des besoins en Saskatchewan, et le fait que l'école ne peut que rarement compter sur un environnement social francophone à l'extérieur de l'école, la phase d'accueil en francisation doit être soutenue par un effort de francisation qui requiert la participation de chaque membre du personnel, y compris des bénévoles et du personnel administratif. Il faut créer un environnement social et un environnement de travail où le français est utilisé de façon naturelle et spontanée.

De plus, l'école devra concevoir et assurer un suivi adéquat avec la famille de l'élève. La communauté francophone locale devra aussi prendre ses responsabilités à cet égard. Elle devrait offrir un soutien moral aux familles anglo-dominantes, travailler à la mise en place d'infrastructures francophones et à la création d'occasions permettant d'employer la langue et d'apprécier la culture.

C'est dans la mesure où les élèves anglo-dominants auront l'occasion d'employer le français dans leur quotidien qu'ils réussiront à l'école fransaskoise. L'apprentissage de la langue est la clé de la réussite scolaire.

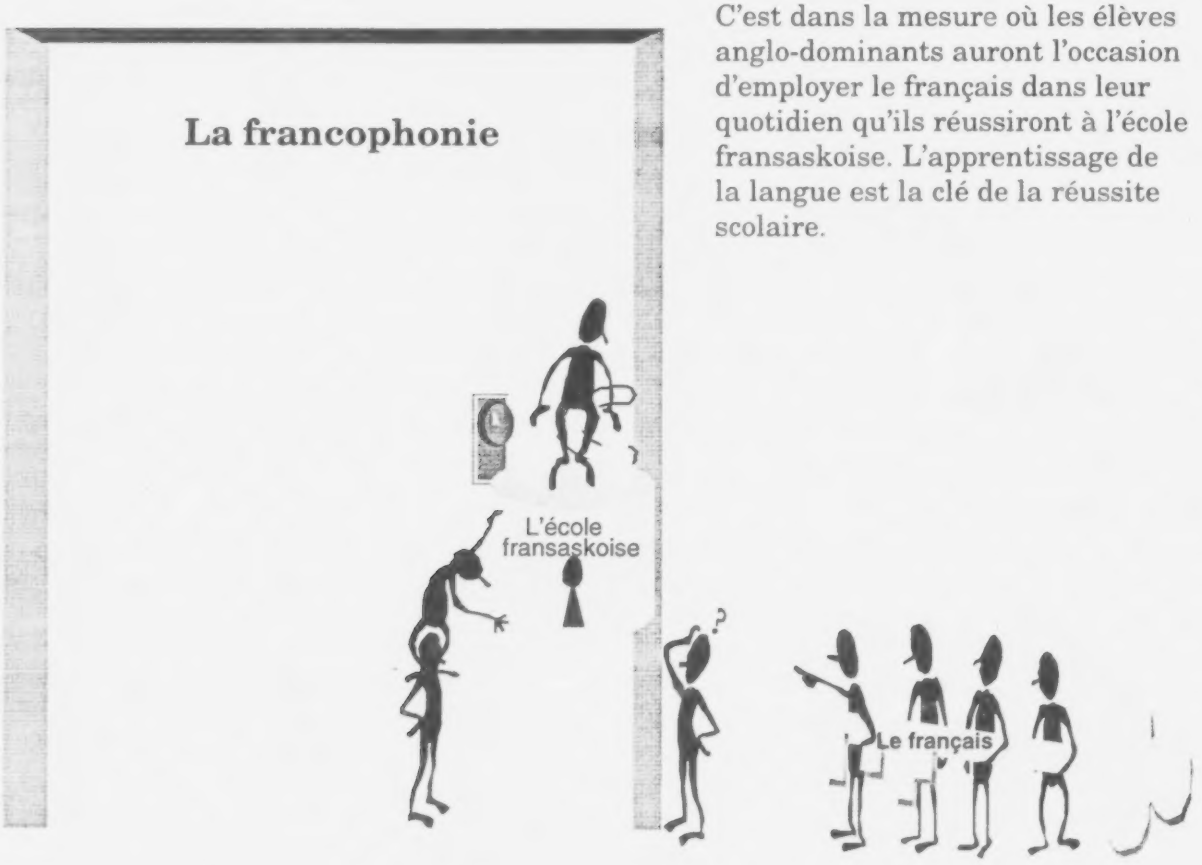

Figure 15 : L'apprentissage de la langue, la clef de la réussite scolaire, de l'ouverture à la culture et de l'accès à la communauté.

Environnement d'apprentissage d'une langue

L'environnement psychologique

Au début, dans son nouveau milieu, l'élève comprend difficilement ce que l'on lui dit et il lui est quasi impossible de se faire comprendre dans la langue de l'école. L'élève est donc très fragile. À ce moment-là, tout échec, comme toute réussite, a une grande influence sur ses progrès en langue et sur son assimilation de la culture. Il faut donc qu'en tout temps l'élève soit assuré de trois choses :

- à l'école tout se passe en français, partout et sans exception;
- il ou elle a sa place au sein de sa classe et de l'école et le but de tout effort du personnel à son égard est son intégration au programme régulier et son succès scolaire;
- la clé de cette intégration et de ce succès, que ce soit sur le plan scolaire ou sur le plan social, est son apprentissage du français.

L'environnement psychologique doit donc être sécurisant et offrir en tout temps soutien et compréhension. Ce soutien se manifestera par le geste, l'expression du visage, le ton de voix et les gestes d'accueil car, bien entendu, l'anglais est défendu. On ne veut pas dire pour autant que l'élève est condamné au silence. Il faut absolument le laisser s'exprimer selon ses possibilités. Il est naturel et approprié que l'élève qui a finalement compris quel est son vestiaire s'exclame : « *Oh, is this where I put my things?!* ». À cette interjection de compréhension le personnel doit répondre : « *Oui, Darryl, tu places ton sac et tes bottes ici!* », en indiquant par le geste que Darryl a raison et que cet endroit est bel et bien **la** place où il doit ranger **ses** bottes et **son** sac.

Pour son bien-être psychologique, l'élève doit ressentir qu'il est le bienvenu dans ce lieu qui lui est étranger, qu'il ou elle y a sa place, que l'on s'occupera de lui et que l'on veut sa réussite autant que lui. Mais l'élève a besoin aussi de comprendre pourquoi il est là, de savoir que le français est la seule langue de travail et que réussir à apprendre cette langue lui donnera la clé du succès dans les autres domaines d'étude et celle de son intégration au milieu. Il va sans dire que les personnes qui encadrent un élève placé dans une telle situation doivent faire preuve d'une immense patience et d'une bonne dose d'humour.

Le soutien de l'équipe d'intervention doit nécessairement être accompagné de celui du reste du personnel, de celui des personnes avec qui l'élève sera constamment en contact, c'est-à-dire, le ou la titulaire, l'équipe de surveillance (récréations, loisirs, sorties), le moniteur ou la monitrice de langue. Il faut aussi que l'élève comprenne que ses parents s'intéressent à ce qu'il fait et appuient ses démarches et ses efforts. À l'école, y compris à l'extérieur de la zone d'intervention de l'équipe d'intervention, comme au foyer, il doit être clair que le français prime.

L'environnement physique

L'école

Sans attacher une importance exagérée à l'environnement physique dans lequel l'élève anglo-dominant fera son apprentissage du français, il faut savoir que l'école peut représenter soit une multitude d'occasions d'enrichir son expérience linguistique, soit un obstacle à cet enrichissement.

Il ne faut pas manquer la moindre occasion de prouver aux élèves en francisation que le français est une langue qui est utilisée couramment dans tous les aspects de la vie de leurs camarades francophones. Il faut donc insister sur la nécessité de l'omniprésence du français : affichage, étiquetage de tout l'équipement de bureau, utilisation du français par les élèves, le personnel et les parents à l'extérieur des classes, dans le centre de ressources où les ressources en français sont présentées de façon attrayante, programmation culturelle française, équipe sportive qui parle français sur le terrain, personnel enseignant visiblement engagé dans les activités scolaires et dans les activités culturelles de la communauté. Il faut aussi disposer de ressources financières et humaines pour le Programme de francisation et il doit être évident que ce Programme est une des priorités de l'école et de la communauté.

La salle de classe

Étant donné que l'élève inscrit au Programme passe une bonne partie de sa journée en classe avec ses pairs et qu'il ou elle doit se sentir chez lui dans sa classe, le ou la titulaire doit se procurer des ressources complémentaires, car il faut des ressources spéciales pour les élèves anglo-dominants.

Les ressources spécialisées peuvent circuler des salles de classe à la classe de francisation, certaines étant trop chères pour que l'école puisse se permettre d'en posséder plus d'un exemplaire (la trousse *Peabody*, par exemple, et certaines collections). Une communication efficace est nécessaire pour que chacun puisse disposer de ce dont il a besoin en temps voulu.

Il faut surtout ressources correspondant au niveau des élèves anglo-dominants qui voudront lire lorsque leurs pairs liront, aller avec eux dans les centres d'activités, ou proposer comme eux un projet pour l'Expo-sciences. Il est difficile de présenter une liste exhaustive de ce qui est nécessaire dans la classe, mais voici quelques grandes catégories :

- **Ensembles d'objets :** ils aident à développer le vocabulaire (animaux, poupées, fruits, légumes, articles de la maison, fournitures scolaires, autos miniatures, etc.). À l'intermédiaire et au secondaire, un dictionnaire bilingue et un dictionnaire visuel sont utiles et ils peuvent remplacer tous ces petits objets, mais il ne faut jamais oublier la valeur du concret dans l'apprentissage.
- **Photos et affiches :** elles prennent moins de place que les objets et elles peuvent servir aussi efficacement.
- **Jeux divers :** jeux de cartes, jeux de société et objets de manipulation de nature éducationnelle, jeux individuels et collectifs, jeux traditionnels et informatisés, jeux commerciaux et artisanaux, casse-tête et jeux de loto, c'est-à-dire, tout jeu qui aide à développer le vocabulaire, les structures de phrase simple, le dialogue et les échanges.

- **Collections de livres à la portée du lecteur débutant :** voir la section « Le centre de ressources » ci-dessous et l'Annexe 5 à la page 139 du présent document.
- **Unités de travail et devoirs simplifiés :** ils présentent à peu près le même contenu que la leçon des cours réguliers, mais de façon simplifiée pour l'élève qui ne possède pas son français.
- **Coin de travail pour les auxiliaires de francisation :** Ce n'est pas nécessairement un espace réservé exclusivement à eux, mais ils devraient toujours disposer du même espace lorsqu'ils sont dans la classe.
- **Ensemble d' « étiquettes-mots »** (même artisanales)[32] **:** Elles servent à indiquer le nom des objets usuels de la classe. Elles sont moins utiles en maternelle ou au début de la 1re année puisque les élèves n'ont pas encore appris à lire, mais elles sont très ensuite.
- **Équipement audiovisuel :** magnétoscope, téléviseur, lecteur de disques audionumériques, ordinateur, projecteur de film, magnétophone (surtout un portatif), magnétophone à carte (*Language Master*), etc. Cet équipement se trouve souvent déjà dans la salle de classe, même au primaire, mais si l'école n'a pas un budget suffisant pour acheter aussi cet équipement pour l'équipe d'intervention, il est possible d'emprunter celui qui est à la disposition du personnel de l'école.
- **Poste de travail informatisé :** système de traitement de texte, lecteur de disques optiques compacts, carte de son et haut-parleurs. Peu d'enfants aujourd'hui, même en bas âge, ne savent pas utiliser l'ordinateur, et de nombreux logiciels peuvent aider à développer le vocabulaire, la prélecture, la lecture, la grammaire et l'orthographe.

La salle de francisation

Dans la mesure du possible, il faut que l'équipe d'intervention puisse disposer d'une pièce pour la préparation professionnelle, l'enseignement et le tutorat, pour l'affichage, l'exposition, le rangement de l'équipement et des ressources et pour le classement des dossiers. Les dimensions, le décor, l'ameublement et le lieu dépendront de plusieurs facteurs pratiques, administratifs et budgétaires, mais on peut quand même souligner quelque facteurs importants dont il faudra tenir compte en préparant cet espace de travail. Selon le budget, le personnel et l'espace, il faudra peut-être partager les ressources, l'équipement et même l'espace de travail. Voici quelques suggestions pour aménager la classe de francisation :

- **Endroit séparé** de la salle de classe : étant donné que la plupart des élèves qui sont inscrits au Programme de francisation sont très jeunes, il faut que l'endroit soit relativement calme, loin du va-et-vient, très facile d'accès, proche des salles de classe du primaire et des toilettes. Dans le cas d'un espace partagé, il faut s'assurer que les intervenants et les intervenantes puissent séparer leurs élèves des autres et minimiser le bruit et le va-et-vient.
- **Poste de travail informatisé** avec système de traitement de texte, lecteur de disques, carte de son, haut-parleurs et logiciels appropriés.

32. La collection *Olé* des Éditions du Phare comprend une série d'étiquettes-mots qui présentent une vingtaine de thèmes. Voir l'« Annexe 6 », à la page 188.

- **Équipement audiovisuel** (magnétophone, projecteur de film et de film fixe, téléviseur, lecteur de disques audionumériques, magnétoscope, magnétophone à carte *Language Master*, etc.).
- Accès facile à l'**équipement de bureau** (téléphone, télécopieur, photocopieur, système de traitement de texte, lecteur de disques optiques compacts, etc.).
- **Meubles** appropriés (bibliothèques de rangement facile, classeurs, tables et chaises pour adultes et pour enfants, tableaux d'affichage, tableaux, présentoirs, cloisons amovibles[33], etc.).
- Exemplaires des **programmes d'études** de chacun des niveaux scolaires des élèves inscrits au Programme de francisation, surtout les programmes d'études de français et de mathématiques.
- Des collections appropriées de **livres professionnels**, de **livres de lecture**, de **tests** de lecture et de français.
- Ensembles d'**objets familiers**, d'**affiches** et de **photos** (animaux, poupées, fruits, légumes, articles de la maison, fournitures scolaires, véhicules miniatures, articles de sports, etc., se rapportant à tous les thèmes abordés dans les cours de français, de sciences et de mathématiques au primaire).
- **Jeux** de cartes, jeux de société et objets de manipulation de nature éducationnelle, jeux individuels et collectifs, jeux traditionnels et informatisés, jeux commerciaux et artisanaux, casse-tête et jeux de loto, c'est-à-dire, toute forme de jeu qui aide à développer le vocabulaire, les structures de phrase simple, le dialogue et les échanges.
- **Collections de livres à la portée du lecteur :** voir la section « Le centre de ressources », ci-dessous et l'Annexe 5 à la page 139 du présent document.
- **Tests de français, tests de lecture, grilles d'observation** (commerciaux et artisanaux) qui peuvent aider à vérifier les habiletés langagières, les acquisitions linguistiques, les résultats d'interventions afin d'obtenir une aide spécialisée et spécifique, etc.
- Les responsables de la salle de classe qui hébergera les élèves inscrits au Programme de francisation devraient visiter la salle de classe de maternelle et celle de première année, et y emprunter livrets, ressources, affiches, jouets, cassettes, logiciels et manuels scolaires, car c'est avec tout ceci que l'agent ou l'agente de francisation élaborera ses leçons et ses activités qu'il partagera avec les auxiliaires de francisation qui le secondent.

Le centre de ressources

Une collection générale et variée : le centre de ressources doit offrir une importante collection de ressources imprimées, audiovisuelles et informatisées, des trousses d'objets de manipulation qui serviront à enseigner le vocabulaire, un classeur plein de photos et d'affiches, de tests et des grilles d'observation, des informations au sujet de la francisation.

33. Les cloisons permettent d'isoler les groupes qui occupent une même salle ou d'isoler un groupe d'élèves des membres du personnel qui s'affairent à différentes activités dans la même pièce. Les élèves sont donc moins dérangés.

Tout le personnel doit pouvoir trouver ce dont il a besoin pour offrir un programme de base, ainsi que des ressources spécialisées permettant à l'agent et à l'auxiliaire de francisation de personnaliser leurs interventions afin de mieux répondre à un grand nombre de besoins.

Ressources spécialisées : la collection permanente des ressources imprimées du centre de ressource doit comprendre obligatoirement les ouvrages nécessaires aux personnes qui travaillent à la francisation. Ces ouvrages peuvent être suggérés par les titulaires et par l'agent et les auxiliaires de francisation, ainsi que par les bénévoles qui travaillent en francisation. Cette collection spéciale, que l'on peut appeler « Francisation », doit aussi comprendre toutes les ressources artisanales élaborées par le personnel pour répondre à des besoins concrets à un moment donné.

Ensembles ou trousses d'objets usuels : si le centre de ressources n'en possède pas déjà, il faut aussi commander des trousses d'objets usuels qui servent à développer le vocabulaire de tous les jours : formes géométriques, chiffres, fruits, légumes, arbres, plantes, ustensiles, vaisselle, batterie de cuisine, appareils ménagers, meubles, fournitures scolaires, meubles, outils, animaux, y compris des oiseaux et des poissons, des véhicules, y compris des autos, des camions, des bateaux, des avions et des engins à moteur miniatures, des représentations de la famille, des sports et des métiers (figurines en uniforme, par exemple), etc. Ces objets sont souvent commercialisés sous forme de jouets et plusieurs maisons d'édition ont créé des trousses pédagogiques (voir la liste des ressources à l'Annexe 6 à la page 143 du présent document). Mais il n'est pas nécessaire d'avoir recours seulement à des ressources commerciales. Souvent un ensemble artisanal a autant de valeur.

Photos et affiches : les photos sont fort utiles et très pratiques. On peut se procurer des trousses de photos et d'affiches professionnelles ou commerciales sur à peu près tous les sujets possibles et imaginables. Certaines valent la peine d'être achetées, tandis que d'autres ne présentent aucun avantage comparée à une production artisanale confectionnée à base de périodiques, de journaux et de catalogues. D'autre part, les trousses commerciales ne permettent pas de personnaliser l'enseignement du vocabulaire : comment trouver parmi les produits commerciaux des photos de choses, de lieux ou de personnes qui soient proches des élèves? En matière d'affiches, plusieurs éditeurs vendent des affiches touchant toutes sortes de thèmes : les parties du corps, les verbes d'action, les vêtements, le temps et la météo, les animaux, les oiseaux du Canada, le transport, la gymnastique, les fruits et légumes, les oiseaux migrateurs, les poissons d'eau douce, par exemple.

Il faut absolument afficher le travail des élèves : travaux d'art plastique, rédactions, poésies, projets et rapports. Ainsi, l'élève comprendra tout seul que des élèves qui lui ressemblent en tout, sauf, pour le moment, en matière de la langue, travaillent, jouent, s'amusent et s'expriment tout naturellement en français.

Collections de livres à la portée du lecteur débutant : ce sont des ressources correspondant aux champs d'intérêt de l'élève et contenant un vocabulaire facile et des structures de phrase simplifiées. Caractérisées en anglais comme *High interest-low vocabulary*, ces ressources ont été conçues pour le débutant en lecture, peu importe son âge ou son expérience culturelle. Normalement, le vocabulaire est simple, concret, limité, et la grammaire et les structures de phrase sont très abordables par l'apprenant débutant. En plus, le récit est alléchant, conformes aux goûts et aux champs d'intérêt d'un ou d'une

élève de cet âge. La liste de ressources de l'Annexe 6 à la page 143 présente certaines de ces collections.

Une collection transportable : il faut que la collection comprenne toutes les ressources nécessaires aux titulaires, à l'équipe d'intervention et aux parents des élèves : petits romans, livres enregistrés, vidéos, disques audionumériques, DOC[34], logiciels et toutes sortes de ressources que les titulaires ou les auxiliaires recommandent. Bien entendu, la plupart des centres de ressources des écoles fransaskoises ont certaines de ces ressources, mais il faudrait, avec l'aide du personnel du Programme de francisation, s'assurer de renouveler la collection et d'allouer un certain pourcentage du budget à cette fin.

L'enseignant ou enseignante-bibliothécaire, membre essentiel de l'équipe d'intervention : l'enseignant ou l'enseignante-bibliothécaire, qu'il ait un diplôme en bibliothéconomie ou qu'il soit bénévole, peut participer au projet de francisation de l'école en faisant du centre de ressources le dépôt central de toutes les ressources. Il ou elle peut s'assurer que les ressources artisanales sont préparées et entreposées de façon à favoriser leur distribution, leur utilisation efficace et leur conservation. Au fil des années, plusieures excellentes ressources ont été élaborées pour la francisation par le personnel enseignant, donc l'enseignant-bibliothécaire peut s'assurer que ces ressources font partie de la collection permanente et, même, les prêter sur demande à d'autres écoles. De cette manière, toutes ces ressources qu'il est impossible d'acheter sont à la disposition du personnel des écoles fransaskoises.

Les lieux et les programmes parascolaires

Pour l'administration et le personnel enseignant, le programme parascolaire est le complément social, culturel et récréatif du programme d'études. Il fournit l'occasion rêvée de faire comprendre aux élèves qu'il existe une vie en français à l'extérieur de la salle de classe, de montrer que l'on peut jouer, se détendre, se récréer, socialiser, regarder des films, assister à des spectacles, pratiquer des sports ou publier un album souvenir en français.

Pour l'élève, la programmation parascolaire est non seulement un dérivatif à la routine de la classe, mais aussi une occasion de vivre les OILC[35] dans un contexte fort intéressant et fort motivant. Les responsables du Programme de francisation devraient profiter des activités parascolaires pour enrichir le vocabulaire des élèves anglo-dominants dans un contexte motivant, intéressant et varié.

L'administration scolaire doit prendre ses responsabilités par rapport aux besoins linguistiques et culturels des ayant droits inscrits, lors de la planification des activités parascolaires. À titre d'exemple, il faudra choisir judicieusement les produits culturels et les activité des groupes (Expo-sciences, théâtre, Génies en herbe), et il faudra rappeler au personnel responsable de ces activités ses responsabilités envers les élèves anglo-dominants.

34. DOC, c'est-à-dire, un **d**isque **o**ptique **c**ompact.
35. OILC : objectifs « identité-langue-culture ». Voir l'explication aux pages 12-15 du présent document ou une explication plus détaillée dans l'un ou l'autre des programmes d'études élaborés pour les élèves fransaskois.

Il est certain que le clown plaît à tous les élèves du primaire, mais il faut se rappeler qu'une pièce de théâtre, l'Expo-sciences ou être membre d'un comité ou d'une équipe exige des élèves en francisation des efforts considérables sur le plan de la langue. Il faut que les agents de francisation et les responsables de l'activité fassent certaines concessions. Par ailleurs, inclure dans l'équipe junior de basket-ball un garçon de 5e année qui vient de terminer la période d'interventions intensives est certes une excellente idée, mais il faut que l'entraîneur soit prêt à franciser l'élève dans le domaine du jeu, de l'esprit sportif et de tout le vocabulaire qui en découle.

La communication avec les visiteurs et visiteuses anglophones

En Saskatchewan, à l'école, les visiteurs ne sauront pas tous s'exprimer en français. Les parents des élèves, l'hygiéniste dentaire, l'infirmier ou l'infirmière, l'orthophoniste, les livreurs, l'équipe sportive anglophone de la communauté voisine et d'autres personnes anglophones viendront à l'école et l'emploi de l'anglais sera nécessaire.

Mais, l'école a pour mission d'inculquer l'identité fransaskoise à ces élèves, les élèves anglo-dominants ne faisant pas exception. Un des objectifs précis de cette mission sera de montrer à son effectif scolaire que le français est la langue de travail à l'école.

Bien sûr, il faudra composer avec tous ces visiteurs et ce sera peut-être le moment de montrer l'exemple aux élèves. Au livreur anglophone qu'elle connaît certainement, au lieu de parler immédiatement anglais, la réceptionniste peut dire : « *Bonjour, Craig! Bienvenue! Good to see you again. Please put the boxes in the staff room, s'il vous plaît.* », et prendre congé de lui avec un sincère : « *Merci, Craig! Au revoir!* » Pareillement, au tournoi annuel de basket-ball où l'école fransaskoise sera sans doute minoritaire sur son territoire, il faudra que le français prime sur l'anglais dans les présentations et les annonces.

Si l'école peut donner l'exemple, l'élève en francisation sera peut-être assez à l'aise pour lancer spontanément, un jour en arrivant chez lui après l'école : « *Bonjour, Maman! I'm home!* » Peut-être même : « *Bonjour, Maman! Je suis là!* »

Notes personnelles

Modalités administratives

Le modèle d'intervention du Programme de francisation

Bien que les pages suivantes présentent en résumé un modèle général du Programme de francisation, la direction d'école, de concert avec le personnel enseignant et le personnel responsable des interventions, devra le modifier pour l'adapter aux besoins des élèves et aux ressources disponibles. Chacune des idées principales est analysée et étoffée plus loin dans ce document. Voici dans ses grandes lignes, le modèle proposé :

- **Approche individualisée :** les mesures spéciales de francisation doivent être centrées sur les besoins linguistiques particuliers de chaque élève, sur son apprentissage scolaire et sur sa réussite sociale.

- **Deux types d'interventions :** il y a des interventions effectuées **en** classe et d'autres **à l'extérieur** de la classe. Cependant, il vaut mieux éviter de retirer les élèves de la maternelle de la classe, car cela entraînerait pour eux des difficultés à s'adapter à leur niveau milieu. Mieux vaut les garder dans la salle de classe et leur donner le temps de s'habituer à une routine qu'ils pourraient, sinon, trouver perturbatrice.

- **Deux phases :**
  - la phase d'accueil (interventions intensives et partielles pendant 1 an environ);
  - la phase d'interventions ponctuelles (1-2 ans, selon les besoins).

- **Premiers efforts :** s'il n'est pas possible d'avoir une classe d'accueil (voir l'explication détaillée de ce regroupement spécial plus loin dans ce document à la page 61), il faut alors accorder une attention particulière à l'élève anglo-dominant, de 30 à 60 minutes chaque jour, **tous les jours**, individuellement. Il faut, en plus l'accompagner en classe pour l'aider à faire ses travaux scolaires et lui fournir les outils langagiers nécessaires à sa réussite en classe. Que l'équipe travaille individuellement avec un élève ou en petits groupes homogènes, cette première période d'interventions intensives prendra plusieurs mois. Tous les efforts seront axés sur les habiletés langagières, d'abord à l'oral, dans le but d'intégrer l'élève à la classe et d'obtenir un succès scolaire approprié. On mettra l'accent sur le français et les mathématiques.

- **Regroupement des élèves** : il faut respecter l'homogénéité au moment de regrouper les élèves, surtout lorsqu'il s'agit de très jeunes élèves débutants. En classe, une auxiliaire peut travailler efficacement avec deux ou trois élèves à la fois. Dans le cas de l'aide offerte à l'extérieur de la salle de classe, il faut aussi limiter la taille des groupes. Il faut prévoir qu'un élève peut avoir besoin d'une attention individuelle, cependant on peut grouper des élèves autour d'une même problématique. De fait, le regroupement des élèves offre l'avantage de favoriser l'interactivité.

- **Personnel :**
  - le ou la titulaire de la classe: enseignant ou enseignante responsable de recommander l'inscription des élèves au Programme de francisation et d'élaborer un programme d'interventions pour eux et elles;
  - l'agent ou l'agente de francisation : enseignant ou enseignante responsable de la coordination du Programme, de la supervision des auxiliaires et de la communication entre l'école et le foyer;

- l'auxiliaire : personne responsable des interventions concrètes auprès des élèves inscrits au Programme.

- **Financement :** subventions ministérielles accordées pour le Programme et une somme à déterminer par la Division scolaire et la Corporation prise sur les revenus généraux de l'école.

- **Modalités à prévoir :**
  - le partage du financement entre le Ministère et la Division scolaire ou la Corporation;
  - une politique sur la francisation élaborée par la Division scolaire et par la Corporation;
  - la mise en place d'ateliers de formation et de perfectionnement pour le personnel;
  - la priorité accordée au Programme par la direction d'école;
  - une étroite collaboration entre l'agent ou l'agente de francisation, le ou la titulaire et l'auxiliaire;
  - l'évaluation continue des besoins et la mise en place d'interventions spéciales;
  - l'adaptation par le ou la titulaire du programme d'études régulier et de ses approches pédagogiques;
  - suivi assuré par les parents et par la communauté.

Les grands axes du Programme de francisation

L'école devra tenir compte des grands axes du Programme de francisation pour en assurer la réussite :

- en matière de personnel, prévoir le recrutement, la dotation et la formation du personnel responsable du Programme;
- prévoir l'achat de ressources spécialisées qui seront utilisées à l'école comme au foyer;
- évaluer les besoins de l'élève et élaborer une stratégie d'intervention adaptée à ses besoins;
- débuter les interventions dès la rentrée scolaire et, au moins les premiers mois, s'assurer que le personnel suit attentivement la démarche de l'élève;
- s'assurer que la phase d'accueil ne dure pas plus, si possible, d'une année scolaire;
- s'assurer que, durant les premiers mois en phase d'accueil, les élèves reçoivent de l'aide intensive.

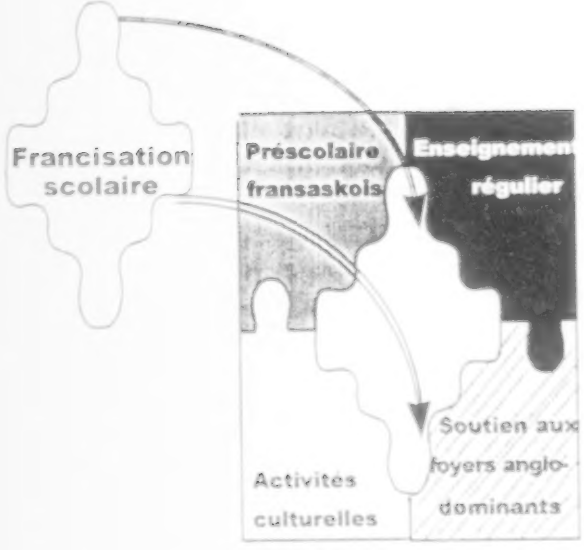

Figure 16 : La francisation scolaire est essentielle à la vitalité de la communauté fransaskoise tout entière.

- l'auxiliaire : personne responsable des interventions concrètes auprès des élèves inscrits au Programme.

- **Financement :** subventions ministérielles accordées pour le Programme et une somme à déterminer par la Division scolaire et la Corporation prise sur les revenus généraux de l'école.

- **Modalités à prévoir :**
  - le partage du financement entre le Ministère et la Division scolaire ou la Corporation;
  - une politique sur la francisation élaborée par la Division scolaire et par la Corporation;
  - la mise en place d'ateliers de formation et de perfectionnement pour le personnel;
  - la priorité accordée au Programme par la direction d'école;
  - une étroite collaboration entre l'agent ou l'agente de francisation, le ou la titulaire et l'auxiliaire;
  - l'évaluation continue des besoins et la mise en place d'interventions spéciales;
  - l'adaptation par le ou la titulaire du programme d'études régulier et de ses approches pédagogiques;
  - suivi assuré par les parents et par la communauté.

Les grands axes du Programme de francisation

L'école devra tenir compte des grands axes du Programme de francisation pour en assurer la réussite :

- en matière de personnel, prévoir le recrutement, la dotation et la formation du personnel responsable du Programme;

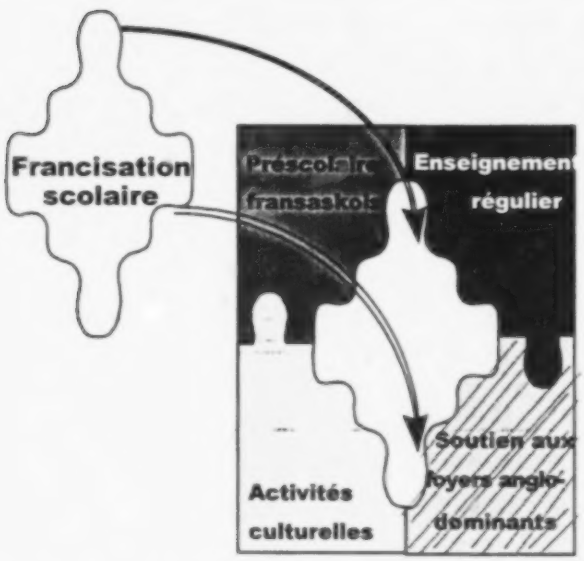

Figure 16 : La francisation scolaire est essentielle à la vitalité de la communauté fransaskoise tout entière.

- prévoir l'achat de ressources spécialisées qui seront utilisées à l'école comme au foyer;

- évaluer les besoins de l'élève et élaborer une stratégie d'intervention adaptée à ses besoins;

- débuter les interventions dès la rentrée scolaire et, au moins les premiers mois, s'assurer que le personnel suit attentivement la démarche de l'élève;

- s'assurer que la phase d'accueil ne dure pas plus, si possible, d'une année scolaire;

- s'assurer que, durant les premiers mois en phase d'accueil, les élèves reçoivent de l'aide intensive;

- après la période d'interventions intensives, assurer des interventions partielles qui diminueront progressivement en quantité et en fréquence;
- après un an, encore en phase d'accueil, effectuer l'intégration à l'essai de l'élève anglo-dominant au programme régulier;
- après la première année du processus de francisation, assurer des interventions ponctuelles à l'élève intégré au programme régulier;
- centrer les interventions sur les besoins scolaires et sociaux de l'élève;
- centrer les premières interventions sur l'oral : vocabulaire et structures grammaticales nécessaires au fonctionnement quotidien de l'élève dans son nouveau milieu;
- même si ce n'est pas toujours pratique, éviter de retirer l'élève durant les cours qui peuvent offrir l'occasion d'apprendre le français[36] (le moment le plus approprié pour retirer l'élève de la salle de classe est celui de la leçon de français);
- au primaire au moins, axer le contenu scolaire des leçons sur les notions essentielles des cours de français et de mathématiques;
- quoiqu'il soit nécessaire de retirer l'élève de la salle de classe pour des leçons intensives de français, permettre à l'auxiliaire de se rendre dans la salle de classe pour continuer de fournir le soutien linguistique exigé dans le contexte du quotidien scolaire et social.

Une technique d'enseignement spéciale

Il est intéressant de rappeler que pour orienter les techniques d'enseignement du personnel responsable de l'enseignement d'une deuxième langue dans les écoles francophones de la Colombie-Britannique, le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique a adopté certains principes de Law et Eckes[37]. À son avis[38], l'enseignant ou l'enseignante d'une deuxième langue devrait :

- s'assurer que le vocabulaire utilisé au début du processus d'apprentissage se réfère toujours à des objets concrets et réels et que toute communication est présentée sous sa forme la plus simple;
- utiliser des ressources fort simples, ne demandant que des connaissances linguistiques réduites et adaptées aux habiletés langagières de l'élève;

36. Les cours d'éducation physique, d'éducation artistique, de sciences naturelles et de mathématiques sont, au primaire, des cours qui se prêtent bien à l'apprentissage du vocabulaire et des structures de phrase, en raison de stratégies d'enseignement qui privilégient les activités, une forte interaction entre les élèves et la présentation du nouveau vocabulaire. En maternelle, un des meilleurs moments pour retirer l'élève de la salle de classe est la période de travail dans les centres d'activités. Si l'élève de la maternelle ne va en classe qu'une demie journée, il ne faut pas que l'élève soit retiré de sa classe plus de 30 minutes par jour.
37. Barbara Law ; Mary Eckes. — The More Than Just Surviving Handbook : ESL for Every Classroom Teacher. — Winnipeg : Peguis Publishers, 1990
38. Ministry of Education. — Supporting Learners of English : Information for School and District Administrators. — Victoria : Ministry of Education, 1993

- respecter le silence d'un élève qui comprend mais qui a encore de la difficulté à s'exprimer oralement et par écrit;
- offrir à l'élève le temps nécessaire pour assimiler tout renseignement et pour mettre au point toute habileté dont il ou elle a besoin pour répondre, que ce soit de façon détaillée ou non;
- différencier le fond de la forme dans la communication de l'élève;
- apprécier l'effort fait par l'élève pour apprendre la nouvelle langue, et tenir compte du niveau de stress que cette situation peut entraîner.

Un modèle d'intervention flexible

Sous forme de schéma, le modèle peut ressembler à celui qui est présenté à la page suivante[39]. Il faut se souvenir que le critère le plus important de ce modèle est sa flexibilité. On doit l'adapter aux besoins et au rythme des élèves. Le modèle sera modifié constamment. Il faut aussi comprendre que le modèle répond à un apprentissage continu.

Le modèle de la page suivante représente bien les types d'interventions recommandés. Les deux phases d'interventions y sont représentées. Le processus débutera toujours par l'évaluation pour le placement, faite au moyen d'une entrevue dès l'inscription ou, au moins, avant le début des cours. Cette entrevue permettra d'évaluer les habiletés langagières de l'élève et aidera alors à déterminer la nature des interventions qui répondront à ses besoins.

La phase d'accueil débutera avec la période des interventions intensives quotidiennes, en classe comme à l'extérieur de la classe. L'élève sera membre d'une classe régulière et il recevra de l'aide dans toutes les matières scolaires et dans toutes les circonstances de sa vie quotidienne. Ces interventions auront lieu dans la salle de classe au moment des cours réguliers donnés par le ou la titulaire et à l'extérieur de la classe, soit en petit groupe homogène, soit individuellement, toujours selon les besoins de l'élève. L'élève sera ainsi aidé et soutenu d'une façon ou d'une autre toute la journée pendant plusieurs mois.

Une fois que l'élève aura acquis les habiletés langagières lui permettant d'être autonome, on diminuera la fréquence et la durée des interventions, et la phase d'interventions partielles suivra jusqu'à Pâques environ. Ces interventions seront moins fréquentes, surtout celles à l'extérieur de la salle de classe, et elles se rapporteront surtout aux difficultés particulières qui nécessitent de l'aide. Vers le début du mois de mai, on tentera une intégration à l'essai afin de voir si l'élève peut travailler et vivre convenablement sans trop de frustration ou d'échecs.

Au début de la deuxième année scolaire débutera la phase d'interventions ponctuelles durant laquelle l'élève recevra de l'aide occasionnellement pour des difficultés précises identifiées par lui-même ou par son titulaire. Étant donné le montant de travail à accomplir pour assurer une autonomie linguistique, la phase d'interventions ponctuelles peut durer deux ou trois ans.

Finalement, on tentera l'intégration complète aux cours réguliers. Mais si l'on constate que l'élève continue d'éprouver les mêmes difficultés, qu'il en a d'autres ou, tout simplement, qu'il peut profiter d'une aide linguistique supplémentaire, on peut reprendre la phase d'interventions ponctuelles pour une période appropriée.

39. Bureau de l'éducation française du Manitoba. — La Phase d'accueil pour les écoles franco-manitobaines. — Winnipeg : Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba, Bureau de l'éducation française du Manitoba, 1999. — P. 25

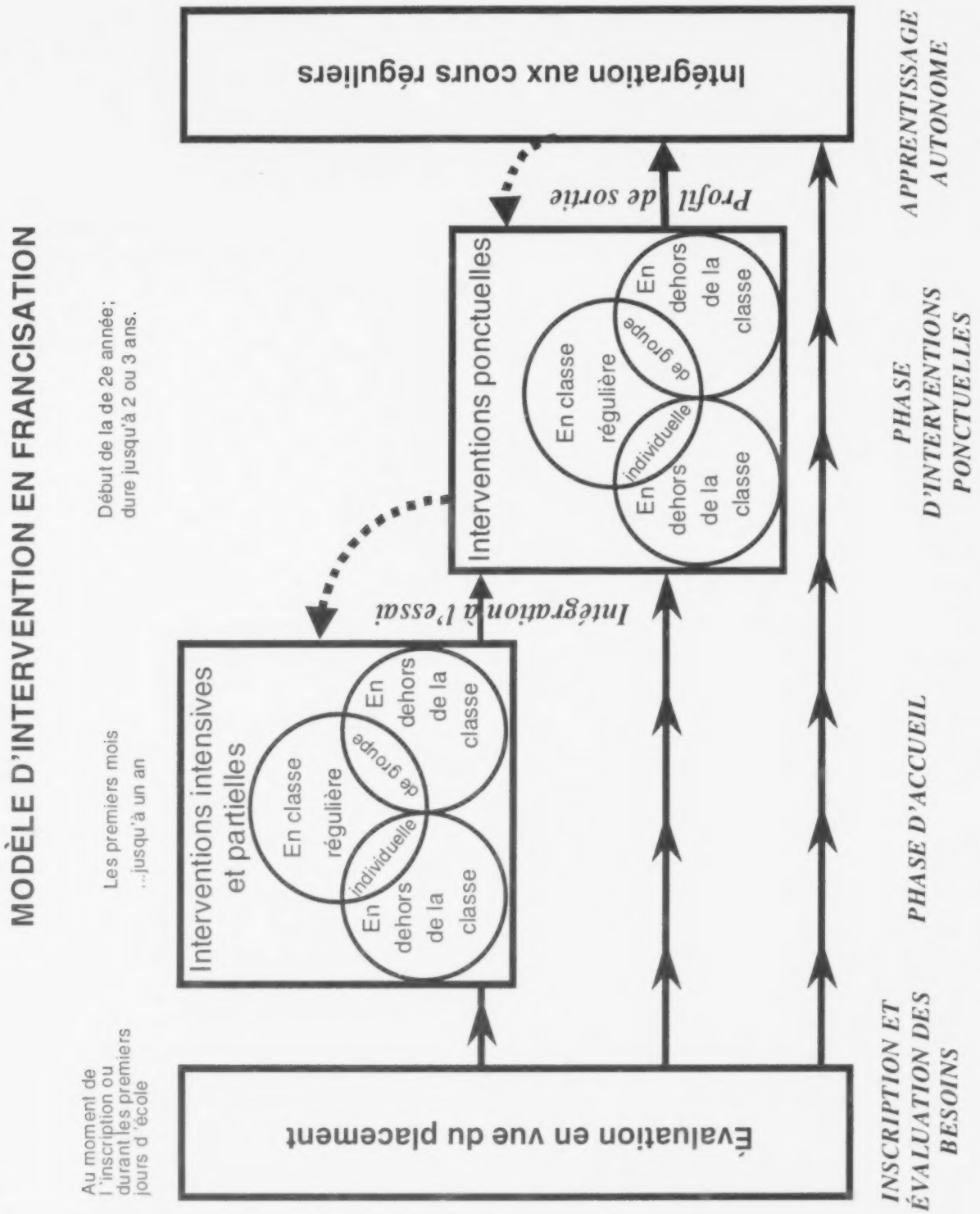

Figure 17 : Modèle des interventions du Programme de francisation

Détermination des besoins

La détermination des besoins de l'école et de ceux des élèves anglo-dominants est le point de départ du Programme et la clé de son succès. Le Programme de francisation a pour but de faciliter l'intégration de l'élève anglo-dominant dans un milieu de socialisation (son école) et de travail (sa salle de classe) qui est foncièrement francophone, ce qui est souvent étrange et probablement stressant pour lui. Ce Programme a aussi pour but l'intégration de l'élève dans la communauté francophone locale, mais aussi provinciale et nationale. C'est une lourde tâche, mais elle est essentielle pour l'avenir de l'école et de la communauté fransaskoise.

Un effort axé sur la réussite

La francisation scolaire vise à offrir aux élèves qui parlent peu français, ou pas du tout, une connaissance suffisante du français parlé et écrit pour qu'ils et elles puissent avec succès poursuivre leurs études, faire partie du programme socioculturel et sportif et s'intégrer pleinement au groupe de leurs pairs dans cette école. Une des mesures du succès du Programme de francisation sera le succès scolaire de l'élève et son intégration dans son école et dans sa communauté locale.

Le succès du Programme dépendra, en grande partie, de la détermination des besoins spécifiques de chacun des élèves identifiés et inscrits à la phase d'accueil du Programme dès leur entrée à l'école. Ce document propose, en annexe, quelques modèles de grilles d'évaluation qui peuvent être adaptées par le personnel enseignant. Voir les formulaires d'évaluation à l'Annexe 1 à la page 101.

Un environnement d'apprentissage sécurisant

Figure 18 : Apprendre le vocabulaire nécessaire à la vie quotidienne, c'est réduire le stress de l'élève.

Si, en plus de proposer des interventions qui répondent aux besoins langagiers de l'élève, on offre un environnement d'apprentissage sécurisant, l'élève apprendra rapidement avec une grande ouverture d'esprit.

Comme le montre le dessin de gauche[40], les premiers moments à l'école peuvent être assez stressants. Il faut tout faire pour réduire ou éliminer ce stress, surtout dans le cas des tout petits. Les retirer de la classe pourrait leur causer certaines difficultés. Mieux vaut débuter les interventions dans la salle de classe et donner aux élèves le temps de s'habituer à la routine qu'ils pourraient, sinon, trouver perturbante.

De l'aide ciblée et individualisée

L'évaluation des besoins individuels déterminera les interventions centrées sur l'élève. Il faut prendre le temps de bien faire cette évaluation. Une fois celle-ci terminée, il faut rapidement mettre en place le Programme de francisation de cet

40. Barbara Law ; Mary Eckes. — The More Than Just Surviving Handbook : ESL for Every Classroom Teacher. — Winnipeg : Peguis Publishers, 1990. — Adaptation d'un graphique. — P. 11

élève. Bien entendu, on accordera la priorité aux nouveaux inscrits et normalement l'infrastructure et l'horaire du programme seront en place avant la rentrée des élèves.

Normalement, l'élève inscrit au Programme sera reçu par les responsables de la francisation dès les premières minutes de sa vie scolaire. Il serait donc préférable de faire ces évaluations et ces placements dès l'inscription des élèves, de préférence avant la rentrée scolaire. Recevoir dans le Programme un ou deux élèves non inscrits à la rentrée exige une certaine adaptation de l'horaire des interventions.

Le cas des adolescentes et des adolescents

Il faut sans doute mentionner à ce point l'influence de l'adolescence sur la volonté d'apprendre une autre langue. Sans faire un cours de psychologie de l'adolescence, on peut dire simplement que le problème n'est pas que l'élève anglo-dominant adolescent ne veuille pas apprendre la langue ou refuse éventuellement de la parler. C'est plutôt qu'il ou elle a horreur de paraître incompétent par rapport aux habiletés de communication qu'il a déjà acquises en anglais, et qu'il déteste paraître différent de ses pairs. Cet élève comprend que sa situation est temporaire et que ses habiletés de communication en français s'amélioreront rapidement, mais l'influence de l'image qu'il veut communiquer - être *cool* et compétent - l'emporte sur toute autre considération.

C'est normalement vers l'âge de 12-13 ans, c'est-à-dire, vers la 5e ou la 6e année que ce phénomène apparaît. Il faudrait alors que l'équipe d'intervention, dotée d'une grande patience et du sens de l'humour, adapte les stratégies pédagogiques préconisées. La section «Approche spéciale au secondaire», à la page 89, propose une liste de choses à considérer avant d'entreprendre la francisation d'élèves de l'intermédiaire ou du secondaire.

Le besoin d'outils d'évaluation

Finalement, le succès des interventions en francisation dépend en partie de la qualité et de l'exactitude de l'évaluation des besoins de l'élève. Il faudra normaliser l'approche préconisée par l'équipe d'intervention afin de s'assurer que chaque évaluation mesure la même chose et que les stratégies d'évaluation se ressemblent d'une fois sur l'autre. Plus l'évaluation est précise et compréhensible, qu'elle soit entreprise au moment de l'analyse des besoins ou au cours de l'apprentissage de l'élève, plus grande est l'efficacité des interventions.

Plus loin dans le présent document, à la page 79, se trouve une section sur l'évaluation, surtout sur l'évaluation pour le placement dont il est question dans la première section du document. À l'Annexe 1, à la page 101, on trouve quelques formulaires d'évaluation qui peuvent être adaptés à des besoins particuliers dans ce domaine. En plus, à l'Annexe 4 à la page 127, se trouvent des modèles de grilles d'observation qui peuvent aussi être adaptées aux besoins, et aider à évaluer les habiletés langagières de l'élève anglo-dominant et à déterminer ses besoins en matière de francisation.

Les phases du processus de francisation

La durée des premières interventions

Une fois que les élèves anglo-dominants ont été identifiés et inscrits au Programme de francisation, la phase d'accueil commence. Une évaluation des besoins de l'élève constitue les premiers efforts de l'équipe d'intervention. Normalement, les interventions débutent dès la rentrée. La durée exacte de la phase d'accueil dépend des progrès de l'élève, mais elle doit débuter le premier jour d'école, après que l'élève a effectué une brève visite de sa propre salle de classe et fait un premier essai d'intégration dans le groupe de ses pairs.

Il faut prévoir que, normalement, un élève aura besoin d'au moins un an, très souvent deux, avant de maîtriser assez le français pour acquérir une certaine autonomie d'apprentissage, et pour éviter les frustrations découlant de son manque d'habiletés à manier la langue, premier instrument de l'apprentissage. Il faut aussi s'attendre à ce que plusieurs élèves du groupe aient encore besoin d'interventions ponctuelles pendant un an ou deux.

Un projet à long terme

La recherche indique qu'un élève peut mettre jusqu'à cinq ou six ans avant de maîtriser la langue à un niveau tel que son succès scolaire et linguistique sera égal à celui de ses pairs francophones. Cependant, il ne faut pas en déduire que l'élève mettra cinq ou six ans avant de pouvoir produire des textes oraux et écrits et avoir des résultats scolaires comparables à ceux de ses pairs. Simplement, l'anglais, qu'il ou elle a parlé pendant au moins cinq ans avant d'entrer à l'école risque d'être sa langue dominante pendant plusieurs années. Un programme de francisation bien organisé tient compte de ceci.

Tout programme de francisation doit alors comprendre deux phases distinctes, une phase d'accueil qui durera à peu près un an et une phase d'interventions ponctuelles qui, souvent, durera un an ou deux de plus. Souvent, l'élève a encore besoin d'aide ponctuelle de temps en temps pendant un an ou deux. L'élève d'habileté moyenne peut avoir besoin de quatre ou cinq ans pour apprendre la langue avant de se sentir à l'aise et de la parler avec une certaine facilité, même s'il reste évident pendant longtemps encore que le français est bel et bien sa deuxième langue.

La phase d'accueil : phase de courte durée avec des interventions intensives et partielles

La phase d'accueil dure une année scolaire. Puisque le Programme est axé sur les besoins particuliers de chacun des élèves inscrits, il faut faire preuve de flexibilité quant à la durée. Certains élèves peuvent s'intégrer à leur classe plus rapidement que d'autres. Un élève qui a besoin de moins d'interventions à l'extérieur de la classe ou de moins d'aide en classe libère le personnel, lui permettant d'accorder plus de temps aux élèves qui ont plus de retard ou qui éprouvent de nouvelles difficultés en cours de route. Il est intéressant de noter que le Québec, par exemple, au moment de mettre en place ses classes d'accueil pour les allophones de la province, en 1969, demandait un séjour en classe d'accueil pour « faciliter le passage de ces élèves à la classe ordinaire », mais « la durée du séjour ne

devait pas excéder une dizaine de mois[41] ». On constate que depuis cette première décision, après trente ans de francisation au Québec, la durée moyenne du séjour s'est beaucoup allongée dans la plupart des cas.

La phase d'interventions ponctuelles : un an ou deux de plus

La phase d'interventions ponctuelles, qui suit l'année de la phase d'accueil, débute avec la deuxième année à l'école et dure un an ou deux, en fonction des ressources de l'école et, surtout, des besoins des élèves. Mais l'élève suivra la plupart de ses cours dans la classe régulière avec ses pairs sous la direction du titulaire et, la plupart du temps, il travaillera de façon autonome. Il ou elle ne recevra que de l'aide ponctuelle, mais régulièrement, soit en salle de classe (accompagnement) soit à l'extérieur de la classe (tutorat), selon les modalités et les priorités identifiées par le ou la titulaire.

L'approche pédagogique des premières interventions

Les grands principes d'apprentissage d'une deuxième langue ont déjà été abordés précédemment. Les conslusions de Law et Eckes à cet égard sont résumées dans la section « Le cas des ayants droit anglo-dominants à l'école fransaskoise » qui débute à la page 32 de ce document. Il serait approprié de les reprendre ici en résumé. Dans les documents d'orientation en matière d'enseignement des langues secondes, *ESL Policy Discussion Paper*[42] et *Supporting Learners of English : Information for School and District Administrators*[43], la Colombie-Britannique expose ses propres critères pour ce genre d'enseignement, présentant des concepts de façon très détaillée. En résumé, il est conseillé de :

- s'assurer que le vocabulaire utilisé au début du processus se réfère toujours à des objets concrets, tirés de l'environnement réel de l'élève et que toute communication est présentée sous sa forme la plus simple;
- utiliser des ressources fort simples et adaptées aux habiletés langagières de l'élève;
- respecter le silence d'un élève dont les habiletés d'expression orale ou écrite ne reflètent pas le niveau de compréhension;
- offrir à l'élève le temps nécessaire pour assimiler tout renseignement et pour travailler toute habileté dont il ou elle a besoin pour répondre de façon détaillée ou non;
- savoir différencier le fond et la forme dans toute communication de l'élève;
- apprécier l'effort fait par l'élève en francisation, et le niveau de stress que cette situation peut entraîner.

Il serait utile alors d'analyser plus en détail chacune des deux phases du processus de francisation, sans toutefois oublier que les propos qui suivent ne touchent que le volet

41. Ministère de l'Éducation du Québec. — Une école d'avenir : Intégration scolaire et éducation interculturelle : Projet de politique. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1997. — P. 21-22
42. Ministry of Education and Ministry Responsible for Multiculturalism and Human Rights. — ESL Policy Discussion Paper. — Victoria : Ministry of Education and Ministry Responsible for Multiculturalism and Human Rights, 1994
43. Ministry of Education and Ministry Responsible for Multiculturalism and Human Rights. — Supporting Learners of English : Information for School and District Administrators. — Victoria : Ministry of Education and Ministry Responsible for Multiculturalism and Human Rights, 1993

scolaire du processus. Comme il a été indiqué ailleurs dans ce document, la famille et la communauté de l'élève anglo-dominant sont aussi responsables de toute une partie de la francisation.

La phase d'accueil

La phase d'accueil est une période pendant laquelle l'école propose à l'élève des mesures spéciales de francisation intensives. Le but principal des interventions est de fournir à l'élève un vocabulaire et des structures grammaticales d'urgence qui lui permettront de vivre et de travailler en français dans ce nouveau milieu qu'est pour lui ou pour elle l'école fransaskoise. La phase d'accueil se distingue de la phase d'interventions ponctuelles par l'intensité des efforts fournis pour aider l'élève, et par sa durée limitée. Elle comprend quatre périodes spécifiques : la période d'évaluation des besoins, la période des interventions intensives, la période des interventions partielles et la période d'intégration à l'essai.

Le premier jour d'école

La phase d'accueil doit débuter par une période d'évaluation des besoins langagiers et scolaires de l'élève anglo-dominant. Les résultats de cette évaluation constitueront la base des interventions. (Voir la section sur l'évaluation à la p. 79). Les interventions (aide offerte à l'élève) débuteront dès la rentrée. Il ne faut pas attendre plus longtemps que le temps nécessaire pour évaluer les habiletés langagières de l'élève, pour recommander son inscription au Programme et pour débuter les interventions. Étant donné le niveau de stress atteint par un élève placé dans une telle situation, il faut s'assurer qu'il a de l'aide dès qu'il ou elle se présente à l'école, surtout si l'auxiliaire de francisation ne peut débuter ses interventions dès la première heure.

Accueil de l'élève

Les meilleurs expériences dans le domaine de l'apprentissage d'une deuxième langue, qui est celle de la société à laquelle on veut intégrer l'apprenant, indiquent qu'il faut se rappeler que l'apprenant veut absolument trouver sa place dans la société d'accueil. C'est pour cette raison que, souvent, les enfants de familles immigrantes rejettent la langue et la culture de leurs parents pour s'intégrer à tout prix dans la société d'accueil.

L'élève anglo-dominant veut donc faire partie du groupe de ses pairs. Il veut jouer et communiquer avec eux. Il brûle de se faire aimer et reconnaître. Jusqu'à son entrée à l'école fransaskoise, il pouvait s'exprimer et se faire comprendre, prendre sa place dans un milieu familier. Il a besoin que cela continue à se passer ainsi à l'école fransaskoise. C'est pourquoi il est important d'assurer son accueil dans le groupe, dans la salle de classe où il doit apprendre et réussir, guidé par l'enseignant ou l'enseignante. Le problème est que ces élèves ne peuvent pas s'exprimer en français, seule langue parlée en classe. Dès le début des mesures spéciales de francisation, dès l'entrée à l'école, il faut que l'équipe d'intervention accompagne ces élèves afin qu'ils et elles se sentent aussi à l'aise que possible, donc les auxiliaires devront aider les titulaires à assurer cet accueil. Dans une petite école, il faut recruter des parents bénévoles, francophones. Il est conseillé de leur fournir au préalable quelques consignes appropriées (ne pas parler anglais, l'importance du geste, le plan de la classe et de l'école, une liste de

vocabulaire cible, etc.). Certains membres du personnel non enseignant peuvent même être affectés à cette tâche importante pendant quelques jours.

La première année scolaire

La phase d'accueil s'étend, à peu près, sur une année scolaire, mais l'intensité, la nature et la fréquence des interventions varient au cours de l'année. Cependant, la phase d'accueil peut durer plus longtemps. La première année peut être divisée en quatre périodes distinctes (la durée indiquée ci-dessous n'est qu'une suggestion) :

- période d'évaluation en vue du placement de l'élève dans le Programme de francisation : au moment de l'inscription;
- période d'interventions intensives à temps plein : de la rentrée à la fin octobre;
- période d'interventions partielles : de novembre à la mi-avril;
- période d'intégration à l'essai : de la mi-avril à juin[44].

N.B. La durée des ces phases dépend des progrès de l'élève.

Figure 19 : Parfois une stratégie ne fonctionne pas. Lorsque l'on frappe un mur, il faut chercher une autre solution.

Une aide spéciale quotidienne

En matière d'apprentissage d'une langue, les auteurs recommandent des interventions quotidiennes. Au minimum, les élèves anglo-dominants des écoles fransaskoises devraient suivre au moins une session d'interventions en francisation par jour, plus si possible. Si l'horaire et la disponibilité de l'équipe d'intervention le permettent, deux ou même trois sessions par jour seraient l'idéal. Pendant les dernières semaines de sa première année scolaire, l'élève sera intégré à plein temps dans la classe régulière. Pendant cette période d'intégration à l'essai, il faut suivre l'élève de très près et s'assurer que cette intégration soit un succès. C'est le moment de l'évaluation sommative. Durant ces quelques semaines, il est essentiel que les acquis de l'élève soient évalués en vue de son placement en septembre. Il est possible que certains élèves aient toujours besoin de soutien ou d'aide supplémentaire, surtout les premiers jours. Il est préférable dans ce cas de les aider dans la salle de classe. Il faut aussi prévoir que certains élèves ne seront pas prêts à suivre les cours réguliers et qu'ils ne se sentiront pas encore à l'aise avec leurs pairs.

Normalement, l'école devrait demander aux parents de l'élève d'assurer un suivi durant les fins de semaine, les congés scolaires et la période estivale. Souvent, un contact minimal avec la langue suffit : lire avec un livre-cassette, par exemple, ou regarder des vidéos, se joindre à la communauté francophone lors d'une activité culturelle (la Fête fransaskoise ou un spectacle, par

44. Dans le cas des élèves de maternelle qui n'ont que 35 à 36 semaines d'école, il faudra réduire la durée de chacune des étapes. Il faut noter que l'étape la plus importante est la phase d'interventions intensives à temps plein, au début de l'année. En pratique, il faudra sans doute diminuer la longueur des étapes vers la fin de l'année scolaire.

exemple). Un élève laissé deux mois ou plus sans parler français pendant les vacances aura reculé dans son apprentissage du français à la rentrée suivante. Un été en anglais prolongera de plusieurs semaines, sinon de plusieurs mois, durant la deuxième année à l'école, la phase d'interventions ponctuelles.

La phase d'interventions ponctuelles : une deuxième ou troisième année de francisation

En septembre, lors de sa deuxième année à l'école, l'élève ne devrait avoir besoin que d'une aide ponctuelle pour remédier à des lacunes identifiées par le ou la titulaire. Il sera prudent de vérifier que les élèves qui devaient être intégrés aux cours réguliers sont toujours capables de les suivre.

Durant cette deuxième ou troisième année de francisation, la durée de l'aide variera en fonction des besoins de l'élève et de ceux de l'école. En principe, cependant, la période des interventions intensives ne dure qu'un an, donc s'il faut prolonger cette période, il ne faut le faire que pour quelques semaines seulement. Une fois l'intégration aux cours réguliers effectuée, l'équipe d'intervention assurera des interventions ponctuelles pendant un an ou deux.

Après deux ou trois ans de mesures spéciales de francisation, phase d'accueil comprise, ou avant, si des difficultés d'un autre type sont évidentes, si l'élève éprouve toujours des difficultés et si ses progrès en classe sont faibles, il faudra chercher quelle est la source des difficultés de l'élève. Dans ce cas, il est possible que ses lacunes en français ne soient pas ses seules difficultés.

Déterminer à l'avance la durée de ces deux phases permet de proposer de cibles concrètes à toute personne intéressée : élève, parents, titulaire, agent ou auxiliaire de francisation. Il faut quand même être flexible, prêt à changer les échéances et les cibles si l'élève en montre le besoin. Il faut se rappeler qu'un élève peut mettre jusqu'à cinq ans ou plus pour acquérir des habiletés suffisantes pour réussir sans trop de décalage dans le programme régulier.

Pendant ce temps, l'école met en place des stratégies pédagogiques qui permettront à l'élève de développer des habiletés, des attitudes et des connaissances axées surtout sur la langue et qui lui assureront une intégration rapide et efficace aux cours réguliers. On cherche à donner à l'élève un outil communication, un instrument d'apprentissage, la clé de la vie sociale et scolaire, l'entrée dans la société fransaskoise.

Les deux types d'intervention

La phase d'accueil comprend deux sortes d'intervention. La première consiste à faire accompagner l'élève par un ou une auxiliaire de francisation responsable d'assurer la compréhension de l'élève pendant qu'il ou elle travaille avec ses pairs, **en salle de classe**, guidé par la ou le titulaire désigné ou par la titulaire de la classe. Cette intervention aide l'élève à entreprendre et à réussir les travaux scolaires demandés par le ou la titulaire à la classe. Ce sera le cas des suivis de leçons, des devoirs, etc.

Ce type d'aide est essentiel, surtout au début de la phase d'accueil. L'élève devrait être accompagné dès son arrivée à l'école. Il est important que les premières interventions en francisation aient lieu dans **sa** salle de classe, avec **ses** pairs, et qu'elles soient faites par **son** enseignant ou **son** enseignante, et ce en même temps que **ses** amis de **son** âge.

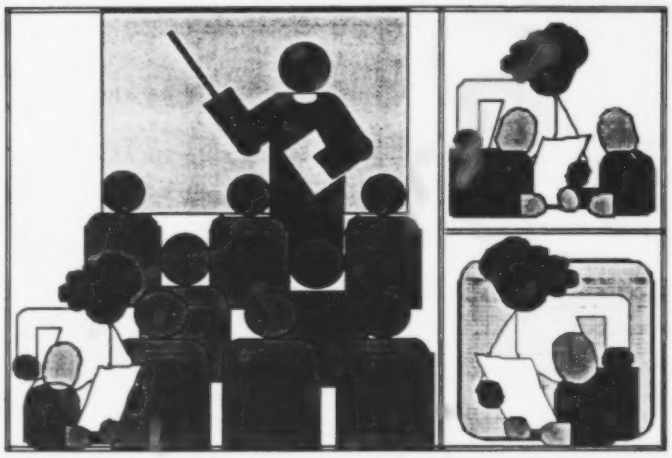

Figure 20 : Deux types d'intervention : **en salle de classe** et à **l'extérieur de la salle de classe**, individuellement ou en groupe.

La deuxième sorte d'intervention prend la forme de leçons particulières donnnées surtout, mais pas exclusivement, **à l'extérieur de la classe** par un ou une auxiliaire selon un horaire établi d'avance avec le personnel enseignant. On recommande que cette intervention débute le plus tôt possible après l'arrivée de l'élève à l'école, le jour de la rentrée si possible, et qu'elle ait lieu durant les cours de français. Bien qu'à la maternelle et même en première année, on apprenne le français toute la journée, il faudrait choisir les périodes de français.

La seule exception concerne les moments où l'enseignant ou l'enseignante lit aux élèves car ces moments sont privilégiés, et même l'élève anglo-dominant peut apprendre beaucoup à ces moments-là.

Il y certes des avantages et des désavantages à intervenir directement dans la salle de classe. Le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique en a fait une excellente étude[45] dont voici les grandes lignes (les sections de phrase entre crochets ont été ajoutées par l'équipe de rédaction du présent document) :

L'intervention en salle de classe

Il s'agit ici de l'approche dite «accompagnement» qui exige que l'auxiliaire de francisation travaille en classe avec un élève ou un petit groupe d'élèves durant l'activité pédagogique proposée par le ou la titulaire de la classe. Normalement, mais pas nécessairement, cette intervention se situe dans le contexte de la matière ou de l'activité proposée au groupe. Par exemple, s'il s'agit d'une période de français, l'auxiliaire aidera l'élève sur la leçon en question.

« **Avantages :**

- respecte le temps de présence de l'élève en classe régulière [et le considère comme les autres élèves];
- responsabilise le ou la titulaire par rapport à l'intégration des élèves et à leurs besoins en matière de francisation;
- favorise la collaboration entre le ou la titulaire et l'auxiliaire de francisation;

Limites :

- peut perturber les autres élèves ou encore marginaliser celui ou celle qui reçoit de l'aide;
- peut rendre la relation d'aide plus difficile;
- exige une bonne planification de la part des titulaires pour que l'intervention de francisation arrive à point;
- répond aux besoins [d'un nombre très restreint] d'élèves à la fois;

45. Ministry of Education and Ministry Responsible for Multiculturalism and Human Rights. — Document d'appui aux mesures d'accueil du primaire à l'intermédiaire. — Victoria : Ministry of Education and Ministry Responsible for Multiculturalism and Human Rights, Version préliminaire inédite, 1992. — P. 12-13

- assure une aide ponctuelle [à l'élève anglo-dominant] à un moment critique de l'apprentissage;
- stimule les autres élèves;
- permet un accès plus facile aux ressources didactiques, [surtout lorsque que celles-ci sont limitées];
- permet un échange entre l'élève et ses pairs qui amènera celui ou celle-ci à développer un sens d'appartenance.

Limites :

- laisse peu de place aux autres [facteurs] ou problèmes [auxquels doit faire face en même temps] l'élève, tels manque d'organisation, obligations en d'autres matières, etc.;
- occasionne pour l'apprenant ou l'apprenante des interférences [provenant de la salle de classe ou des pairs] au niveau des conditions d'apprentissage de la langue. »

L'intervention à l'extérieur de la salle de classe

Il s'agit ici de retirer l'élève de la salle de classe, peu importe le moment ou le nombre de fois et peu importe si l'intervention à l'extérieur de la salle de classe est une intervention avec un seul élève ou avec un petit groupe homogène. L'élève retiré de la classe travaillera, ou non, les notions que le ou la titulaire fait travailler à la classe. Une consultation préalable entre l'auxiliaire et le ou la titulaire a déterminé le contenu et l'intention de l'intervention. La distinction importante ici est qu'elle a lieu à l'extérieur de la salle de classe.

Les avantages et les désavantages indiqués ci-dessous s'appliquent aux deux approches.
N.B. Les sections de phrase entre crochets ont été ajoutées par l'équipe de rédaction du présent document.

« **Avantages :**

- permet à l'élève de se sentir à l'aise pour poser des questions [ou pour exposer ses faiblesses];
- facilite la relation [de l'équipe d'intervention] avec le ou la titulaire de l'élève;
- peut faciliter [l'attention et] la concentration de l'apprenant;
- accorde plus de flexibilité à l'auxiliaire [pour choisir l'approche : chanter, danser, jeux actifs, etc];
- permet à [l'auxiliaire] de mieux contrôler l'environnement du lieu des interventions et de [l'arranger en fonction des] besoins linguistiques [de ses élèves];
- permet l'utilisation de ressources audiovisuelles sans déranger la classe;
- [permet l'acquisition de ressources spécialisées];
- permet d'entreposer une grande variété de ressources sans avoir à les transporter.

Limites :

- prive l'élève de [la pleine] participation [à toutes les] activités en cours [dans sa salle de classe];
- limite l'accès à une variété de ressources et d'équipement [surtout lorsque ceux-ci sont rares ou très chers];
- exige beaucoup en matière d'organisation de l'horaire de l'élève et [de ceux] du ou de la titulaire et de l'auxiliaire de francisation;
- occasionne une [certaine] perte de temps de déplacement;
- exige un certain dédoublement de ressources;
- [n'est probablement pas une approche appropriée pour les élèves de la maternelle, du moins durant les premiers mois à l'école];
- [peut créer une certaine gêne chez les adolescents ou les adolescentes qui n'aiment pas paraître différents de leurs pairs]. »

Les étapes de la mise en place des interventions

La mise en place des interventions suivra les étapes suivantes :

- le personnel approprié est embauché et les ressources nécessaires achetées;
- l'élève s'inscrit à l'école et on lui assigne une salle de classe;
- le ou la titulaire accueille l'élève en classe et dans le groupe de ses pairs;
- le ou la titulaire identifie tout élève qui semble avoir besoin d'aide en français;
- le ou la titulaire **ou** l'agent ou l'agente de francisation évalue les habiletés langagières des élèves précédemment identifiés;
- le ou la titulaire inscrit ces élèves au Programme de francisation de l'école;
- l'agent ou l'agente de francisation, de concert avec le ou la titulaire, évalue les habiletés langagières et scolaires de l'élève afin d'élaborer ensemble un programme pour cet élève;
- le ou la titulaire et l'agent ou l'agente de francisation proposent un plan d'action pour l'élève, une démarche à suivre et l'horaire des interventions;
- le ou la titulaire **ou** l'agent ou l'agente de francisation établit et maintient la communication avec les parents de l'élève;
- le ou la titulaire **ou** l'agent ou l'agente de francisation évalue les progrès en français de l'élève;
- le ou la titulaire **ou** l'agent ou l'agente de francisation **et** les parents prennent une décision quant au transfert de l'élève de la phase d'accueil à la phase d'interventions ponctuelles;
- le ou la titulaire reçoit l'élève dans le programme régulier et assure le suivi proposé pour lui ou pour elle;
- le ou la titulaire **ou** l'agent ou l'agente de francisation **et** les parents prennent une décision quant à l'intégration de l'élève dans les cours réguliers;
- le ou la titulaire accepte l'élève dans les cours réguliers et vérifie de temps en temps ses progrès en français et sur le plan scolaire et social;
- le ou la titulaire fait appel aux services de l'équipe d'intervention si l'élève continue à avoir des difficultés.

L'année scolaire en termes d'interventions

En termes de Programme de francisation, le calendrier scolaire se divise en périodes comme le montre le tableau à la page suivante. Ces périodes ne sont pas fixées définitivement. Elle varient en fonction des besoins de l'élève et de ses progrès évalués au cours des mois passés en phase d'accueil. Il est normal que l'élève moyen ait encore besoin d'aide, probablement de façon ponctuelle, durant les premiers mois de sa deuxième année à l'école. Il va sans dire qu'un long séjour en phase intensive est préférable à une intégration précoce qui finirait par causer de la frustration et des résultats scolaires décevants. La figure 21, à la page suivante, résume ces propos.

L'année scolaire et la phase d'accueil

AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
Camp de francisation Rentrée scolaire : période d'évaluation des besoins, placement de l'élève, début des interventions	Période des interventions intensives 10 à 12 semaines	
NOVEMBRE Période des	DÉCEMBRE interventions	JANVIER partielles
FEVRIER pendant	MARS 20 à 22	AVRIL semaines
MAI[1] Intégration à l'essai ou interventions ponctuelles au besoin 4 à 6 semaines	JUIN Fin des interventions	JUILLET Suivi au foyer pendant l'été

Figure 21 : Suggestion de calendrier pour les élèves confiés au Programme de francisation pour l'année scolaire

Regroupement des élèves

Le principe de l'homogénéité

En termes d'aide offerte à l'élève, l'idéal serait de porter une attention particulière à chaque élève, mais ce n'est ni toujours possible ni réaliste. On choisit alors de regrouper les élèves pour une intervention particulière. Dans ce cas, il faut respecter le principe de l'homogénéité, surtout lorsqu'il s'agit des tout-petits qui débutent leur apprentissage de la langue. Placer un élève dans un groupe homogène veut dire considérer ce que ces élèves ont en commun. Idéalement, tous les élèves regroupés auront à peu près le même âge, les mêmes habiletés langagières, les mêmes besoins et les mêmes défis d'apprentissage à relever et, si possible, ils auront partagé une même vie scolaire, tant sur le plan social que sur le plan scolaire (même niveau scolaire, salle de classe ou regroupement pour l'enseignement).

Les avantages du regroupement

D'abord le regroupement est l'efficacité même pour l'école, pour le budget et pour l'équipe d'intervention. Mais il y aussi des avantages pour l'élève. Être avec ses pairs dans un milieu familier va souvent mettre à l'aise l'élève qui a tendance à participer davantage à tout échange, et stimuler la conversation. Étant donné, en plus, que ces élèves ont à peu près les mêmes habiletés en français et par conséquent les mêmes lacunes, l'intervention ou l'enseignement devient plus ciblé, donc plus efficace.

L'année scolaire et la phase d'accueil

AOUT Camp de francisation Rentrée scolaire : période d'évaluation des besoins, placement de l'élève, début des interventions	**SEPTEMBRE** Période des interventions intensives 10 à 12 semaines	**OCTOBRE**
NOVEMBRE Période des	**DÉCEMBRE** interventions	**JANVIER** partielles
FÉVRIER pendant	**MARS** 20 à 22	**AVRIL** semaines
MAI[46] Intégration à l'essai ou interventions ponctuelles au besoin 4 à 6 semaines	**JUIN** Fin des interventions	**JUILLET** Suivi au foyer pendant l'été

Figure 21 : Suggestion de calendrier pour les élèves confiés au Programme de francisation pour l'année scolaire.

Regroupement des élèves

Le principe de l'homogénéité

En termes d'aide offerte à l'élève, l'idéal serait de porter une attention particulière à chaque élève, mais ce n'est ni toujours possible ni réaliste. On choisit alors de regrouper les élèves pour une intervention particulière. Dans ce cas, il faut respecter le principe de l'homogénéité, surtout lorsqu'il s'agit des tout-petits qui débutent leur apprentissage de la langue. Placer un élève dans un groupe homogène veut dire considérer ce que ces élèves ont en commun. Idéalement, tous les élèves regroupés auront à peu près le même âge, les mêmes habiletés langagières, les mêmes besoins et les mêmes défis d'apprentissage à relever et, si possible, ils auront partagé une même vie scolaire, tant sur le plan social que sur le plan scolaire (même niveau scolaire, salle de classe ou regroupement pour l'enseignement).

Les avantages du regroupement

D'abord le regroupement est l'efficacité même pour l'école, pour le budget et pour l'équipe d'intervention. Mais il y aussi des avantages pour l'élève. Être avec ses pairs dans un milieu familier va souvent mettre à l'aise l'élève qui a tendance à participer davantage à tout échange, et stimuler la conversation. Étant donné, en plus, que ces élèves ont à peu près les mêmes habiletés en français et par conséquent les mêmes lacunes, l'intervention ou l'enseignement devient plus ciblé, donc plus efficace.

Types de regroupements

Pour les interventions en dehors de la salle de classe, il faut limiter la taille des groupes à un nombre restreint d'élèves, de 2 à 4 chez les tout-petits, de 4 à 6 pour les plus vieux et les plus avancés, en respectant toujours le principe de l'homogénéité. Il faut se rappeler aussi que les élèves de la maternelle n'aiment pas être sortis de la classe et que les adolescents et les adolescentes n'aiment pas non plus que l'on attire l'attention sur leurs lacunes. Dans ces cas-là, le travail en salle de classe est peut-être la meilleure approche. Il est possible, dans certains cas, de créer une classe d'accueil. (Voir la section « Une classe d'accueil », ci-dessous.) Dans ce cas, il faudrait fixer la taille du groupe à 10-12 élèves au maximum, tous ayant à peu près les mêmes habiletés langagières et le même niveau scolaire.

Le regroupement des élèves peut aussi être fait en fonction des lacunes ou des besoins de l'élève. On peut, par exemple, regrouper tous les élèves qui ont besoin de travailler l'emploi de l'auxiliaire « être » et de certains verbes d'action (être + aller, être + partir, etc.).

En salle de classe

On peut pallier la complexité de ce genre de regroupement en demandant aux auxiliaires de s'occuper des élèves du Programme de francisation. En classe, un ou une auxiliaire peut travailler efficacement avec deux ou trois élèves à la fois. Bien entendu, le principe de l'homogénéité s'applique toujours. Peu importe l'approche choisie, il faut toujours prévoir qu'un élève en particulier peut avoir besoin d'une aide individuelle.

Une classe d'accueil

Très souvent, les classes du primaire sont composées d'élèves francophones tout à fait capables de suivre leurs études en français et d'élèves anglophones qui ont besoin des interventions du Programme de francisation. Dans ce cas, on recommande le modèle décrit ci-dessus, c'est-à-dire : les élèves francophones suivent les cours réguliers pendant que les élèves anglophones reçoivent de l'aide en classe et en dehors de la classe de la part de l'équipe d'intervention en matière de francisation.

Notons cependant qu'il y aura certainement des situations où il serait possible et utile de créer une véritable **classe d'accueil**, c'est-à-dire un regroupement homogène d'élèves qui ont tous à peu près les mêmes besoins scolaires et linguistiques et qui peuvent bénéficier du même enseignement. Cette classe d'accueil convient, par exemple, à une maternelle dans laquelle tous les élèves sont évalués comme anglo-dominants ayant besoin d'un programme adapté à leurs besoins. Dans ce cas, il vaut mieux confier cette classe à une enseignant ou enseignant expérimenté et laisser plus de temps aux membres de l'équipe d'intervention pour remplir leurs tâches auprès d'autres élèves anglo-dominants.

Donc, le ou la titulaire s'occupe de la classe d'accueil et adapte son programme, sa pédagogie et ses stratégies d'enseignement aux besoins de cette classe spéciale. Il faut cependant que l'équipe d'intervention aide cette classe, surtout pendant l'enseignement formel du français. Le

---

46. Dans le cas d'un élève de maternelle, il faut adapter ce calendrier à son année scolaire qui est normalement plus courte.

but de la classe d'accueil est d'aider les élèves à apprendre suffisamment le français pour qu'ils puissent être intégrés, aussi rapidement que possible, au programme régulier.

L'auxiliaire peut aider le ou la titulaire dans la classe d'accueil, tout en consacrant la majeure partie de son temps au suivi d'anciens élèves qui ne maîtrisent pas encore le français et qui ne travaillent pas encore de façon autonome. Il faut prévoir que, dans une classe d'accueil, certains élèves progresseront plus rapidement que d'autres. Cette disparité créera certaines difficultés pour le ou la titulaire. Dans ce cas, il faut faire appel à l'équipe d'intervention pour travailler avec ceux et celles qui prennent du retard par rapport à la norme de la classe. Il faut aussi prévoir qu'il y aura des élèves anglo-dominants même en 1re, 2e ou 3e année. L'équipe d'intervention devra donc s'occuper de ceux-ci.

La phase d'interventions ponctuelles

Cette phase se distingue de la phase d'accueil par sa spécificité et par son intermittence. D'abord, elle laisse présumer que l'élève a été suivi en classe par l'auxiliaire et a reçu régulièrement une aide intensive pour le français et pour le travail scolaire pendant plusieurs mois (une année scolaire ou plus). On présume aussi que l'élève possède, à ce point de son apprentissage linguistique, des habiletés de base qui lui permettent de travailler avec une certaine efficacité, d'être presque autonome et de réussir dans le programme régulier sans aide ni intervention soutenue de la part d'un membre du personnel autre que son ou sa titulaire.

Cette aide, offerte normalement à partir de la deuxième année passée à l'école fransaskoise, vise à combler les lacunes qui subsistent après les interventions de la phase d'accueil, ou d'approfondir le travail de francisation dans un domaine particulier de l'apprentissage de la langue (un temps de verbe, l'accord du participe passé, etc.) ou du travail scolaire (rédaction d'un texte incitatif, devoir de sciences humaines, etc.), ou encore d'anticiper un projet que l'élève aura à faire (lecture à haute voix, projet pour l'Expo-sciences, etc). Le ou la titulaire, l'agent ou l'agente, ou l'auxiliaire peut être responsable de ce travail.

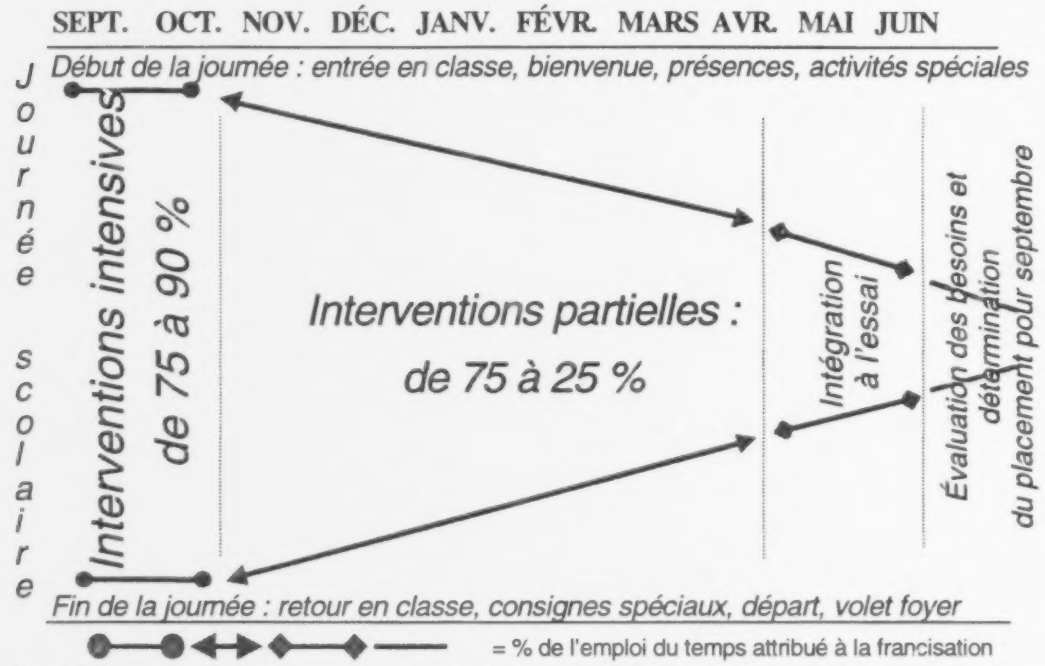

Figure 22 : La phase d'accueil: une suggestion de calendrier pour les élèves inscrits au Programme de francisation

La figure ci-dessus présente un modèle de calendrier indiquant la durée des différents types d'interventions réparties sur une année scolaire. Il faut adapter le modèle aux besoins de l'école et à sa situation à un moment donné. Le modèle doit être consulté surtout pour l'équilibre qu'il indique entre les diverses périodes de la phase d'accueil et l'intégration éventuelle de l'élève aux cours réguliers.

Ce modèle montre que les interventions débutent dès les premières minutes d'école. Les interventions varieront entre l'accompagnement en salle de classe et les leçons particulières de français à l'extérieur de la classe. Ces interventions occuperont, du moins les premières semaines, la majeure partie de la journée. À mesure que l'élève gagne en confiance et en habiletés langagières et qu'il ou elle montre une certaine adaptation au milieu, le temps alloué aux mesures spéciales de francisation diminuera pour, en fin d'année scolaire, permettre une intégration complète, sinon à l'essai, aux cours réguliers.

Il y a quand même deux principes fondamentaux qu'il faut repecter pour assurer le but ultime de la phase d'accueil, c'est à dire, la pleine intégration de l'élève anglo-dominant dans le groupe de ses pairs francophones.

Dans un premier temps, toute mesure de francisation doit avoir pour but l'intégration précoce de l'élève anglo-dominant dans le groupe de ses pairs francophones. Au début du processus de francisation, en phase d'accueil, son emploi du temps et sa charge de travail différeront grandement de ceux de ses pairs. Il faut quand même s'assurer que l'élève inscrit au Programme de francisation sente qu'il fait partie de ce groupe, même s'il ou elle reçoit de l'aide en classe et à l'extérieur, même si au début il passe une bonne partie de son temps éloigné du groupe et même si ses habiletés langagières restent à développer.

Pour ceci, il est nécessaire que l'élève débute et termine chaque journée avec ses pairs sous la tutelle de la personne qu'il doit reconnaître comme son enseignant ou enseignante. Le ou la titulaire fera à ces moments-là des efforts spéciaux pour l'accueillir (ou prendre

congé de lui en fin de journée), pour le saluer et pour lui faire sentir qu'il fait partie du groupe. L'élève doit assister à la vérification des présences et à l'annonce des consignes de la journée. Il faut aussi s'assurer que l'élève retourne toujours en classe à l'heure des récréations, des pauses, à midi et à la fin de la journée.

Il faut chercher toutes les occasions possibles d'assurer son intégration et de lui donner une aide spéciale à l'intérieur ou à l'extérieur de la salle de classe, afin de renforcer son sens d'appartenance au groupe dont il devrait, dans peu de mois, faire partie de façon permanente.

Dans un deuxième temps, il faut assurer l'accompagnement constant de l'élève. Il est essentiel que l'élève n'ait jamais à se débrouiller seul au début de l'année, surtout la première année. Sa marche vers l'indépendance et l'apprentissage autonome, dans ce nouveau milieu francophone, correspond au développement de son vocabulaire et à son habileté à utiliser la langue afin d'apprendre et de socialiser. C'est pour cette raison que, dans le modèle ci-dessus, on suggère que les premières interventions effectuées dès la rentrée scolaire ou peut-être même les premières semaines, occupent jusqu'à 90 % de la journée scolaire de l'élève. Il est évident que ce pourcentage n'est qu'une suggestion.

Cette approche est donc axée sur les besoins de l'élève. Bien qu'il soit impossible en pratique d'offrir à chaque élève une attention individuelle en tout temps, c'est cet idéal que l'on doit viser. Sous condition de respecter le budget, la composition du personnel et le nombre d'élèves à franciser, on doit dans la mesure du possible préférer une intervention particulière et individualisée à une intervention en groupe, préférer le petit groupe homogène de 2 à 3 élèves au plus grand groupe, préférer la classe d'accueil à la classe mixte, préférer le travail du français pratique exigé par le programme régulier à une étude formelle de langue.

Le volet foyer

L'élève de 6 ans inscrit au Programme de francisation n'est présent à l'école que pendant 10 % de l'année ou 20 % de la journée scolaire. Si l'élève anglo-dominant veut apprendre rapidement (en 2 ou 3 ans) et efficacement la langue française (vocabulaire riche et varié, compréhension des expressions idiomatiques, facilité à s'exprimer), il ne faut pas négliger l'influence du foyer, de la famille et de la communauté dans laquelle il ou elle vit et améliore sa langue pendant 80 % à 90 % de son temps.

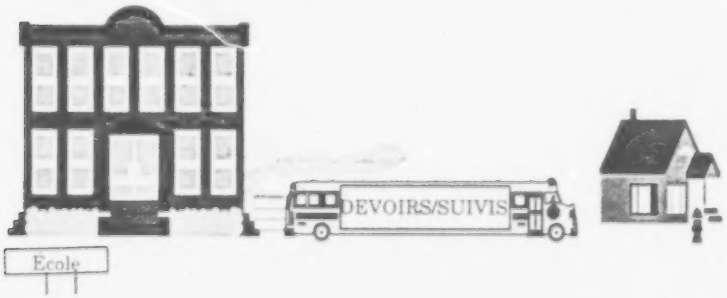

Figure 23 : Un programme de francisation efficace doit assurer un suivi à la maison aux interventions scolaires.

Devoirs un peu spéciaux

L'école doit donc ajouter un volet foyer à l'ensemble de ses interventions, et les parents, tout en acceptant la mission et la vocation de l'école fransaskoise, doivent accepter cette responsabilité et assurer le suivi.

Un suivi régulier, quotidien de préférence, est fortement

recommandé, car on apprend une langue surtout en l'utilisant dans un but pratique et dans le contexte de la vie de tous les jours.

Cela ne veut pas dire pour autant que l'école restera ouverte et aura du personnel disponible après les heures de travail ou durant l'été pour administrer quotidiennement ce volet du Programme de francisation. Il faut plutôt incorporer à la planification du volet scolaire un suivi au foyer. En fait, l'idée ne diffère pas sensiblement de la notion de devoirs, ce travail que l'élève accomplit chez lui ou chez elle sous la supervision et avec l'accord de ses parents.

Participation des parents

L'école doit essayer d'obtenir un engagement de la part des parents. Les sessions d'information proposées aux parents durant la campagne de recrutement ou au moment des inscriptions conviennent pour présenter le volet foyer aux parents et pour obtenir leur engagement à cet égard.

Rôle de la famille élargie

Il sera plus facile pour une famille de s'engager et de respecter son engagement si quelqu'un parle français à la maison : un des parents, un frère ou une sœur aînée, une gardienne ou un gardien. La famille d'un ayant droit comprend souvent des grand-parents, oncles, tantes, cousins ou cousines qui parlent français. Ces personnes sont une ressource précieuse pour pallier le manque de maîtrise du français des parents. Il faut en profiter. Les associations de parents ou le conseil d'école peuvent peut-être offrir à ces personnes une formation appropriée. Il faudra peut-être prévoir le recrutement de bénévoles dans la communauté si la famille anglo-dominante ne peut pas profiter d'une famille élargie francophone.

Ressources pour les familles

Certaines ressources commerciales sont appropriées pour le volet foyer. La trousse *Paul et Suzanne*, par exemple, (voir l'Annexe 6 à la page 153) propose la lecture et la révision du vocabulaire de la leçon du jour, ainsi que des sessions de formation pour les parents anglophones ou anglo-dominants pour leur expliquer leur rôle dans la francisation de leurs enfants. Parfois, il faut adapter le contenu de la ressource pour que les parents puissent l'utiliser au foyer. C'est le cas, par exemple, des livres-cassettes comme ceux de la Collection Cataradi éditée par les Éditions CEC (voir page 179 de ce document) ou de la Collection Scholastic éditée par Scholastic (voir page 195). Dans certains cas, un guide d'enseignement indique quelques idées d'exploitation.

Participation de la communauté

Les associations locales peuvent aider aussi. La communauté francophone, tant sur le plan local que provincial et national, offre toutes sortes d'activités qui fournissent des occasions de parler et d'apprendre le français (événements culturels, spectacles, clubs, services, etc.). Si la famille est anglophone, il faut l'aider à découvrir ce milieu francophone.
Le but premier du volet foyer est d'assurer un contact continu avec le français en dehors de l'école. Les études canadiennes sur l'immersion française estiment que plus de 5 000

heures (cinq ans ou plus) sont requises pour qu'une personne soit assez à l'aise dans la langue pour s'en servir comme langue de travail. Le but de la phase d'accueil et des mesures spéciales de francisation est de réduire ce temps d'apprentissage à deux ou trois ans, d'assurer une intégration complète au programme régulier et un succès scolaire comparable à celui que l'élève aurait s'il suivait le programme régulier anglais.

La maternelle à mi-temps

Faire venir les élèves de la maternelle à l'école tous les jours ou tous les deux jours est une décision administrative qui relève de la direction et du conseil d'école. Cependant, si un élève en francisation ne va à l'école que tous les deux jours, l'efficacité des interventions sera bien diminuée. L'idéal, en francisation, est un suivi quotidien des interventions de l'équipe. Donc, si l'élève n'est à l'école qu'un jour sur deux, il faudra compenser par un suivi approprié à la maison, surtout les jours où l'élève ne va pas à l'école.

L'intégration aux cours réguliers

La phase d'accueil et de la phase d'interventions ponctuelles ont pour but le retour définitif et permanent de l'élève anglo-dominant en classe avec ses pairs, pour suivre avec succès le programme régulier conçu pour son niveau scolaire et pour son âge. Normalement, la décision d'intégrer l'élève est prise par l'équipe responsable des interventions spéciales et par le ou la titulaire concerné, parfois même avec les parents. L'élève doit pouvoir maîtriser la langue suffisamment pour se débrouiller sur le plan social et scolaire, être à l'aise en classe et faire le travail demandé convenablement sans frustration.

Il ne faut pas repousser cette intégration jusqu'à ce que l'élève atteigne une maîtrise totale de la langue. Il faut tout simplement qu'il ou elle puisse réussir ses études et socialiser. Les études sur la maîtrise de la langue en classe d'immersion indiquent que l'élève ne se rapprochera de cette maîtrise dite « de langue première » qu'à la fin de son cycle scolaire, c'est à dire après 5 000 heures pour une maîtrise dite « fonctionnelle » et 10 000 heures pour une maîtrise proche de celle de la langue première. D'autres études suggèrent que la personne qui apprend le français comme deuxième langue n'atteindra jamais ce niveau de maîtrise. Par contre, les résultats obtenus en immersion française permettent de constater que quelques mois seulement suffisent pour qu'un élève ait suffisamment de vocabulaire et de structures pour être « fonctionnel » en classe.

En francisation, il faut toujours avoir pour but une intégration précoce de l'élève au programme régulier, et ce à tout moment de l'année scolaire, mais il faut que les observations et les évaluations sommatives de l'équipe indiquent que l'élève a les habiletés nécessaires. Il sera toujours possible de reprendre les interventions ponctuelles si l'élève éprouve d'autres difficultés.

La dotation en personnel

Le Programme de francisation est lié directement et sans équivoque à l'acte d'enseignement. Donc la responsabilité d'organiser, de mettre au point et de mettre en œuvre des mesures spéciales de francisation doit être attribuée à un membre du personnel enseignant sous l'autorité de la direction de l'école. Il préférable, si le budget le permet, qu'une seule personne, à temps plein ou à temps partiel selon les besoins et ressources disponibles, soit responsable de ce programme. Plus il y a d'élèves inscrits au Programme, plus les besoins linguistiques et scolaires de ces élèves sont nombreux et variés, plus le budget devra permettre la mise en place d'une équipe responsable des interventions.

Aucun modèle d'attribution de tâches ne pourra satisfaire à toutes les situations, à tous les besoins ni à tous les budgets. On peut quand même établir les grandes lignes de la dotation en personnel spécialisé. Chaque école devra les adapter à sa situation : nombre d'élèves, personnel disponible (nombre de personnes, leur expérience et leur formation), budget de l'école, affectation du personnel aux postes clés de l'institution et, surtout, besoins des élèves.

L'équipe d'intervention

Trois personnes clés font partie de cette équipe : l'agent ou l'agente de francisation, l'auxiliaire de francisation et le ou la titulaire.

L'agent ou l'agente de francisation

La candidate ou le candidat idéal pour ce poste de coordination, de supervision et de liaison :

- sera responsable de la mise en œuvre, de la coordination, de la supervision, de l'évaluation et de la liaison;
- sera affecté à cette tâche pour l'équivalent de 25 %, au moins, d'un temps plein (ce pourcentage augmentera en fonction de la situation : personnel disponible, nombre d'élèves, responsabilité totale ou partielle des interventions, etc.);
- sera une enseignante ou un enseignant certifié, expérimenté et accompli;
- aura enseigné avec succès pendant au moins deux ans;
- aura de l'expérience dans le domaine;
- connaîtra bien les programmes d'études fransaskois (surtout celui de français langue première) utilisés dans les classes de ses élèves;
- aura des qualités de chef d'équipe (leadership, diplomatie, communication, coordination, prise de décision, supervision du personnel, etc.);
- connaîtra l'infrastructure de sa communauté sur le plan culturel;

Figure 24 : L'agent ou l'agente de francisation, chef d'orchestre de l'équipe d'intervention à l'école.

- maîtrisera le français;
- aura une formation en apprentissage d'une deuxième langue ou possédera une expérience appropriée en francisation ou dans un domaine connexe;
- sera rémunérée en fonction de l'échelle salariale provinciale du personnel enseignant et de son temps de travail.

Cette personne est donc embauchée en tant que chef de l'équipe d'intervention de l'école. L'agent ou l'agente est responsable de tous les aspects des interventions concernant des élèves inscrits au Programme de francisation. Ce travail peut l'occuper à temps plein ou à temps partiel dans une ou plusieurs écoles : élaboration de la planification en matière des mesures spéciales de francisation, supervision des autres membres de l'équipe d'intervention, évaluation des élèves et du Programme, collecte et compilation de données statistiques, communication et liaison entre l'équipe d'intervention et le personnel de l'école, communication avec les parents et tout autre intervenant ou intervenante.

L'agente ou l'agent employé à temps partiel peut, s'il le désire, s'assurer un poste à temps plein de plusieurs façons : prendre un poste d'enseignement à temps partiel ou un autre poste qui exige le brevet d'enseignement à temps partiel (orthopédagogie, éducation des élèves en difficulté d'apprentissage ou autre poste similaire) dans la même école ou dans une autre école, ou faire le même travail dans une autre école. Lorsqu'il n'a que peu d'élèves, l'agent ou l'agente peut même assurer toutes les interventions en classe ou à l'extérieur de la classe ou une partie de celles-ci.

Figure 25 : L'auxiliaire de francisation joue un rôle clé dans le Programme de francisation

L'auxiliaire de francisation

L'auxiliaire n'est pas nécessairement enseignant ou enseignante. L'auxiliaire ne peut pas assurer les interventions en matière de francisation sans être supervisé par un professionnel ou une professionnelle de l'enseignement dont le brevet est reconnu par la province. Lors de l'embauche de l'auxiliaire, il faut surtout insister sur la qualité des relations interpersonnelles, sur l'expérience avec les enfants, sur la connaissance du milieu scolaire, sur l'engagement envers la langue française et envers la culture fransaskoise et sur la formation exigée dans le domaine.

Cette personne :

- maîtrisera le français parlé, écrit et lu;
- fera preuve d'un engagement profond envers l'épanouissement du français et la culture fransaskoise;
- connaîtra bien l'infrastructure et la vie culturelle de la communauté fransaskoise;
- a suivi ou s'engage à suivre une formation appropriée (prime enfance, francisation, deuxième langue, etc.) approuvée par la Division scolaire ou la Corporation;
- aura l'expérience du travail avec les élèves en situation d'apprentissage;
- sera capable de travailler en équipe avec efficacité;

- aura toutes les qualités requises pour travailler de façon intensive avec les élèves (patience, bonne humeur, flexibilité, créativité, persévérance, etc.);
- sera rémunéré selon une échelle salariale préétablie par la Division scolaire ou la Corporation après consultation avec les regroupements syndicaux appropriés, s'il y a lieu.

L'auxiliaire peut être embauché à temps plein ou à temps partiel, travailler seul avec l'agent ou l'agente et les titulaires concernés, ou travailler en équipe avec d'autres auxiliaires, employés eux aussi à temps plein ou à temps partiel dans une ou plusieurs écoles. Son emploi du temps et ses heures de travail ressembleront à ceux du personnel enseignant. Il faudra surtout s'assurer que l'auxiliaire peut rencontrer l'agente ou l'agent de francisation et le titulaire, et assister, lorsque sa présence est souhaitée, aux réunions du personnel.

Au moment d'arrêter le plan de gestion et d'affectation du personnel de l'école, il faut s'assurer que l'agente ou l'agent de francisation, les titulaires et les auxiliaires peuvent se rencontrer de façon régulière.

Le ou la titulaire

Le ou la titulaire responsable d'une classe d'accueil ou d'un groupe d'élèves hétérogène sur le plan linguistique :

- sera une enseignante ou un enseignant expérimenté;
- connaîtra bien les programmes d'études afin de pouvoir aider l'équipe d'intervention à cibler et à préparer les interventions et adapter son enseignement aux besoins des élèves anglo-dominants;
- comprendra les principes d'apprentissage d'une deuxième langue;
- sera une personne capable de travailler en équipe pour le bien de ses élèves.

La mise en place de l'équipe d'intervention

Les modèles qui suivent sont inspirés d'autres modèles de francisation qui ont eu un certain succès. Il faudra les adapter aux besoins de l'effectif scolaire et aux impératifs d'une situation particulière.

Une équipe d'intervention : Ce modèle suppose un assez grand nombre d'élèves inscrits au Programme de francisation et un certain niveau de ressources financières. L'embauche d'un agent ou d'une agente de francisation et de plusieurs auxiliaires à temps plein ou à temps partiel, selon le cas, est nécessaire.

L'agent ou agente de francisation occupe, à temps complet ou à temps partiel, le poste de chef d'équipe. Il assure la mise en œuvre et la coordination du projet, la supervision de toute intervention formelle de francisation dans cette école, la communication avec le foyer et, de concert avec son équipe, l'évaluation des élèves, l'évaluation du Programme et, si cela convient, une partie des interventions. Le pourcentage de temps consacré au travail avec les élèves, s'il y a lieu, dépendra des besoins des élèves et du budget de l'école, de sa disponibilité personnelle et de l'horaire commun que l'on peut négocier. Dans une petite

Figure 26 : L'équipe d'intervention joue un rôle clé. Il faut choisir son personnel avec soin.

équipe, il ou elle pourra faire tout ou une partie des interventions nécessaires à la francisation des élèves inscrits au programme. Dans ce modèle un ou plusieurs **auxiliaires**, employés à temps complet ou à temps partiel, assureront les interventions auprès des élèves confiés au Programme. On s'assurera que les auxiliaires travaillent d'abord avec les élèves ayant les besoins les plus pressants, les plus évidents.

Ce modèle est assez flexible. Il permet d'affecter le personnel là où le besoin est plus grand. Par exemple, si toute la maternelle a besoin de francisation, les élèves peuvent rester en classe avec leur titulaire qui leur proposera un programme d'études modifié, tandis que l'agente ou l'agent de francisation et les auxiliaires peuvent, d'une part, fournir une aide ponctuelle aux élèves de 1re, 2e ou 3e année qui suivent les cours réguliers avec difficulté, et d'autre part assurer une aide limitée aux élèves de la maternelle.

Coordination des mesures spéciales de francisation : Ce modèle convient si les ressources humaines et financières sont limitées et ne permettent que l'affectation d'une enseignante ou d'un enseignant à temps partiel.

Dans ce cas, tout en étant affecté la plus grande partie du temps à d'autres responsabilités dans son école (enseignement, orthopédagogie, centre de ressources, direction, etc.), une enseignante ou un enseignant expérimenté est chargé à temps partiel de la coordination des mesure spéciales de francisation de l'école. Il appuie les titulaires, supervise les auxiliaires et assure la mise en œuvre générale du Programme. Étant donné la disponibilité limitée de l'agent ou de l'agente, toute intervention est assurée conjointement par les auxiliaires et les titulaires. Les auxiliaires travailleront avec les élèves ayant le plus besoin d'aide (élèves en phase d'accueil, interventions intensives), tandis que les titulaires assureront les interventions ponctuelles auprès de leurs propres élèves (voir description des différentes phases du programme à la page 52 et suivantes).

Afin de ne pas imposer un surcroît de travail à une personne ou, au contraire, pour ne pas sous-estimer la quantité ou l'importance de ce travail, il faudra déterminer précisement les tâches. L'agent ou de l'agente peut assurer, par exemple, la collecte des données statistiques au sujet des élèves identifiés comme ayant besoin d'aide, la communication avec les parents (y compris une ou deux rencontres avec eux), la recherche d'outils d'intervention et de ressources pour les titulaires, la surveillance des personnes responsables des interventions et diverses autres responsabilités, déterminées par la direction de l'école, qui peuvent faciliter la tâche des auxiliaires et des titulaires qui doivent assumer, en plus de l'enseignement, la responsabilité de la francisation des élèves anglo-dominants de leur classe.

La classe d'accueil : La classe d'accueil, décrite précédemment dans le présent document, est une approche à considérer si les circonstances le permettent. Il s'agit de réunir, en groupe homogène, les élèves anglo-dominants du même âge et du même niveau scolaire, d'adapter le programme d'études régulier et les stratégies pédagogiques aux besoins linguistiques de tout ce groupe et de travailler quotidiennement à leur intégration dans le programme régulier. Au Québec et dans d'autres provinces, on groupe les élèves selon leurs habiletés langagières sans tenir compte de leur âge ni de leur niveau scolaire. Cette approche a ses limites. Il est possible que les élèves de maternelle et de 1re année puissent apprendre ensemble, mais il est peu probable qu'un groupe puisse apprendre efficacement s'il est composé d'élèves de maternelle et de 4e année. Les habiletés et les besoins sociaux sont alors trop disparates.

La classe d'accueil simplifie les interventions, car tout le groupe d'élèves anglo-dominants étant en phase d'accueil, il ne sera probablement pas nécessaire d'avoir recours à un ou une auxiliaire ni à un agent ou agente de francisation qui, en conséquence, pourra s'occuper d'un élève ou d'un tout petit groupe d'élèves. C'est l'efficacité même.
La classe d'accueil n'aura pas besoin de fonctionner ainsi toute l'année. Lorsqu'un élève a progressé suffisamment, il ou elle peut être intégrée au programme régulier. À un moment donné, la classe d'accueil ne sera plus rentable ni sur le plan de l'affectation du personnel ni sur le plan financier.

Notes personnelles

La formation du personnel

Enseigner à un élève une nouvelle langue qui doit rapidement lui servir usuellement dans les domaines du travail scolaire, de l'interaction sociale et de l'apprentissage d'une nouvelle culture exige une formation spéciale. D'abord, à moins d'avoir suivi une formation spécialisée en enseignement d'une deuxième langue, l'agent ou l'agente sera une enseignante ou un enseignant certifié qui aura appris une pédagogie appropriée à l'enseignement d'une langue première et les stratégies d'enseignement qui en découlent. Les titulaires devraient savoir modifier leur enseignement pour répondre avec efficacité aux besoins spécifiques et urgents des élèves anglo-dominants qui reviennent dans leurs salles de classe.

Figure 27 : Le recrutement du personnel qualifié, une façon d'assurer la qualité des mesures spéciales de francisation.

L'agente ou l'agent de francisation doit nécessairement être un enseignant ou une enseignante, mais ce n'est pas le cas des auxiliaires. La majorité des auxiliaires n'ont pas suivi de cours formels de pédagogie. Le besoin de formation spécifique pour les personnes chargées des interventions de francisation est donc grand. Ceux et celles qui travaillent déjà ce domaine devraient suivre une formation, et ensuite ils devraient partager leur expérience dans le cadre des ateliers de formation que la Division scolaire ou la Corporation offrent.

La spécificité des besoins recensés dans les écoles fransaskoises nécessitera sans doute la création d'un modèle de formation professionnelle adapté aux besoins précis des responsables de la gestion et de l'application des mesures spéciales de francisation. Plusieurs provinces canadiennes ont développé un modèle de formation professionnelle élaboré, comme celui de l'Ontario[47] : « à partir d'un profil qui délimite les besoins des élèves et du milieu en ce qui a trait à la langue et à la culture françaises ». Les grandes lignes d'une telle formation sont exposées dans *Aménagement linguistique en français : Guide d'élaboration d'une politique d'aménagement linguistique : Paliers élémentaire et secondaire*. Les suggestions qui suivent sont tirées de ce document, mais adaptées à la réalité fransaskoise :

- description du modèle d'interventions intensives, partielles et ponctuelles;
- établissement de liens entre le Programme de francisation et le programme régulier;
- enseignement intégré des modes de communication : l'écoute, l'expression orale, la lecture et l'écriture;
- stratégies d'enseignement à préconiser en francisation;
- enseignement d'une langue à des élèves anglo-dominants : différence entre l'apprentissage d'une langue première et d'une deuxième langue, importance de la

47. Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. — Aménagement linguistique en français : Guide d'élaboration d'une politique d'aménagement linguistique : Paliers élémentaire et secondaire. — Toronto : Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, 1994. — P. 19-20

participation à la vie culturelle, rôle de l'école dans l'épanouissement culturel et linguistique de la communauté, etc.;

- étude de la vie culturelle locale et provinciale (références culturelles, infrastructure culturelle communautaire, services et ressources disponibles, techniques d'animation culturelle, etc.);
- examen de quelques-unes des principales ressources suggérées;
- évaluation des élèves inscrits au Programme de francisation et profil de sortie;
- quelques stratégies et méthodes d'enseignement telles que l'apprentissage coopératif, l'apprentissage à base de ressources, l'enseignement en équipe, etc.

On devrait normalement prévoir une formation pour les agents et les agentes de francisation et les auxiliaires. Mais, étant donné le rôle clé des titulaires des élèves inscrits au Programme de francisation, il faudrait aussi leur offrir une formation qui comprendrait les stratégies nécessaires pour adapter leur enseignement aux besoins de ces élèves. Dans la mesure où d'autres membres du personnel enseignant travaillent aussi avec ces élèves, une formation adaptée à leur tâche les aidera à mieux comprendre leur rôle dans ce processus de grande importance.

Le mieux serait de donner cette formation en deux temps, commençant par une formation générale pour tout le personnel enseignant, y compris les directeurs et les directrices d'école et les équipes d'intervention. Il faudrait ensuite assurer aux membres de l'équipe d'intervention (l'agente ou l'agent de francisation et l'auxiliaire) une formation plus poussée. La formation permanente est recommandée, car elle permet aux membres des équipes d'intervention de se rencontrer pour partager des idées, des découvertes et des ressources ainsi que pour travailler avec d'autres spécialistes de ce domaine.

L'Ontario propose[48] une série de questions qui peuvent aider à élaborer un plan de formation du personnel travaillant pour le Programme de francisation :

- Dans quels domaines les intervenants et les personnes intéressées souhaitent-ils avoir une formation? Dans le domaine:
  - des besoins reliés à l'enseignement en milieu minoritaire?
  - des stratégies adaptées à l'apprentissage du français langue première par les élèves anglo-dominants?
  - de l'évaluation en vue du placement, de l'évaluation formative, de l'évaluation sommative et du profil de sortie?
  - de l'éducation axée sur les résultats d'apprentissage?
  - des résultats d'apprentissage ou des objectifs « identité – langue – culture » (OILC) des programmes d'études fransaskois?
  - de l'intégration des matières?

48. Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. — Aménagement linguistique en français : Guide d'élaboration d'une politique d'aménagement linguistique : Paliers élémentaire et secondaire. — Toronto : Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, 1994. — P. 19-20

- Quelle perception le personnel enseignant régulier a-t-il de son rôle au sujet des différences linguistiques, culturelles et sociales des deux groupes d'élèves de la classe, les élèves francophones et les élèves anglo-dominants?
- De quelle aide le personnel enseignant a-t-il besoin pour adapter ses stratégies et méthodes d'enseignement aux besoins des élèves anglo-dominants?
- Quelles activités scolaires et parascolaires favoriseraient les modes d'expression (écoute, expression orale, écriture et lecture) dans les différentes matières à enseigner?
- Quels sont les services linguistiques et culturels offerts dans la communauté et comment peut-on y avoir accès ou influencer la création de ces services à l'avenir?
- Quelles ressources peut-on se procurer pour faire ce travail et quelles sont les meilleures?

Notes personnelles

Le financement du Programme de francisation

La Division scolaire francophone #310 et la Corporation du Collège Mathieu reçoivent des subventions du Ministère pour financer, au moins partiellement, le Programme de francisation de leurs écoles.

Ces subventions seront affectées aux activités reliées à la mise sur pied, à l'administration et à l'évaluation du programme, par exemple :

- la rémunération des agents, des agentes et des auxiliaires et celle de tous les membres du personnel affectés aux mesures spéciales de francisation à temps plein ou à temps partiel;
- la formation professionnelle initiale et permanente du personnel;
- les autres frais reliés au Programme qui peuvent être justifiés selon les normes et les exigences du Programme.

Chaque année, à une date fixée au préalable, la Division scolaire et la Corporation présenteront au Ministère le bilan financier de l'année en cours. Ce bilan indiquera avec précision les dépenses reliées au Programme de francisation dans leurs établissements respectifs. La Division scolaire et la Corporation soumettront en même temps des données statistiques quant au nombre d'élèves inscrits au Programme, quant à la nature des interventions à leur égard et quant à leur intégration au programme régulier. Ce bilan financier et ces statistiques serviront de base à une analyse du coût par rapport au résultats obtenus qui permettra à la Division scolaire et la Corporation d'identifier leurs besoins et au Ministère d'assurer un financement approprié et justifié.

Notes personnelles

L'évaluation

L'évaluation permet d'observer les progrès de l'élève au cours des phases du Programme de francisation. Même si cette évaluation doit être continue, on peut en identifier trois étapes :

- l'évaluation en vue du placement au début du processus;
- l'évaluation formative tout au long de l'apprentissage de l'élève;
- l'évaluation sommative qui décidera de l'intégration de l'élève au programme régulier.

Cette évaluation a trois fonctions précises :

- l'analyse des besoins linguistiques, culturels et scolaires de l'élève anglo-dominant en vue de son placement dans le Programme et d'une planfication des mesures spéciales de francisation appropriées;
- la mesure des progrès de l'élève au cours des différentes phases du Programme;
- la collecte de données qui seront à la base de toute décision d'intégration au programme régulier.

Les premières décisions

Ce processus d'évaluation doit débuter dès l'inscription de l'élève anglo-dominant à l'école fransaskoise. Cette première évaluation permettra d'identifier, dès le début de l'apprentissage, les besoins linguistiques, culturels et scolaires de l'élève, car les mesures spéciales de francisation doivent débuter le premier jour d'école.

Normalement, les élèves ayant besoin de francisation auront été identifiés bien avant leur entrée à l'école et on pourra, dans la plupart des cas, identifier avant la fin de l'année les élèves qui auront besoin d'interventions supplémentaires l'année suivante, soit encore en phase d'accueil, soit sous forme d'interventions ponctuelles. Il est conseillé de vérifier que tous les élèves qui ont besoin de suivre le Programme de francisation sont bien inscrits.

Une fois ces élèves identifiés, un membre de l'équipe d'intervention devra rencontrer chacun des élèves désignés par le titulaire de la classe, par la direction ou même par les parents[49]. Il faudra rapidement évaluer les besoins précis et élaborer un programme d'intervention approprié. En attendant que cette évaluation soit terminée, les auxiliaires peuvent aider les titulaires en classe en travaillant avec les élèves anglo-dominants. C'est un travail qui doit se faire rapidement et efficacement, car les résultats de l'interview initial permettront d'établir la programmation qui convient à cet élève, et ils constitueront les premiers renseignements de son profil de sortie.

49. Il faut être prudent en matière de désignation par les parents. Il revient à la direction de l'école et au personnel responsable de l'élève, de différencier entre le désir des parents d'obtenir de l'aide supplémentaire pour leur enfant et le besoin réel de récupération linguistique ou culturelle d'un élève. La francisation ne doit pas être confondue avec l'orthopédagogie, le tutorat ou l'éducation des élèves en difficulté d'apprentissage.

L'évaluation en vue du placement

La première évaluation formelle de l'élève anglo-dominant se fait à partir de renseignements pertinents qui proviennent de deux sources différentes. La première source d'information sera une entrevue privée avec l'élève. Il est souvent utile de rencontrer les parents, surtout dans le cas de très jeunes élèves. La deuxième source de renseignements sera une série d'observations de l'élève à l'école. Il est parfois utile d'observer l'élève avant l'entrevue, afin de vérifier la validité des observations faites lors de la rencontre avec l'élève ou avec ses parents. L'ensemble des renseignements recueillis forme la première partie du profil de sortie[50] de l'élève.

Si aucune évaluation n'a été faite au moment de l'inscription, il faut en faire une dès l'arrivée de l'élève à l'école. Le but de l'entrevue et des premières observations est l'évaluation des habilétés de l'élève en français, de ses mécanismes d'adaptation et de son niveau scolaire. Il est conseillé de consacrer une partie de cette évaluation initiale à l'observation de l'élève dans la salle de classe qui est son milieu scolaire.

L'entrevue privée est faite en français par l'agent ou l'agente avec l'élève seul, et elle doit être axée sur les habiletés langagières de l'élève, sur ses antécédents culturels et sur son comportement face à son nouvel environnement et aux défis qui l'attendent. Il est utile aussi d'observer l'élève dans différentes situations (en récréation, au secrétariat, dans un groupe d'élèves, etc.), sans pour autant consacrer trop de temps à la collecte de ces premières impressions. Il serait utile également de consulter d'autres personnes qui travaillent dans ce même milieu et qui ont l'occasion d'observer l'élève, ainsi que de demander à ses parents de faire part de leurs observations pour compléter le profil scolaire, linguistique et culturel.

Figure 28 : Exemple du processus de francisation.

50. Ce profil est un dossier sur l'élève qui documente le point de départ linguistique, culturel et scolaire de l'élève, ses progrès au long de sa francisation et les conclusions sur lesquelles on basera toute décision d'intégration au programme régulier. Une description plus détaillée de ce profil de sortie sera présentée à la page 84 de ce document.

Avant de rencontrer l'élève, il faut préparer le dossier sur l'élève qui contiendra :

- son dossier scolaire[51], s'il y a lieu;
- sa feuille d'inscription à l'école;
- le rapport du ou de la titulaire de la classe ou du membre du personnel qui l'a inscrit (voir le formulaire en annexe);
- toute autre information ou document qui peut aider à faire une évaluation précise (antécédents personnels et familiaux, etc).

La première entrevue individuelle avec l'élève

Approche

L'évaluation en vue du placement est une évaluation diagnostique qui doit être faite au moment de l'inscription de l'élève à l'école, sinon au cours des premières heures suivant la rentrée scolaire[52]. Cette première rencontre individuelle avec l'élève doit être sécurisante. Elle doit se dérouler en français, puisque l'on veut évaluer les habiletés langagières de l'élève. En raison du stress de l'élève placé dans cette situation, il faut beaucoup se fier à la gestuelle, être généreux en encouragements, garder le sens de l'humour et être flexible. On doit offrir compréhension, soutien, compassion et autant d'aide que possible afin de recueillir un maximum de renseignements.

But

Cette première évaluation permet de vérifier les observations du personnel, les renseignements fournis par les parents et par d'autres observateurs et l'évaluation des habiletés de l'élève faite par le ou la titulaire. Elle donne une orientation pour de futures évaluations, elle permet de jeter les bases des premières interventions et, finalement, offre au ou à la titulaire une base générale pour adapter ses stratégies d'enseignement.

Contenu

Puisque l'on veut évaluer les habiletés de communication de l'élève, la principale stratégie de la personne qui dirige l'entrevue sera de faire parler l'élève. Elle essayera de quantifier et de qualifier ses habiletés de production orale, sa compréhension orale, sa production écrite et sa compréhension en lecture. Bien entendu, les attentes doivent être raisonnables. Les élèves entrant en maternelle, par exemple, ne savent ni lire ni écrire. Il faut aussi se rappeler que le manque d'habiletés langagières empêche l'élève de communiquer facilement, et il sera donc difficile ou impossible d'évaluer son habileté à apprendre. Si, on ne réussit pas à évaluer les habiletés après deux ou trois essais, il faudra peut-être envisager de s'adresser à l'élève dans sa langue première.

En annexe, se trouvent des grilles d'évaluation qui pourront aider les responsables à déterminer quels élèves peuvent bénéficier des mesures spéciales de francisation. Il existe aussi plusieurs outils commerciaux qui peuvent aider à déterminer le niveau de compréhension du vocabulaire français. Il faut se rappeler que plusieurs de ces

51. Il ne faut pas négliger le dossier préscolaire, s'il existe. La prématernelle garde souvent un dossier très complet sur les habiletés langagières, scolaires et culturelles de l'enfant.
52. Si cette évaluation ne peut être faite qu'à la rentrée scolaire, il faut s'assurer qu'un membre de l'équipe d'intervention s'occupe de l'entrevue. C'est donc une occasion rêvée pour accueillir les élèves dans leur salle de classe. Voir la section « Accueil de l'élève » à la page 54 du présent document.

instruments de mesure n'ont pas été conçus pour mesurer des habiletés langagières en français langue première, donc qu'ils doivent être adaptés aux besoins, au niveau scolaire et aux habiletés langagières de l'élève.

Dans d'autres provinces, on a planifié la première entrevue avec l'élève. L'Ontario[53] propose la démarche suivante pour évaluer le français oral :

- l'élève participe à une conversation avec l'intervenant ou l'intervenante au sujet d'une activité ou d'un sujet familier relevant de son vécu; cette conversation exige un vocabulaire et des structures de phrase de tous les jours (p. ex. une première rencontre entre deux personnes qui ne se connaissent pas : se présenter, parler de soi et de sa famille, etc.);
- l'élève décrit ou s'exprime à propos d'images ou de dessins d'objets et d'activités familiers (p. ex. scène d'hiver : maison, arbre, neige, patinoire, personnage, enfant qui patine accompagné de son chien);
- l'élève écoute une histoire simple qui se situe dans un contexte connu et qui est agrémentée d'éléments familiers; il la commente ou la raconte dans ses propres mots (p. ex. lire et présenter une histoire telle que *Juno à l'école*[54] et demander à l'élève d'en raconter l'essentiel dans ses propres mots);
- l'élève explique un diagramme, un dessin ou un concept simple et familier (p. ex. un enfant en bicyclette dans la rue).

Pour évaluer l'écriture, si l'élève est d'un âge et d'un niveau scolaire approprié, on lui demande de rédiger un court texte sur un sujet familier (p. ex. son jouet préféré ou son histoire favorite), ou à partir d'une image ou d'une illustration de la vie quotidienne (p. ex. un enfant mange une pomme d'où sort un ver). D'après Marie-Josée Berger : « les résultats de l'échantillon d'écriture d'un court récit raconté par l'élève pourraient aussi déterminer la base de l'évaluation de la compétence en lecture. Il revient à l'évaluateur [...] de choisir les différents niveaux de lecture et de poser des questions ouvertes qui invitent l'élève à répondre à sa façon, ainsi que de questions de compréhension. L'évaluation de l'aisance en lecture peut se faire aussi à l'aide d'images et de textes représentant différents niveaux de difficulté[55]. »

Rôle des parents

La communication avec les parents fait partie des premières démarches car ceux-ci peuvent donner des renseignements sur leur enfant. De plus, cette rencontre qui a lieu très tôt au cours du processus aidera à assurer leur participation au volet foyer du Programme de francisation proposé à leur enfant.

---

53. Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. — Programme cadre : Actualisation linguistique en français et perfectionnement du français : Paliers élémentaire et secondaire. — Toronto : Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, 1994. — P. 16
54. *Juno à l'école* est présenté à la page 228 de ce document. La liste des ressources qui commence à la page 143 commente d'autres choix possibles.
55. Marie-Josée Berger. — « Vers un profil de sortie : L'actualisation linguistique et le perfectionnement du français (ALF/PDF) ». — La revue canadienne d'évaluation de programme. — Vol. 14, n° 1 (printemps 1999). — P. 105-106

Pour l'évaluation, les parents fourniront leurs observations, commentaires et suggestions qui seront joints au dossier sur l'élève. Ces données serviront aussi à établir le profil de sortie de l'élève.

Finalement, il est conseillé de partager avec les parents les résultats de l'entrevue et des observations, et de faire participer ceux-ci aux décisions concernant le placement de leur enfant dans le Programme. Les parents risquent d'être très inquiets du retard que peut prendre leur enfant dans ses études, car les mesures spéciales de francisation éloignent l'élève de l'enseignement régulier et lui imposent du travail supplémentaire.

L'évaluation formative

L'évaluation en vue du placement marque le début d'un processus d'évaluation continue qui ne s'arrête qu'au moment où l'élève est intégré au programme régulier, en classe avec ses pairs. Cette évaluation indique les résultats scolaires, la participation aux activités culturelles et le sens d'appartenance à la communauté fransaskoise. Au cours des différentes phases du Programme, l'élève sera évalué à intervalles réguliers. Une évaluation sommative marque la fin de son cheminement.

L'évaluation formative sert à indiquer les progrès de l'élève, et elle aide l'enseignant ou l'enseignante à ajuster son enseignement et ses stratégies pédagogiques. Durant le processus de francisation, il faut constamment et continuellement évaluer le développement des habiletés langagières, de l'identité fransaskoise et des aptitudes scolaires de l'élève. Cette évaluation de type diagnostique est « orientée vers une action pédagogique immédiate auprès de l'élève, vise à assurer une progression constante des apprentissages par le biais d'activités correctives ou d'activités d'enrichissement[56]. »

Pour suivre le cheminement de l'élève et comparer ses progrès à intervalles réguliers, il est possible de se servir des méthodes d'évaluation qui ont été utilisées pour l'évaluation en vue du placement : entrevues formelles (élève, parents, personnel enseignant), grilles d'observation, évaluation diagnostique, etc. Si, d'autre part, lors de l'évaluation en vue du placement, l'élève n'a pas compris l'histoire que l'on lui a présentée, on peut se servir de la même histoire à l'évaluation suivante et noter, non seulement son niveau de compréhension, mais aussi ses habiletés de production orales ou écrites (précision du vocabulaire, grammaire et syntaxe, intonation et accent, stratégies d'adaptation, etc.).

Ces observations et toutes les données recueillies durant les évaluations formatives feront partie du profil de sortie de l'élève. Ce profil est décrit à la page 84 de ce document.

L'évaluation sommative

L'évaluation sommative a deux buts précis. Dans un premier temps, elle sert à évaluer les habiletés langagières de l'élève dans le but de lui fournir une aide adéquate. Elle permet donc de décider du passage de l'élève de la phase d'accueil caractérisée par les interventions intensives régulières à la phase des interventions ponctuelles où, en raison de ses progrès en français et de l'autonomie qu'il ou elle a acquise, l'élève ne reçoit plus que de l'aide

56. Bureau de l'éducation française du Manitoba. — La Phase d'accueil pour les écoles franco-manitobaines. — Winnipeg : Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba, Bureau de l'éducation française du Manitoba, 1999. — P. 29

ponctuelle ciblée sur des lacunes spécifiques. Dans un deuxième temps, l'évaluation sommative permet de décider de l'intégration de l'élève dans le programme régulier.

L'évaluation sommative est effectuée pour juger de la possibilité du passage de l'élève d'un niveau d'apprentissage à un autre. Elle présente un bilan de l'apprentissage de l'apprenant ou de l'apprenante. C'est le genre d'évaluation que les titulaires emploient, par exemple, pour vérifier la compréhension d'un concept qui a fait l'objet d'une leçon. Dans le contexte du Programme de francisation, elle permet de juger de la compétence globale de l'élève au terme du Programme et de son intégration dans le programme régulier. Puisque la francisation implique non seulement l'apprentissage de la langue, mais aussi la réussite scolaire à l'école fransaskoise, l'acquisition d'une identité fransaskoise et l'assimilation à la culture fransaskoise, l'évaluation sommative doit mesurer tous ces facteurs.

En tant qu'évaluation de la fin d'une étape, l'évaluation sommative peut être faite à tout moment du cheminement de l'élève. Si les titulaires, les auxiliaires et les parents estiment que l'élève fait suffisamment de progrès, il est approprié de faire une évaluation sommative et, si les résultats le confirment, d'intégrer l'élève au programme d'enseignement régulier, peu importe le moment de l'année scolaire.

Le profil de sortie

Le profil de sortie est un dossier qui renferme l'évaluation des apprentissages cumulatifs de l'élève. Il contient d'abord la description de ses antécédents linguistiques, culturels et scolaires au moment de son inscription au Programme de francisation, puis celle de son évolution jusqu'à son intégration dans le programme régulier. Au fur et à mesure que l'élève progresse au cours des phases du programme, on ajoute périodiquement et régulièrement les mesures spécifiques et précises de ses progrès en matière d'apprentissage de la langue, de sa participation aux activités culturelles, de réussites scolaires et d'adaptation au nouveau milieu. Finalement, on y trouve les critères de l'intégration de l'élève dans le programme régulier.

Selon Marie-Josée Berger, dans son analyse du programme ontarien[57], le profil de sortie comprend une évaluation basée sur des critères se rapportant au domaine cognitif et au domaine affectif.

Dans le domaine cognitif :

- Communication orale — Évaluer :
  - la prise en compte de l'intention de communication;
  - la compréhension des messages émis avec une intonation et un débit normaux;
  - le degré de participation à la conversation et aux discussions;
  - la capacité de communiquer oralement sur une variété de sujets appropriés à l'âge;
  - la prononciation des mots d'usage courant et l'intonation et le débit naturels;

57. Marie-Josée Berger. — « Vers un profil de sortie : L'actualisation linguistique et le perfectionnement du français (ALF/PDF) ». — La revue canadienne d'évaluation de programme. — Vol. 14, n° 1 (printemps 1999). — P. 109-112

- l'habileté d'adapter le discours à la situation et à l'interlocuteur;
- la capacité d'organiser ses connaissances linguistiques pour transmettre clairement un message à l'aide de mots justes et précis, en respectant les conventions de la langue;

- Lecture – Évaluer la capacité de l'élève :
  - d'adapter ses stratégies de lecture à l'intention de lecture et à la tâche à accomplir;
  - de comprendre une variété de textes;
  - de faire des prédictions et des inférences;
  - d'établir des liens entre les différentes informations;
  - de recourir aux stratégies d'adaptation pour répondre aux besoins;
  - d'utiliser la lecture à des fins variées;
  - de reconnaître le besoin de ressources complémentaires pour s'informer sur un sujet particulier et de recourir à ces ressources de façon autonome;
  - d'acquérir une certaine autonomie en lecture.
- Activités d'écriture — Évaluer :
  - le respect de l'intention de communication;
  - la capacité d'adapter sa production écrite en fonction de son intention et de celle du lecteur ou de la lectrice;
  - la qualité de la communication écrite, surtout en ce qui a trait aux conventions de la langue écrite;
  - le degré d'autonomie dans la production du texte.

Le domaine affectif est plus difficile à évaluer surtout avec des mesures objectives, scientifiques ou mathématiques. Cette évaluation relève du domaine de l'observation de l'élève par l'équipe d'intervention, par le personnel et par les parents, ainsi que des auto-évaluations et des réflexions personnelles de l'élève. L'attitude de l'élève face à ses productions orales ou écrites et à son niveau de compréhension est aussi évaluée. Dans le domaine affectif, le profil de sortie de l'élève devrait comprendre une évaluation de sa compréhension de sa culture francophone, de sa sensibilisation à l'apprentissage de la langue française et de son adaptation au milieu.

Dans le domaine affectif :

- Compréhension de la culture française — Évaluer :
  - la capacité d'identifier, d'interpréter, de décrire et de comparer les attributs culturels véhiculés dans les documents et dans les activités.
- Sensibilisation à l'apprentissage de la langue - Évaluer :
  - l'engagement réel et personnel de l'élève dans la réalisation des tâches reliées à l'apprentissage de la langue;
  - la satisfaction à appliquer ses connaissances dans diverses situations;

- la satisfaction à se renseigner sur une variété de sujets appropriés et à communiquer ces connaissances aux autres;
- la compréhension de la différence entre la langue parlée et la langue écrite;
- l'acceptation des approximations en situation de communication;
- le recours aux techniques de dépannage pour communiquer et comprendre.

- Degré d'adaptation au milieu — Évaluer :
  - l'intégration et la participation de l'élève à la vie de la classe, de l'école, de la communauté francophone;
  - le respect de la routine et des règlements;
  - la participation de l'élève au volet foyer du Programme de francisation;
  - le degré de connaissance des services et de la routine de l'école.

Le dossier sur l'élève peut comprendre :

- une analyse des travaux de l'élève avec annotations sur ses forces, ses faiblesses et les directions à prendre pour assurer ses progrès et son intégration dans le programme régulier;
- des échantillons de ses productions[58] : celles qui montrent ce qu'il ou elle a le mieux réussi, ainsi que celles qui indiquent ses lacunes et les pistes à suivre;
- des échantillons de son travail effectué à l'école (en période d'interventions comme en cours régulier) et à la maison;
- des suggestions réalistes et concrètes de l'équipe d'intervention ou des parents pour améliorer sa performance;
- des exemplaires d'auto-évaluations et d'évaluations faites par les pairs, par l'équipe d'intervention, par le ou la titulaire de la classe et par les parents de l'élève;
- des évaluations formelles ainsi que des observations et des réflexions informelles du personnel;
- des exemples des stratégies d'adaptation ou des techniques de dépannage utilisées par l'élève;
- des éléments qui ont contribué à motiver ou à perturber l'élève.

Au moment de décider de cesser les mesures spéciales et d'intégrer l'élève au programme régulier (but ultime des mesures spéciales de francisation), il faut évaluer, de façon sommative, la performance globale de l'élève. D'après Marie-Josée Berger[59], son profil « sera énoncé pour chaque dimension cognitive en regard de chaque activité d'apprentissage et

58. Ici on suppose que l'élève comprend le français, le parle, le lit et l'écrit. Les échantillons de travaux devraient comprendre des échantillons de sa production écrite et, si possible, des enregistrements sur audiocassette et vidéocassette de son travail oral.
59. Marie-Josée Berger. — « Vers un profil de sortie : L'actualisation linguistique et le perfectionnement du français (ALF/PDF) ». — La revue canadienne d'évaluation de programme. — Vol. 14, n° 1 (printemps 1999). — P. 111-122

pour chaque dimension affective. » L'évaluateur ou l'évaluatrice « doit cependant évaluer les performances des élèves en tenant compte de leur année d'étude » et de leur âge.

Marie-Josée Berger conclut son article en spécifiant que le profil de sortie d'un élève à la fin des mesures spéciales de francisation montre une série de caractéristiques dont voici une adaptation. Le dossier sur l'élève comprend :

- des échantillons variés de productions orales et écrites de l'élève, tant sur le plan du format exigé que sur le plan de la variété et de la difficulté des tâches à accomplir;
- des échantillons du travail de l'élève qui montrent clairement son niveau de maîtrise du français du début du Programme, ainsi que ses progrès, ses forces et ses faiblesses durant son apprentissage, chacun de ces choix étant justifié;
- des travaux qui répondent, pour chaque activité d'apprentissage, aux critères identifiés dans le domaine cognitif et dans le domaine affectif;
- des auto-évaluations de l'élève, des évaluations faites par les membres de l'équipe d'intervention et la liste des objectifs réalistes et concrets que l'élève doit maîtriser pour s'assurer une intégration réussie au programme régulier;
- une justification précise des objectifs fixés pour et par l'élève au moment de son intégration au programme régulier;
- une liste des ressources qui ont été utilisées de façon flexible, variée et qui ont été adaptées aux besoins spécifiques de l'élève;
- une liste des stratégies d'enseignement et d'interventions, y compris des stratégies pour le volet foyer du Programme;
- des auto-évaluations qui tiennent compte des critères d'apprentissage fixés au préalable et qui reflètent la capacité de l'élève de porter un regard critique sur son travail dans le but de l'améliorer;
- des travaux qui font preuve d'une organisation claire du contenu et de l'attention portée aux détails, à l'organisation et à l'esthétique en général.

Notes personnelles

Approche spéciale au secondaire

Il n'est pas fréquent qu'une école fransaskoise reçoive un élève ayant droit de 10e, 11e ou 12e année qui ne parle pas français ou qui ne parle pas assez bien pour réussir sur le plan scolaire. Mais si cela arrive, l'école fransaskoise, dont le but est la réussite de l'élève, devra modifier le modèle d'interventions proposé dans ce document, même si les principes directeurs demeurent les mêmes.

Les principes directeurs sont les suivants :

- **Apprentissage de la langue.** Le but des interventions au secondaire est le même qu'à l'élémentaire ou à l'intermédiaire : fournir à l'élève des habiletés langagières qui lui permettront de réussir ses études, de s'intégrer dans son milieu social et de s'intégrer à la vie culturelle de sa communauté de façon appropriée. L'équipe d'intervention doit donc centrer son programme sur la réussite scolaire et sur la maîtrise du français.
- **Diagnostic des besoins particuliers.** Il faudra toujours débuter par une analyse des besoins linguistiques, scolaires et sociaux.
- **Mise à profit des acquis linguistiques et scolaires.** Il faudra adapter les approches aux besoins de l'élève et, surtout, se rappeler qu'à 15, 16 ou 17 ans, il ou elle a acquis des habiletés langagières, scolaires et sociales variées et bien développées qui pourront faciliter la tâche de l'équipe d'interventions.
- **Choix de cours en fonction des politiques ministérielles.** Même si un élève ne débute ses études en français qu'au secondaire, il ou elle doit quand même satisfaire aux exigences en matière d'obtention des crédits obligatoires. On recommande au personnel enseignant de consulter la politique de crédits du Ministère[60] et d'en revoir les exigences avec l'élève. Il faudra aussi se souvenir que, selon les politiques administratives du Ministère[61], les cours élaborés localement ne peuvent pas être acceptés comme crédits dans les domaines d'étude obligatoires. Un cours modifié peut satisfaire aux exigences du Ministère, mais il ne garantit pas nécessairement l'accès à tout programme postsecondaire. Donc un cours élaboré localement pour répondre aux besoins linguistiques et scolaires de l'élève risque de poser problème en matière d'obtention du diplôme, tandis que des cours modifiés dans les domaines d'étude obligatoires peuvent avoir des conséquences sérieuses sur l'accès de l'élève à une variété d'options au postsecondaire. Le counselling au moment de la prise de décision devient alors fort important.
- **Trois types d'intervention.** Outre l'accompagnement en salle de classe et les cours particuliers à l'extérieur de la classe, il faut aussi considérer le potentiel du tutorat par les pairs. Les deux approches préconisées pour le primaire et l'intermédiaire, c'est-à-dire l'accompagnement dans la classe et les cours spéciaux à l'extérieur de la classe, sont tout aussi efficaces au secondaire. Sans doute, dans le

60. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Tronc commun : Bulletin d'information pour le personnel administratif des fransaskoises. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 2000

61. Saskatchewan Education. — « Graduation Requirements ». — Core Curriculum : An Information Bulletin for Administrators. — Regina : Saskatchewan Education, 1997. — P. 9

cadre de la pédagogie différenciée, il faudra consacrer beaucoup de temps à aider l'élève à faire ses travaux scolaires, mais il faudra aussi s'assurer que plusieurs heures sont consacrées à l'apprentissage de la langue. Étant donné leurs habiletés langagières, les élèves francophones peuvent remplir la fonction de tuteurs pour les élèves anglo-dominants.

- **Regroupement des élèves.** Il faut que l'élève adolescent travaille toujours avec des élèves de son âge, même s'il débute son apprentissage du français. Pour plusieurs raisons d'ordre psychologique et linguistique, une ou un élève ne doit jamais être jumelé avec un élève plus jeune ou plus vieux que lui. D'autre part, l'élève préfère ne pas être isolé de la classe et il se sent plus à l'aise s'il reçoit de l'aide en classe, soit de l'auxiliaire, soit d'une ou d'un ami de son groupe.

  Il faut aussi offrir beaucoup d'aide pour les devoirs. Le personnel enseignant doit adapter les travaux scolaires et mettre en place un réseau d'aide dans les différentes matières scolaires. Le travail en équipe de deux est assez efficace à ce niveau si l'élève tuteur est compétent en français et dans la matière scolaire ciblée et s'il ou elle ne risque pas de se laisser angliciser par l'élève anglo-dominant. Il faut faire un choix judicieux.

- **Équipe d'intervention.** Tous les enseignants et enseignantes spécialistes d'une matière quelconque, surtout ceux et celles qui enseignent le français et les sciences sociales à cause de l'importance de la langue dans ces deux matières, doivent aider l'agent ou l'agente de francisation à évaluer les habiletés langagières et les besoins de l'élève et à adapter leurs interventions à ces besoins.

- **Les matières scolaires.** Il faut se rappeler que le français s'apprend dans toutes les matières scolaires car elles ont toutes leur vocabulaire propre. Il en est de même des programmes parascolaires, culturels et sportifs. Il faut donc que chaque enseignant ou enseignante participe à la francisation et adapte ses approches pour assurer l'intégration de l'élève.

- **Un soutien linguistique, scolaire et social de longue durée.** Il ne faut pas laisser l'élève suivre seul sa démarche, même s'il ne semble pas avoir de problèmes. Il faut constamment vérifier les progrès linguistiques et scolaires de l'élève ainsi que son intégration au milieu social et communautaire. Avoir 15 ans et ne pas parler la langue ni comprendre la culture de son nouveau milieu est difficile pour un adolescent.

- **Le but de l'élève.** L'élève doit acquérir des habiletés de communication, s'adapter au milieu et réussir sur le plan scolaire.

- **Un environnement qui multiplie les occasions d'apprendre le français.** Lorsqu'un élève anglo-dominant n'arrive à l'école fransaskoise qu'au secondaire, il faut s'assurer qu'il ou elle apprend rapidement la langue. Il faut qu'il soit le plus possible en contact avec le français. Il faut donc lui offrir toutes les occasions possibles d'élargir sa connaissance de la langue et de la culture. Le volet foyer, les programmes estivaux, la formation spéciale, l'aide et le tutorat par les pairs, le soutien de la famille et celui du personnel et de la communauté sont alors des éléments vitaux de la francisation.

- **Des ressources appropriées.** L'enseignant ou l'enseignante choisira des ressources appropriées à l'âge et au niveau de scolarisation et de socialisation de l'élève. Voir la liste des ressources à l'Annexe 6 du présent document.

Notes personnelles

Quelques résultats d'apprentissage pour le français oral

Les premières interventions du Programme de francisation doivent être axées sur le fonctionnement de l'élève dans son nouveau milieu social et scolaire. Les élèves qui apprennent une seconde langue, peu importe la langue ciblée, démarrent toujours leur apprentissage par le même point de départ : « *Bonjour, je m'appelle...!; Hello, my name is...!; Buenas dias, me llamo...!; Guten tag! Ich heiße...!* et de là, ils ou elles apprennent du vocabulaire et des structures de phrase durant leurs cours de langue.

Dans son programme pour les classes d'accueil[62], le Québec propose les objectifs (ou résultats d'apprentissage) ci-dessous. Il faut les adapter aux besoins de l'élève, à son niveau de scolarisation et à ses expériences linguistiques et culturelles. Ces objectifs ne doivent jamais être utilisés en dehors d'une vraie situation de communication. Selon les auteurs : « l'ordre de présentation [...] n'implique pas de hiérarchie ou de progression préétablie. Pour atteindre un objectif donné, il ne faut pas nécessairement avoir atteint celui qui le précède[63]. »

L'oral : compréhension et production

L'élève sera capable de :

- Comprendre et produire des énoncés relatifs aux **actes sociaux** de base, par exemple :
  - se présenter ou présenter quelqu'un
  - saluer quelqu'un ou être salué
  - répondre aux salutations
  - prendre congé
  - appeler ou interpeller quelqu'un
  - féliciter ou encourager quelqu'un
  - formuler des souhaits
  - offrir ou accepter quelque chose
  - remercier ou s'excuser
  - interrompre la conversation
  - demander ou donner la parole
  - demander de répéter
  - demander plus ou moins de ...
  - demander de parler plus ou moins...
  - vérifier la compréhension
- Comprendre et produire des énoncés à caractère **informatif**, par exemple :
  - identifier des personnes ou des objets[64]
  - caractériser une personne ou un objet
  - caractériser les liens sociaux entre personnes
  - composition de la famille ou d'un groupe
  - relations (âge, lien famial, etc.) entre personnes
  - état de santé ou état physiologique d'une personne
  - existence d'une personne, d'un animal, d'un objet
  - présence d'une personne, d'un animal, d'un objet

62. Ministère de l'éducation du Québec. — Programmes d'étude : Français, classe d'accueil et de francisation : Enseignement primaire. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1984
63. Ibid., p. 14
64. Par « personne », on entend non seulement de vraies personnes et leur titre (Mme Lacasse, Docteur Brillance) mais aussi les métiers des personnes (la secrétaire, le policier, les enseignants). De même, par « objet », on entend non seulement un objet tel que le crayon, l'autobus, l'école, mais aussi les animaux, les plantes, les lieux, les activités et les événements, bref, tout ce qui se trouve dans l'environnement de l'élève.

- disponibilité d'une personne, d'un animal, d'un objet
- définition d'une personne, d'un animal, d'un objet, d'un lieu, d'une activité, d'un événement, d'une action
- qualification d'une personne, d'un animal, etc
- localisation d'une personne, d'un animal,...
- situation dans le temps d'une activité, d'une action
- la possession
- ce que fait une personne, un animal, etc.
- relation de comparaison entre personnes, etc
- conditions climatiques et météorologiques
- quantification avec diverses unités de mesures
- relations logiques entre choses, personnes, etc.
- la provenance, l'origine d'une personne, etc.

- Comprendre et produire des énoncés à portée **incitative**, par exemple :
  - dire de faire, de ne pas faire, de transmettre
  - faire promettre à quelqu'un de faire...
  - inviter, prier ou insister pour que quelqu'un fasse quelque chose
  - comprendre ou faire des recommandations
  - comprendre ou faire des demandes d'aide

- Comprendre et produire des énoncés à portée **expressive**, par exemple :
  - des énoncés sur des attitudes d'ordre intellectuel, telles que la compréhension, l'incompréhension, la connaissance, l'ignorance, l'exactitude, l'inexactitude, la certitude, l'incertitude, la permission, l'accord, le désaccord, l'acceptation, le refus, l'obligation, l'interdiction, la volonté, la possibilité, l'impossibilité, la capacité, l'incapacité, le souvenir, l'oubli, l'idée, l'opinion, le choix, le goût, le dégoût, la préférence, le désir, l'envie, l'indifférence, la satisfaction, l'insatisfaction, la peur, la surprise, la joie, l'affection, la haine, etc.

Quelques repères grammaticaux et lexicaux

Dans le programme d'études du Québec[65] se trouvent quelques repères grammaticaux et lexicaux. Bien entendu, on adaptera ces suggestions à l'âge, au niveau de scolarisation et aux expériences linguistiques de l'élève et on choisira des exemples et des thèmes dans son propre milieu scolaire et dans la communauté locale. Certains repères sont mentionnés plusieurs fois dans la liste fournie parce qu'une même structure de phrase doit être apprise dans une série de contextes linguistiques différents, et son emploi et même parfois son sens peuvent varier quelque peu même si sa forme ne change pas d'un emploi à l'autre. Il n'est pas nécessaire de présenter ces repères dans l'ordre mentionné.

Exemples de repères grammaticaux et lexicaux :

- les verbes « aller » (ça va..) et « être » (Je suis..., C'est...) dans les salutations, les interjections et formules de présentation;
- les verbes « parler », « dire », « pouvoir », « vouloir », « venir » etc., les pronoms personnels (moi, toi, je, vous, etc.) et les expressions courantes (Vas-y!, Salut!, S'il vous plaît, etc.);
- les verbes visant à maintenir ou à modifier un échange verbal (répéter, comprendre, savoir, etc.); les expressions de comparaison (plus, moins, etc.); les adverbes (trop, assez, encore, peu, beaucoup, etc.); les expressions courantes (Hein?, Quoi?, Pardon, etc.);

65. Ministère de l'éducation du Québec. — Programmes d'étude : Français, classe d'accueil et de francisation : Enseignement primaire. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1984

- les verbes se rapportant à la compréhension (comprendre, savoir, etc.); la négation « ne...pas »;
- les expressions pour remercier (merci, etc.); les souhaits (Bonne fête!, Joyeux Noël!, etc.); les expressions d'encouragement (Bravo!, Vas-y!, C'est bien, etc.);
- les pronoms personnels sujets (je, tu, il, nous, etc.); les adjectifs qualificatifs se rapportant à l'origine (canadien, francophone, etc.); le verbe être sous sa forme présentative « c'est »; les pronoms, adjectifs et adverbes interrogatifs (comment, quoi, quel, qui, qu'est-ce que, où, etc.); les nombres et tout le vocabulaire nécessaire à l'identification de personnes (nom, prénom, âge, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, relation familiale, profession, etc.);
- les pronoms personnels (je, tu, il, etc.); les adjectifs qualificatifs (grand, blond, bleu, fin, gentil, gros, drôle, etc.) qui servent à caractériser une personne du point de vue physique, intellectuel ou moral; les pronoms, adjectifs et adverbes interrogatifs qui entraîneront la description d'une personne (comment, de quelle couleur, de quoi, etc.); des expressions telles qu'« avoir l'air », etc.;
- le vocabulaire et les expressions aptes à établir un lien familial ou une relation entre des personnes, comme les relations de possession avec « le », « la », « les » ou « de » (**le** père **de** Sylvie, **les** parents **de** Marc); les comparatifs comme « moins que » ou « plus que »; les superlatifs comme « le moins » ou « le plus »; le vocabulaire des liens familiaux et des relations interpersonnelles (la sœur **de** Freddie, **mon** amie, **leur** professeur, etc.); les adjectifs et les noms donnant des indications sur l'âge (elle est **plus jeune que** moi, c'est **ma petite** sœur, le bébé, une adulte, etc.); l'adverbe interrogatif « combien »; le verbe « être » sous sa forme présentative « c'est » pour présenter des relations (Zena est la plus petite? Non, **c'est** la plus grande);
- le vocabulaire et les expressions qui aident à décrire la santé, l'état physiologique et les perceptions d'une personne comme les expressions interrogatives « Comment vas-tu? », « Comment se sent-il? », « As-tu froid? », etc.; les verbes de perception « voir », « entendre », « sentir », « avoir », « être », etc.; les négations « ne...pas » (sous forme d'exercice et en contexte) et « ne... plus »; les expressions « aller bien », « aller mieux », « avoir l'air », « se sentir », « avoir froid », « être fatigué », etc.;
- le vocabulaire et les expressions utiles pour identifier des objets, des animaux, des lieux, des activités, des événements comme les adverbes interrogatifs « Qu'est-ce que... », « Quoi? ... », « Comment...? », etc.; (Qu'est-ce que c'est?, De quoi est-il fait?, Ça ressemble à quoi, ton animal?, Comment s'appelle cette chose?, etc.); le pronom démonstratif « ça »; le verbe « être » sous sa forme présentative « c'est » et « ce sont » avec les articles indéfinis « un », « une » et «des » (C'est un oiseau, ce sont des parcs); les verbes qui peuvent identifier « appeler », « s'appeler », « exister », etc.; les expressions « il y a » et « il y en a »;
- le vocabulaire et les expressions qui peuvent aider à définir ou à indiquer la présence ou la disponibilité de personnes, d'objets, d'animaux, de lieux, d'activités, d'événements, d'actions comme les locutions « il y a » et « il y en a » avec et sans la négation (Est-ce qu'il reste de la colle? Non, il n'y en a plus); le pronom personnel « en »; les verbes « être », « rester », « exister », etc.; les adverbes « ici », « là » et « là-bas » (Où est Cathy? Elle est là-bas); le vocabulaire portant sur les personnes,

les animaux, les objets, les lieux, les activités, les événements, les actions qui correspondent aux thèmes abordés en classe;

- le vocabulaire et les expressions servant à qualifier des personnes, des objets, des animaux, des lieux, des activités, des événements ou des actions comme les adjectifs qualificatifs décrivant la couleur, la forme, la taille, le nombre, etc.; les termes identifiant une relation de possession (**le** petit chien **de** Jacques; **sa** poupée jaune); les adjectifs interrogatifs « de quel côté », « quelle couleur », etc.); les adverbes « lentement », « très grand », « vraiment », « trop », etc.;
- le vocabulaire et les expressions servant à situer des personnes, des objets, des animaux, des activités, des événements ou des actions comme les adverbes de lieu sous les formes interrogatives comme « Où est...? », « Où sont...? », « Où est-ce que...? »; des adverbes de lieu « ici », « là », etc.; des prépositions comme « sur », « dans », « à », « chez », « à coté », « en dessous », etc.;
- le vocabulaire et les expressions qui servent à situer dans le temps comme les adverbes et les adjectifs interrogatifs « quand », « à quelle (heure, moment, etc.) »; les noms indiquant le temps « minute », « heure », « jour », « an », « hier », etc.; les adjectifs, adverbes et prépositions de temps comme « avant », « après », « jamais », « dans une minute », « dans un jour », « la semaine prochaine », etc.); le présent, le passé et le futur proche des verbes;
- les expressions comme « **le** frère **de** Marie », « c'est **mon** stylo », « ce sont **les miennes** », etc.; les adjectifs possessifs « mon », « ton », « votre », etc.; les pronoms possessifs « la tienne », « les nôtres », etc. avec le verbe « être »; une révision de « c'est » et « ce sont » avec la négation « ne...pas »;
- le vocabulaire et les expressions portant sur ce que fait une personne, un animal, un objet et qui fait l'action comme les verbes d'action reliés aux centres d'activités et aux thèmes abordés en classe présentés au présent, au passé et au futur proche; la forme tonique des pronoms personnels (C'est **toi** qui va ramasser les blocs demain matin); des prénoms, adverbes et adjectifs interrogatifs et les locutions démonstratives;
- le vocabulaire et les expressions indiquant les relations de comparaison ou des relations logiques entre personnes, objets, animaux, lieux, activités, actions ou événements ou la provenance d'une personne, d'un objet, d'un animal comme les adverbes de comparaison (comme, autant, etc.); les adverbes interrogatifs (pourquoi, etc.); les marqueurs de relation indiquant la comparaison (aussi...que, plus...que, moins...que); tout adjectif qualificatif approprié (gros, jeune, beau, etc.); les conjonctions marquant la cause, le but, l'hypothèse, la jonction, la coordination, l'opposition, la restriction, etc. (parce que, pour, si, et, ou, au lieu de, mais, etc.); la préposition de indiquant la provenance (**d**'où, **de** quel, venir **de**, etc.); les démonstratifs « ce », « cet », « cette », « ces », « cela », etc.; des verbes comme « ressembler à », « venir », « donner »...au présent, au passé et au futur proche;
- le vocabulaire nécessaire pour parler de la météo et des conditions climatiques « pluie », « soleil », « nuage », « ciel », etc.; les adverbes et adjectifs interrogatifs « quel », « comment », etc. (Quel temps fait-il?, etc.); les expressions avec le verbe « faire » comme « faire chaud », « faire mauvais », « faire froid », etc.); des verbes comme « neiger », « pleuvoir », « venter », etc.; les adjectifs relatifs au temps et au

climat (chaud, froid, beau, ensoleillé, etc.); les prépositions et les adverbes de lieu (à, dans, dehors, dessous, etc.);

- le vocabulaire et les expressions portant sur la mesure comme les adverbes et les adjectifs interrogatifs « combien », « quel », « quelle », etc.; les nombres cardinaux et les nombres ordinaux; les mots désignant la mesure du temps (Quelle heure est-il? Il est deux heures quinze, Combien de minutes encore? Environ dix minutes, etc.), de la distance (Regina est à deux cents kilomètres), de la taille (Je mesure 1, 65 mètres), de la surface (Cette salle a trente mètres carrés), du volume (Mon frère boit un litre de lait), du poids (Je veux deux cents grammes de jambon) et du prix (C'est deux dollars cinquante); les unités monétaires (dollars, cents, etc.) et de la température (18 degrés); le système métrique et le système de mesure impériale (40 kilogrammes, 3 miles, etc.);
- le vocabulaire et les expressions qui permettent de dire de faire ou de ne pas faire comme des verbes appropriés à l'impératif à la 2e personne du singulier et à la 2e personne du pluriel (Dis à André de venir ici, s'il te plaît, Faites moins de bruit, s'il vous plaît); des interjections (Chut!, Silence!, Hé, les gars!, etc.); des intonations et des gestes exprimant l'ordre et l'interrogation;
- du vocabulaire et des expressions invitant quelqu'un à faire ou à ne pas faire quelque chose, promettant de le faire ou de ne pas le faire comme les expressions de politesse « s'il vous plaît », « merci », « voulez-vous... », « voudriez-vous... » (Voulez-vous entrer?, Pouvez-vous m'aider, s'il vous plaît?, etc.); les verbes « pouvoir », « vouloir », « promettre », etc., surtout employés pour nuancer les directives (Oui, je te le promets, Tu veux venir avec nous?, etc.); l'emploi du pronom « on » (On va à la bibliothèque);
- le vocabulaire et les expressions permettant d'aider l'élève à comprendre des recommandations et à demander de l'aide comme les verbes employés pour faire des recommandations, au conditionnel présent et à l'impératif : « devoir », « faire », « falloir », « pouvoir », « être prudent », « être à l'heure...», etc. (Tu devrais recommencer, Faites attention, Sois sage...); les expressions « faire mieux de... », « faire attention », « au feu », « au secours », etc.;
- le vocabulaire et les expressions permettant d'exprimer la compréhension, l'incompréhension, la connaissance, l'ignorance, la certitude, l'incertitude, l'exactitude, l'inexactitude, la permission, l'accord, le désaccord, l'acceptation, le refus, l'obligation, l'interdiction, la volonté, la possibilité, l'impossibilité, la capacité, l'incapacité, le souvenir, l'oubli, le goût, la préférence, le dégoût, le désir, l'envie, l'indifférence, la satisfaction, l'insatisfaction, la peur, la surprise, l'affection, la haine comme les verbes « comprendre », « savoir », « être sûr, certain, clair ou d'accord », etc., « pouvoir », « vouloir », « falloir » (Il faut..., Il ne faut pas..., Il faut que...), « arriver à...» , « oublier », « penser », « penser à... », « se rappeler », « se souvenir », « savoir », « aimer », « préférer », « avoir envie de... », « avoir le goût de... », « avoir peur », « avoir peur de... », « détester », « adorer », « haïr »; les expressions « c'est vrai », «c'est faux », « (être) d'accord » et certains adverbes (beaucoup, bien, etc.), les expressions interrogatives (qu'est-ce que, etc.), les négations (ne...jamais, ne...plus, etc.), les pronoms et les adjectifs indiquant l'obligation, l'interdiction (interdit, permis, possible, etc.);

- le vocabulaire et les expressions permettant d'exprimer une idée, un choix ou une opinion comme les pronoms interrogatifs « qu'est-ce que..., quoi..., qui... », etc.; les verbes « être », « penser », «trouver » (C'est facile, ça! Elle n'est pas d'accord. Je pense qu'il est beau. Je trouve ça drôle), « avoir (une idée, etc.) », « être pour ou contre... », et les pronoms personnels et les temps des verbes appropriés.

La lecture et l'écriture en phase d'accueil

À la fin de son apprentissage dans le Programme de francisation, un élève doit être capable de lire et d'écrire à peu près comme ses pairs. L'équipe d'intervention doit tenir compte de cette attente lorsqu'elle élabore des résultats d'apprentissage spécifiques à chacun de ses élèves. Bien entendu, cet apprentissage sera adapté au niveau scolaire de l'élève et aux résultats d'apprentissage des cours réguliers et il devra tenir compte de l'expérience linguistique de l'apprenant ou de l'apprenante.

Avec les tout-petits en phase d'accueil, on travaille surtout la communication orale, l'écoute et la production orale, tout en s'assurant de contribuer à l'apprentissage des habiletés touchant la prélecture et la préécriture. Alors que l'élève avance en âge, en scolarité et que son expérience linguistique s'accroît, on cherchera dans la liste des résultats d'apprentissage spécifiques du programme d'études de son année scolaire les pistes à suivre pour assurer son intégration au programme de lecture et d'écriture de ses pairs.

Si l'élève est en quatrième année, par exemple, il faut se baser sur les résultats d'apprentissage spécifiques de la quatrième année, mais, puisqu'il ou elle n'a pas suivi les cours de français de maternelle, 1re, 2e et 3e année, il faudra aussi contrôler jusqu'à quel point il maîtrise les résultats d'apprentissage de ces quatre années de scolarité avant de planifier le programme qui sera proposé à cet élève pour assurer son intégration au groupe de ses pairs. Finalement, il faudra aider l'élève à faire le transfert de ses acquis en lecture et écriture. Il faudra expliquer à cet élève, qui sait déjà lire et écrire en anglais, les particularités phonétiques du français : prononciation des sons *on, a, à, é, è, e* et *ë*, etc.

Comme dans les classes d'accueil du Québec, l'élève sera capable de lire et de comprendre, à un niveau approprié pour lui ou pour elle, des énoncés et de courts textes courants et narratifs. L'équipe d'intervention fera travailler les habiletés suivantes en tenant compte du contenu des programmes d'études :

- « avoir une intention de lecture;
- comprendre des énoncés ou de courts textes;
- pouvoir faire un retour oral ou écrit sur le texte pour vérifier l'intention de lecture[66]. »

66. Ministère de l'éducation du Québec. — Programmes d'étude : Français, classe d'accueil et de francisation : Enseignement primaire. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1984. — P. 99

Notes personnelles

Notes personnelles

Annexe 1

Les formulaires

Inscription de l'élève au Programme de francisation

Le formulaire d'inscription de l'élève au Programme de francisation peut être utilisé à l'école par l'agente ou l'agent de francisation, par la direction et par le ou la titulaire. **Après l'avoir adapté à ses besoins**, il fera plusieurs photocopies (peut-être même sur le papier à en-tête de l'école) et en laissera quelques-unes à chaque membre du personnel enseignant.

S'il n'y a pas d'agente ou d'agent de francisation, il faudra quand même remplir les formulaires car ils contiennent des renseignement pertinents pour les titulaires et ils constituent un moyen de communiquer avec les parents.

Dans une école dotée d'une agente ou d'un agent de francisation, la distribution du formulaire peut suivre le modèle suivant :

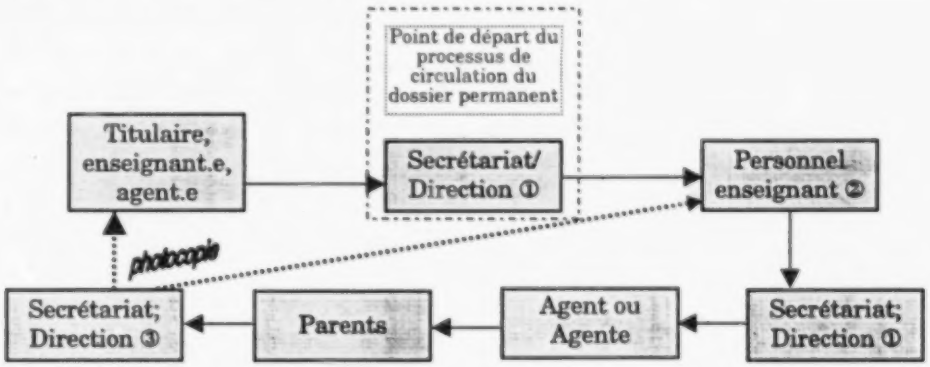

Figure 29 : Modèle de distribution d'un formulaire

N.B. ① Garder un exemplaire de l'orginal. ② Cet original sera placé dans le dossier sur l'élève. ③ Garder une photocopie du formulaire rempli par les parents.

Plusieurs élèves anglo-dominants seront identifiés comme candidats ou candidates au Programme au moment de leur insciption à l'école. D'autres feront une deuxième ou même une troisième année en francisation. Ce formulaire peut servir pour l'inscription au Programme. À n'importe quel moment de la scolarité que ce soit, voici une suggestion de procédure :

1. Une fois que l'agent ou l'agente a adapté le formulaire aux besoins de son école, le secrétariat prépare un nombre suffisant de photocopies et les distribue au personnel enseignant.
2. Après observation de sa classe et évaluation des besoins des élèves, l'enseignante ou l'enseignant remplit la « Section I » du formulaire pour chaque élève dont il recommande l'inscription au Programme de francisation, tout en tenant compte de la date d'échéance fixée pour le retour des formulaires, normalement très proche de la rentrée.

Annexe 1

Les formulaires

Inscription de l'élève au Programme de francisation

Le formulaire d'inscription de l'élève au Programme de francisation peut être utilisé à l'école par l'agente ou l'agent de francisation, par la direction et par le ou la titulaire. **Après l'avoir adapté à ses besoins**, il fera plusieurs photocopies (peut-être même sur le papier à en-tête de l'école) et en laissera quelques-unes à chaque membre du personnel enseignant.

S'il n'y a pas d'agente ou d'agent de francisation, il faudra quand même remplir les formulaires car ils contiennent des renseignement pertinents pour les titulaires et ils constituent un moyen de communiquer avec les parents.

Dans une école dotée d'une agente ou d'un agent de francisation, la distribution du formulaire peut suivre le modèle suivant :

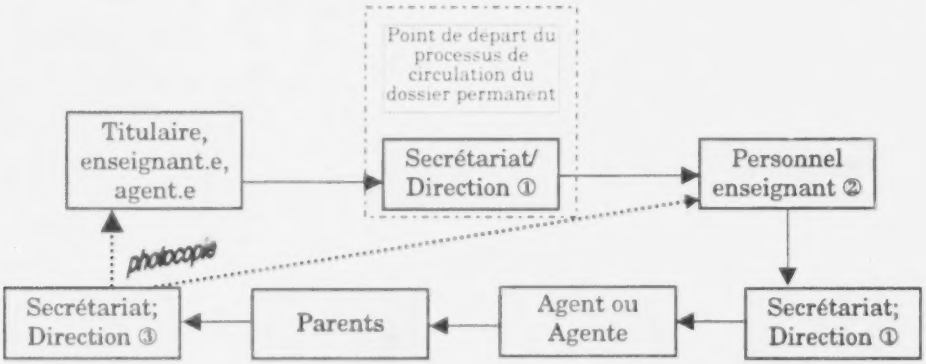

Figure 29 : Modèle de distribution d'un formulaire

N.B. 1 Garder un exemplaire de l'orginal. 2 Cet original sera placé dans le dossier sur l'élève. 3 Garder une photocopie du formulaire rempli par les parents.

Plusieurs élèves anglo-dominants seront identifiés comme candidats ou candidates au Programme au moment de leur insciption à l'école. D'autres feront une deuxième ou même une troisième année en francisation. Ce formulaire peut servir pour l'inscription au Programme. À n'importe quel moment de la scolarité que ce soit, voici une suggestion de procédure :

1. Une fois que l'agent ou l'agente a adapté le formulaire aux besoins de son école, le secrétariat prépare un nombre suffisant de photocopies et les distribue au personnel enseignant.
2. Après observation de sa classe et évaluation des besoins des élèves, l'enseignante ou l'enseignant remplit la « Section I » du formulaire pour chaque élève dont il recommande l'inscription au Programme de francisation, tout en tenant compte de la date d'échéance fixée pour le retour des formulaires, normalement très proche de la rentrée.

3. Ces formulaires sont remis au secrétariat où la « Section II » est remplie.
4. Les formulaires sont remis à l'agente ou agent de francisation qui remplit la « Section III ». Il est possible que l'on ne puisse pas prévoir tous les besoins. Une fois que son horaire et celui des autres membres du personnel sont fixés et qu'un « horaire de francisation » provisoire est établi, le secrétariat envoie les formulaires aux parents avec une lettre expliquant la décision qui vient d'être prise.
5. Une fois la « Section IV » remplie par les parents, le formulaire, qui a été renvoyé à l'école, est classé dans le dossier sur l'élève, un exemplaire étant remis à l'agent ou agente de francisation et un autre au titulaire. L'original fera alors partie du profil de sortie de l'élève et de son dossier permanent.

Formulaire d'inscription au Programme de francisation - Section I

À faire remplir par le ou la titulaire, l'enseignant ou l'enseignante

Nom de l'élève : _____ Âge : _____

Nom du ou de la titulaire : _____ Signature : _____ Date : _____

Évaluation des habiletés (Cochez ✔tout ce qui est approprié) :

Habiletés langagières

- ❑ Ne comprend pas les consignes
- ❑ Comprend la plupart des consignes mais éprouve de grandes difficultés
- ❑ Comprend un peu
- ❑ Comprend un peu mais surtout au moyen des gestes ou du non-verbal

Comportement face aux difficultés de communication

- ❑ Ne comprend pas et manifeste frustration, hostilité ou agressivité
- ❑ Manifeste dépression ou découragement
- ❑ Fait des efforts pour apprendre et parler le français
- ❑ Ne comprend pas, ne parle pas, ne répond pas
- ❑ Conserve sa bonne humeur et fait de son mieux
- ❑ Autres observations _____

Stratégies d'adaptation

- ❑ Utilise l'anglais seulement
- ❑ Manifeste dépression, découragement frustration, hostilité ou agressivité
- ❑ Remplace l'expression inconnue par l'équivalent anglais
- ❑ Ne parle pas, ne répond pas ou ne réagit pas

Notez vos observations, anecdotes ou impressions qui témoignent du besoin de l'élève :

_____

_____

Si le nombre d'élèves inscrits au Programme de francisation dépasse le nombre de places disponibles, pouvez-vous retirer la candidature de l'élève? ❑ Oui ❑ Non.

Expliquez : _____

Est-ce que l'aide de l'orthopédagogue ne conviendrait pas mieux? ❑ Oui ❑ Non.
Expliquez : _____

Recommandations spécifiques pour des mesures spéciales de francisation

❑ Phase d'accueil ❑ Accompagnement ❑ Mesures ponctuelles. Lesquelles?

_____

_____

_____

Continuez au verso si nécessaire.

Formulaire d'inscription au Programme de francisation - Section II

À remplir, dans la mesure du possible, au moment de l'inscription

Nom au complet : _____

Date de naissance : _____ Année scolaire : _____

Nom du père : _____ ☎ _____

Profession du père : _____

Nom de la mère : _____ ☎ _____

Profession de la mère : _____

Gardien/gardienne : _____ ☎ _____

Urgence (autre numéro) ☎ _____

Prématernelle française: ❑ Oui ❑ Non. Laquelle? _____

Combien de temps? _____ Personne à contacter _____ ☎ _____

Garderie scolaire française : ❑ Oui ❑ Non. Laquelle? _____

Titulaire de la classe : _____

Autre enseignant.e _____ Matière ou responsabilité _____

Autre enseignant.e _____ Matière ou responsabilité _____

Enseignant ou enseignante de l'an dernier (s'il y a lieu) : _____

Documents à récupérer[67] (nom = titre du document; date = date de réception du document) :

Nom : _____ Date : _____ Nom : _____ Date : _____

Nom : _____ Date : _____ Nom : _____ Date : _____

Dates des événements :

Information de la direction : _____ Contact avec les parents : _____

Formulaire envoyé au parents : _____ Formulaire rendu : _____

Suivi : (1) _____ (2) _____ (3) _____ (4) _____

(5) _____ (6) _____ (7) _____ (8) _____

Retrait du programme de francisation ou retour à la classe régulière _____

67. Par exemple, certificat de naissance, dossier du préscolaire, relevé de notes, formulaire de transfert d'une école, rapport médical du district de santé, etc.

Formulaire d'inscription au Programme de francisation - Section III

À faire remplir par l'agent ou agente de francisation ou par une personne déléguée

Recommandé.e par _____ Date : _____

Documentation suffisante : ❑ Oui ❑ Non. Il manque : _____

Accepté.e au Programme : ❑ Oui. Date _____

❑ Accueil

❑ Accompagnement

❑ Tutorat

❑ Aide ponctuelle (détails) :

❑ Non. Raison : _____

_____

Horaire de l'élève :

Lundi _____ Mardi _____ Mercredi _____ Jeudi _____ Vendredi _____

Autre _____

Besoins particuliers et interventions suggérées : _____

_____

_____

Intervenant.e principal.e : _____ Fonction : _____

Autre intervenant.e : _____ Fonction : _____

Date recommandée pour retirer l'élève du Programme : _____

Suivi recommandé : _____

Profil de sortie terminé : _____ (date)

Formule d'inscription au programme de francisation - Section IV

Pour les parents de (Parents of student) : _____
nom de l'enfant (child name).

Veuillez remplir le formulaire et le remettre à l'école aussitôt que possible.
(Please fill out this form as it applies to your child and return it to the school.)

Description de votre fils ou de votre fille (Please help us understand and know your child better) **:**
Son prénom usuel (surnom ou diminutif)(Preferred name or accepted nickname)? _____

Nom, âge et niveau scolaire de chacun de ses frères et sœurs (Names, ages and grade levels of brothers/sisters) :

_____ _____ _____

Connaît-il d'autres enfants à l'école (Does s/he know other children at the school)? ❑ Oui (Yes) ❑ Non (No)

Lesquels (Who)? _____

Comment va-t-il à l'école (How will s/he get to school)? _____

Quel genre de jeux préfère-t-il (What kind of games does s/he prefer)?

❑ calmes (quiet)? ❑ actifs (active)? ❑ solitaires (solitary)?

❑ en groupe (group)? ❑ autres (others)? _____

Est-il (Is s/he) : ❑ droitier (right-handed)? ❑ gaucher (left-handed)?

S'il est au primaire, sait-il (If he/she is in the primary grades, does he/she know how to...)? [Cochez les activités qu'il sait faire (Check those that apply)] :

❑ se servir de ciseaux (use scissors) ❑ se servir de crayons (use crayons/pencil)

❑ aller à bicyclette (ride a bike) ❑ sauter à la corde (skip rope)

❑ attraper un ballon (catch a ball) ❑ utiliser de la colle, de la peinture (use glue and paint)

❑ se rendre à l'école seul (get to school alone) ❑ utiliser le téléphone (use the telephone.)

Quels sont ses goûts et ses passe-temps principaux (What activities/pastimes does your child particularly enjoy)?

_____

Y a-t-il des façons particulièrement efficaces de motiver votre enfant à faire quelque chose

(Are there any ways that are particularly effective in motivating your child to do something)?

_____

Quelles sont ses émissions de télévision préférées (What are his ou her favorite television programs)?

_____

Combien d'heures par jour regarde-t-il la télévision (How many hours a day does he or she watch)

❑ en français (French TV)? ❑ en anglais (English TV)?

Est-ce qu'il écoute la radio (Does s/he listen to radio)

❑ en français (in French)? ❑ en anglais (in English)?

Aime-t-il qu'on lui lise une histoire (Does your child enjoy having someone read him/her a story)?

❑ Oui (Yes) ❑ Non (No) Quel genre (What kind)? _____

Combien de fois par semaine (How often)?

❑ en français (in French) ❑ en anglais (in English)

Aime-t-il la musique (Does the child like music)?

❑ Oui (Yes) ❑ Non (No)

Connaît-il la musique française appropriée à son âge? ❑ Oui (Yes) ❑ Non (No)

(Has this contact been with French music appropriate to his/her age group?)

Quels sont ses jouets préférés (What are his or her favorite toys)? _____

Avec d'autres enfants, normalement votre enfant est (When s/he is with other children, your child generally is) :

❑ très à l'aise (completely at ease)
❑ timide au début mais avec le temps plus à l'aise (shy at first but more relaxed with time)
❑ très timide (very shy)
❑ chef de file (a leader)
❑ suiveur (a follower)
❑ grégaire (gregarious)
❑ autoritaire (bossy)
❑ solitaire (a solitary type)

Quelles sont ses expériences de groupe (What group experiences has s/he had)? _____

Le français au foyer / Family History with French :

Qui parle français à la maison? ❑ Mère ❑ Père ❑ Autres enfants ❑ Gardien ❑ Grands-parents
Who can speak French in your home? Mother Father Siblings Sitter Grandparents

Quel autre contact avec le français votre enfant a-t-il? (What other contact might your child have with French)

❑ Radio,TV ❑ Amis (Friends) ❑ Parenté (Extended family)
❑ Livres (Books) ❑ Église (Church) ❑ Garderie (Daycare)
❑ Vidéo,Jeux (Videos/Games)

Qui aidera votre enfant à faire ses devoirs en français? _____

(Who do you think will help your child with homework in French)

Utilisation du français par l'élève / Child's familiarity with French :

Quelle langue a-t-il parlé en premier (What language did s/he first speak)?

❑ Français (French) ❑ Anglais (English) ❑ Autre (Other) _____

A-t-il fréquenté la prématernelle francophone (Did you child attend French preschool)?

❑ Oui (Yes) ❑ Non (No). Laquelle (Which one)? _____

Quelle est la langue de communication à la maison (What is the language of normal communication at home)?

❑ Français (French) ❑ Anglais (English) ❑ Les deux (Both) ❑ Autre (Other)_____

Si les deux langues sont utilisées à la maison, laquelle parlez-vous habiltuellement avec les enfants (If you use both languages in your home, which language do you normally use with your child)?_____

Quelle est la langue parlée d'habitude par votre enfant (Which language does the child normally use)?

❑ Français (French) ❑ Anglais (English)

Comment évaluez-vous les habiletés en français de votre enfant (How would you evaluate your child's competency in French)?

❑ Ne parle pas français du tout (Has no French at all)

❑ Comprend un peu, mais ne parle pas (Understands a little/Does not speak it)

❑ Comprend les consignes simples (Understands simle, basic French)

Comprend les expressions et le vocabulaire français suivants :

(Understands the following concepts/Frenchvocabulary)

_____

_____

Pouvez-vous nous donner d'autres renseignements pertinents (Is there any other pertinent fact that might be important for us to know)?

_____

_____

Votre (Your) signature _____ Date _____

Veuillez remettre ce formulaire dûment rempli au secrétariat de l'école avant le :_____

(Please return this form to the school secretary on or before this date.)

Ne rien écrire dans ce cadre/For Office Use Only :
Formulaire reçu le _____
par _____

Formulaire d'inscription d'un élève au Programme de francisation par le ou la titulaire de la classe[68]

Élève : _____ École : _____

Âge précis (au mois près) : _____ Date de l'observation : _____

Niveau scolaire : _____ Titulaire : _____

Autres enseignants responsables de l'élève : _____

Répondez en donnant le plus de détails possible.

1. Est-ce que l'élève comprend les directives données oralement? ❑ Oui ❑ Non. Précisez :

   _____

   _____

   _____

2. Est-ce que l'élève peut répondre à des questions se rapportant à un sujet traité oralement en classe ou dans une de vos leçons? ❑ Oui ❑ Non. Précisez :

   _____

   _____

   _____

3. Participe-t-il aux conversations en classe? ❑ Oui ❑ Non. Précisez :

   _____

   _____

   _____

4. L'élève est-il en mesure de s'exprimer en faisant des phrases complètes, sans utiliser de mots anglais ou de structures anglaises? ❑ Oui ❑ Non. Précisez :

   _____

   _____

   _____

68. Ministère de l'Éducation et de la Formation pratique de la Colombie-Britannique, Bureau des langues et des programmes multiculturels. — Document d'appui aux Mesures d'accueil du primaire à l'intermédiaire ». — Victoria : Ministère de l'Éducation et de la Formation pratique de la Colombie-Britannique, Bureau des langues et des programmes multiculturels, 1998. — Version provisoire inédite. — Adaptation d'un questionnaire. — P. 19

5. Lorsqu'il ou elle travaille en groupe, est-il capable de partager ses idées avec les autres et de comprendre les leurs? ❑ Oui ❑ Non. Précisez :

_____

_____

_____

6. Est-ce qu'il suit en classe et fait des progrès dans les domaines d'étude appropriés à son âge et à son niveau scolaire? ❑ Oui ❑ Non. Précisez :

_____

_____

_____

7. A-t-il un vocabulaire et des structures de phrase appropriés à son âge et à son niveau scolaire? ❑ Oui ❑ Non. Précisez :

_____

_____

_____

8. Ses connaissances du français sont-elles suffisantes pour qu'il ou elle apprenne à lire et à écrire avec ses pairs? ❑ Oui ❑ Non.

_____

_____

_____

9. Est-ce que l'élève a besoin d'aide de la part de l'équipe d'intervention? ❑ Oui ❑ Non. Quelle aide suggérez-vous? Soyez précis; vos suggestions constitueront les résultats d'apprentissage qui seront proposés à l'élève.

_____

_____

_____

10. Si le nombre d'élèves inscrits au Programme de francisation dépasse le nombre de places disponibles, pouvez-vous retirer la candidature de l'élève? ❑ Oui ❑ Non. Expliquez :

_____

_____

_____

Signature du ou de la titulaire_____ Date _____

Veuillez remettre ce formulaire à l'agent ou agente de francisation.

Modèles de lettres pour le Programme de francisation

Principes de base

1. Puisque le foyer et l'école sont responsables de la francisation, il est important et nécessaire que l'école communique avec les parents à ce sujet.

2. Normalement, la personne responsable du Programme (agente ou agent de francisation, coordinateur ou coordinatrice) doit signer la correspondance provenant de l'école. En son absence, le ou la titulaire de la classe signera.

3. La direction d'école et le ou la titulaire doivent toujours être au courant de cette communication.

4. Une photocopie de chaque lettre, réponses des parents comprises, doit être conservée dans le dossier de l'élève et dans son profil de sortie.

5. Il faut toujours communiquer en français, même avec les foyers exogames. Par contre, puisque la compréhension est essentielle à la communication, l'école peut se servir d'un format bilingue comme celui des formulaires et des modèles de lettre qui suivent afin d'assurer la compréhension des parents anglophones. Comme l'utilisation du français dans toute communication est une question de principe pour une école fransaskoise, l'inclusion d'une version anglaise pour les parents anglophones sera un geste de respect fort apprécié. Cependant, cette décision appartient à la Division scolaire ou à la Corporation.

6. Cette correspondance n'exclut pas les rencontres régulières avec les parents, en groupe ou individuellement.

Lettre addressée aux parents pour recommander l'inscription de leur enfant au Programme de francisation

Utiliser cette lettre ou en écrire une similaire pour avertir les parents que l'école recommande l'inscription de leur enfant au Programme de francisation. Elle peut être utilisée telle quelle ou adaptée aux besoins de l'école. Utiliser du papier à lettres à en-tête de l'école. La description du Programme dont il est question dans la lettre se trouve à l'Annexe 2.

Date

Chers parents,

Après avoir évalué les habiletés langagières de_____, nous recommandons son placement temporaire dans le Programme de francisation offert dans notre école à tout élève qui éprouve des difficultés en français. L'évaluation indique que votre enfant devrait en bénéficier.

Le Programme de francisation offre un soutien linguistique en français à l'élève qui a besoin d'acquérir ou d'améliorer ses habiletés langagières afin de communiquer efficacement, de réussir dans ses études et de s'affirmer avec aisance et confiance dans sa communauté.

Pour vous aider à mieux comprendre ce programme, nous joignons à cette lettre une description du Programme et un formulaire que nous vous demandons de remplir et de retourner à l'école **d'ici deux jours**. Le Programme, adapté aux besoins de votre enfant, débutera dès réception du formulaire dûment signé.

Veuillez communiquer avec nous pour nous faire part de vos questions, commentaires ou suggestions.

L'agent ou agente de francisation

cc : Dossier sur l'élève
Titulaire de classe

Date

Dear Parents :

After evaluating your child's abilities in French, we would like to recommend that _____be placed in our language appropriation program routinely offered by the school to children who are having trouble with French. The evaluation of your child seems to indicate a that a recommendation to the program is appropriate.

It is an in-school program which offers French language training to students who need to acquire adequate language skills or improve those they already have in order to ensure academic success in the classroom and their full integration into the social and cultural milieu of school and community.

To help you understand how it works, we have included with this letter a description of the program and an approval form which we would ask you to return to the school **within the two working days**. Your signature on the form will indicate your agreement. Upon receiving your approval, we will begin programming immediately.

Please do not hesitate to contact the school if you have any questions, comments or suggestions.

Yours truly,

Francisation Teacher
cc : Student Dossier
Classroom Teacher

Changement au programmation ou changement d'horaire des interventions de francisation

Utiliser cette lettre ou en écrire une personnellement pour avertir les parents de tout changement important au Programme : nouveau thème, nouvelle approche, nouvelle personne partiellement ou totalement responsable de l'élève, changement d'horaire (diminution de temps d'étude passé hors de la classe, nouvel horaire pour la période d'aide), nouvelle salle de classe de francisation, nouvel auxiliaire, etc.

Date

Chers parents,

Après avoir évalué les progrès de _____ dans le Programme de francisation, nous croyons que votre enfant bénéficiera des ajustements suivants apportés à son programme personnel.

Voici les principaux changements que nous nous proposons d'effectuer :

_____
_____
_____
_____

Son horaire sera alors le suivant :

_____
_____
_____

Ces changements seront effectués **dès lundi prochain**. Si vous désirez nous faire part de vos questions, suggestions ou objections au sujet de cette nouvelle phase du Programme, nous vous prions de nous les communiquer **d'ici deux jours**.

L'agent ou agente de francisation

cc : Dossier sur l'élève
Titulaire de classe

Date

Dear Parents :

After evaluating _____'s progress in our language appropriation program, we have decided to make some modifications to the individual program developed for him or her early in the school year.

Specifically, the main changes we propose to his language training are as follows :

_____
_____
_____
_____

Your child's new schedule in this regard is :

_____
_____
_____

These changes will be implemented **next Monday**. If you have any questions, suggestions or objections regarding these changes to your child's French-language training program, please contact the school **within the next two working days**.

Yours truly,

Francisation Teacher
cc : Student Dossier
Classroom Teacher

Intégration dans le programme régulier

Se servir de cette lettre ou en écrire une personnellement pour avertir les parents que leur fils ou leur fille a satisfait aux exigences de la phase d'accueil du Programme de francisation et qu'il sera intégré dans le programme régulier.

Date

Chers parents,

_____ a passé plusieurs semaines dans le Programme de francisation. Après avoir évalué ses progrès, nous croyons que votre enfant peut bénéficier de l'intégration dans le programme régulier.

Nous continuerons cependant à évaluer ses progrès. De temps en temps, on l'aidera au moyen d'interventions ponctuelles, s'il a une difficulté particulière. Voici les grandes lignes des changements que nous nous proposons d'effectuer :

_____
_____
_____

Son nouvel horaire sera alors le suivant :

_____
_____
_____

Ces changements seront effectués **dès lundi prochain**. Si vous désirez nous faire part de vos questions, suggestions ou objections au sujet de cette nouvelle phase du Programme, nous vous prions de nous les communiquer **d'ici deux jours**.

L'agent ou agente de francisation

cc : Dossier de l'élève
Titulaire de classe

Date

Dear Parents :

_____ has spent a number of weeks in our French-language appropriation program. After carefully evaluating his or her progress, we believe that a return to the regular classroom and a halt to the special tutorial is now appropriate.

We will continue to monitor his or her progress. From time to time, we may provide extra help with specific problems as they present themselves. Specifically, the main changes we propose to his language training are as follows :

_____
_____
_____

Your child's new schedule in this regard is :

_____
_____
_____

These changes will be implemented **next Monday**. If you have any questions, suggestions or objections regarding these changes to your child's French-language training program, please contact the school **within the next two working days**.

Yours truly,

Francisation Teacher
cc : Student Dossier
Classroom Teacher

Annexe 2

Renseignements utiles sur le Programme de francisation

Qu'est-ce que le Programme de francisation?

Le Programme de francisation permet d'offrir, au moyen d'un ensemble de mesures spéciales, un soutien linguistique en français à l'élève ayant droit inscrit dans une école fransaskoise. Il s'adresse à l'élève qui a besoin d'acquérir ou d'améliorer ses habiletés langagières afin de communiquer avec efficacité, de réussir dans ses études et de s'affirmer avec aisance et confiance dans sa communauté.

Comment inscrit-t-on un élève?

On suit une série d'étapes :

1. Au moment de l'inscription à l'école, on note les antécédents linguistiques, culturels et scolaires de l'élève. Dès lors, on peut se faire une idée des élèves qui pourraient profiter du Programme.
2. Dès la rentrée scolaire, le personnel observe les habiletés langagières des élèves de la classe. Il porte attention à leur compréhension de ce qui se passe autour d'eux et à leur habileté à communiquer.
3. Un élève qui a des difficultés de communication (compréhension et production) est confié à l'agent ou agente de francisation responsable de la coordination du Programme. À l'école l'agent ou agente est :

_____

4. La direction et les parents sont avertis.
5. Une fois l'accord de la direction de l'école et le consentement des parents obtenus, l'agente ou agent procède à une première évaluation des besoins de l'élève.
6. La formation linguistique débute.

Comment la formation se déroule-t-elle?

D'abord, l'élève est retiré de la salle de classe une ou deux fois par jour. Le reste du temps, un ou une auxiliaire travaille avec l'élève en classe pour l'aider à obtenir un succès scolaire maximal et son intégration au groupe de ses pairs. Pendant les premiers mois au moins, l'enfant aura de l'aide presque tout le temps.

Les interventions sont adaptées aux besoins de l'élève, dans la mesure du possible, et elles sont

What is the *Francisation* program?

It is an in-school program which offers language training to children enrolled in a Fransaskois school who need to acquire adequate French-language skills, or improve the skills they already have, in order to ensure their academic success in the regular program and their full integration into the social and cultural life of the school and the community.

How is a student referred to it?

A series of steps are followed :

1. At the time of enrollment, the student's experience with the French language and culture and his or her school history have been noted. At that time, likely candidates have been identified and a preliminary list of students made.
2. Within the first few days of classes, teachers were asked to check the language abilities of their students. Particular attention was paid to their ability to understand and to cope with the classroom or school setting and their ability to communicate.
3. A student who was identified as having trouble understanding and communicating is referred to the *agent de francisation*, the coordinator of the program. At this school, it is :

_____

4. The principal and the parents are then advised of the referral.
5. Once the principal accepts the referral and the parents consent to the placement, the *agent* conducts an initial interview with the child to establish his or her specific needs.
6. The language training begins.

How does this language training take place?

In the beginning, the student is removed from the classroom once or twice a day to work with the special teacher. At other times, an aide works with child in class to ensure some degree of success with the school work and an adequate integration into the peer group. For the first few months at least, the student receives almost constant attention in this regard.

The early interventions focus on practical language skills (greetings, naming activities, places, things or

centrées sur le français pratique afin qu'il ou elle puisse être à l'aise en classe et dans son milieu social (saluer ou s'adresser à quelqu'un, demander de l'aide, apprendre les noms des activités, des lieux, des objets ou des personnes de son entourage, poser des questions de clarification, comprendre des consignes de base, etc.).

Au début, l'élève sera souvent seul ou dans un petit groupe avec un membre de l'équipe d'intervention (agent, agente ou auxiliaire de francisation) et il ou elle sera souvent en dehors de la classe. Plus l'année avancera, plus l'élève assistera aux cours réguliers, car il est important de veiller à son intégration rapide dans le groupe de ses pairs.

L'élève ne sera pas toujours absent des mêmes cours. De fait, on cherche à lui offrir de situations d'apprentissage possible. Il est important qu'il apprenne à compter, à peser, à faire du sport, à colorier ou à lire avec ses pairs. Tous ces apprentissages comportent des habiletés langagières qu'il ou elle devra acquérir, et il peut le faire en classe, même si son vocabulaire et sa production linguistique sont limités.

Au cours de la première année de francisation, le programme scolaire de l'élève subira des modifications importantes. Afin de s'assurer que l'élève ne prend pas de retard dans les domaines d'étude obligatoires, une attention particulière sera portée à l'étude des mathématiques et des langues qui constituent le fondement même d'un bon départ scolaire. Bien entendu, les autres matières et les autres habiletés ne seront pas négligées, mais il est essentiel d'offrir à l'élève un départ solide.

En principe, à la rentrée scolaire suivante, sinon avant, l'élève va être intégré aux cours réguliers. Puisque chaque élève apprend à son rythme, il est possible que la formation spéciale continue, mais de façon ponctuelle, pendant plus d'une année scolaire. La deuxième année, il ne devrait s'agir que d'interventions ponctuelles se rapportant à des difficultés spécifiques identifiées par les titulaires et les parents.

Le but du programme est l'intégration au programme régulier, au groupe des pairs et à la communauté francophone.

Les programmes d'études de l'école fransaskoise ont été conçus pour répondre aux besoins des élèves francophones de la province. Le but du Programme de francisation est d'offrir à l'élève les habiletés langagières qui lui permettront d'apprendre avec succès en français, de s'affirmer et de vivre sa culture.

people in the school, home or social environment, asking questions, directions or permission, understanding basic directions or commands, requesting help, etc.). Instruction is tailored to the specific needs of the student or the small group.

In the beginning, instruction is often be offered by francisation staff individually or in small groups and the student is frequently be absent from the classroom. As the months go by, the number of absences from the classroom are reduced, for it is important to integrate the student into the peer group as quickly as possible.

The student is always be absent during the teaching of the same subject matter. In fact, he or she is given the opportunity to learn to read, write, count, measure, color, play sports with and at the same time as his or her peers. All subjects are language-loaded and offer the child an important part of the linguistic baggage needed. And it is quite possible to learn a good deal of language in the regular classroom even though one's language comprehension skills are limited.

During this first year of the program, important modifications to the child's curriculum will be made. In order to ensure that he or she does not fall behind in language arts, mathematics and other core curriculum areas of study, special attention is paid to these two important subject matters which are the bases of future academic success. Other subjects and other skills are never overlooked, of course. However, it is important to focus on these most fundamental of academic skills, for a while a least.

If all goes well, by second school year, if not before, the student should be able to receive regular instruction in the classroom. Since each child learns at a different rate and his or her language experience outside the classroom is different, *francisation* in some modified form might be required for a period of time. This special help could extend well into a second year of schooling or longer. It is most likely that this second effort will be limited to specific help with difficulties identified by yourself or the classroom staff.

The main goal, after all, is the most effective and rapid integration of the child into the regular classroom, into the group of his peers and into the Fransaskois society.

The curricula used in our school was developed with the needs of the Fransaskois student in mind. The purpose of the *francisation* program is to provide those language skills which will allow the student to succeed academically with this curricula and to feel comfortable in this new cultural milieu.

Comment savoir si tout va bien?

L'équipe d'intervention rencontrera les parents assez souvent, surtout au début, en particulier si l'on note que l'élève éprouve certaines difficultés. Si les parents constatent que leur enfant éprouve des difficultés d'adaptation qu'il ne parvient pas à exprimer à l'école, ils doivent avertir les responsables du Programme. La communication qui s'effectue entre les membres du personnel permet d'évaluer les progrès des élèves dans le Programme.

Si les parents désirent communiquer avec l'école à ce sujet, ils ne doivent pas hésiter à prendre rendez-vous pour faire part de leurs soucis, de leurs observations et de leurs questions.

Quels sont les rapports entre le Programme de francisation, les programmes d'études et la mission de l'école?

Tout est relié. L'apprentissage d'une langue fait partie du développement de l'être humain. Les expériences de la vie sont reliées directement à l'apprentissage de la langue. Selon les auteurs de *Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue première*[69], on ne peut pas dissocier l'acquisition d'une langue du développement de l'individu qui l'apprend. Une fois apprise, elle devient un outil de communication, un outil de pensée, un outil d'apprentissage et un outil de croissance personnelle et d'interactions sociales.

Il est utile de rappeler ici les principes d'apprentissage d'une langue en milieu minoritaire qui sont tirés du document *Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue première*[70], car les interventions du Progamme sont effectuées dans le but de permettre à l'élève d'atteindre les compétences décrites dans ces principes.

À la fin des leurs études secondaires, les élèves devront être compétents dans leur langue, conscients de leur identité francophone, capables de s'affirmer

How will I know how things are going?

We will try to meet with parents on a regular basis in the early weeks or months of this special training, especially if the student is having difficulty. If parents notice at home frustrations that the child may not be able to communicate at school, it is important that the staff be notified. Also remember that the school staff are closely following the progress of all of the students in the langugage appropriation program.

On the other hand, if a parent would like to talk to the staff about the program, please contact the school. A staff member will be happy to answer questions and hear concerns and observations.

What is the relationship between this program, the school curriculum and the mission and values of the school?

There is a direct relationship. Learning a language is part of one's basic human development. And one's life experiences directly affect the language(s) one learns. Scientific literature[14] on the subject of language learning indicate that language acquisition cannot be disassociated from the general development of the one learning it. Once learned, a language becomes a means of communicating, a tool essential to learning about the world, a matter of personal development and a crucial axis of most social interaction.

Allow us to review the learning objectives of the French Language Arts curriculum as proposed by the *Cadre commun* for Western Canada. The main purpose of this special language appropriation programme offered to students at our school is precisely to allow your child to function in the regular curriculum. The following learning objectives are quoted from the interprovincial core curriculum.

By the time a student graduates, he or she will be competent in French, be aware of his or her identity

69 Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (de la maternelle à la douzième année). — Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue première (M-12). — Winnipeg : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, 1996. — P. viii-ix.

70 Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (de la maternelle à la douzième année). — Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue première (M-12). — Winnipeg : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, 1996. — P. viii-ix.

culturellement, et être à l'aise dans la communauté fransaskoise. Le but des programmes de français est donc que les élèves développent quatre compétences :

1. **une compétence communicative**, c'est-à-dire, une maîtrise de la langue qui leur permettra de fonctionner dans tous les domaines de leur vie sociale, personnelle, familiale, et scolaire;
2. **une compétence sratégique** qui leur permettra de choisir et mettre à profit les stratégies nécessaires à la réalisation de tous leurs projets (loisirs, vie sociale, études postsecondaires, etc.)
3. **une compétence cognitive** qui leur permettra de réussir des études de plus en plus complexes;
4. **une compétence culturelle** qui leur permettra de constuire leur identité francophone et leur donnera la capacité de s'affirmer dans la communauté.

Les mesures spéciales de francisation devraient faciliter l'adaptation à l'école et préparer l'élève à entreprendre ses études de façon autonome et avec compétence.

Comment les parents peuvent-ils aider?

Toute personne qui relève un défi a besoin de soutien. L'élève ne fait pas exception. Il ou elle a besoin de savoir que les parents appuient sa démarche, qu'ils la comprennent et l'acceptent. Il faut lui rappeler que le processus prendra du temps, mais que la réussite est assurée. Chaque semaine les parents peuvent faire avec leur enfant la liste de ses réussites.

Il faut que son apprentissage devienne une affaire de la famille. L'enfant apportera régulièrement à la maison des devoirs directement liés à son apprentissage de la langue (p. ex. apprendre du vocabulaire et les principales structures de phrase de la semaine ou revoir les thèmes abordés).

L'école est en mesure d'indiquer aux parents des personnes capables de les aider à la maison si besoin est.

Peut-être l'aide la plus précieuse consiste à tenir l'école au courant de la motivation et du comportement de l'enfant. Il y aura toujours lieu de raffiner la démarche proposée par l'école, surtout si on peut diminuer la frustration et augmenter le succès de l'élève.

as a Francophone and be able to express herself or himself culturally. The student should feel quite at home in the Fransaskois community. The curriculum seeks to ensure that each student acquires the following skills :

1. **an ability to communicate**, that is, a mastery of the language which will allow him or her to function competently at home, at school, in the larger community and in a variety of personal relationships;
2. an **ability to use** what he or she has learned with ease, confidence and success, in concrete situations outside the class-room be it in her or his social life, at post-secondary training, at work or at play;
3. a **cognitive ability** which will allow him or her to undertake successfully ever increasingly complex learning;
4. a **cultural identity** which will allow him or her to express himself or herself appropriately within Saskatchewan's francophone cultural community.

This special language training should allow the student to function competently in class and at school and make the adjustment to Fransaskois school easier.

How can parents help their children?

Everyone facing a challenge benefits from encouragement. Children will need to know that parents support this effort and that will help with the task at hand. Parents should remind their children that, although the process of learning a language can be a long one, success is assured and progress is often quite rapid. It is an excellent idea for a parent to make a weekly progress report with the child.

A child's *francisation* will be more effective if it becomes a family endeavour. Children will regularly bring home information about the work being proposed at school. This may be the week's vocabulary, sentence structures learned and the themes developed. Parents are encouraged to help in the review of this material.

The school can refer families to persons in the community who can help you with the home-side of the language appropriation program.

Perhaps the most valuable help parents can offer is to keep the school informed of their view of the child's progress, the level of motivation or frustration. The approach taken by the school can be adjusted if the child's happines and behaviour improve.

Combien de temps cette aide durera-t-elle?

La durée dépend des besoins de l'élève. Il faut sans doute prévoir plusieurs mois pendant lesquels l'enfant passera beaucoup de temps avec l'agente, l'agent ou l'auxiliaire de francisation. Cette absence de la salle de classe diminuera au fil des mois.

Il n'est pas rare qu'un élève de 5 ou 6 ans puisse suivre le programme régulier après un an et qu'ensuite il n'ait besoin que d'interventions ponctuelles pendant 1 an ou 2.

Plus l'élève est avancé dans sa scolarité, plus l'intégration dans le programme régulier va tarder.

On doit se rappeler, par exemple, qu'un adolescent ou une adolescente aura comme point de comparaison ses habiletés en anglais. Pour lui, le décalage peut sembler très important. Cependant, même lorsqu'il est utilisé tard dans le cycle scolaire, le Programme de francisation donne d'excellents résulutats, mais l'élève a besoin de soutien, de compréhension et d'encouragement.

Au début, _____ *(nom de l'élève)* sera en classe de francisation aux heures suivantes :

Lundi _____
Mardi _____
Mercredi _____
Jeudi _____
Vendredi _____

Normalement l'auxiliaire _____ travaillera avec l'élève en classe ou à l'extérieur de la classe, parfois il se fera aider par l'agent ou l'agente_____ ou par le moniteur ou la monitrice de langue_____.

Cet horaire provisoire sera modifié de temps en temps afin de répondre aux besoins de l'élève, à ceux du ou de la titulaire et à ceux du Programme de francisation. Les parents seront avisés de ces changements.

Les parents ne doivent pas hésiter à communiquer avec le personnel de l'école s'ils désirent poser des questions, faire part de leurs inquiétudes ou donner des suggestions.

How long will this special training continue?

That depends on the needs of the individual student. For the first few months, most students with weak language skills will spend a fair amount of time with the special program. This will diminish as the months go by.

It is quite common for young children to be back in the regular classroom within a single year, requiring only occasional help after that for another 1-2 years.

On the other hand, an older child will require much more time to achieve fluency and the academic success that he or she would hope for. An older child will quite naturally refer to his or her skills in English as a point of comparison in judging his or her progress. The perception, in the early weeks, may well be that of an insurmountable gulf between the two. Parents must be supportive and appreciative. Programs are still highly successful even when they are begun later in school life.

For the moment, _____ *(child's name)* will be removed from the classroom according to the following schedule which may vary :
Monday _____
Tuesday _____
Wednesday _____
Thursday _____
Friday _____

Most often, the *auxiliaire* _____ will work with the student in the classroom. Occasionally, the coordinator _____will help as well. Also, the language monitor _____ may be asked to help from time to time.

This preliminary schedule will be modified from time to time to accommodate the needs of your child, those of the classroom teacher as well as those of the program. Parents will advised of any substantial changes to this schedule.

Parents should not hesitate to contact the school with their questions, concerns or suggestions.

Notes personnelles

Annexe 3

Apprentissage du français en milieu anglo-dominant

Principes généraux

Selon les auteurs du *Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue première*[71] : « L'apprentissage d'une langue, comme tout apprentissage, est un processus qui se manifeste par la responsabilisation de l'élève face à la construction de ses savoirs et à leur utilisation dans des contextes de plus en plus exigeants. C'est en cheminant dans ce processus que l'élève élargit progressivement son champ d'autonomie. L'apprentissage est régi par six principes empruntés à la psychologie cognitive :

- L'apprentissage est plus efficace et plus durable lorsque l'apprenant est **actif dans la construction de son savoir**.
- L'apprentissage est plus efficace et plus durable lorsque l'apprenant réussit à **établir des liens entre les nouvelles connaissances et les connaissances antérieures**.
- **L'organisation des connaissances en réseaux** favorise chez l'apprenant l'intégration et la réutilisation fonctionnelle des connaissances.
- Le transfert des connaissances est maximisé chez l'apprenant lorsque **l'enseignement tient compte des 3 types de connaissances** dans l'apprentissage : les connaissances de contenu (connaissances déclaratives) [on répond à la question **quoi**?]; les connaissances qui portent sur les stratégies d'utilisation (connaissances procédurales) [on répond à la question **comment**?] et celles relatives aux conditions ou au contexte d'utilisation (connaissances conditionnelles) [on répond aux questions **pourquoi**? ou **quand**?]. Pour que l'apprenant soit en mesure d'appliquer ce qu'il a appris à toute autre situation, il faudra qu'il détermine quelles connaissances utiliser, comment les utiliser, quand et pourquoi les utiliser.
- **L'acquisition de stratégies cognitives** (qui portent sur le traitement de l'information) **et métacognitives** (qui se caractérisent par une réflexion sur l'acte cognitif lui-même ou sur le processus d'apprentissage) permet à l'apprenant de réaliser le plus efficacement possible ses projets de communication et, plus globalement, son projet d'apprentissage.
- **La motivation scolaire** repose sur les perceptions qu'a l'apprenant de ses habiletés, de la valeur et des difficultés de la tâche et, enfin, de ses chances de réussite. La motivation scolaire détermine le niveau de son engagement, le degré de sa participation et la persévérance qu'il apportera à la tâche. »

71. Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (de la maternelle à la douzième année). — Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue première (M-12). — Winnipeg : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, 1996. — P. viii-ix.

Principes d'apprentissage[72]

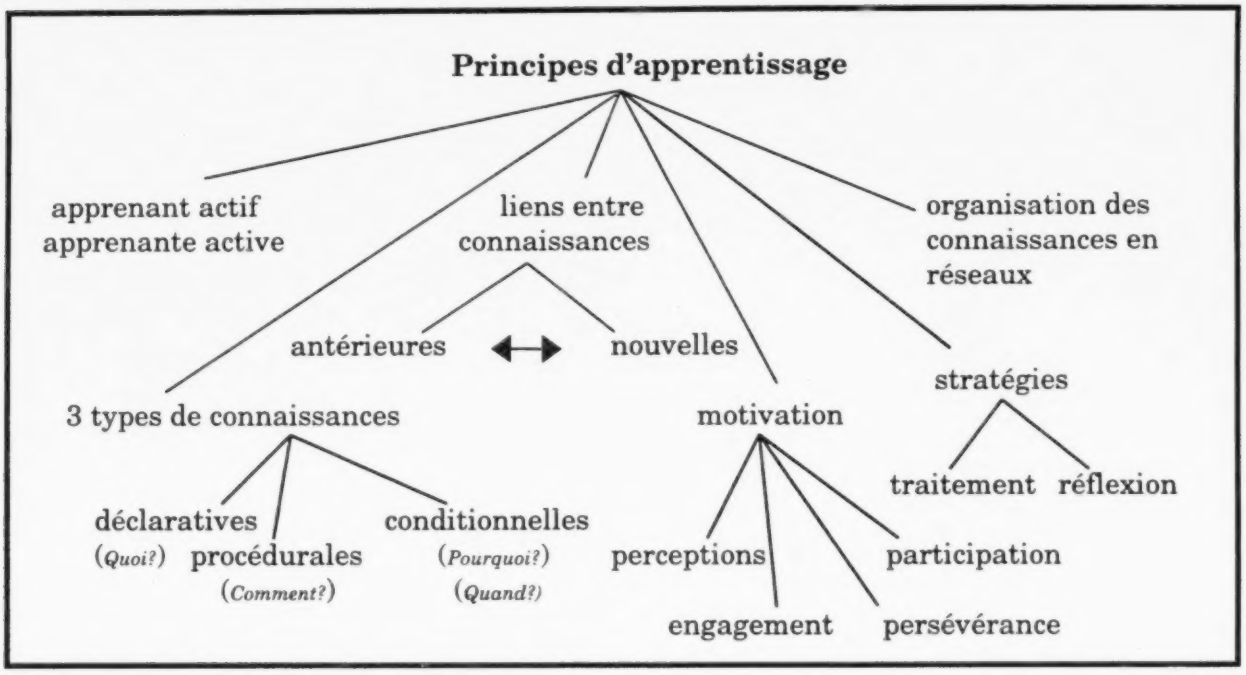

Figure 30 : Les principes d'apprentissage.

Principes d'apprentissage d'une langue

La langue est au cœur du développement humain. La personne l'acquiert dans le creuset de l'interaction sociale et c'est en se l'appropriant qu'elle se développe.

- **L'acquisition de la langue et le développement de la personne sont indissociables :** les deux dépendent des expériences de vie de la personne, de son environnement et de ses connaissances de la langue.
- **La langue est un outil de communication :** la personne utilise la langue pour recevoir et transmettre des messages, à l'oral et à l'écrit. C'est-à-dire pour répondre à ses besoins divers d'information, d'imaginaire et d'esthétique. Par ailleurs, une personne qui communique efficacement met à l'œuvre de façon spontanée les moyens linguistiques appropriés à la situation de communication.
- **La langue est un outil de pensée et d'apprentissage :** elle permet à la personne de nommer, d'explorer, de verbaliser, de préciser, d'organiser et de conceptualiser les différents aspects de la réalité — bref, de penser. L'utilisation de la langue donne à la personne l'occasion de tester, d'une part sa compréhension du monde qui l'entoure, d'autre part le fonctionnement de la langue elle-même. C'est par ce processus dynamique qu'elle peut changer sa perception, l'ajuster, la raffiner, l'élargir — bref, apprendre.

72. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.— Français : Programme d'études : Niveau intermédiaire : Écoles fransaskoises. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1999. — P. 14-17

- **La langue est un outil de croissance personnelle et sociale :** c'est dans l'interaction que la personne se découvre et se situe par rapport aux autres. La langue permet à la personne de s'inscrire dans la réalité sociale, de lui donner un sens, de s'approprier les valeurs culturelles qui s'y rattachent. C'est par la langue que la personne s'affirme en tant que personne, qu'elle extériorise la réalité qui l'habite et intériorise celle qui l'entoure.

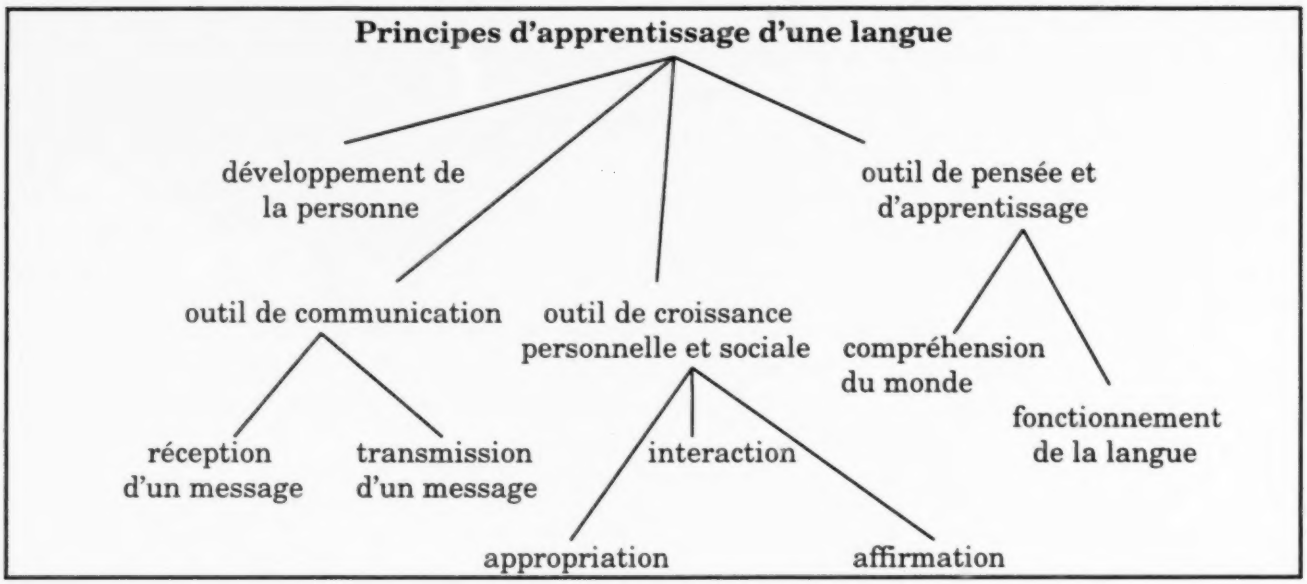

Figure 31 : Les principes d'apprentissage d'une langue.

Principes d'apprentissage d'une langue en milieu anglo-dominant

L'élève francophone au terme de ses études secondaires devrait être compétent ou compétente dans sa langue, conscient ou consciente de son identité et capable d'apporter une contribution significative à sa communauté afin d'assurer la vitalité de celle-ci.

Un troisième ordre de principes se dégage des principes d'apprentissage énoncés ci-dessus et sous-tend l'enseignement de la langue française en milieu anglo-dominant. Ces principes se traduisent en quatre compétences :

- **L'élève francophone doit développer une compétence communicative :** elle se manifeste par une maîtrise de la langue qui permet à l'élève de fonctionner de façon efficace dans tous les domaines de sa vie personnelle, scolaire et sociale. C'est en particulier dans **l'interaction** que l'élève communique de façon efficace, naturelle et spontanée dans une variété de situations de communication.
- **L'élève francophone doit développer une compétence stratégique :** Elle permet à l'élève de choisir et de mettre à profit les stratégies nécessaires à la réalisation de tous ses projets de communication. L'acquisition des stratégies doit se faire systématiquement de la maternelle à la douzième année, et ce, afin d'amener l'élève à réaliser des projets de communication de plus en plus complexes. Par ailleurs, le développement par l'élève d'une compétence stratégique est d'autant plus important que celui-ci ou celle-ci sera appelé à gérer la masse des informations auxquelles il sera exposé.

- **L'élève francophone doit développer une compétence cognitive :** elle permet à l'élève de fonctionner de façon efficace dans des situations où le succès scolaire dépend, en grande partie, de la maîtrise de la langue et de la capacité d'utiliser différentes habiletés de raisonnement.

- **L'élève francophone doit développer une compétence culturelle :** elle permet à l'élève d'être critique face à son identité, à son vécu, et de s'intégrer dans sa communauté. L'acquisition de cette compétence va de pair avec le processus de construction de son identité de francophone.

L'acquisition de ces quatre compétences sera grandement facilitée par une relation synergique entre la famille, l'école et la communauté. Pour comprendre l'importance de cette synergie, il est nécessaire de considérer les quatre aspects suivants :

- **La vitalité de la communauté linguistique et culturelle :** « L'appropriation de la langue par l'élève est affectée par la vitalité ethnolinguistique de sa communauté, par le réseau de ses contacts linguistiques aux niveaux familial, scolaire et communautaire et enfin par une disposition cognitivo-affective » qui affecte la volonté d'apprendre et d'utiliser la langue, affirment Landry et Allard[73]. Dans ces conditions, l'école doit apporter sa contribution complémentaire, voire dans certains cas compensatoire, aux expériences langagières et culturelles que vit l'élève dans son milieu.
- **L'utilisation de la langue :** L'appropriation de la langue par l'élève dépend de l'utilisation qu'il ou elle en fait. Pour que l'élève puisse vivre dans les sphères scolaire, familiale, communautaire et sociale, la langue doit être son instrument de communication quotidien. Elle doit également constituer un outil d'apprentissage et de structuration cognitive qui lui permet d'apprendre la réalité.
- **Le rôle de l'école** dans cette optique est essentiel. L'apprentissage du français en contexte scolaire doit se dérouler dans des situations où l'élève est « incité à s'approprier sa langue, à la vivre, à s'en servir pour s'exprimer, à l'utiliser pour communiquer et s'entretenir avec des destinataires réels et variés [...] à se poser des questions sur ces expériences et à s'adonner à des activités d'apprentissage qui lui permettent de vivre d'autres expériences enrichissantes dans sa culture » affirment Cazabon, Lafortune et Boissonneault[74].
- **Le choix de vivre en français :** L'appropriation de la langue par l'élève dépend de son choix de vivre en français. Pour que l'élève veuille choisir de s'exprimer en français, il faut que les gens parlent cette langue et que les réalités socioculturelles qu'elle exprime soient perçues comme ayant une valeur positive pour lui, sur les plans social, affectif et intellectuel.

73. R. Landry ; R. Allard. — « L'assimilation linguistique des francophones hors Québec : le défi de l'école française et le problème de l'unité nationale ». — Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française. — Vol. 16, n° 8 (1988). — P. 42
74. B. Cazabon ; S. Lafortune ; J. Boissonneault. — La pédagogie du français langue maternelle et l'hétérogénéité linguistique. — Toronto : Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, 1993.— P. 62

Ces principes d'apprentissage d'une langue en milieu anglo-dominant s'inscrivent dans un dessein plus large :

- **la perception que l'élève a de lui-même ou d'elle même** comme personne contribuant à la vitalité de sa communauté;
- **la perception que l'élève a de sa langue** : un facteur de personnalisation et de socialisation.

<table>
<tr><td colspan="2">• Compétence cognitive : capacité de comprendre et de manipuler de l'information à des fins de raisonnement.</td></tr>
<tr><td>° Traitement de l'information :
– repérage
– sélection
– regroupement
– inférence
– évaluation</td><td>° Utilisation des connaissances acquises :
– connaissance
– compréhension
– application
– analyse
– synthèse</td></tr>
<tr><td colspan="2">• Compétence stratégique : capacité de se doter de méthodes de résolution de problèmes propres à la langue.
° fonction de planification et de gestion
° stratégies de communication
° stratégies d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">• Compétence communicative : qui comprend les compétences organisationnelle et pragmatique
1. Compétence organisationnelle : capacité de contrôler la structure formelle du langage.</td></tr>
<tr><td>– Habiletés langagières :
• morphologie
• syntaxe
• expressions idiomatiques
• orthographe
• stylistique
• anglicismes</td><td>– Compétence discursive :
• cohérence textuelle
• cohérence sémantique
• organisation des structures de texte</td></tr>
<tr><td colspan="2">2. Compétence pragmatique : capacité d'adapter son discours à la situation de communication et à l'intention communicative et au sujet du discours.</td></tr>
<tr><td>– Compétence fonctionnelle :
• Les fonctions
° instrumentale
° régulatrice ou directive
° interactive
° personnelle
° imaginative
° heuristique
° informative</td><td>– Compétence sociolinguistique :
• registres de langue
• variantes dialectales ou régionales
• réalités socioculturelles</td></tr>
<tr><td colspan="2">• Compétence culturelle : capacité de vivre sa francophonie.
▫ prise de conscience de sa réalité linguistique et culturelle
° expression de son identité culturelle
° expression de son appartenance à la culture francophone régionale, nationale et internationale
° manifestation de sa fierté
▫ construction identitaire
° ouverture aux langues et aux cultures du monde
▫ consommation de produits culturels : livres, films, musique, journaux, revues, etc.</td></tr>
</table>

Figure 32 : Tableau de la compétence langagière pour l'apprentissage du français langue première. »

Notes personnelles

Annexe 4

Modèles de grilles d'observation

Les grilles d'observation suivantes, tirées des documents *Le Manuel des intervenantes en phase d'accueil du Manitoba*[75] et *English as a Second Language : A Guide for Classroom Teachers*[76], peuvent être adaptées aux besoins spécifiques des écoles fransaskoises. Elles peuvent être utiles au moment de l'évaluation en vue du placement (voir page 80), mais elles seront surtout utiles pour l'évaluation formative (voir page 83), car elles aideront l'équipe d'intervention à identifier les lacunes de l'élève en français et donc à aider l'élève à améliorer son français. Il faudra aussi adapter les grilles d'observation si on veut les utiliser à l'intermédiaire et au secondaire.

La première grille (page 128) aide à évaluer la maîtrise du français (habiletés générales) et les stratégies utilisées pour communiquer (liens entre les idées, variété du vocabulaire, stratégies d'adaptation, etc.). La deuxième grille (page 133) permet d'évaluer les habiletés linguistiques spécifiques (connaissance du vocabulaire spécifique, utilisation des pronoms, formulation des questions, etc.). La troisième (page 135) aide à évaluer le développement langagier de l'élève.

75. Division scolaire franco-manitobaine n° 49. — Le Manuel des intervenantes en phase d'accueil. — Lorette : Division scolaire franco-manitobaine n° 49, 1997. — Adaptation. — P. 13-24, 27-28
76. Ministry of Education of British Colombia. — English as a Second Language : A Guide for Classroom Teachers. — Victoria : Ministry of Education of British Colombia, 1999. — P. 26-29

Grille d'observation des habiletés générales[77]

Élève : _____ École : _____

Âge exact (au mois près) : _____ Date de l'observation : _____

Niveau scolaire : _____ Observateur : _____

Domaines Mettre un crochet ou une marque appropriée dans la case qui correspond à l'observation faite.	**Observations, commentaires, exemples** Noter vos observations dans cette colonne, donner des exemples qui les illustrent.
Interaction*	
❑ Blocage	_____
❑ Passivité	_____
❑ Réactivité	_____
❑ Interactivité	_____
Cohésion	
❑ Faible	_____
❑ Moyenne	_____
❑ Bonne	_____
❑ Supérieure	_____
Vocabulaire	
❑ Insuffisant	_____
❑ Anglicismes	_____
❑ Régionalismes	_____
❑ Termes avancés	_____

** La définition de ces termes (domaines) suit à la page suivante.*

Suite, page suivante →

77. Cette grille est une adaptation d'un document non publié de l'Institut de recherche en éducation franco-ontarienne (OISE) par la Division scolaire franco-manitobaine.

Structure

❑ Anglicismes structuraux

❑ Accords en genre et en nombre

❑ Emploi correct des verbes « avoir » et « être »

❑ Emploi correct des verbes pronominaux

Les temps et les modes des verbes utilisés

❑ Présent

❑ Passé

❑ Imparfait

❑ Futur

❑ Conditionnel

❑ Subjonctif

Observations générales :

Recommandations ou suggestions d'interventions particulières :

Signature

Date

Veuillez mettre une copie de ce rapport dans le dossier de l'élève et dans son profil de sortie.

Explications des termes utilisés dans la grille d'observation des pages précédentes

Domaine de l'interaction

À la rubrique « Interaction », on évalue la qualité de la participation de l'élève au cours d'une conversation et ses stratégies d'adaptation. S'il s'agit d'une évaluation formelle et que l'élève montre un blocage, de la passivité ou une réactivité, il faudra abandonner l'évaluation et observer l'élève en classe ou en petit groupe.

La cause du comportement observé peut varier cependant. Dans le cas du blocage, de la passivité ou de la réactivité, si l'on soupçonne des faiblesses ou des carences dans les habiletés langagières, l'élève évalué devrait sans doute suivre le Programme de francisation. Mais le problème peut avoir une origine autre que les lacunes linguistiques.

Les « domaines » représentent quatre aspects à évaluer :

1. **Blocage** : l'élève ne répond pas à la question posée ou ne participe pas à la conversation. Le blocage peut avoir plusieurs raisons :
   - raison psychologique : peur, gêne, timidité, inattention;
   - incompréhension de la question posée ou de l'indice (word clue);
   - manque d'habiletés langagières pour comprendre ou répondre;
   - problème physique : surdité, mauvaise vision, etc.

   Les difficultés de l'élève ne sont pas nécessairement d'ordre langagier. Il faudra vérifier d'autres possibilités.
2. **Passivité :** la réponse, toujours peu élaborée, se limite à un mot ou deux, ou aux gestes. Comportement observable :
   - participation minimale à la conversation;
   - incité à élaborer, l'élève répond qu'il ne sait pas;
   - l'élève reste impassible ou paraît vexé ou embarrassé devant toute incitation.

   L'élève devrait peut-être suivre le Programme de francisation.
3. **Réactivité :** réponse appropriée aux questions posées et participation raisonnable à la conversation sans entrave sérieuse au sens principal des idées. Comportement observable :
   - l'élève n'entame que rarement la conversation et pose peu de questions;
   - l'élève élabore peu ses réponses si on ne le lui demande pas;
   - lacunes évidentes en français oral.

   L'élève devrait peut-être suivre le Programme de francisation.
4. **Interactivité :** l'élève montre de bonnes habiletés langagières en dépit de petites difficultés. Comportement observable :
   - l'élève répond de façon appropriée aux questions, lance parfois la conversation, pose des questions de temps en temps, développe ses réponses en dépit de ses lacunes à l'oral et participe facilement à la conversation;
   - l'élève s'exprime clairement et avec une certaine aisance, réussit à formuler ses idées et utilise un vocabulaire et une structure appropriés à son âge et au sujet de la conversation. Cet élève n'a pas besoin de suivre le Programme de francisation.

Domaine de la cohésion

La cohésion, qui permet à l'élève de relier ses idées, est ici une cohésion linguistique. Cette habileté s'exprime par l'emploi correct d'une conjonction pour lier de façon appropriée deux idées, par l'exactitude du pronom employé incluant une compréhension claire du mot qu'il remplace, par l'enchaînement logique des idées dans un récit, etc. La façon la plus simple de vérifier la cohésion linguistique est de demander à l'élève de conter une histoire.

- **Faible :** l'élève établit peu de liens entre ses idées, ce qui nuit à la compréhension; on ne trouve pas de mécanismes de cohésion dans la production orale. Cet élève devrait suivre le Programme de francisation.
- **Moyenne :** même si l'élève emploie très peu de mécanismes de cohésion, il réussit quand même à faire comprendre l'essentiel de son message. Cet élève devrait suivre le Programme de francisation.
- **Bonne :** même si l'élève a de la difficulté à utiliser correctement et de façon appropriée les mécanismes de cohésion, il ou elle sait s'en servir et, dans l'ensemble, réussit à se faire comprendre. Par exemple, sachant qu'il doit employer un adjectif possessif qui se réfère à lui-même, un garçon va dire « mon maman ». Ou encore, un élève raconte une histoire avec plus ou moins de logique et réunit les éléments de son récit avec des « et puis ». L'élève pourrait profiter du Programme de francisation, peut-être des interventions ponctuelles.
- **Supérieure :** l'élève utilise avec justesse et précision les divers mécanismes de cohésion linguistique et fait preuve d'une certaine richesse dans l'emploi des conjonctions. Cet élève n'a pas besoin de suivre le Programme de francisation.

Domaine du vocabulaire

Ce domaine se réfère aux mots utilisés par l'élève, tant à la richesse de ce vocabulaire qu'à son exactitude. Le vocabulaire utilisé couramment par un élève peut aider à l'identifier comme anglo-dominant ou comme franco-dominant. On évaluera les éléments suivants :

- **Insuffisant** : l'élève utilise dans une phrase des termes anglais pour présenter son idée, par exemple : « *My Dad a dit oui so I went with...avec Marissa.* » Ou encore « *Tu mets, euh, la chose, euh là et tu fold it in half.* » Un indice dont il faut tenir compte dans l'évaluation des habiletés langagières est l'hésitation, avec ou sans vocalisation, devant un mot ou une expression que l'on finit par remplacer par un terme anglais. Dans ce cas, on peut présumer que l'élève sait ce qu'il veut dire, mais qu'il ou elle ne possède pas ou ne se rappelle pas le vocabulaire français qui lui permettrait de verbaliser sa pensée (exemple ci-dessus). Par ailleurs, si l'élève est capable d'utiliser de bonnes stratégies d'adaptation, il utilisera des mots génériques. Dans le deuxième exemple ci-dessus, l'emploi de « la chose » ou de « là » indique que les mots lui manquent, soit par oubli, soit parce qu'il les ignore. Cet élève devrait suivre le Programme de francisation.

- **Régionalismes :** Certains élèves d'expression française ont appris à l'extérieur de l'école une série de mots et d'expressions dites canadiennes-françaises. Des exemples abondent dans le parler familier quotidien en Saskatchewan : « su matante » (chez ma tante); « à matin » (ce matin); « à c't'heure » (maintenant ou à cette heure); « char » (auto ou voiture); « moué » (moi), etc. Les élèves qui utilisent ces expressions sont généralement des francophones et ce vernaculaire, surtout si l'on est certain qu'ils en comprennent le sens, indique qu'il et elles parlent couramment le français à l'extérieur de la salle de classe. Il est peu probable que ces élèves aient besoin de francisation, même s'il faut les aider à parfaire leur vocabulaire ou à travailler leur prononciation ou leur accent.
- **Termes avancés :** L'élève possède et utilise un vocabulaire et des structures de phrase qui dépassent la norme pour un élève de son âge. Cet élève n'a pas besoin de suivre le Programme de francisation.

Domaine de la structure

La structure implique des éléments d'agencement et d'organisation des mots dans la phrase qui pourraient aider à distinguer les élèves anglo-dominants de leurs pairs francophones. Il faut retenir qu'un élève apprend graduellement, même sa langue première. Lorsqu'on évalue ce développement, il faut toujours être certain que les attentes sont appropriées à l'âge, aux antécédents en français et à la scolarisation de l'élève évalué. Cinq éléments ont été identifiés :

- **Anglicismes structuraux :** l'élève parle français mais utilise des structures de phrase anglaises; par exemple : « Je **suis** sept ans. » (c'est-à-dire, *I* **am** *seven years old.*) ou encore « Il donne moi un. » (c'est-à-dire, *He gave me one.*).
- **Accord en genre et en nombre :** il est normal que l'élève anglo-dominant éprouve, pendant un certain temps, de la difficulté avec l'accord en genre et en nombre. On va souvent entendre la petite fille parler de « **sa** papa » ou un garçon qui, reprenant le récit des trois petits cochons, dira « les petites cochons **a couru** de sa maison. » L'accord doit, souvent et de façon répétée, être l'objet des interventions, de même que l'élément suivant dans cette liste, l'emploi des auxiliaires.
- **Emploi correct des verbes « avoir » et « être » :** chez l'élève anglo-dominant, l'emploi correct des verbes auxiliaires est souvent un défi de taille, p. ex. avec le verbe « aller », verbe utile et très utilisé, l'auxiliaire est souvent incorrectement utilisé : « j'ai allé » ou « on a allé ». L'emploi systématique du mauvais auxiliaire indique quel'élève est anglo-dominant. Si l'élève est francophone, on constate un glissement certain vers l'assimilation.
- **Emploi correct des verbes pronominaux :** l'omission du pronom réfléchi dans une structure est caractéristique des élèves anglo-dominants, p. ex. « Je lève à sept heures » au lieu de « Je me lève à sept heures », ou alors « Je ne rappelle pas » au lieu de « Je ne me rappelle pas. »
- **Temps et modes des verbes :** l'emploi du temps et du mode incorrect est aussi indicateur de l'élève anglo-dominant, comme l'emploi exclusif d'un seul temps du verbe (généralement l'indicatif ou l'infinitif présent). Souvent l'élève ne conjuguera même pas ses verbes. On l'entendra dire, par exemple, « Moi **faire** ça. » (Je **vais faire** ça. Je **veux faire** ça. J'**ai fait** ça), ou « Il faut que je **prend** l'autobus. » (Il faut que je **prenne** l'autobus), ou pour désigner un événement passé « Je **mange** ma pomme. » (J'**ai mangé** ma pomme). Cependant il faut s'assurer que le temps et le mode du verbe évalué est approprié à l'âge et au développement linguistique de l'élève.

Grille d'observation des habiletés spécifiques

Élève : _____ École : _____

Âge précis (au mois près) _____ Date de l'observation : _____

Niveau scolaire : _____ Observateur: _____

Codes :
M = habileté maîtrisée (correct tout le temps ou la plupart du temps)
PM = habileté partiellement maîtrisée (correct une fois sur deux)
MM = habileté mal maîtrisée (correct une fois sur quatre)
NM = habileté non maîtrisée (l'élève ne peut pas le faire)
SO = sans objet (n'est approprié ni à l'âge ni au niveau scolaire de l'élève)

Habileté	Oui	Non	Commentaires
1. L'élève comprend les explications, les directives			
2. L'élève connaît le vocabulaire approprié à son âge et au sujet :			
• des couleurs			
• des chiffres			
• du nom des animaux			
• des objets utilisés en classe			
• des membres de sa famille			
• de son milieu familier (foyer, école, etc.)			
• autre _____			
3. L'élève sait faire l'accord en genre avec :			
• l'article défini			
• l'article indéfini			
• l'adjectif qualificatif			
• l'adjectif possessif			
• le pronom personnel			
• le pronom possessif			
• autre _____			
4. L'élève utilise correctement les verbes :			
• au singulier			
• au pluriel			
• au présent			
• au passé			
• au futur			
• à l'imparfait			
• au conditionnel			
• au subjonctif			
5. L'élève utilise correctement les verbes pronominaux			
6. L'élève peut formuler des demandes, tant au niveau de la forme que du vocabulaire (*Je veux*, etc.)			
7. L'élève peut formuler des questions, tant au niveau de la forme que du vocabulaire (*Est-ce que je peux*, etc.)			

Habiletés spécifiques, suite

8. L'élève peut formuler une phrase négative (*ne...pas*, etc.)			
9. L'élève utilise correctement des pronoms personnels (*Je, tu, vous, etc.*)			
10. L'élève peut faire une phrase complexe avec proposition principale et subordonnée			
11. L'élève s'exprime de façon claire et cohérente lorsqu'il conte une histoire, décrit un objet, explique une difficulté ou un besoin, etc.			
12. L'élève pose des questions et participe aux conversations.			

Autres observations : _____

_____

_____

Corrélation avec d'autres observations : _____

_____

_____

Conclusion générale : _____

_____

_____

_____

Recommandations en matière d'intervention en francisation : _____

_____

_____

_____ _____

Signature Date

Veuillez mettre une copie de ce rapport dans le dossier de l'élève et dans son profil de sortie.

Nom de l'élève : Titulaire : Date :

CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPRESSION ET DE LA COMPRÉHENSION DU FRANÇAIS ORAL D'UN ÉLÈVE EN SITUATION D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS DEUXIÈME LANGUE [78]

Nom de l'élève :_____ Titulaire : _____ Niveau scolaire : _____ Âge : _____ Date du début de la phase d'accueil : _____ nombre de semaines ou de mois en francisation : _____

Dans le tableau ci-dessous, cochez les critères appropriés. Rayez ou amendez toute partie qui ne semble pas appropriée à cette évaluation. Vos commentaires seront appréciés.

⇓ Habiletés / Progression⇒	Émergence	Début	Développement actif	Extension [79]	Compétence	Maîtrise [80]
Expression orale	❑ Aucune	❑ Commence à nommer des objets concrets de son environnement. ❑ Communique (substantifs et verbes non conjugués) ses besoins personnels les plus fondamentaux.	❑ Prend l'initiative de la conversation à l'occasion ou assez souvent. ❑ Peut conter une histoire simple ou partager une expérience personnelle. ❑ Pose des questions simples et répond aux questions simples.	❑ Prend l'initiative de la conversation et l'entretient. ❑ Communique avec l'intervenant et avec ses pairs en classe ou en groupe.	❑ Participe oralement dans les activités scolaires (apprentissage) et sociales (jeux, conversations, sports) ❑ Les erreurs commises n'affectent pas le sens du message.	❑ Communique à l'oral avec aisance et compétence en classe et en société.
Aisance	❑ Répète des mots.	❑ Parle avec des mots simples; utilise parfois avec les structures les plus élémentaires.	❑ Parle avec hésitation. ❑ Utilise des paraphrases et cherche ses mots et ses phrases.	❑ Parle avec moins d'hésitations ou de paraphrases.	❑ L'aisance à l'oral est proche de celle d'une personne dont le français est la langue première (accent à raffiner et hésitations qui ne gênent pas la communication).	❑ Parle avec aisance, sans hésitations ni accent inapproprié.
Structure	❑ Aucune	❑ Utilise peu ou pas de structures.	❑ Utilise des verbes simples au présent ou à l'infinitif. ❑ Beaucoup d'omissions (mots, terminaisons, liaisons).	❑ Utilise des structures de phrase variées. ❑ Incorpore la grammaire et la syntaxe tout en faisant des erreurs typiques surtout avec les verbes (genre des noms, accord, structure fautive).	❑ Plus grande variété de structures de phrase; erreurs grammaticales occasionnelles.	❑ Utilise facilement, correctement et avec aisance les structures grammaticales (il peut y avoir une différence avec les élèves francophones du même âge).
Vocabulaire	❑ Aucun vocabulaire actif	❑ Utilise un vocabulaire fort utilitaire et rudimentaire.	❑ Utilise un vocabulaire limité.	❑ Vocabulaire de plus en plus adéquat dans les situations de communication; les erreurs persistent.	❑ Vocabulaire varié et, en général, approprié.	❑ Utilise un vocabulaire compréhensif et approprié (il peut y avoir une différence avec les élèves francophones du même âge).
Cpmpréhension du français oral	❑ Comprend peu ou pas du tout.	❑ Montre qu'il comprend des mots et des phrases simples utilisés dans un contexte familier – exige des répétitions.	❑ Au cours d'une conversation, comprend des phrases simples, surtout si le contexte est familier. ❑ Exige répétitions et paraphrases de la part de l'interlocuteur.	❑ Comprend l'essentiel de ce qui se passe en classe/dans un groupe, bien que des répétitions, des paraphrases et des clarification sont nécessaires.	❑ Comprend presque tout ce que l'on lui dit, y compris le contenu et les subtilités des leçons scolaires	❑ Comprend tout ce qui se passe en classe et dans son milieu social.

Évaluateur ou Évaluatrice : _____ Date de l'évaluation : _____Évaluation demandée par : _____ Raison : _____

Suivi ou commentaires : _____

_____

78. British Colombia Ministry of Education. — English as a Second Language : A Guide for Classroom Teachers. — Victoria : British Colombia Ministry of Education, 1999. — Adaptation. — P. 26-29
79. À ce niveau de progrès, les habiletés langagières sont probablement assez développées pour mettre fin à la phase d'accueil. Il faudra décider s'il faut ou non débuter la phase d'interventions ponctuelles.
80. Cet élève devrait être intégré au programme régulier, avec ses pairs francophones. Cependant, il serait pertinent de vérifier les progrès, de temps en temps, pendant plusieurs mois.

CARACTÉRISTIQUES DE LA PRODUCTION ÉCRITE D'UN ÉLÈVE EN SITUATION D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS DEUXIÈME LANGUE [81]

Nom de l'élève :_____ Titulaire : _____ Niveau scolaire : _____ Âge : _____ Date du début de la phase d'accueil : _____ Nombre de semaines ou de mois dans le Programme : _____

Dans le tableau ci-dessous, cochez les critères appropriés. Rayez ou amendez toute partie qui ne semble pas appropriée à cette évaluation. Vos commentaires seront appréciés.

⇓ Habiletés / Progression⇒	Émergence	Début	Développement actif	Extension	Compétence	Autonomie	Maîtrise
Lecture	❑ Écoute une lecture à haute voix. ❑ Peut répéter ce qu'il ou elle entend. ❑ Reconnaît la relation entre le son entendu et la graphie.	❑ Participe à la lecture en chœur. ❑ Peut raconter des récits simples. ❑ Utilise des stratégies de décodage et tient compte de la phonétique.	❑ Peut raconter une histoire connue, simple, en respectant la séquence des événements du récit (début, milieu, fin). ❑ Reconnaît dans un récit la présence d'une intrigue, de personnages et d'événements reliés et séquentiels.	❑ Peut lire de façon autonome avec une compréhension adéquate. ❑ Lit à haute voix avec une certaine compétence. ❑ Peut lire entre les lignes (faire déductions et inférences).	❑ Lit spontanément de façon autonome; bonne compréhension. ❑ Relie à ses expériences personnelles la plupart de ses lectures. ❑ Utilise spontanément une série de stratégies de lecture. ❑ Reconnaît divers styles littéraires et figures de styles.	❑ Lit spontanément pour son propre plaisir. ❑ Lit et comprend une variété de différents genres de textes. ❑ Réagit sur le plan personnel aux textes lus et fait preuve de raisonnement critique. ❑ Établit un lien entre le genre du texte et la stratégie de lecture à utiliser.	❑ Cet élève devrait être intégré au programme régulier, avec ses pairs francophones. Cependant, il serait pertinent de vérifier ses progrès de temps en temps pendant plusieurs mois.
Écriture	❑ Utilise des mots isolés, illustre avec des images ou des dessins. ❑ Forme des phrases simples et usuelles. ❑ Peut copier un texte simple. ❑ Faible connaissance de l'orthographe, de l'emploi des majuscules ou de la ponctuation.	❑ Écrit surtout des groupes de mots simples; parfois des phrases tirées de sa lecture ou de son langage personnel. ❑ Le vocabulaire est simple, limité et répétitif. ❑ L'orthographe est fluctuante et phonétique. ❑ La compréhension est **difficile**.	❑ Verbes au présent dans des phrases très simples. ❑ L'accord sujet-verbe est souvent fautif; plus d'une idée par phrase (de la majuscule du début au point final). ❑ Utilisation excessive des mots usuels. ❑ Difficulté avec l'ordre des mots. ❑ Omission des terminaisons des mots. ❑ Emploi erroné et irrégulier des majuscules et de la ponctuation; orthographe irrégulière. ❑ Les erreurs nuisent **souvent** à la communication.	❑ Peut écrire un paragraphe ❑ Temps des verbes utilisés inadéquats car trop limités. ❑ Nombreuses erreurs daccord du verbe avec le sujet. ❑ Utilisation limitée et erronée des mots de transitions (articles, prépositions, conjonctions). ❑ Le vocabulaire utilisé est approprié mais répétitif et fort simple ou trop général. ❑ Emploi plutôt correct des majuscules, des signes de ponctuation et de l'orthographe. ❑ Les erreurs nuisent **parfois** à la communication.	❑ Écrit des textes composés de plusieurs paragraphes. ❑ Peut cerner l'idée principale d'un texte et la développer. ❑ Les temps des verbes sont appropriés au texte. ❑ Les erreurs occasionnelles de syntaxe ne nuisent pas à la compréhension. ❑ Le vocabulaire utilisé est varié et approprié. ❑ Les erreurs d'orthographe, de ponctuation et d'emploi des majuscules sont mineures et peu fréquentes. ❑ Les erreurs nuisent **rarement** à la communication.	❑ Écrit des paragraphes simples et des textes composés de plusieurs paragraphes. ❑ Les rédactions comprennent une introduction appropriée, des paragraphes de développement, des transitions appropriées et une conclusion. ❑ Les temps des verbes utilisés sont appropriés et les constructions de phrase variées. ❑ Le vocabulaire utilisé est varié, précis et approprié. ❑ Fait des erreurs mineures qui **n**'affectent **pas** le sens.	❑ Cet élève devrait être intégré au programme régulier, avec ses pairs francophones. Cependant, il serait pertinent de vérifier ses progrès de temps en temps pendant plusieurs mois.

Évaluateur ou évaluatrice : _____ Date de l'évaluation : _____Évaluation demandée par : _____ Raison : _____

Suivi ou commentaires : _____

_____

81. British Colombia Ministry of Education. — English as a Second Language : A Guide for Classroom Teachers. — Victoria : British Colombia Ministry of Education, 1999. — Adaptation. — P. 26-29

Notes personnelles

Annexe 5

Comment choisir une ressource

Les ressources suivantes seront utiles dans le Programme de mesures spéciales de francisation. On peut se procurer les ressources présentées en s'adressant à la maison d'édition ou à la maison de distribution mentionnée dans chaque notice bibliographique. Lorsqu'il s'agit d'un ouvrage ou d'une collection épuisée ou qui n'est plus éditée, on l'indique clairement dans l'annotation. Elles sont incluses dans la liste de ressources pour deux raisons : ce sont des ressources utiles aux intervenants en francisation, et elles font probablement partie de la collection de certains centres de ressources de la Division scolaire ou du Collège Mathieu. On peut souvent emprunter celles-ci à une bibliothèque communautaire ou régionale, au *Centre de distribution de ressources pédagogiques* (LE LIEN) à Gravelbourg, au *Centre de ressources éducatives de la petite enfance* (CRÉPE) à Prince Albert ou à une des universités de la province. Il ne faut pas oublier que les prêts interbibliothèques vous donnent accès aux collections de toutes les bibliothèques et centres de ressources du monde. Donc, même si elles ne sont plus éditées, il est encore possible de se procurer ces ressources.

Achat des ressources

Dans les notices, on mentionne où la ressource peut être achetée. Dans le cas où deux compagnies la vendent, on ne cite que celle qui offrait au début de 1999, le meilleur prix. Normalement, le distributeur est canadien. Les prix indiqués ont été vérifiés immédiatement avant l'impression de ce document. On ne peut cependant garantir ces prix. Quelques-unes de ces ressources sont également en vente au Centre de distribution des ressources (LRDC).

Si vous ne connaissez pas la ressource en question, il serait utile et sage de l'emprunter avant de l'acheter. Il est possible de l'emprunter à un ou une collègue d'une autre école (les écoles fransaskoises sont toutes en ligne et leurs centres de ressources seront bientôt informatisés), au LIEN, dans une bibliothèque universitaire ou au moyen des prêts interbibliothèques.

Les ressources recommandées par le Ministère

Certaines ressources sont recommandées par le Ministère car leur contenu répond aux résultats d'apprentissage et aux objectifs identité-langue-culture, les OILC, qui tiennent une place importante dans les programmes d'études pour les écoles fransaskoises. C'est dans ces manuels, dans ces livres de lecture, dans ces textes variés que l'équipe d'intervention trouvera certaines références socioculturelles vers lesquelles elle doit orienter les élèves anglo-dominants.

Ressources conçues pour l'immersion

Les élèves anglo-dominants inscrits au Programme de francisation, dans le domaine de l'apprentissage du français, partent du même point que leurs pairs des classes d'immersion. Mais à l'école fransaskoise, les progrès en langue de l'élève anglo-dominant risquent d'être plus rapides. Il ne faudra pas être surpris de constater que les niveaux de lecture ou de compréhension suggérés pour les ressources recommandées pour l'immersion montrent un décalage lorsqu'il s'agit des élèves de l'école fransaskoise, même si les élèves sont inscrits en francisation.

De plus, l'école fransaskoise doit développer chez ces élèves une identité francophone et une forte appréciation de la culture fransaskoise. Pour cette raison, il faudra parfois aller au-delà de l'apport culturel de ces ressources et en ajouter d'autres qui contiennent des références culturelles appropriées. Pour présenter ou exploiter les références culturelles, il faut choisir ses ressources avec soin. *Joyeux Noël, Rodolphe*, qui est une belle petite histoire, mais qui n'est qu'une traduction de *Merry Christmas, Rudolph* et ne répond pas aux besoins des écoles fransaskoises car cette histoire simple n'offre que des références culturelles anglo-américaines bien valables pour l'élève anglophone.

Par contre, certains volumes présentent des références culturelles canadiennes-françaises, parlant de la tire de la Sainte-Catherine, des tourtières ou du sucre à la crème, des comptines et des légendes françaises, des enfants francophones du Gatineau ou de Sudbury, une soirée de Noël à St-Boniface, etc. Mais, il est souvent plus difficile est de trouver des références culturelles fransaskoises écrites dans un français assez simple pour les élèves en francisation. Que ces ressources soient rares ou non, n'enlève en rien la responsabilité aux intervenants et intervenantes en francisation d'inculquer cette identité et cette culture fransaskoise, aux élèves anglo-dominants qui leur sont confiés. C'est là le défi.

Lisibilité : le niveau de difficulté de lecture

Dans la mesure du possible, les niveaux de difficulté de lecture des ouvrages de cette liste sont indiqués. Ces niveaux de lecture sont de deux types. Dune part, les auteurs et les éditeurs indiquent souvent un niveau aux utilisateurs et utilisatrices. Ce premier type est souvent très général : p. ex. on recommande une collection aux élèves de 5 à 6 ans ou de première année en immersion française, sans tenir compte de la disparité qui existe parmi les habiletés en lecture ou en français oral d'un groupe d'élèves de cinq ou six ans. Il faut être plutôt prudent avec ce genre de recommandation.

Le deuxième type de niveau de difficulté vient d'enseignants ou enseignantes qui ont évalué des livres selon des critères qu'ils ont établis à cette fin. Plusieurs ressources de cette liste par exemple, ont été évaluées par deux divisions scolaires homologues. Dans le cadre de l'élaboration de leur trousse pour les intervenants et intervenantes en francisation[82], la Division scolaire franco-manitobaine a fait évaluer certaines collections bien connues. Ces évaluations sont incluses dans la présente liste de ressources. Un résumé des critères est présenté dans le chapitre Annexe 6, qui suit cette liste de ressources.

82 Division scolaire Franco-manitobaine. — Trousse des intervenants en phase d'accueil. — Lorette : Division scolaire Franco-manitobaine, version provisoire, 1998

Comment utiliser la liste à l'Annexe 6

Les maisons d'édition sont présentées par ordre alphabétique. Souvent, le nom de la maison d'édition mentionné est celui qui est en général le plus connu, même si ce n'est pas sa vraie dénomination sociale ou même si la maison a cédé ses droits de distribution. Par exemple, la maison d'édition connu sous le nom **CEC**, sera classée à la lettre **C**. **CEC** se retrouvera donc à la lettre **E** dans la liste, bien que sa dénomination sociale soit **Les éditions CEC, inc.**, où se trouvent, de fait, une liste d'ouvrages de cette maison d'édition. Bien entendu, on fait toujours abstraction des articles définis (*le, la, les*) et indéfinis (*un, une, des*).

Notes personnelles

Annexe 6
Quelques ressources utiles

ADDISON WESLEY LONGMAN

Addison Wesley Longman Ltd.
26, Prince Andrew Place
P. O. Box 580
Don Mills (Ontario) M3C 2T8
tél. : ☎ (416) 447-5101 ou **1-800-387-8028**
téléc. : (416) 443-0948 ou 1-800-465-0536
courriel : www.awl.com/canada

Images 1 [ensemble multi-supports]. — Dubeau, Sita. — Addison-Wesley Publishers : Don Mills,1995. — (Collection Savoir faire)

Cette collection a été conçue pour le français de base : *Images 1* pour la première année et *Images 2* pour la deuxième année. La collection respecte la notion de l'intégration des matières et les références culturelles sont canadiennes ou québécoises. La ressource est de grande qualité et devrait intéresser les élèves du niveau proposé. Étant donné le prix, il faut s'assurer que cette collection est vraiment celle dont vous avez besoin pour le Programme de francisation.

Images 1 et *2* présentent un programme d'apprentissage du français pour élève débutant basé sur 18 thèmes (9 thèmes chacun) touchant le vocabulaire français de base. Sur les cassettes, on trouve des chansons, des poésies, des activités d'écoute et les histoire de la collection. Le *Teacher Resource Book* présente des stratégies d'enseignement, une longue liste d'activités variées et des grilles d'évaluation, la plupart avec droit de reproduction. L'éditeur suggère son utilisation jusqu'en 3e année. Les petites histoires enregistrées sur cassette rendent cet article de la collection utile pour le volet foyer du Programme de francisation.

La série 1 propose 9 thèmes et le vocabulaire et les structures de phrase pour les exploiter : Me voilà! (parties du corps, couleurs et membres de la famille), Fruits et légumes, Mes jouets (jouets, couleurs, chiffres de 1 à 10 et parties du corps), En hiver (vêtements, jeux et sports), Nous voilà (vêtements divers, mois de l'année, couleurs, chiffres de 1 à 12), Au printemps (nature, couleurs, vêtements, activités et jeux du printemps), Chez moi (pièces, meubles et appareils), Nos amis les animaux (animaux favoris et animaux de la ferme, parties du corps des animaux, parties de la ferme), et En route! (modes de transport, formes géométriques, etc.).

La série 2 contient une série d'activités pour exploiter les 9 thèmes suivants : En plein forme (parties du corps, couleurs, soins dentaire), J'ai faim (nourriture, boissons, aliments, condiments et repas), Animaux de compagnie (animaux et leurs abris, parties du corps des

animaux, qualités), J'aime l'hiver (vêtements et activités d'hiver, jours de la semaines, chiffres de 1 à 31, mois de l'hiver), À la maison (pièces de la maison, sa construction, activités, repas), À l'école (jour de la semaine, l'heure, le temps, activités scolaires), Au zoo (animaux du zoo : description, caractéristiques), On y va! (moyens de transports, infrastructure communautaire, jours de la semaines) et En plein air (insectes, oiseaux, végétation, endroits pour activités estivales, vêtements et activités).

Les désavantages de cette collection sont à la fois son prix et l'anglais qui est utilisé pour toutes les directives.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Teacher's Resource Book ..... 168,95 $
Album de l'élève ..... 4,40 $
Ensemble de cassettes ..... 168,95 $
Ensemble de tapis, de jeux et boîte de rangement ..... 172,70 $
Trousse complète (tous les articles ci-dessus plus des livres de lecture de la *Collection Imagination*) ..... 636,90 $

Dans cette collection :

Images 2 (2e année)
Images 3 (3e année)
Imagination (histoires pour la série Images)
Visages 1 (4e année)
Visages 1 (5e année)
Visages 3 (6e année)
Passages 1 (7e année)
Passages 2 (8e année)
Passages 3 (9e année)

Images 3 [ensemble multi-supports]. — Mas, Judy; Dubeau, Sita. — Addison-Wesley Publishers : Don Mills, 1996. — (Collection Savoir faire)

Images 3 a été conçue pour la troisième année (8-9 ans) de l'immersion. Comme *Images 1* et *2*, *Images 3* respecte la notion de l'intégration des matières et les références culturelles sont canadiennes ou québécoises. Cette ressource est de grande qualité et devrait intéresser les élèves du niveau proposé. Étant donné le prix, il faut s'assurer que cette collection est vraiment utile au Programme de francisation. Les commentaires faits pour *Images 1* et *2* s'appliquent aussi à cet ensemble multi-supports. Les désavantages de cette collection sont à la fois son prix et l'emploi de l'anglais pour toutes les directives du guide.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Ensemble de classe (guide, fiches reproductibles, affiches, DOC (disque optique compact) 30 exemplaires du livre pour l'élève, coffret de rangement) ..... 153,70 $*
Ensemble pour l'enseignant (comme l'ensemble de classe moins les 30 livres pour l'élève) ..... 74,15 $*
Livre de l'élève ..... 3,75 $*
Cahier d'activités *Images Plus* ..... 1,05 $ l'unité*
Ensemble de reproductibles ..... 42,35 $*
(* Ce prix unitaire représente les ressources pour un thème seulement. Il faut acheter une trousse pour chacun des 4 thèmes.)

Dans cette collection :

Images 1 (1re année)
Images 2 (2e année)
Imagination (histoires pour la série Images)
Visages 1 (4e année)
Visages 1 (5e année)
Visages 3 (6e année)
Passages 1 (7e année)
Passages 2 (8e année)
Passages 3 (9e année)

Imagination [ensemble multi-supports]. — Krasny, Karen.— Addison Wesley Longman : Don Mills, 1991. — (Collection Imagination)

Conçue comme ressource complémentaire des ensembles multi-supports *Images 3* et *Visages* par le même éditeur, cette collection peut être utilisée seule comme outil d'apprentissage de lecture ou comme outil de francisation. La collection a été recommandée en 1993 pour les 1re et la 2e années d'immersion. La ressource est de grande qualité et devrait intéresser les élèves du niveau proposé.

Cet ouvrage fait partie d'une collection qui comprend 18 récits réunis dans six différents ensembles identifiés ci-dessus par les lettres A, B, C, D, E et F. Chacun des recueils (grand ou petit format) contient 3 récits. Les recueils de grand format sont destinés à la lecture en groupe, et ceux de petit format sont parfaits pour la lecture individuelle ou en petit groupe. Les histoires sont aussi présentées sur cassette, chacune présentant une lecture dramatique de trois récits. Chaque article de cette ressource peut être acheté séparément ou par ensemble. Chacun des 6 ensembles comprend 1 recueil en grand format (3 récits par recueil), 3 recueils petit format (3 récits par recueil) et une cassette (3 récits enregistrés). Les textes à structure répétitive, fort simples et amusants sont abondamment illustrés et se prêtent bien à des activités comme la lecture partagée ou la rédaction simple à partir d'un texte modèle.

Le *Guide pédagogique*, écrit entièrement en français, présente des suggestions d'activités d'exploitation. Cette ressource a été recommandée par le BMLO pour les 1re et 2e année de l'immersion et par le Manitoba pour ses classes d'accueil (francisation).

Composition de l'ensemble multi-supports :

Ensemble(recueils en grand ou en petit formats et cassette) ..... 78,10 $ chacun
Recueil d'histoires grand format (3 récits) ..... 39,65 $ chacun
Recueil d'histoires petit format (3 récits) ..... 18 $ chacun
Cassette (3 récits) ..... 12 $ chacun
Guide pédagogique (pour les ensembles A, B et C seulement)..... 18 $

Dans cette collection (La lisibilité de certains des titres suivants a été établie selon les normes décrites à l'Annexe 7.):

Ensemble A (1 recueil en grand format comprenant 3 différents titres, 3 livrets en petit format et 1 cassette) :

- Dix kilomètres à pied - Un litre de crème glacée - Badaboum
- Dix kilomètres à pied
- Un litre de crème glacée
- Badaboum

Ensemble B (1 recueil en grand format comprenant 3 différents titres, 3 livrets en petit format et 1 cassette) :

- Bonhomme, Bonhomme - Comme moi! - Une invitation
- Bonhomme, Bonhomme (136 mots - niveau 7)
- Comme moi! (120 mots - niveau 7)
- Une invitation (83 mots - niveau 6)

Ensemble C (1 recueil en grand format comprenant 3 différents titres, 3 livrets en petit format et 1 cassette) :

- Il pleut!- À la ferme, à la ferme - En voyage!
- Il pleut! (70 mots - niveau 6)
- À la ferme, à la ferme (142 mots - niveau 4)
- En voyage!

Ensemble D (1 recueil en grand format comprenant 3 différents titres, 3 livrets en petit format et 1 cassette) :

- Ainsi danse Jean-Louis - J'adore la pizza!- Un cadeau pour mon grand-père
- Un cadeau pour mon grand-père (196 mots - niveau 8)
- J'adore la pizza! (188 mots - niveau 8)
- Ainsi danse Jean-Louis (120 mots - niveau 8)

Ensemble E (1 recueil en grand format comprenant 3 différents titres, 3 livrets en petit format et 1 cassette) :

- C'est la récré! - Si tu regardes... - Mes affaires
- C'est la récré! (127 mots - niveau 8)
- Si tu regardes... (155 mots - niveau 9)
- Mes affaires (159 mots - niveau 9)

Ensemble F (1 recueil en grand format comprenant 3 différents titres, 3 livrets en petit format et 1 cassette) :

- Jazz au zoo - Grand-maman à bicyclette - Des insectes partout!
- Des insectes partout! (86 mots - niveau 7)
- Jazz au zoo (142 mots - niveau 8)
- Grand-maman à bicyclette (170 mots - niveau 9)

Invitation à la lecture 1 [ensemble multi-supports]. — Courtel, Claudine ; Mantione, Marie-Antionette. — Toronto : Copp Clark Pitman, 1985. — (Collection Invitation à la lecture)

Cette ressource fait partie de la collection *Initiation à la lecture* maintenant ancienne et épuisée. Addison Wesley Longman indique qu'il n'y aura pas de réimpression. Il existe cependant quelques ouvrages à vendre aux prix indiqués ci-dessus. L'intérêt de cette collection du niveau de lecture et du fait qu'elle intéresse les lecteurs débutants adolescents (10 – 14 ans). La cote de difficulté indiquée présume certaines habiletés en lecture. Le plus facile des récits est coté, par exemple, comme un livre de difficulté moyenne.

Conçus pour l'enseignement du français langue seconde les trois ensembles multi-supports, *Invitation à la lecture 1*, *Invitation à la lecture 2* et *Invitation à la lecture 3*, comprennent en tout 36 récits, 8 livres avec histoires traitant de la phonétique, 3 guides pédagogiques et 3 cassettes.

Invitation à la lecture 1 comprend 3 livres intitulés *Découvrons les sons*, 8 livrets intitulés Lisons composés de textes faciles qui visent à renforcer la connaissances des sons étudiés dans les 15 comptines et histoire de *Découvrons les sons* (les sons en question sont : *a, i, e, o, au, eau, u, é, ai, es, et, ez, er, è, ê, ai, ei, e* + 2 consonnes, *ou, on, om, oi, in, im, ain, aim, ein, an, am, en, em, ean, ch, r, c, k,* et *qu*) tout en développant le goût de la lecture, 1 cassette de 60 minutes sur laquelle sont enregistrées les comptines et les histoires des 3 livres et 8 livrets, comme les exercices de *Découvrons les sons*, et le *Guide pédagogique* bilingue (description du contenu de la trousse, suggestions de stratégies d'utilisation, activités supplémentaires, corrigé).

Invitation à la lecture 2 comprend 3 livres intitulés *Découvrons les sons*, 8 livrets intitulés *Lisons* composés de textes faciles qui visent à renforcer la connaissances des sons étudiés dans les 15 comptines et les histoires de *Découvrons les sons* (les sons en question sont : *o, eu, œu, eur, œur, un, um, gn, s, ç, c, ss, t, ll, l, y, i, j, gi, ge, ien, ion, oin, s* comme dans *z, h, ui,* consonne + *r* et consonne + *l*) tout en développant le goût de la lecture, 1 cassette de 60 minutes sur laquelle sont enregistrées les comptines et histoire des 3 livres et 8 livrets, comme les exercices de *Découvrons les sons* et le *Guide pédagogique* bilingue (description

du contenu de la trousse, suggestions de stratégies d'utilisation, activités supplémentaires, corrigé).

Invitation à la lecture 3 comprend 2 livres intitulés *Je lis* et *Je découvre* composés chacun de 8 histoires, 4 livrets de bandes dessinés intitulées *Lisons* chacun étant composés de trois histoires, 1 cassette de 60 minutes sur laquelle sont enregistrées les histoires de *Je lis* et *Je découvre*, et celles des quatre livres de bandes dessinées et, finalement, le *Guide pédagogique* bilingue (description du contenu de la trousse, suggestions de méthodologie, suggestions de travail de groupe, références pour mieux comprendre les histoires, corrigé).

Dans cette collection :

Invitation à la lecture 1 :

- Découvrons les sons 1
- Découvrons les sons 2
- Découvrons les sons 3
- Lisons (La lisibilité des ouvrages suivants a été établie selon les normes décrites à Annexe 7.):
    - Des animaux magiques (72 mots - niveau 5)
    - Nathalie et son canari (96 mots - niveau 5)
    - Le cheval de Pierre de Lune (162 mots - niveau 6)
    - Le requin de Propreville (108 mots - niveau 7)
    - Le bal des légumes (108 mots - niveau 7)
    - Le marché de Pâques (110 mots - niveau 7)
    - La découverte de Kinouk (129 mots - niveau 7)
    - Joyeux Noël, Rodolphe!(137 mots - niveau 7)
- Lisons encore :
    - Guide pédagogique
    - Cassette
    - Le pique-nique
    - La lune est en danger
    - Le clown Okiri
    - La ronde des métiers
    - Le roi de l'Action de Grâces
    - La Saint-Valentin des animaux
    - Les aventures d'un stylo
    - L'hôpital Guéritou

Invitation à la lecture 2 :

Découvrons les sons 1

- Découvrons les sons 2
- Découvrons les sons 3
- Lisons (La lisibilité de certains des ouvrages suivants a été établie selon les normes décrites à Annexe 6.) :
    - La surprise de Mari-Lou (278 mots - niveau 14)
    - La potion magique (320 mots - niveau 14)
    - Médor et le robot (338 mots - niveau 14)

- La première neige de Mamadou (300 mots - niveau 14)
- L'épi rouge (264 mots - niveau 15)
- Un super Noël ((420) mots - niveau 15)
- Le voyage du Bonhomme Carnaval (355 mots - niveau 15)
- La pierre et les deux voleurs

- Lisons encore :
  - Faitou, le robot
  - Le lièvre et la tortue
  - Poètes en herbe
  - La cigale et la fourmi
  - Sur la piste des pirates
  - La momie du musée
  - La bicyclette
  - La machine volante

Invitation à la lecture 3 :

- Je lis. Je découvre. 1
- Je lis. Je découvre. 2
- Lisons :
  - Agents interplanétaires
  - Les aventures de Nicole et de Philippe
  - Noms célèbres
  - Traditions de chez nous

Composition de l'ensemble multi-suports :

Recueil d'histoires.....4,41 $ chacun
Guide pédagogique et cassette.....4,41 $ chacun

Visages 1 [ensemble multi-supports]. — Mas, Judy et al. —Addison-Wesley Publishers : Don Mills, 1995. — (Collection Savoir faire)

Cet ouvrage fait partie de la série *Visages* qui a été conçue pour les élèves de 4e à 6e année (10-12 ans) de l'immersion. Visages 1 est destiné aux élèves de la 4e année, *Visages 2* aux élèves de la 5e année et *Visages 3* aux élèves de la 6e année. Comme dans la série conçue pour les élèves du primaire, *Visages* respecte la notion de l'intégration des matières et les références culturelles sont canadiennes ou québécoises. Cette ressource de grande qualité devrait intéresser les élèves du niveau proposé. Étant donné le prix, il faut s'assurer que cette collection est vraiment utile au Programme de francisation.

La série développe quatre grands thèmes et les propose comme les axes des unités à chacun des trois niveaux. Les quatre grands thèmes les sous-thèmes des unités sont :

Série • / • Thème	*Visages 1*	*Visages 2*	*Visages 3*
Faire des choix et prendre des décisions	les animaux de compagnie la télévision	la pizza les T-shirts	les professions les mésaventures d'Attila
Exprimer des sentiments et attribuer des qualités	les clowns les héros	les fourmis dans les nuages	les Égyptiens les pingouins
Voyager et faire diverses activités	les pattes les pas	les pompiers les extraterrestres	au restaurant Élizabeth au Québec
Découvrir le monde	dans la forêt dans une île	le temps les animaux en danger	les beaux-arts les poissons tropicaux

Dans cette série, les cartes-éclair sont d'excellente qualité : dessin noir sur blanc, présentation simple sans trop de détails distrayants, grand format (21,5 x 28 cm) et faites de carton rigide.

Les désavantages de cette collection sont à la fois son prix et l'emploi de l'anglais pour toutes les directives du guide.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Ensemble pour enseignant ou enseignante (guide pédagogique, ensemble de reproductibles, fiches de progrès et de musique) ..... 152,15 $*
Périodique de l'élève ..... 18,25$*
Cahier d'activités *Plus* ..... 4,75 $ l'unité*
Cahier d'activités *Plus* (format reproductible) ..... 194,35$*
Ensemble de cassettes ..... 126,20$*
Ensemble DOC ..... 126,20$*
Ensemble de cartes-éclair (21,5 X 28 cm) ..... 100,30$*
Ensemble d'affiches couleurs (*Visages 1* et *2* seulement) ..... 100,30$*
Calendrier (pour les 3 séries) ..... 147,40$

(* Ce prix unitaire représente les ressources pour un thème seulement. Il faut acheter une trousse pour chacun des 3 thèmes, sauf à indication contraire.)

Dans cette collection :

Images 1 (1re année)
Images 2 (2e année)
Images 3 (3e année)
Imagination (histoires pour la série Images)
Visages 2 (5e année)
Visages 3 (6e année)
Passages 1 (7e année)
Passages 2 (8e année)
Passages 3 (9e année)

AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC.

Agence de distribution populaire Inc.
1261A, rue Shearer
Montréal (QC) H3K 3G4
Tél. ☎ : 1-800-361-4806
Téléc. : 1-800-603-0433

Apprentissage et enseignement de la lecture. — Giasson, Jocelyne; Thériault, Jacqueline. — Éditions Ville-Marie : Montréal, 1983.— 385 p. — 18,95 $

Cet excellent volume destiné au personnel enseignant résume bien, dans un langage clair, toute la théorie sur l'apprentissage et l'enseignement de la lecture. En dépit de sa date de publication, cette ressource conserve son utilité comme résumé de la recherche dans le domaine. Outre l'historique de la lecture et de son enseignement à travers les siècles dans la partie A et un résumé de la théorie sur la lecture et les tout-petits dans la partie B, Giasson et Thériault offrent un excellent aperçu de la lecture en milieu scolaire. On parle, entre autres, de la lecture silencieuse et de la lecture à haute voix, des stratégies d'intervention en lecture, des activités signifiantes pour le lecteur débutant. Dans cette même section, les auteures discutent les textes de lecture, les niveaux de difficulté et les stéréotypes. Elles concluent avec un excellent chapitre sur l'évaluation de la lecture.

La lecture : de la théorie à la pratique. — Giasson, Jocelyne. — Gaëtan Morin, Éditeur : Boucherville, 1995. — 334 p. — 35,95 $

Recommandé par le BMLO en 1996 comme ressource pour le personnel enseignant, ce volume présente des principes théoriques basés sur les recherches réalisées au cours des dernières années dans le domaine de la lecture, mais aussi des activités concrètes à utiliser en classe. Puisque l'auteur base ses théories et ses activités sur sa connaissance de l'élève francophone, il faudra être prudent lors de l'utilisation de ce livret avec les élèves en francisation.

Une analyse des collections pour les lecteurs débutants. — Giasson-Lachance, Jocelyne. — Éditions Ville-Marie : Montréal, 1981. — 3,00 $

Malheureusement, ce petit volume ne contient pas d'évaluation de lisibilité d'excellentes collections de livres de lecture publiées depuis 1980. Cependant, il peut être utile pour déterminer le niveau de difficulté de lecture des collections publiées avant cette date. Certaines de ces collections sont toujours utiles dans la classe de francisation ou même dans les classes du primaire en dépit du passage des années.

Voilà ma maison. — Parramón, J. M.; Borday, Irène. — Bordas : Paris, 1988. — (Collection La bibliothèque des tout-petits)

Cet ouvrage fait partie d'une collection intéressante : La bibliothèque des tout-petits, même si elle est maintenant un peu ancienne. Il faut noter que la collection en entier, quelques 40 ouvrages, est épuisée. Par contre, plusieurs centres de ressources scolaires ont déjà cette collection ou, du moins, certains ouvrages qui sont à considérer pour les classes de francisation.

De fait, la collection, destinée de l'avis de l'éditeur aux enfants de 3 à 5 ans, comprend neuf séries qui présentent des notions fondamentales pour les tout-petits. Ces notions sont abstraites et elles exigent alors présentation et une exploitation formelle en classe. Par exemple, dans *La vue* on parle en langage simple de tout ce que l'on peut faire avec l'œil (voir des objets, le mouvement ou des couleurs, lire, etc.), tandis que dans *Joyeux Anniversaire!* on aborde tous les gestes qui témoignent l'amitié (offrir un cadeau, caresser, formuler des souhaits, fêter quelqu'un, etc.). L'approche thématique (jeunes, parents, Noël, Pâques, voyage en train, en bateau, etc.) sera sans doute utile à l'enseignement et au développement du vocabulaire.

Les récit sont plutôt courts (150-200 mots), les verbes sont en général conjugués au présent de l'indicatif. Cependant, le passé composé y est souvent évident et on glisse parfois un conditionnel. Les illustrations simples, claires, avec de belles couleurs aident à faire comprendre le texte. Il y a pourtant des exceptions comme dans *L'odorat* où, pour faire comprendre l'odeur du feu, on écrit, « Ça sent le brûlé! », mais l'illustration ne montre que des enfants qui se bouchent le nez et des animaux qui fuient la forêt, alors que la fumée n'est pas vraiment visible et les flammes sont totalement absentes.

Dans cette collection :

Mon univers
- Voilà ma maison
- Voilà mon jardin
- Voilà ma rue
- Voilà mon école

Les cinq sens
- L'ouïe
- Le toucher
- Le goût
- L'odorat
- La vue

Les quatre saisons
- Le printemps
- L'été
- L'automne
- L'hiver

Les quatre éléments
- La terre
- L'air
- L'eau
- Le feu

Les âges de la vie
- Les enfants
- Les jeunes
- Les parents
- Les grand-parents

Les quatre moments du jour
- Le matin
- L'après-midi
- Le soir
- La nuit

Je voyage
- En bateau
- En train
- En avion
- En voiture

Un jour à...
- La mer
- La montagne
- La campagne
- La ville

Raconte-moi...
- Le petit arbre
- Le petit lapin
- Le petit oiseau
- Le petit poisson

Joyeuses fêtes
- Joyeux Carnaval!
- Joyeux anniversaire
- Joyeuse Pâques!
- Joyeux Noël!

AMERICAN GUIDANCE SERVICE

Voir **Psycan** à la page 233.

ANNICK PRESS LTD.

Voir **Diffusion Dimédia** à la page 174.

APPRENTISSAGE ILLIMITÉ, INC.

Apprentissage Illimité, Inc.
156, promenade Lagassé
St-Adolphe (Manitoba) R5A 1B2
Tél. ☎ : (204) 883-2153
Téléc.: (204) 883-2755

Paul et Suzanne - Un modèle de francisation. —[ensemble multi-supports]. — Maurice, Lucille ; Tougas, Jeannine. — Apprentissage Illimité : St-Adolphe, 1996

Cet ensemble multi-supports a été conçu pour le préscolaire (3 à 5 ans) pour la francisation des élèves ayants droit qui arrivent en prématernelle sans comprendre ni parler le français. Il peut servir jusqu'en 2e année, surtout en phase d'accueil. Puisqu'il s'agit d'un outil de francisation, la notion d'identité culturelle francophone est incluse. Il ne faudra peut-être pas l'utiliser dans le Programme de francisation si les titulaires du préscolaire ou de la maternelle l'utilisent déjà dans le cours régulier.

Deux marionnettes, Paul et Suzanne, 20 recueils de grand format présentant 200 histoires et 20 thèmes (par exemple, les animaux, l'hiver, les dinosaures, la maison, les cinq sens, les jouets, le transport etc.) composent cette ressource. Chacune des 10 histoires des 20 thèmes reprend de façon cumulative les 10 catégories de vocabulaire (parties du corps, vêtements, mouvements, aliments, famille, température, couleurs, émotions, espace et moments de la

journée). De cette façon, le même vocabulaire et les mêmes structures de phrase sont répétés tout au long, et on y ajoute d'autres éléments à mesure que l'élève progresse.

Citons, parmi d'autres qualités de la ressource, la corrélation entre la programmation proposée par les auteures et celle des programmes scolaires de maternelle et, dans une certaine mesure au moins, de ceux de 1re année. Il faut aussi noter que *Paul et Suzanne* comprend un volet foyer, ce qui peut assurer une suite au travail fait à l'école. De fait, le programme exige une forte participation et l'engagement des parents, ce qui peut aider l'équipe d'intervention.
Les auteures sont en train d'élaborer un ensemble multi-supports pour les él èves de 1re à 3e année.

AQUILA COMMUNICATIONS LTD.

Aquila Communications Ltd.
2642, rue Diab
St-Laurent (Québec) H4S 1E8
Tél. ☎ : 1-800-667-7071
Téléc. : (514) 338-1948
Courriel : aquila@generation.net
Site Web : http://www.aquilacommunications.com

N.B. Aquila est un éditeur spécialisé dans la production et la distribution de ressources pour la lecture dans les classes de langue seconde au secondaire. Quoiqu'il offre des ouvrages en allemand et en espagnol, la plus grande partie de la collection est destinée à l'élève du secondaire qui apprend le français comme deuxième langue dans un contexte canadien. La liste ci-dessous n'est pas complète et certaines collections sont épuisées.

Bonjour, Marc! [ensemble multi-supports]. — McConnell, G. Robert. — St-Laurent : Aquila Communications, 1982. — (Collection Le Français Chez Nous)

Cette ressource fait partie de la collection Le Français chez nous qui a été conçue pour l'élève de l'intermédiaire et du secondaire (8-12 ans) qui débute l'étude du français. La collection présente 12 ouvrages en 14 pages chacun composés de texte et d'illustrations appropriées. Chaque volume présente divers événements de la vie de Marc Dubé entre ses 9 et 12 ans. On en vient à connaître sa famille immédiate (qui habite Timmins, Ontario) et sa famille élargie, ses amis et son milieu, ses plaisirs et ses voyages. Le niveau de difficulté de lecture croît d'un ouvrage à l'autre. Le premier de la série présente le lecteur ou la lectrice à la famille de Marc au moyen d'un texte d'une soixantaine de mots, de verbes réguliers conjugués au présent, des structures de phrase répétitives et d'un vocabulaire pratique. Le 12e ouvrage présente les activités entourant le 12e anniversaire de naissance de Marc dans un texte de près de 200 mots, avec un vocabulaire et une grammaire plus variés et plus complexes.

La collection est divisée selon trois niveaux de difficulté de lecture, suivant une progression soigneusement élaborée de difficultés lexicales et structurales. Elle offre au personnel enseignant des lectures spécialement conçues pour lui permettre d'aider ses élèves à progresser graduellement de la méthode audio-orale à celle, plus complète, de la pratique des quatre habiletés (compréhension auditive, expression orale, lecture, écriture). Le contexte géographique et culturel du milieu francophone à l'extérieur du Québec.

Finalement, dans les deux dernières pages de chaque volume, l'auteur présente une série de questions de compréhension qui nécessitent des réponses orales ou écrites. Et, à la toute dernière page, l'auteur présente, pour encourager la lecture autonome, un lexique anglais-français touchant le vocabulaire essentiel du volume en question.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Livret.....épuisé
Ensemble multi-supports (livrets, guide, audiocassette).....épuisé

Dans cette collection :

Bonjour, Marc!
Bienvenue à Timmins!
Chez les Dubé
En route
Bienvenue à Ottawa
La Famille Tremblay
Vive l'hiver!
Visite à Hull
Bienvenue à Noëlville
Chez les Giroux
Salut, les cousins!
Bonne fête, André!

Chez le medecin [ensemble multi-supports]. — McConnell, G. Robert. —St-Laurent : Aquila Communications, 1985. — (Collection Le Français pratique – Niveau 1)

Cette ressource fait partie d'une collection qui comprend 16 livrets indépendants (Il faut acheter plus d'un exemplaire.), 2 cahiers d'activités (le premier couvrant les livrets 1 à 8 ci-dessus, le second les livrets 9 à 16), 2 guides pédagogiques (le premier couvrant livrets 1 à 8; le second les livrets 9 à 16) et 6 audiocassettes vendues en deux ensembles de trois cassettes chacun.

Cette collection est destinée aux élèves de l'intermédiaire et du secondaire en immersion (6e –12e année). L'équipe d'intervention peut cependant l'adapter aux besoins des élèves anglo-dominants à l'école fransaskoise en phase d'interventions ponctuelles du Programme de francisation, qui ont acquis certaines habiletés en français. L'avantage d'une telle série est que chacun des livres présente un contexte et une thématique unique, très simple et ciblée (par exemple, le vocabulaire du restaurant ou des expressions construites avec le verbe « avoir »). Non seulement chacun présente un vocabulaire de base

découlant d'une seule situation de la vie quotidienne (chez le médecin, par exemple), il présente des structures de phrase simples et pratiques qui permettront à l'élève, par la suite, de décrire oralement ou par écrit une situation similaire de sa propre vie (parler de ses maux ou maladies, par exemple). Ces petits livres offrent l'occasion d'apprendre du nouveau vocabulaire et de nouvelles structures de phrase appropriés au niveau de maturité et de scolarité d'un adolescent. L'audiocassette favorise le volet foyer du Programme de francisation et le travail autonome.

N.B. Voir sous le nom du même auteur, la collection titrée *Le Français Pratique*, ci-dessus. Sur le site Web d'Aquila, c'est sous ce nom que la collection est présentée bien que le catalogue et les livres eux mêmes nomment la collection *Le Français Pratique*.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Livret (commande minimale : 5 exemplaires par ouvrage) ..... 3,95 $ le livret
2 cahiers d'exercices (1 à 8 et 9 à 16)..... 5,95 $ le cahier
2 ensembles de 8 ouvrages (1 à 8 et 9 à 16)..... 31,60 $ l'ensemble
2 guides pédagogiques (1 à 8 et 9 à 16) ..... 5,95 $ le guide
2 ensembles de 3 audiocassettes (1-8 et 9-16)..... 19,95 $ l'ensemble

Dans cette collection :

Chez le médecin (Expressions avec « avoir », cabinet du médecin, problèmes de santé)
À la discothèque (Questions avec « qui », « où », « quand », « pourquoi » et « comment », discuter préférences musicales, discothèque)
La party (Questions avec « quel », « quels », « quelle » et « quelles», week-end à la maison, party)
Le permis de conduire (Prépositions « dans », « sur », « sous », « devant » et « derrière », conduite automobile, donner et recevoir des directives)
À la station-service (Expressions de quantité, demander des services, station-service)
Les travaux ménagers (Préposition « à », nettoyer une maison, faire des arrangement avec autrui)
À l'hôtel (Adjectifs possessifs, réserver une chambre d'hôtel)
À l'hôpital (Possessifs, hôpital, salle d'attente, discuter des nouveautés, décrire la nervosité)
Au snack bar (Articles « du », « de la » et « des », commander, restauration)
À l'agence de voyage (Adjectifs possessifs « notre », « votre » et « leur », planifier un voyage, agence de voyage)
Au magasin des disques (Négatifs « ne – pas », « ne – jamais », préférences en musique, disquaire)
À la banque (Verbe « vouloir » suivi d'un infinitif, opérations bancaires)
Au restaurant (Passé composé avec « avoir », commander un repas, se plaindre des services, restaurant)

Au téléphone (« Pouvoir » suivi d'un infinitif, le protocole et le vocabulaire du téléphone)
Le rendez-vous (Passé composé avec « être », les fréquentations)
Un job d'été (« Aller » suivi d'un infinitif, recherche d'emploi d'été)

Intrigue en France [ensemble multi-supports]. — McConnell, G. Robert et al.— St-Laurent : Aquila Communications, 1979. —(Collection Récits – légendes – mystères)

Cette ressource fait partie de la collection Récits – légendes – mystères qui a été conçue pour l'élève en immersion (12-16 ans) qui veut travailler sa lecture en français et son français écrit. La collection présente 11 saynètes d'une soixantaine de pages chacune. À la fin de chaque scène se trouvent des exercices de compréhension et de révision. La mise en page favorise le travail indépendant et le volet foyer. Le texte est largement illustré de photos et de dessins en noir et blanc qui appuient la compréhension. L'auteur présente dans chaque volume deux lexiques anglais-français, un en bas de la page et l'autre à la fin du volume.

Il est important de souligner le contexte linguistique qui sert de toile de fond au récit. Le récit qui se situe dans un endroit de la francophonie mondiale (France, Suisse, Montréal, etc.) est présenté sous forme de dialogue relativement vraisemblable. L'élève est donc appelé à prendre contact avec un français oral authentique sous forme écrite. De plus, le contexte permet une grande variété de textes écrits : dialogue, extraits d'articles de journaux, panneaux de circulation et de publicité, documents officiels et cartes.

N.B. Aquila présente une autre collection similaire à celle-ci. Elle est composée de six ouvrages dont le niveau de lecture est plus avancé que la précédente et dont les titres sont : *Cambriolage à Nice, Étranges détectives, Les Abeilles attaquent, Les Bijoux maudits, Le Vol du train postal* tous inspirés d'histoires vraies. Cette collection qui date de 1979-1981 est aussi épuisée, mais elle peut peut-être se trouver dans une bibliothèque ou dans un centre de ressources. Les commentaires faits pour la collection Récits – légendes – mystères sont aussi appropriés à cette collection. Cependant, il y a ici une plus grande variété d'exercices supplémentaires et le lexique anglais-français a été transformé en petit dictionnaire français simplifié.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Livret.....épuisé
Ensemble multi-supports (livrets, guide, audiocassette).....épuisé

Dans cette collection :

Intrigue en France
Intrigue en Suisse
L'Enlèvement de la St-Jean
Intrigue à Québec
À l'Érablière
Intrigue à Paris

Isabelle. — [ensemble multi-supports]. — Kelada, Guy. — St-Laurent : Aquila Communications, 1995. — (Collection Nous, les Jeunes)

Cet ouvrage fait partie d'une collection qui a été conçue pour les élèves du secondaire en immersion ou pour les élèves avancés en français de base. Elle aura une utilité limitée pour le Programme de francisation, surtout s'il s'agit de débutants en français. Néanmoins, elle présente un contenu et des activités destinés précisément aux élèves du secondaire, surtout si ces élèves ont une certaine expérience en français.

Les quatre livres sont présentés sous forme de bandes dessinées en couleurs de 10 pages et ils présentent un récit vraisemblable de la vie des adolescents et des adolescentes. Leur but est de motiver la discussion en français chez les élèves du secondaire. Le récit évolue autour d'un théme, par exemple *Les Durs* traite surtout de la résolution de conflits et des thèmes connexes tels que le harcèlement, l'agression et la violence. *Isabelle* ouvre la discussion sur les relations interpersonnelles et sur l'exercice du pouvoir dans un groupe ou sur l'importance de certaines habiletés sociales. *Vélo* touche le monde du travail et certains thèmes secondaire tels que l'argent, l'achat et la vente ou l'honnêteté. Finalement, *Chien et chat* aborde certains thèmes familiers aux adolescents tels que les valeurs familiales, l'influence des pairs, les animaux favoris, les effets du mensonge. Le niveau de français exigé est relativement élevé bien que l'éditeur les recommande pour les élèves de 12 à 15 ans.

Avec *Les Durs* et *Chien et chat*, on peut acheter un ensemble multi-supports. L'approche pédagogique favorise l'intégration des matières. Selon l'éditeur, les activités proposées touchent l'apprentissage de la langue, les beaux arts, les mathématiques, les sciences, l'introduction à la technologie, le mieux-être ou les transitions dans la vie (habiletés sociales). L'ensemble offre aussi des feuilles d'activités (avec autorisation de les photocopier), des fiches d'activité (pour le travail en petit groupe), des transparents et une cassette. Une petite valise permet de tout ranger.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Livret simple ..... 4,49 $
Ensemble* de 35 copies d'un ouvrage, cahiers d'activités reproductible et cassette ..... 72,99 $
Cassette seulement ** ..... 19,95 $
(* et ** seuls *Les Durs* et *Chien et chat* sont encore en vente.)

Dans cette collection :

Isabelle
Vélo
Les Durs
Chien et chat

Magie sur glace. —[ensemble multi-supports].— McConnell, G. Robert. — St-Laurent : Aquila Communications, 1992. — (Collection Bandes dessinées)

Cette ressource fait partie d'une collection qui convient très bien au Programme de francisation, mais il faut faire attention lorsque l'on veut déterminer le niveau de difficulté de lecture. La maison d'édition se contredit lorsqu'elle présente l'âge ou la scolarité du lecteur ou de la lectrice cible. Tandis que le site Web indique que cette collection est destinée aux élèves de 7e et 8e année d'immersion (13 à 15 ans), ailleurs on suggère que le lecteur ou la lectrice cible a de 8 à 15 ans et est entre la 3e et la 6 année. En dépit de cette confusion, ces livres intéresseront les plus jeunes élèves du secondaire par leurs thèmes, leurs contextes et leur vocabulaire.

La collection présente plusieurs avantages pour l'équipe d'intervention, à savoir : elle fait partie d'un grand ensemble de collections destinées à différents types de lecteurs débutants d'âge, de scolarité et d'habiletés langagières variés; le niveau de difficulté de lecture est graduel (plus facile à plus difficile) d'une série à l'autre; le contenu thématique est ciblé (sports, restaurants, vacances en famille, etc.) et présenté sous forme de bande dessinée en couleur; ce genre (bande dessinée) intéresse particulièrement les élèves et aide directement à la compréhension du texte; un lexique bilingue et des exercices de compréhension sont proposés à la fin de chaque livret; le contexte culturel est canadien (parfois québécois, parfois canadien-français); l'ensemble multi-supports offre un guide pédagogique et une audiocassette; le texte est présenté entièrement sous forme de dialogue entre les personnages et le récit est simple, réaliste et humoristique; le lecteur cible est un élève de l'intermédiaire ou du début du secondaire.

Cette collection offre plusieurs possibilités pour le Programme de francisation. D'abord, elle s'adresse aux élèves de l'ntermédiaire et du secondaire. La présence de lexiques et d'audiocassettes favorise le travail autonome et le volet foyer du programme, tandis que le guide pédagogique permet de réduire le temps de préparation des auxiliaires. L'enregistrement sonore comprend non seulement une dramatisation du texte, mais aussi musique et bruits de fond. Le format multi-supports favorise le travail indépendant et le travail à domicile si importants dans la francisation au secondaire.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Ensemble de 5 exemplaires d'un même ouvrage	22,50 $
Ensemble cahiers d'activités (commande minimale : 2 paquets de 10 exemplaires d'un même ouvrage)	29,95 $
Ensemble de 12 titres, 3 exemplaires chacun	159,99 $
Guide pédagogique	4,95 $
Audiocassette (enregistrement des ouvrages 1 à 6)	29,95 $
Audiocassette (enregistrement des ouvrages 7- 12)	29,95 $

Dans cette collection :

Magie sur glace (match de hockey; 7e année)
Décidez-vous! (faire des choix, vidéos, 7e année)
Salut, Montréal! (ville, visite, voyage, Québec, 7e année)
Offre spéciale! (style de vie, santé; 7e année)
C'est ça, la vie! (déménagement, relations familiales; 7e année)
Bon voyage! (vacances, voyages, relations familiales; 7e année)
Bon appetit! (alimentation, santé, mets étrangers; 8e année)
Vive la Fête! (fêtes, musique, amusements; 8e année)
À vos marques! (sports, athléthisme, relations entre garçons et fille; 8e année)
Bonjour, Québec! (voyage, ville de Québec; 8e année)
Allô, Hollywood! (cinéma, relations entre amis; 8e année)
Chic, alors! (mode, vêtements, relations avec les pairs; 8e année)

Les OVNIS [ensemble multi-supports]. — McConnell, G. Robert. —St-Laurent : Aquila Communications, 1992. — (Collection Lire)

Cette ressource fait partie d'une collection dont les livres ont été conçus pour l'adolescent ou l'adolescente ayant un vocabulaire français et une connaissance de la grammaire française limités, mais pourvu de toute la maturité sociale, des connaissances, des habiletés en lecture et de la scolarité d'un élève adolescent. Il y a moyen d'adapter aux besoins des élèves en francisation ces petits livres destinés aux élèves d'immersion. Certains s'adaptent très bien à la lecture indépendante, d'autres à la lecture en groupe ou à la dramatisation et quelques-uns, en raison d'un enregistrement de qualité du texte, aux exercices d'écoute ou au volet foyer.

L'auteur de la collection présente des textes fort intéressants écrits dans un français simplifié. Le temps des verbes est limité au présent, la structure de phrase est fort simple et, dans la mesure du possible, le nouveau vocabulaire français est composé de mots qui, en raison de leur origine, de leurs sens et de leur orthographe, se ressemblent en anglais et en français (mystère – *mystery*; pharaon – *pharaoh*; fantôme – *phantom*, etc.). On propose une grande variété de thèmes, certains informatifs, d'autres sous forme de dialogue ou d'une combinaison texte - dialogue. Certains livres proposent une intégration des matière évidente : par exemple, *L'Énergie* et *Les Grandes inventions* sont des textes informatifs scientifiques. Certains autres ouvrages comme *Les Monstres du Lac Champlain*, *Les Gamiens arrivent*, *Mission S – 14*, *Les Dragons de Lacolle* et *Destination Mars*, sont des textes imaginatifs pleins d'humour.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Un livre ..... 5,95 $
Ensemble de 14 livres..... 83,30 $
Guide pédagogique ..... 4,95 $
Audiocassette (enregistrement des livres 5 et 6 seulement) ..... 11,95 $

Dans cette collection :

Les OVNIS (Ovnis et humains)
Le Retour des OVNIS (Ovnis, vie extra-terrestre)
Sasquatch : légende ou réalité (monstres, légendes, non fiction)
Les Dragons de Lacolle (dinosaures, humour, science, Québec)
L'Énergie (énergie, science, non fiction)
Les Grandes inventions (science, non fiction, la roue, l'imprimante, l'électricité, etc.)
Le Mystère du jeune pharaon (histoire, non fiction, Égypte, pharaon)
Les Monstres du Lac Champlain (monstres, fiction, Québec, les Olympiques)
Les Mystères du Triangle des Bermudes (mystères, non fiction, science)
Les Gamiens arrivent (extra terrestres, humour, fiction)
Mission S – 14 (extra terrestres, humour, fiction)
Les Îles fantômes (histoire, mystères, extra terrestres, humour, fiction)
Destination Mars (fiction, tourisme, humour)
Le Monstre de Loch Ness (monstre, science, fiction).

Salut, Alfred.— [ensemble multi-supports].— McConnell, G. Robert. — St-Laurent : Aquila Communications, 1992. — (Collection Bandes dessinées Junior)

Aquila a une réputation solide dans le domaine de la création des ressources pour les élèves qui apprennent une deuxième langue. La maison d'édition indique que cette collection est destinée aux élèves de 3e à 6e année d'immersion (8 à 15 ans). La collection dont fait partie cette ressource a quelques atouts : elle fait partie d'un grand ensemble de collections destinées à différents types de lecteurs débutants d'âge, de scolarité et d'habiletés langagières variés; le niveau de difficulté de lecture est graduel (plus facile à plus difficile) d'une série à l'autre; le contenu thématique est ciblé (par exemple : sports, restaurants, vacances en famille, etc.) et présenté sous forme de bande dessinée en couleur; ce genre (bande dessinée) intéresse particulièrement les élèves et aide directement à la compréhension du texte; un lexique bilingue et des exercices de compréhension sont proposés à la fin de chaque livret; le contexte culturel est canadien (parfois québécois, parfois canadien-français); l'ensemble multi-supports offre un guide pédagogique et une audiocassette; le texte est présenté entièrement sous forme de dialogue entre les personnages et le récit est simple, réaliste et humoristique; le lecteur cible est un élève de l'intermédiaire ou du début du secondaire.

Cette collection offre plusieurs possibilités pour le Programme de francisation. D'abord, elle s'adresse aux élèves de l'ntermédiaire et du secondaire. La présence de lexiques et d'audiocassettes favorise le travail autonome et le volet foyer du programme, tandis que le guide pédagogique permet de réduire le temps de préparation des auxiliaires. L'enregistrement sonore comprend non seulement une dramatisation du texte, mais aussi musique et bruits de fond.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Ensemble de 5 copies d'un même titre .....22,50 $ / ensemble
Ensemble cahiers d'activités (commande minimale : 2 paquets
de 10 exemplaires chacun d'un même titre).....29,95 $ / ensemble
Ensemble de 16 titres, 3 copies chacun ..... 199,99 $
Guide pédagogique ..... 4,95 $
Cassette (enregistrement des titres 1, 2, 4 & 5)..... 19,95 $
Cassette (enregistrement des titres 6, 8, 9 & 10)..... 19,95 $

Dans cette collection :

Salut, Alfred! (animaux favoris; 4e année)
Bonne Fête! (fêtes, festivités, clowns; 4e année)
C'est super! (super héroes, fantaisies; 4e année)
Vive le rap! (musique pop, danse; 4e année)
Bienvenue en Martinique! (vacances, voyages; 4e année)
J'ai faim! (collation, commande au restaurant; 5e année)
Vive les sports! (sports; 5e année)
Bon vol! (voyage, vacances, avions, piloter; 5e année)
Au secours! (sécurité à l'école, incendie; 5e année)
Au zoo (animaux sauvages, exotiques et du zoo; 6e année)
En français, S.V.P! (voyage échange; 6e année)
Au voleur! (aventure, police, crime; 6e année)
Bonne chance, Roger! (metiers, 5e année)
Quel buffet! (restaurant, alimentation; 6e année)
Bienvenue au camp! (camp d'été, camping, plein air; 6e année)
Bonne plongée! (vie marine, natation; 6e année).

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS

Association des parents fransaskois
440, 2e Avenue Nord, pièce 203
Saskatoon SK S7K 2C3
Tél. ☎ : (306) 653-7444
Téléc. : (306) 653-6447
Courriel : apf.gauthier@sk.sympatico.ca

Le français chez nous - Des idées pratiques pour la promotion du français dans les familles francophones/anglophones = Some practical ideas for the promotion of French in French/English Families [dépliant]. — Tougas, Jeannine. — [Saskatoon] : Association des parents fransaskois. — Texte en anglais et en français disposé tête-bêche. — Gratuit

Ce petit dépliant, rédigé en anglais et en français pour convenir aux parents anglophones et aux parents francophones, sera fort utile pour le volet foyer du Programme de francisation. Il démystifie la situation d'une famille où deux langues et deux cultures coexistent. Adaptation d'un document manitobain, ce dépliant est plein de conseils pratiques de bon sens. Normalement distribué durant les ateliers de formation et d'information qu'offre l'Association, on peut quand même obtenir des exemplaires supplémentaires gratuits en s'adressent au personnel de l'Association.

On recommande à chaque école de l'adapter à ses besoins car la vie culturelle locale comme les institutions, les services et les ressources varient de communauté en communauté.

BEAUCHEMIN, ÉDITEUR LTÉE (GROUPE)

Voir **Groupe Beauchemin, Éditeur Ltée** à la page 208.

BORDAS

Voir **Éditions Bordas** à la page 179.

CENTRE FRANCO-ONTARIEN DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques
290, rue Dupuis
Vanier ON K1L 1A2
Tél. ☎ : (613) 747-1553
Téléc. : (613) 747-0866
Site Web : http://www.cforp.on.ca

Affiches Parasol. — Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. —Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1998. — 14 affiches. — 9,95 $ (1 affiche)

Cet ensemble de 14 affiches géantes (46 sur 60 cm) très colorées porte sur une variété de thèmes préscolaires et scolaires. Les objets sont reproduits de façon très réaliste en respectant les couleurs réeles et le nom de l'objet figure sur l'affiche. **N.B.** Certaines affiches, en raison de leur contenu, conviennent très bien à certains niveaux scolaires ou à certaines situations d'apprentissage. Les 14 thèmes sont les suivants : animaux de la ferme; animaux du zoo; les chiffres; les chiffres de 1 à 20; les couleurs; les formes géométriques; les instruments de musique; notre corps; les moyens de transport; les tables de multiplication; l'alphabet; le système solaire; la conjugaison; l'abécédaire des petits.

Affiches-vocabulaire. — Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1986. — 16 affiches. — 4,25 (1 affiche)

Cet ensemble de 16 affiches en couleurs constitue un outil pour enseigner le vocabulaire de tous les jours. Chacune des affiches mesure 46 sur 60 cm et présente une vingtaine de mots autour d'un thème central. Les thèmes traités par cet ensemble sont les suivants : les sports; les vêtements; les moyens de transport; la ferme; le zoo; la cuisine; les fruits; les légumes; l'Halloween; l'Action de grâce; Noël; la Pâques; la St-Valentin; le cirque; les activités; l'école.

Affiches Vocabulaire. — Mollica, Anthony. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1986. — 16 affiches. — 4,25 $ (1 affiche)

Cet ensemble de 16 affiches géantes (46 x 60 cm) en couleurs portant sur différents thèmes de la vie courante est approprié pour enseigner le vocabulaire au primaire (4 à 9 ans selon l'auteur). Les 16 thèmes abordés sont les suivants : *Les sports*, *Les moyens de transport*, *Les vêtements*, *À la ferme*, *Au zoo*, *Dans la cuisine*, *Les fruits*, *Les légumes*, *Halloween*, *L'Action de grâces*, *Joyeux Noël*, *Joyeuse Pâques*, *Activités*, *Au cirque*, *À l'école* et *La St-Valentin*.

Au Pied de la lettre. — Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1994. — 1 tapis. — 24,95 $

Ce tapis d'épellation favorise l'acquisition du vocabulaire écrit chez l'élève tout en faisant appel à sa mémoire visuelle, auditive et kinesthésique. L'élève doit sauter sur chacune des lettres d'un mot. Il utilise le bord du tapis à l'occasion pour faire le lien entre deux lettres trop éloignées. Cette ressource répond au besoin de mouvement des jeunes enfants (4-8 ans). Le tapis qui mesure 135 x 107,5 cm est fait de vinyle résistant sur lequel sont imprimées les 26 lettres de l'alphabet.

L'autodictée : Série 1. — Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1996

Cet ouvrage, ainsi que *L'autodictée : Série 2* se présentent comme des outils permettant d'apprendre à écrire correctement des mots usuels. Les notions sont présentées sur fiches cartonnées mesurant 20 x 12 cm. *Série 1* comprend 22 voyelles et consonnes, 132 mots illustrés, 132 phrases simples dans lesquelles un mot est remplacé par un espace blanc (texte lacunaire). Cette ressource, qui a été conçue pour les cours réguliers est utile pour l'apprentissage de vocabulaire en situation de francisation. *Série 2* comprend 72 sons différents, 432 mots illustrés et 432 textes lacunaires. Une clé de réponses accompagne les deux séries.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Série 1 (5 ans +) ..... 9,95 $
Série 2 (6 ans +) ..... 9,95 $
Fiches plastifiées (Série 1 ou 2) ..... 19,95 $

Balazoom. — Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1997. — 1 ensemble de jeux. — 16,95 $

Conçu pour les élèves de 3 à 8 ans afin de les aider à découvrir et à mieux comprendre les lettres majuscules et minuscules et à apprendre l'alphabet, cet ensemble de jeux éducatifs permet également de développer la mémoire, la concentration et le sens de l'observation. *Balazoom* comprend quatre jeux différents : un ensemble de 4 casse-tête répresentant des lettres majuscules; des lettres minuscules à repérer à la loupe dans les images; des variantes du jeu de Mémoire qui permettent des associations doubles, triples ou quadruples; des jeux d'associations pour les élèves plus jeunes.

Cahier d'observation [ensemble didactique]. — Charrette-Poirier, Francine et al. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1999. — 1 cahier, 1 grille d'observation, 1 affiche, 1 fiche pour entrevue

Cet outil d'évaluation a été conçu pour utiliser auprès des enfants de 4 et 5 ans dans le programme régulier. Il faudra donc l'adapter avant de l'utiliser dans le Programme de francisation. La grille d'observation est un outil qui permet d'inscrire les observation effectuées auprès des élèves en classe et est en lien avec la plupart des résultats d'apprentissage du programme de la maternelle. La fiche pour entrevue d'accueil peut aider l'équipe d'intervention à développer son propre guide d'entrevue.

Composition de l'ensemble didactique :

Cahier d'observation : maternelle et jardin ..... 1,45 $
Grille d'observation et affiche : maternelle et jardin ..... 9,95 $
Fiche pour entrevue d'accueil ..... 0,50 $

Château de cartes. — Villeneuve, L. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1994. — 5 jeux. — 8,95 $ (1 jeu), 41,95 $ (5 jeux)

Tous les jeux sont présentés sous forme de jeux de cartes mesurant 10,5 x 7 cm. Au dos de chacun d'eux on trouve des jeux de discrimination visuelle. *La Poule mouillée* est un jeu de 50 cartes qui permet de reconnaître et lire des mots avec les phonèmes *ej, aj, ij, uj* et *oej*. *Où est ma famille* est un jeu de 48 cartes qui permet de reconnaître le mâle, la femelle et le petit de huit familles d'animaux domestiques et de huit familles d'animaux sauvages. *Un de plus, deux de plus...*est un jeu de 72 cartes qui permet d'approfondir le concept d'ensembles de 1 à 3 objets et qui aide l'élève à articuler correctement les sons avec *s*. *Un, 2, trois, 4, cinq* est un jeu de 120 cartes qui permet d'approfondir le concept de nombre et de chiffre pour les nombres de 0 à 10 (en chiffres [*4*], en lettre [*quatre*] et en symboles

pointillés [•]), les notions mathématiques représentées par les symboles < (plus petit que), > (plus grand que) et = (est égal à), ainsi que des équations d'addition et de soustraction. Finalement, *Le Trésor* est un jeu de 101 cartes qui permet de revoir cent mots avec les phonèmes associés avec le [u], [ϕ], [o], [A)] ou [ç]. On peut aussi l'utiliser pour approfondir la compréhension des nombres de 0 à 100.

Comptines tout autour de l'année. — Coulombe, Rita. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1997. — 1 manuel. — 3,95$

Des comptines thématiques mettent l'accent sur un son à travailler. Des activités sont suggérées à partir de celles-ci pour chaque mois de l'année. Par exemple, pour le mois de mai, on propose les comptines illustrées : *Pique-nique avec Monique, natation avec Léon, bicyclette avec Colette; Les sports, c'est mon fort; En santé, je veux rester.*

Des activités préscolaires au rythme des saisons. — Mischlich-Joly, Elisabeth. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. — 4 guides pédagogiques, 5 affiches

Cet ensemble didactique contient des suggestions de bricolage, d'activités motrices, d'histoires, de comptines, de chansons et d'explorations sonores pour le préscolaire. Tout est centré sur 10 thèmes reliés à chacune des saisons. À chaque saison correspond un guide pédagogique et 5 affiches de 28 x 43 cm imprimées sur carton glacé blanc. Les guides pédagogiques ont pour titre : *L'hiver* (66 pages), *Le printemps* (72 pages), *L'été* (84 pages) et *L'automne* (80 pages).

Composition de l'ensemble didactique :

Guide pédagogique .....9,95 $ chacun
Ensembles de 5 affiches ..... 5,95 $

Imagerie québécoise des enfants. — Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1998. — 1 livret. — (Collection L'Imagerie). — 19,95 $

Cette ressource fait partie d'une collection qui met l'accent sur le développement du vocabulaire des tout-petits francophones (à partir de 2 ans). On présente plus de 500 mots du vocabulaire quotidien des tout-petits au moyen d'illustrations en couleurs (format 19 sur 23 cm) selon une approche thématique. Chacun des livrets présente des mots avec une mise en scène, en contexte et accompagnés de questions qui assurent la participation orale des élèves.

Dans cette collection :

Imagerie québécoise des enfants
Imagerie pour la grande école
Imagerie de la Terre
Imagerie du corps humain

Imagerie de la musique
Imagerie des loisirs
Imagerie de l'éveil
Imagerie de la lecture
Imagerie de la mer
Imagerie des sorcières et des fées
Imagerie des dinosaures et de la préhistoire
Imagerie de la montagne
Imagerie de la ferme
Imagerie de l'espace
Imagerie de la nature
Imagerie de la Bible
Imagerie des animaux
Imagerie du poney et du cheval
Imagerie français-anglais
Imagerie de Noël
Imagerie des métiers
Imagerie du fantastique
Imagerie de la France
Imagerie de l'histoire
Imagerie française des Chinois
Nouvelle imagerie des enfants

Intervention précoce en lecture : Modules 1, 2 et 3 [ensemble didactique]. — Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. —Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1998. — 125 $ (ensemble didactique) ; 48,95$ (module : 22-25 livrets, guide pédagogique)

Proposé pour dépister les troubles de lecture au primaire (1re-3e année), cet outil peut être adapté pour le Programme de francisation. L'ensemble didactique est composé de 72 livrets répartis dans trois modules portant sur divers sujets (animaux, vacances, famille, école, hockey, bicyclette, magie, etc.). Les trois modules représentent trois niveaux de difficulté de lecture correspondant, plus ou moins, à chacune des trois premières années de scolarité. Le personnel devra évaluer les besoins des élèves et choisir les livrets en fonction de ces besoins. Le guide pédagogique offre des conseils pratiques sur divers indices graphophonétiques, syntaxiques et sémantiques. Cette ressource ayant été conçue en Ontario pour les écoles françaises de l'Ontario, les auteurs tiennent compte du milieu anglo-dominant.

Je parle bien :Vocabulaire de base. — Conseil des Écoles séparées de S. D. G. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1974. — 1 cahier. — 2,90 $

Ce cahier, composé de mots et d'expressions simples tirés de la vie quotidienne du jeune élève, est illustré en noir et blanc.

Jeu de bingo. — Lachapelle, N. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1997. — 1 ensemble de jeux. — 5,95$

Cette ressource recommandée pour les enfants de 4 et 5 ans comprend des jeux d'écoute de sons et de rimes, des jeux d'association et des jeux de concentration. Ces jeux sont présentés sur 35 cartes mesurant 18 x 21,5 cm.

Lecture clé [ensemble multi-supports]. — Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogique, 1999. — livre 6,50 $. — livre-cassette 16,95 $

La collection *Lecture clé* comprend trois séries de romans en français facile destinés aux élèves de 7 à 15 ans qui débutent leur apprentissage du français. Ces sont des condensés de romans célèbres repris dans un français simple pour donner le goût de la lecture en douceur. Le niveau 1 de la collection comprend des romans de 400 à 700 mots, le niveau 2 de 700 à 1200 mots, le niveau 3 de 1200 à 1700 mots et le niveau 4, plus de 1700 mots. Certains titres, marqués d'un asterisk (*) dans la liste des titres ci-dessous sont aussi disponibles en version livre-cassette. Les romans sont tous de condensés de romans célèbres.

Dans cette collection (L'asterisk indique que le livre est disponible en format de livre-cassette.):

Niveau 1 :

- Cinq semaines en ballon*
- Voyage au centre de la terre*
- L'homme à l'oreille cassée
- Tartarin de Tarascon*
- En famille*
- La guerre des boutons
- Autour de la lune*
- La reigne Margot
- La mare au diable*
- De Platini à Cantona
- Jacquou le croquant*
- Chéri-Bibi
- Lancelot*
- La petite Fadette
- La passionnante histoire des jeux Olympiques

Niveau 2 :

- Coup de cœur
- La Belle Époque
- La Chartreuse de Parme
- Eugénie Grandet
- Robin des Bois
- Paul et Virginie

- Maigret et la vieille dame
- Meurtre dans un jardin français
- Un Noël de Maigret
- Une vie
- Le roman de la momie*
- Deux ans de vacances

Niveau 3 :

- Les nouveaux créateurs
- L'action humanitaire
- Reines du sport
- Mission secrète
- La cousine Bette
- La bête humaine

Niveau 4 :

- Madame Bovary
- La francophonie

Lire en criant ciseau [ensemble multi-supports]. — Camiré, Suzanne; Bellehumeur, Carole. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1995

Cet ensemble multi-supports a été conçu pour les élèves de 6 à 8 ans. Les auteures le recommande à la fois pour renforcer l'acquisition d'habiletés et de concepts en cours réguliers, en enseignement adapté ou en francisation. Chaque cahier regroupe une série de sons allant des plus simples aux plus complexes. Les sons sont exposés à partir d'histoires ou de comptines. L'approche est syllabique et globale. L'élève est encouragé à avoir un carnet de bord personnalisé. Un lexique illustré et un guide d'activités accompagnent les cahiers. *Cahier 1* présente les voyelles *a, e, i, o, u, é, è* et *y*; *Cahier 2*, les consonnes *b, d, l, m, n, p, r, t*; *Cahier 3*, les autres consonnes, c'est-à-dire, *c, f, g, h, j, k, q, s, v w, x* et *z*; *Cahier 4*, les consonnes doubles et sons variés, tels que *br, cl, eau, ou* et *Cahier 5*, les sons plus complexes du français, tels que *oin, ouille, euil*, etc.

Le recueil : *Comptines Lire en criant ciseau* regroupe les 44 comptines des 5 cahiers de la collection dans un volume de 48 pages.

Les cartes pour le magnétophone à carte sont un complément à la ressource en question. Le CFORP les recommande pour les centres d'activités, en particulier pour le centre d'écoute (acquisition du vocabulaire, correction du langage, apprentissage de la lecture ou de l'orthographe, etc.). **N.B.** Les cartes, du moins la bande sonore, ne fonctionnent que dans l'appareil en question, qu'il faut acheter dans un magasin d'équipement audiovisuel.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Paquet de 5 cahiers avec droit de reproduction ..... 22,95 $
Paquet de 5 cahiers sans droit de reproduction ..... 19,95 $
Version pour la maison sans droit de reproduction ..... 6,95 $
Recueil : *Comptines Lire en criant ciseau* ..... 6,95 $

Cartes pour le magnétophone à carte :
Lire en criant ciseau 1 (110 cartes) ..... 109,95 $
Lire en criant ciseau 2 (120 cartes) ..... 119,95 $
Lire en criant ciseau 3 (140 cartes) ..... 139,95 $
Lire en criant ciseau 4 (150 cartes) ..... 149,95 $
Lire en criant ciseau 5 (150 cartes) ..... 139,95 $

Lisons ensemble. — Chiasson, A. M.; Pagé, L. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1983. — 44 cartes. — 6,80$

Ces 44 cartes en noir et blanc illustrent des phonèmes comme la combinaison de lettres *ph* en français qui a le son *f*, etc. Ces cartes sont assez grandes; elles mesurent 22 x 28 cm, donc elles peuvent être utilisées comme affiches.

Logicolo 1. — Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1997. — 1 jeu. — 8,95 $

Logicolo 1 comprend deux jeux pour les enfants de 3 à 6 ans, 12 fiches casse-tête, 1 planche de jeu, 18 jetons et des « solutionnaires ». Un autre jeu, *Logicolo 2* (8,95 $), est recommandé pour les enfants de 6 à 9 ans; il comprend 14 fiches casse-tête en couleurs, 9 jetons, 2 planches de jeu et des « solutionnaires ».

Les deux jeux Logicolos sont des jeux de logique qui offrent à l'élève l'occasion de résoudre des casse-tête logiques en plaçant les jetons selon des indices de forme et de nombre. Il faut jouer de haut en bas et de gauche à droite (comme en écriture et en lecture). Ces jeux permettent de travailler des habiletés telles que la concentration, la résolution de problèmes, le raisonnement logique, la perception visuelle, l'orientation spatiale, la motricité fine, la socialisation et l'autonomie.

La Magie des mots : Série 1. — Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1995. — (Collection La magie des mots). — 19,95 $

Cette ressource fait partie d'une collection de cartes-éclaires qui regroupent cinq séries de sons allant des plus simples aux plus complexes. Elles servent à enrichir le vocabulaire et à approfondir divers phonèmes français. Sur chaque carte, on trouve un mot et son illustration. Plusieurs cartes ont été retouchées depuis la première édition. La collection a été conçue pour une variété de programmes d'études, mais elle est recommandée pour les programmes d'actualisation linguistique de l'Ontario.

Chacune des séries comprend 200 cartes-éclaires. Souvent, le son en question est présenté sur plus d'une carte pour que l'élève se rende compte qu'il peut être utilisé dans différents contextes. L'ensemble des 5 séries représentent les sons suivants : ***Série 1*** : les sons *a, â, e, é, ée, è, ê, i, î, ï, y, o, ô, u* et *û*; ***Série 2*** : les sons *b, l, m, n, p, r, s* et *t*; ***Série 3*** : les sons *c, ç, c* (avec le son du *k, ck, q, qu*), *d, f, g, gu, g* (avec le son du *j*), *j, v, z* et *s* (avec le son du *z*); ***Série 4*** : les sons des consonnes doubles et les sons *an, anc, and, ands, ant, am, amp, en, ent, ents, au, aux, eau, eaux, os, ain, ein, im, in, ins, om, on, onc, ond, ons, ont, ou, oux, oû, oue, ch, bl, cl, fl, gl, pl, br, cr, dr, fr, gr, pr, tr* et *vr*; ***Série 5*** : les sons complexes *ai, aies, ait, ei, et, êt, ets, el, elle, elles, er, erre, erf, ert, es, esse, esses, ette, ettes, ed, er, ez, ier, iers, eu,eue, eux, oeufs, eum oeu* (avec le son du *e*), *eur, eurre, ard, ards, oi, oî, oigt, ois, oix, ail, ails, aill, aille, eil, eils, eille, euil, euille, ill, ille, illes, ouil, ouille, ouilles, ien, oin, gn, ph, th, tion* et *y*.

La Mémoire du bouffon. — Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1997. — 1 jeu. — 23,95 $

Jeu pour 1 à 10 joueurs de 3 à 8 ans, *La Mémoire du bouffon* présente une multitude de possibilités pour jouer tout en apprenant le français et en raffinant ses habiletés scolaires, entre autres : le jeu de mémoire classique, le bingo et l'exploration des chiffres et des lettres. L'ensemble est présenté sous forme de 10 cartes de bingo et de 80 cartes aux couleurs vives rangés dans une boîte en carton. Les cartes sont illustrées de dessins humoristiques, des lettres majuscules et minuscules ou de chiffres de 1 à 14.

Les Mots courants [ensemble multi-supports]. — Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogique, 1997

Les mots courants est une ressource abondamment illustrée pour les élèves qui débutent leur apprentissage du français. L'ensemble comprend un livre (ou guide), une cassette et une série de 46 affiches en couleurs. Le livre présente au delà de 400 mots illustrés se rapportant à une vingtaine de thèmes de la vie courante : les parties du corps, la famille, les pièces de la maison, les vêtements, la nourriture, les fournitures scolaires, etc. Sur la cassette, le vocabulaire contenu dans le livre est repris et placé en contexte. La cassette présente aussi des chansons, des comptines et des textes rythmés. Pour profiter du prix spécial réservé à un ensemble de 10 affiches, il faut en choisir 10 parmi les 46 disponibles. Les affiches mesurent 27,5 x 42,5 cm, sont toutes en couleurs et présentent les objets de leur nom.

Les thèmes des 46 affiches sont les suivants : le corps humain, le visage, la famille, l'extérieur de la maison, l'intérieur de la maison, la cuisine, la batterie et les ustensiles de cuisine, les appareils électroménagers, la vaiselle et les couverts, les aliments (2 affiches), les fruits (2 affiches), les légumes (2 affiches), les légumes-fruits, la salle de bain, la chambre à coucher, le salon, l'habillement (3 affiches), les saisons, le temps, le parc, le quartier, les jouets (3 affiches), l'école (2 affiches), l'ordinateur, les insectes, les oiseaux, les animaux de la ferme, les animaux de la basse-cour, les animaux marins, les animaux familiers, les animaux exotiques, les animaux du Canada, les animaux de compagnie, les actions familières (5 affiches).

Composition de l'ensemble multi-supports :

Livre	2,50 $
Cassette	5 $
Affiche	2,50 $
Ensemble de 10 affiches	19,95 $

La Roue des couleurs. — Léonard, P. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques.— 1 jeu. — 12,95 $

Ce jeu, constitué d'une planchette de jeu (28 x 36 cm) a été conçu pour les enfants de 4 à 6 ans. Une plaque circulaire mobile comporte les 8 couleurs de base et 32 cartes présentent des animaux ayant les mêmes couleurs que la plaque. On trouve également un guide et un feuillet explicatif sur l'utilisation et l'exploitation du jeu. Le jeu aidera à développer le vocabulaire et l'expression orale, ainsi qu'à se familiariser avec le langage écrit et à reconnaître les couleurs.

Le Rouge, c'est bien mieux [ensemble didactique]. — Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1999. — 1 livres, 1 guide, 1 jeu. — 19,95 $

Cette ressource, utile pour l'apprentissage du concept de couleur, comprend un livre de lecture de Kathy Stinson *Le Rouge, c'est bien mieux*, un guide d'utilisation, le jeu *Au marché*, des suggestions d'activités de bricolage (colliers à fabriquer, figurines de carton à décorer, formes à découper). Le tout peut être rangé dans un sac en plastique renfermable.

Stimulez le développement de votre enfant. — Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. — Vanier : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1998. — 192 p. — 34,95$

Ce volume est destiné au personnel des garderies, du préscolaire et aux parents de jeunes enfants. Il propose des jeux, des activités, des idées qui aident l'enfant à apprendre et à mettre ses talents en valeur. On y retrouve une variété d'outils éducatifs tels que jouets, activités, etc.

CEC

Voir **Éditions CEC** à la page 179.

CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL, INC.

Voir **Éditions CEC** à la page 179.

CHENELIÈRE/MCGRAW-HILL

Chenelière/McGraw-Hill
7001, boulevard St-Laurent
Montréal (Québec) H2S 3E3
Tél. ☎ : (800) 565-5531
Téléc. (800) 814-0324
Courriel : chene@dicmcgrawhill.ca
Site Web : http://www.dlcmcgrawhill.ca/accueil.htm

Une phrase à la fois : Activités morphosyntaxiques. — Stanké, Brigitte ; Tardieu, Odile. — Montréal : Chenelière/McGraw-Hill, 1999. — 128 p. — 29,95 $

Cet ouvrage favorise le développement de l'expression verbale chez les jeunes apprenants et apprenantes du préscolaire et du primaire (4 - 8 ans). Les activités de construction de phrase plus ou moins complexes encouragent l'utilisation de termes spatiaux, d'adjectifs possessifs, de compléments de temps et de conjonctions. *Une phrase à la fois* contient 18 activités à faire individuellement ou en petit groupe, des illustrations reproductibles nécessaires au déroulement des activités proposées et un répertoire des activités regroupées par objectif grammatical. Conçu surtout pour répondre aux besoins des orthopédagogues, les activités d'apprentissage proposées dans cet ouvrage peuvent être adaptées aux besoins du Programme de francisation.

CHOUETTE, LES ÉDITIONS

Voir **Éditions Chouette** à la page 186.

COMMUNICATION SKILL BUILDERS

Communication Skill Builders
P. O. Box 839954
555, Academic Court
San Antonio (Texas) 78283-3954
Tél.☎ : (800) 211-8378
Téléc. (800) 232-1223

Pictures, Please - A Language Supplement. — Abbate, Marcia S. ; LaChappelle, Nancy B. —Tucson : Communication Skill Builders, 1979. —214 p. — livre. — épuisé

Pictures, please est une ressource intéressante et valable. Mais elle n'est éditée et le stock du distributeur est épuisé. La valeur de cette ressource vient du fait que les auteures présentent des images fort simplifiées pour illustrer un concept. Un des avantages du volume est que les images sont classées par fonction grammaticale et par catégories linguistiques. Par exemple, il y a une section sur les verbes d'action, une autre sur les noms (les choses) ou les concepts tels que *plus grand que*, et d'autres sur les sentiments ou les sensations, les couleurs, les vêtements, etc. Conçue pour l'enseignement de l'anglais langue seconde aux États-Unis, il

peut-être est possible d'emprunter cette ressource dans une bibliothèque publique ou universitaire.

COPP CLARK

Voir **Addison Wesley Longman, Ltd** à la page 143.

COURTE ÉCHELLE, ÉDITIONS DE LA

Voir **Éditions de la Courte Échelle** à la page 184.

D. C. HEATH

Voir **Nelson Thompson Learning** à la page 230.

DEUX COQS D'OR

Nom de collection : voir **Socadis Inc.** à la page 237.

DIFFUSION DIMÉDIA INC.

Diffusion Dimédia Inc.
539, boulevard Lebeau
St-Laurent (PQ) H4N 1S2
Tél.☎ : (514) 336-3941
Téléc. (514) 331-3916
Courriel : general@dimedia.qc.ca

A, B, C... De quoi rêver. — Rascal. — Paris : L'école des loisirs, 1990. — 1 album. — 10,95 $

Cet abécédaire a été recommandé par le Ministère en 1993 pour la maternelle et la première année. Le récit présente Gisèle, une autruche, qui adore rêver aux objets qu'elle aimerait manger. Dans ses rêves, une série d'objets dont les noms commencent respectivement par une lettre allant de A à Z est présentée avec un texte simple et de belles illustrations.

À quoi ils jouent?. — Komari, Atsushi ; Yabwachi, Masayuki. — Paris : L'école des loisirs, 1992. — 1 album. — 15,50 $

Ce beau livre présente une histoire simple au sujet des animaux et des jeux familiers. Chaque animal dans le texte montre un jeu auquel il aime jouer. C'est très bien conçu avec un langage simple et de belles illustrations. Cet ouvrage a été recommandé par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan en 1993.

Câline-mi et Câline-moi. — Gay, Michel. — Paris : L'École des loisirs. — album, 1990. — 1 livre, 1 album. — 9,95 $ (livre); 19,95 $ (album)

Ce beau petit album est tout simple. L'histoire à structure répétitive est basée sur la devinette bien connue « Pince-mi et Pince-moi... ». Les personnages, représentés de façon très simple, ont tous des noms formés de verbes (*attraper, serrer, chatouiller, pincer, croquer* et *embrasser*). Chaque partie du récit présente une action différente caractérisée par le verbe par une couleur dominante. Par exemple, *Pince-mi* et *Pince-moi* sont jaunes, tandis que *Croque-mi* et son ami sont roses. Le texte donne l'occasion de faire comprendre la terminaison *–nt* d'un verbe au pluriel ainsi que l'impératif des verbes en *-er*.

Des couleurs et des choses. — Hoban, Tana. — Paris : L'École des loisirs. — album, 1994. — 1 livre, 1 album. — 10,95 $ (livre); 20,95 $ (album)

Ce beau livre est tout simple. Il n'y pas de texte, seulement des objets en couleur à identifier. On présente une couleur par page (rouge, vert, orange, bleu, gris, jaune, brun et noir) et il y a sur la page non seulement une immense croix de la couleur choisie, mais la présentation d'un objet qui est entièrement de cette seule couleur. Sur une des pages réservées au jaune, par exemple, une tasse et un bol sont entièrement jaunes et ainsi qu'une assiette d'œufs brouillés et une sucette. La présentation est telle que l'auxiliaire de francisation peut l'exploiter de bien des façons. Par exemple, sur une autre page jaunes, l'horloge est jaune, mais sur son cadran parfaitement rond et noir (autre couleur cible) sont affichés les chiffres de 1 à 12, et il est précisément 9h. Donc cette seule illustration permet de demander : « *De quelle couleur est l'horloge?* (singulier), *De quelle couleur sont les chiffres?* (pluriel), *Quelle heure est-il?* (l'heure), *Est-ce que les aiguilles de l'horloge sont jaunes?*, *De quelle couleur sont les aiguilles?*, etc. » Ce genre de livre est utile lorsque l'espace est restreint. On y trouve une centaine d'objets très communs présentés sous une forme très reconnaissable.

Meuh, meuh, vache rosse, n'as-tu pas.... — Wood, Jakki. — Paris : Kaléidoscope, 1994. — 1 album. — 19,25 $

Ce livre présente de façon fort originale la traduction d'une comptine bien connue des élèves. Les illustrations de Rog Bonner sont extraordinaires et elles embellissent ce texte rythmique. Ce livre se prête bien à l'étude du vocabulaire des couleurs et des notions mathématiques. Il a été ecommandé par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan en 1995 aux élèves de la maternelle et de la 1ere année.

Nournours – lapin. — Stinson, Kathy. — St-Laurent : Annick Presse, 1986. — 1 livret. — (Collection Littérature Enfants). — 4,95 $

Les élèves adorent cette petite collection de belles histoire plutôt drôles qui présentent avec originalité une tranche de vie familière aux jeunes élèves. Cependant, le niveau de difficulté de lecture de la collection est assez élevé, bien que *Nounours – lapin* soit classé au niveau 6-7 selon les normes du Manitoba. Les quatre volumes sont à considérer si l'élève a acquis assez de vocabulaire et des habilietés suffisantes en lecture.

N.B. Le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques offre une trousse d'exploitation pour le livre de Kathy Stinson, *Le Rouge, c'est bien mieux*. La trousse permet à l'élève d'apprendre les couleurs. Elle comprend un guide d'utilisation, le jeu *Au marché*, des suggestions d'activités de bricolage (colliers à fabriquer, figurines de carton à décorer, formes à découper). Veuillez consultez la page 163.

Dans cette collection (La lisibilité des ouvrages suivants a été établie selon les normes décrites à l'Annexe 7.) :

Nounours - lapin
Parfois grand, parfois petit (231 mots - niveau 9)
Le Rouge, c'est bien mieux (335 mots - niveau 13)
Le Livre tout nu (362 mots - niveau 15).

DIFFUSION DU LIVRE MIRABEL

Diffusion du livre Mirabel
5757, rue Cypihot
St-Laurent (PQ) H4S 1R3
Tél. ☎ : (514) 334-2690
Téléc. (514) 334-4720
Courriel : erpidlm@erpi.com

Images du printemps. — Éditions Lito. — Champigny-sur-Marne : Éditions Lito, 1990. — 1 livret. — (Collection Images). — épuisé

Cet ouvrage fait partie d'une collection composée de quatre petits livres d'origine européenne. Elle est intéressante parce qu'elle a été conçue pour les tout-petits d'âge préscolaire, mais elle ne sera plus éditée. Si elle se trouve au centre de ressource, il vaudrait la peine de la consulter.

Empruntant une approche thématique basée sur les quatre saisons, chacun des livrets présente un vocabulaire usuel qui qui se rapporte à la saison annoncée par le titre. Par exemple, dans *Image du printemps*, on présente des mots tels que *sandale, plage, mouette, melon, soleil, serviette*. Il y a très peu de texte, seulement une petite poésie que l'on peut exploiter avec les élèves. La planche du centre présente une situation typique de la saison abordée. Dans *Images de l'hiver* on peut observer un paysage enneigé avec de la neige qui tombe et un enfant qui fait de la luge sur la colline. L'auxiliaire de francisation exploitera l'image à sa guise, abordant des structures telles que : « *Quel temps fait-il? Que fait le garçon sur la colline? Qu'est-ce qu'il y a sur le toit de la maison et sur les branches des arbres? Quel animal vois-tu sur la photo? Que fait-il?* » etc.

N.B. 1. On apprend une langue par le truchement des phrases et des contextes. Cette collection exige une exploitation active de la part de l'auxiliaire en raison de l'absence de texte narratif. Par contre, dans la collection on trouve de nombreuses images très simples

qui identifient des objets usuels. 2. La collection est d'origine européenne. La version originale est allemande et la traduction française. Il faudra donc faire attention au vocabulaire et au choix d'objets dit familiers. Par exemple, pour les élèves fransaskois une étoile de mer n'est pas un animal qu'ils peuvent rencontrer dans leur environnement et, au Canada, on parle couramment d'un *cornet de crème glacée* mais pas un *cornet de glace*. La francisation du petit fransaskois demande surtout d'enseigner la langue couramment utilisée dans sa propre communauté.

Dans cette collection :

Images du printemps
Images de l'été
Images de l'automne
Images de l'hiver

DIVISIONS SCOLAIRES FRANCOPHONES DU CANADA

MANITOBA

Division scolaire franco-manitobaine n° 49
C. P. 204
485, chemin Dawson
Lorette (MB) R0A 0Y0
Tél. ☎ : (204) 878-9399
Téléc. (204) 878-9407
Site Web : www.dsfm.mb.ca

Le Manuel des intervenantes en phase d'accueil. — Division scolaire franco-manitobaine n° 49. — Lorette : Division scolaire franco-manitobaine n° 49, 1997.— 66 p. —Édition provisoire

Ce guide aidera quotidiennement l'intervenant de l'équipe d'intervention du Programme de francisation qui travaille directement avec les élèves. Après avoir défini le domaine, la clientèle et le rôle des divers intervenants, on présente des outils d'évaluation, un résumé des pratiques pédagogiques et quelques conseils sur l'apprentissage de la langue. Dans les annexes, on trouve, entre autres, un guide pour l'évaluation en vue du placement et pour l'évaluation de l'expression orale des élèves.

NOUVELLE ÉCOSSE

Conseil scolaire acadien provincial
C. P. 360
Meteghan (NE) B0W 2J0
Tél. ☎ : (902) 645-3430
Téléc. (902) 645-3032
Courriel : cspa@csap-so.ednet.ns.ca

La Francisation...un document d'appui. — Conseil scolaire acadien provincial. — Meteghan : Conseil scolaire acadien provincial, 1997. — 71 p.

Ce guide très pratique a pour but d'orienter, dans son travail quotidien, l'équipe d'intervention du Programme de francisation des écoles acadiennes de la Nouvelle Écosse. Comme dans la plupart des documents de soutien, on commence par établir les théories et les principes qui constituent les fondements de la francisation et de l'apprentissage linguistique. Le guide donne aussi plusieurs idées pratiques (grilles d'observation, liste de logiciels, excellente bibliographie, etc.).

ONTARIO

Service de la recherche
Conseil des écoles catholiques de langue française de la région d'Ottawa-Carleton
4000, rue Labelle
Gloucester (ON) K1J 1A1
Tél. ☎ : (613) 744-2555
Téléc. (613) 746-3081

Inventaire de la documentation sur la francisation. — Lajoie, Mario et al. — Ottawa : Service de la recherche duConseil scolaire de langue française d'Ottawa Carleton - Section catholique, 1992. — 32 p.

Cet inventaire recense les principaux ouvrages canadiens écrits avant 1992 sur les programmes d'accueil et de francisation. Quoique certains soient théoriques, touchant des sujets tels les tendances démographiques ou les implications juridiques, la plupart traitent directement du travail quotidien de l'équipe d'intervention. Notons des thèmes tels que : programmes et matériel pédagogique, modèles d'organisation ou comportements linguistiques en milieu minoritaire qui offrent des renseignements très précis et très pertinents. L'inventaire est composé de deux parties, une première qui présente les documents par thème traité et une deuxième qui les présente selon le nom des auteurs classés par ordre alphabétique. En plus, certains titres, destinés aux personnes qui désirent s'informer rapidement sur un sujet précis, sont présentés en caractères gras. Il faut souligner que la liste n'est pas exhaustive et ne représente aucune publication parue après 1992.

ÉDITIONS BORDAS

Voir **Agence de distribution populaire** à la page 151.

ÉDITIONS CEC, INC. (LES)

Les Éditions CEC, Inc.
8101, Métropolitain est
Ville d'Anjou (PQ) H1J 1J9
Tél. ☎ : (514) 351-6010
Téléc. (514) 351-3534
Courriel : infoped@ceceditions.com

Cataradi l'extraterrestre [ensemble multi-supports]. — Pouliot, Germaine, et al. — Ville d'Anjou : Éditions CEC, 1993. — (Collection Cataradi)

Cet ensemble multi-supports a été conçu pour les classes d'immersion, mais il s'adapte bien aux besoins des mesures spéciales de francisation. Axée sur l'approche communicative, la collection comptent 140 livrets individuels repartis sur trois niveaux de lecture, à partir du niveau débutant. Les ouvrages de chacun des trois niveaux sont partagés en deux semestres; la démarche pédagogique est clairement précisée dans les guides (deux par niveau).

Cataradi présente, outre les 6 guides d'utilisation déjà mentionnés, des cahiers d'activités pour le travail individuel (coloriage, assemblage, découpage), des fiches à reproduire (activités pour élèves inspirées des histoires de la collection), un grand livre pour lecture en groupe, des cassettes présentant la version orale des histoires de chacun des niveaux, des chansons et des comptines, de nombreux livrets de lecture (13 au 1er niveau, 14 au 2e et 12 au 3e) aux thèmes très variés, de nombreux livrets individuels de lecture (50 au 1er niveau, 50 au 2e et 40 au 3e) qui développent et élargissent ces mêmes thèmes, des jeux de manipulation pour chaque niveau (affiches en couleurs, imagiers, textes lacunaires, etc.) et, finalement, au 3e niveau, un livre mural.

On peut acheter chacune des éléments de cette ressource séparément (par exemple, seulement un guide ou un ensemble de cassettes), mais il n'y a que deux façons de se procurer les livrets de lecture : d'une part, par ensemble de livrets collectifs et de livrets individuels; d'autre part, par thème (un livret collectif et de 2 à 6 livrets individuels reliés au thème en question). Le plus pratique pour une classe ou un petit groupe (en francisation, par exemple) est d'acheter un ensemble de livrets (livrets collectifs et livrets individuels correspondants) par groupe de 4 élèves.

N.B. Le Centre de distribution des ressources pédagogiques de la Saskatchewan (LRDC) ne vend plus la collection depuis juin 2000. Cependant, il lui encore quelques ouvrages. Les prix indiqués datent de 1998.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Guide d'utilisation, 2e édition	49,69 - 50,30 $
Cahier d'activités	5,36 - 6,26 $
Fiches à reproduire	43,00 - 89,55 $
Grand livre	27,95 $
Cassette (histoires)	17,45 - 106,95 $
Cassette (Niveau 1 : comptines et chansons)	25,95 - 27,05 $
Livrets collectifs : tous les livrets d'un thème (6-8)	40,46 - 69,30 $
Ensemble thématique (2-6 livrets individuels)	8,33 - 25,29 $
Jeux de manipulation (niveaux 2 et 3)	95,95 $
Livre mural (3e niveau)	105,55 $
Fiches de lecture	85,25 - 89,55 $

Dans cette collection (La lisibilité des ouvrages suivants a été établie selon les normes décrites à l'Annexe 7.) :

Rodolphe et Géraldine (26 mots - niveau 1)
Un, deux, trois, quatre (24 mots - niveau 1)
1,2,3,4 jouets (30 mots - niveau 1)
Les espadrilles d'Anne (27 mots - niveau 1)
La parade des animaux (56 mots niveau 1)
Petit, grand (104 mots - niveau 2)
Je m'appelle ((69 mots - niveau 2)
Le défilé de 5 clowns (75 mots - niveau 2)
La famille de Bruno (57 mots - niveau 2)
Valentin le clown (75 mots - niveau 2)
Une tempête de neige (29 mots - niveau 2)
Tout est perdu (65 mots - niveau 2)
Les amis de Catardi ont une famille (49 mots - niveau 2)
Dans la neige (51 mots - niveau 3)
Une maison pour la famille (110 mots - niveau 3)
Les jouets de Carl (67 mots - niveau 3)
Qu'est-ce qu'il y a (72 mots - niveau 3)
Pauvre Père Noël (65 mots - niveau 3)
Des sports d'hiver (140 mots - niveau 4)
Toc! Toc! Toc! (100 mots - niveau 4)
Dans l'arbre de Noël (121 mots - niveau 5)
À la plage (154 mots - niveau 6)
Une histoire de crayons (221 mots - niveau 6)
Un cadeau pour Catardi (90 mots - niveau 6)
Qui a pris le châle de grand-mère (214 mots - niveau 9)
Catardi et l'eau (134 mots - niveau 9)
La famille de Catardi (156 mots - niveau 9)
Un monstre au zoo (204 mots - niveau 9)
Debout, dragon (294 mots - niveau 15)

Dimoitou : Série 1 [ensemble multi-supports]. — Courtel, Claudine ; McKinley, Murielle. — Ville d'Anjou : Éditions CEC, 1984. — (Collection Dimoitou)

Cet ensemble multi-supports fait partie de la collection Dimoitou qui a été conçue pour enseigner le français oral au primaire aux élèves anglophones de 6 à 9 ans. En dépit de cela et en dépit aussi de son ancienneté, elle a servi en francisation en Saskatchewan et ailleurs. Puisqu'elle est encore en vente chez CEC, nous la recommandons. La collection met l'accent sur le développement des habiletés réceptives et sur la communication orale. Le contenu de cette ressource canadienne est simple et facile à utiliser. Quoique les auteures aient fait un effort pour mettre en valeur l'aspect culturel canadien-français, cet effort n'est pas toujours évident. L'auxiliaire de francisation qui choisira d'utiliser *Dimoitou* devra intégrer des références culturelles francophones et, surtout, des éléments de l'identité et de la culture fransaskoise dans l'apprentissage de la langue. Les leçons ciblent clairement le vocabulaire et les structures à apprendre, elles sont conçues pour durer de 20 à 40 minutes, ce qui représente le temps dont se dispose l'auxiliaire pour travailler avec les élèves et les plans de leçon se prêtent très bien à l'enseignement en petit groupe.

Le *Guide pédagogique* expose une démarche détaillée présentée étape par étage ainsi que des suggestions pour l'évaluation de l'élève et la transcription des documents oraux. Dans les trois séries de la collection Dimoitou, les résultats d'apprentissage sont clairement explicités pour chacune des leçons et la progression vers la maîtrise de la langue est logique et efficace. Le but de cette collection est l'acquisition progressive des quatre habiletés : comprendre, parler, lire et écrire.

Dimoitou : Série 1, ressource destinée aux élèves de 6-7 ans qui découvrent le français, propose un cours complet de français oral d'une durée de 20 à 40 minutes par jour. L'accent est placé sur l'écoute et on multiplie les occasions de parler. *Dimoitou : Série 2* s'adresse aux élèves de 7-8 ans qui ont un peu l'expérience de la langue. Les activités sont organisées comme dans celle de *Dimoitou : Série 1*. *Dimoitou : Série 3* s'adresse aux élèves de 8-9 ans. Il existe aussi *Petit Dimoitou* destiné aux élèves de 5-6 ans.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Livre 1 - élève	7,16 $
Livre 2 - élève	8,06 $
Guide pédagogique – volume 1	37,95 $
Guide pédagogique – volume 2	53,15 $
Mon nouveau livre de jeux	29,95 $
Jeu de 35 cartes	29,95 $
Ensemble de 75 cartes-illustrations en couleurs	112,95 $
Ensemble d'illustrations complémentaires à reproduire	32,95 $
Ensemble de 5 cassettes	149,95 $
Ensemble de 2 cassettes (chansons)	62,95 $
Ensemble de cassettes (chansons thématiques)	37,95 $
Marionnette *Dimoitou*	52,95 $

Ensembles de 9 marionnettes animaux ..... 104, 95 $
Feuilles d'activités et d'évaluation ..... .34,95 $
Trousse *Dimoitou* avec coffret ..... 824,95 $
Coffret seulement ..... .35,95 $

Dimoitou : Série 2 [ensemble multi-supports]. — Courtel, Claudine ; McKinley, Murielle. — Ville d'Anjou : Éditions CEC, 1986. — (Collection Dimoitou)

Voir l'annotation après la citation pour la Série 1, ci-dessus.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Livre 1 - élève ..... 7,16 $
Livre 2 - élève ..... 8,06 $
Guide pédagogique – volume 1 ....40,80 $
Guide pédagogique – volume 2 ....54,10 $
Mon nouveau livre de jeux ..... 26,95 $
Ensemble 1 : 18 cartes-illustrations en couleurs ..... 25,95 $
Ensemble 2 : 38 cartes-illustrations en couleurs ..... 52,95 $
Ensemble d'illustrations complémentaires à reproduire ..... 31,95 $
Ensemble 1 de 4 cassettes ..... 82,95 $
Ensemble 2 de 6 cassettes ..... 119,95 $
Ensemble de 2 cassettes de chansons ..... 30,95 $
Livret de chansons ..... 18,95 $
Ensemble de masques de *Tik* et *Tuk* ..... 16,95 $
Ensemble de 55 feuilles d'activités et d'évaluation : 1 ..... .26,95 $
Ensemble de 55 feuilles d'activités et d'évaluation : 2 ..... .36,95 $
Trousse *Dimoitou* avec coffret ..... 874,95 $
Coffret seulement ..... .36,95 $

Dimoitou : Série 3 [ensemble multi-supports]. — Courtel, Claudine et al. — Ville d'Anjou : Éditions CEC, 1987. — (Collection Dimoitou)

Voir l'annotation après la citation pour la Série 1, ci-dessus.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Livre 1 - élève ..... 8,06 $
Livre 2 - élève ..... 10,76 $
Guide pédagogique – volume 1 ....40,80 $
Guide pédagogique – volume 2 ....50,30 $
Cahier d'activités 1 ..... 4,46 $
Cahier d'activités 2 ..... 5,85 $
Feuille de 38 activités à reproduire ..... 33,95 $
Feuille de 53 activités à reproduire 38,95
Ensemble 1 : 8 cartes-illustrations en couleurs ..... 16,95 $
Ensemble 2 : 22 cartes-illustrations en couleurs ..... 39,95 $

Ensemble 1 de 2 cassettes ..... 56,95 $
Ensemble 2 de 3 cassettes ..... 84,95 $
Ensemble de cassettes de chansons ..... 80,95 $
Marionnette *Berlingo* ..... 38,95 $
Trousse *Dimoitou 3* avec coffret ..... 899,95 $
Coffret seulement ..... .35,95 $

Petit Dimoitou [ensemble multi-supports]. — Wroblenska-Courtel, Claudine ; McKinley, Murielle. — Ville d'Anjou : Éditions CEC, 1984. — (Collection Dimoitou)

Petit Dimoitou s'adresse aux élèves de 5 à 6 ans qui débutent leur apprentissage du français. Les auteures adoptent une approche globale de communication orale et de prélecture. Lorsque l'on voudra s'en servir à l'école fransaskoise, il faudra prendre bonne note que les références culturelles sont tirées surtout de l'expérience de l'élève anglophone. D'ailleurs la collection a été conçue pour l'immersion. Par contre, la trousse peut être très utile à l'agent ou à l'auxiliaire de francisation qui débute ainsi que dans une situation où on ne se dispose pas d'une grande variété de ressources. Le vocabulaire et les structures proposés sont tirés du quotidien des tout-petits : l'école, le foyer, les relations sociales, etc.

Cet ensemble multi-supports peut être considéré comme une banque d'activités très variées et faciles à utiliser, groupées autour de dix grands thèmes qui suivent plus ou moins les événements de la vie de l'élève durant son année scolaire. Toutes ces ressources encouragent la compréhension et la communication : chansons, comptines, histoires en images, jeux, jeux de rôle, jeux dramatiques, activités manuelles et activités d'éducation physique.

Avec leurs comptines et leurs chansons, les cassettes peuvent être utilisées dans le volet foyer du Programme de francisation.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Ensemble de 40 cartes-illustrations ..... 124,95 $
Guide pédagogique .... 80,70 $
Ensemble de 2 cassettes ..... 55,95 $
Marionnette Bébé Dimoitou ..... 35,95 $
Ensemble de 9 marionnettes animaux ..... 104,95 $
Feuilles d'activités à reproduire ..... 59,95 $
Trousse *Petit Dimoitou* avec coffret ..... 524,95 $
Coffret seulement ..... .35,95 $

La laitière et le pot de lait [ensemble multi-supports]. — Burnett et Lamothe. — Ville d'Anjou : Éditions CEC, 1980. — (Collection Fabulette). — 3 livrets. — 3,25$ (livret)

Cet ensemble didactique fait partie d'une collection qui a été conçue pour les classes d'accueil, les classes de francisation et les classes d'immersion. Elle ne convient pas aux

lecteurs débutants en raison du niveau de difficulté des ouvrages. Chaque ensemble didactique contient une série de livres d'histoire et un guide pédagogique.

N.B. Non seulement est cette collection épuisée, mais, en raison de son ancienneté, CEC ne l'édite plus. Si l'école possède un exemplaire d'un des ouvrages de cette collection, il peut encore être utile.

Dans cette collection : (La lisibilité des ouvrages suivants a été établie selon les normes décrites à l'Annexe 7.)

La laitière et le pot au lait (532 mots - niveau 14)
Le berger et le loup (884 mots - niveau 15)
Les souris, la clochette et le chat (885 mots - niveau 15)

ÉDITIONS DE LA COURTE ÉCHELLE

Éditions de la Courte Échelle
5243, boulevard St-Laurent
Montréal (PQ) H2T 1S4
Tél. ☎ : (514) 274-2004
Téléc. (514) 270-4160

Les Chiffres. — Paré, Roger. — Éditions de la Courte Échelle : Montréal, 1988. — livre et casse-tête. — 14,95 $

Ce petit coffret est destiné aux tout-petits de 4 à 5 ans pour les aider à maîtriser les chiffres de 1 à 10. L'ensemble consiste en un petit livre de 10 pages avec illustrations en couleurs et en un très court récit en vers qui raconte une petite histoire d'un chiffre. Presque tous ces petits livres présentent chacun un seul concept de façon claire et de plusieurs façons. Par exemple, à la page 4, on présente quatre chats qui se chamaillent, ainsi que, clairement dessinés, 4 oreillers, 4 livres, les 4 poteaux qui soutiennent un lit ou 4 barreaux au pied du lit. Par contre, pour présenter le concept de 6, l'auteur a écrit « Chaque jour durant **six** heures, Margot joue du saxo avec ardeur » tandis que, pour un petit de six ans la notion de six heures n'est pas concrète, et le mot « ardeur » encore moins. Par contre, l'illustrateur présente 6 noix de coco, 6 feuilles de palmier, 6 notes de musique, 6 touches sur le saxophone et 6 médaillons d'or sur la ceinture de Margot.

L'ensemble comprend aussi une série de casse-tête, chacun composé de deux morceaux. Au recto, à gauche, on voit une illustration tirée du livre avec un chiffre qui correspond, tandis qu'à droite, une autre illustration présente un groupe d'objets dont le nombre correspond au chiffre présenté. Au verso, le casse-tête présente à gauche un chiffre et à droite un nombre approprié de formes géométriques (7 = sept cercles bleus). Les casse-tête montrent les trois signes mathématiques de base : l'addition (+), la soustraction (-) et l'égalité (=).

La ressource *Les Chiffres* offre aussi la possibilité de développer d'autres concepts et du vocabulaire. Par exemple, outre les chiffres et les nombres, on peut étudier les couleurs

(rose, rouge, orange, jaune, vert, turquoise, bleu, violet, brun, noir), les formes (carré, cercle, triangle, rectangle, ovale), les similarités ou les différences (deux singes sont pareils; les carrés sont différents des cercles), l'ordre croissant et décroissant, quantité (combien? le plus? le moins?...), les opérations mathématiques de base, etc. Un petit dépliant qui sert de guide pédagogique est très utile à cet égard.

Si l'auxiliaire est prêt à rédiger les directives nécessaires, cet ensemble peut être utilisé dans le volet foyer du Programme de francisation.

Mon ami Pichou [ensemble multi-supports]. — Anfousse, Ginette. — Éditions de la Courte Échelle : Montréal, 1978. — 1 album, 1 cassette. — (Collection Aventures de Jiji et Pichou). — 7,95 $ (livre)

Cette ressource fait partie de la collection Aventure de Jiji et Pichous. Les élèves adorent les livres de Ginette Anfousse à cause de leur humour, de leur imagination, de leur illustrations et des jeux de mots. Cependant, comme l'indiquent les niveaux de difficulté établis par le Manitoba, ces petits volumes sont trop difficiles pour le lecteur débutant anglophone. Les éditeurs, par exemple, indiquent que les premiers ouvrages de la série sont destinés aux élèves d'âge préscolaire, sans doute un ou une jeune francophone qui écoute l'histoire lue par un adulte. Utilisés dans le cadre de la francisation, il faudra s'assurer que l'élève a déjà acquis un certain vocabulaire et surtout, en raison des jeux de mots, et de phrases assez complexes, une certaine expérience en lecture. P. ex. dans les premiers livres de la série, on emploie déjà le passé composé, les pronoms sujets, des propositions subordonnées et des suites de mots très complexes telles que *une sorte de serpent-siffleur-volant* ou encore *mon pauvre bébé-tamanoir-mangeur-de-fourmis-pour-vrai*.

Les livres de cette collection comprennent un enregistrement pour certains livres. L'enregistrement sonore présente l'histoire lue par l'auteure et une chanson, en version instrumentale comme en version chantée, basée sur l'histoire du livre.

Les œuvres de Ginette Anfousse, toujours aux Éditions La Courte Échelle, se trouvent aussi dans les collections Premier Roman, Roman Jeunesse, Arthur, Rosalie et Roman +.

Dans cette collection (La lisibilité des ouvrages suivants a été établie selon les normes décrites à l'Annexe 7.) :

Mon ami Pichou (286 mots - niveau 8)
La cachette* (72 mots - niveau 7)
La varicelle* (212 - niveau 15)
Le savon* (241 mots - niveau 15)
L'hiver* (293 - niveau 15)
La chicane (353 mots - niveau 15)
L'école (428 mots - niveau 15)
La fête (252 mots - niveau 15)
La petite sœur (310 mots - niveau 15)
Je boude (123 mots - niveau 15)
Devine? (192 mots - niveau 15)

La grande aventure (279 mots - niveau 15)
Le Père Noël (206 mots - niveau 15)

Plaisirs de chat. — [ensemble multi-supports]. — Paré, Roger. — Éditions de la Courte Échelle : Montréal, 1988. — 1 livre, 1 cassette. — (Collection Plaisirs). — 7,95 $ (livre), 14,95 $ (cassette)

Cette ressource fait partie d'une collection qui est recommandée par l'éditeur aux élèves francophones de 2 à 6 ans, donc on ne peut la recommander qu'aux élèves anglo-dominants qui sont assez avancés en français et qui font preuve d'une certaine habileté en lecture.

Premier de six petits livres de la collection Plaisirs, ce livret présente un texte facile en vers. Chaque page présente quatre vers relativement faciles de six syllabes chacun et de belles illustrations en couleurs. Le syntaxe est relativement facile, mais l'auteur se sert de verbes pronominaux et de verbes à l'impératif. La longueur des textes varie entre 150 et 200 mots. Si l'on veut se servir de cette ressource pour l'écriture, il faut se souvenir que la poésie ne présente pas la même structure qu'une phrase en prose. Par exemple, le texte d'une des strophes : « Attention la visite / ça descend un peu vite / tous à la queue leu leu / on est plus courageux. », est compréhensible, surtout avec la belle illustration qui l'accompagne, mais les règles de grammaire sont plus ou moins respectées. La version enregistrée permet le travail individuel à l'école ou à la maison.

Dans la même collection :

Plaisirs d'été
Plaisirs du cirque
Plaisirs d'aimer
Plaisirs d'animaux
Plaisirs d'hiver
Plaisir de l'alphabet

ÉDITIONS CHOUETTE INC., LES

Les Éditions Chouette (1987) inc.
2999, avenue de Soissons
Montréal (PQ) H2E 1W1
Tél. ☎ : (514) 735-9898
Téléc. (514) 344-5735
Courriel : chouette@ivm.net
Site Web : www.caillou.com

Le Temps. — L'Heureux, Christine ; Levert, Mireille. — Éditions Chouette : Montréal, 1987. — 9,95 $

Cet ensemble didactique a été conçu pour faire travailler le concept de temps aux petits de 4 à 10 ans. Ce qui remarquable dans cet ensemble, c'est sa grande simplicité, sa facilité d'utilisation et sa polyvalence. Il permet de jouer à 10 différents jeux en utilisant soit un jeu de cartes, soit une horloge un peu spéciale, soit un livre. Avec les jeux, les élèves peuvent jouer à dix différents jeux qui les aident à comprendre le temps sous toutes ses formes (saisons, cycle quotidien, heures, âges, activités saisonnières, fêtes annuelles, chronologie d'un récit, etc.). Avec le jeu de cartes, par exemple, les élèves peuvent jouer au lotos, faire des jeux d'association, jouer aux domino; il peut même servir de guide d'auto-correction. L'horloge peut servir pour apprendre à lire l'heure ou à faire divers jeux d'association et de mémoire en lui associant le jeu de cartes. Le livret présente un mois de l'année sur deux pages : une page avec une petite histoire et une page avec une illustration en couleurs. Le texte présente des notions supplémentaires sur le temps et les illustrations se trouvent aussi sur les cartes.

ÉDITIONS FM (LES)

Voir **Groupe Beauchemin Éditeur** à la page 208.

ÉDITIONS DU PHARE, INC. (LES)

Les Éditions du Phare, Inc.
105, rue de Martigny Ouest
St-Jérome (PQ) J7Y 2G2
Tél. ☎ : (800) 561-2371
Téléc. (450) 432-3892
Courriel : mondia/duphare@citenet.net

Aide-mémoire d'écriture. — Tremblay, Marcellin. — St-Jérome : Éditions du Phare, 1994. — 1 cahier, 53 grandes affiches. — 6,75 $ (cahier), 146 $ (53 affiches), 4,35 à 34,75 (1 affiche)

Cette ressource, conçue pour les élèves de 3e à 6e année du primaire au Québec, est vraiment une grammaire pour les tout petits présentée sous forme d'affiches couvrant une quarantaine de notions grammaticales de base. Ce type d'affiche grammaticale, existant déjà, le seul avantage de celles-ci est leur format (47 x 58 cm). Une version personnelle en petit format (livret de 15 x 22 cm) est aussi disponible.

Cette ressource peut être un outil utile avec des élèves un peu plus vieux, si l'école n'a pas déjà quelque chose de semblable. Peu utile pour les tout petits qui n'ont pas encore appris à lire, elle peut par contre aider les élèves à parfaire leur français au moment de la phase d'interventions ponctuelles.

Les thèmes abordés dans cette ressource sont les suivants (le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'affiches) : féminin des noms et adjectifs (2); terminaisons des verbes (6); mots homophones (10); homophones *on* et *ont*; homophones *cette* et *cet*;

homophones *peu, peut, peux*; homophones *mes* et *mais*; noms propres; ponctuation (2); pluriel des noms et adjectifs (2); accord des verbes (4); homophones *à* et *a*; homophones *son* et *sont*; homophones *ces* et *ses*; homophones *mon* et *m'ont*; homophones *-é, -er* et *–ez*; trait d'union; calligraphie; élision; mots de relation (2); homophones *ma* et *m'a*; homophones *se* et *ce*; homophones *c'est* et *s'est*; homophones *-i, -is,* et *–it*; homophones *ou* et *où*; coupures des mots; accord des adjectifs; et participes passés (4).

Olé : Français, 1er cycle [ensemble multi-supports]. — Marelli, F. et al. — St-Jérome : Éditions du Phare, 1992

Olé est constitué d'un ensemble pour le 1er cycle de l'élémentaire (1re à 3e année) et d'un autre pour le 2e cycle (4e à 6e année). Ces deux ensembles multi-supports ont été conçus pour les classe d'accueil et pour les classes de francisation au Québec, et constituent un programme d'études complet et très structuré pour les classes d'accueil québécoises. Approuvés par le ministère de l'Éducation du Québec depuis 1993, la ressource pour le premier cycle présente un ensemble de stratégies et de leçons pour chacune des classes de l'élémentaire au Québec, de la 1re année à la 6e année. Elle contient des manuels scolaires pour l'élève de difficulté progressive, des guides d'enseignement très explicites et très détaillés, une audiocassette qui permet d'écouter des chansons et des textes, des affiches murales, ainsi qu'un ensemble d'étiquettes-mots qui représentent le vocabulaire cible de cet ensemble. L'ensemble multi-supports du 1er cycle s'adresse aux élèves de 1re, 2e et 3e année, tandis que celui du 2e cycle a été conçu pour les élèves de 4e, 5e et 6e année.

Le *Manuel de base A* propose à l'élève 25 situations de communication concrètes et signifiantes tirées de son vécu quotidien (les objets de la classe, la salle de classe, l'autobus, la famille, les saisons, les métiers, la récréation, les vêtements, etc.). Quoique l'approche soit nettement basée sur la communication orale, on aborde quand même la lecture et l'écrit.

Les deux *Guide d'enseignement* expliquent très clairement et en détail comment exploiter les différentes composantes de la ressource. Le livre 1 du guide présente les buts du programme, la théorie et la pratique des stratégies d'enseignement, un bilan de l'organisation des cours et ce qui est nécessaire à la planification et à la gestion du programme. Le livre 2 précise la portée des activités, donne des suggestions d'amorce ou d'enrichissement, des activités ou des approches, des scénarios d'évaluation, d'enseignement et de gestion du programme. La cassette et les affiches présentent, dans le même ordre que les leçons des manuels, un retour sur les notions, le vocabulaire et les structures grammaticales abordés. Les cassettes offrent surtout des situations d'écoute proposées dans les manuels de base. Les affiches, en carton rigide plastifié mesurant chacune 62 x 95 cm, présentent 740 mots représentatifs du vocabulaire de base des 19 thèmes proches du vécu de l'élève (l'alimentation, la santé, la famille, la salle de classe, les objets de la classe, la sécurité, les animaux, l'environnement, le corps humain, les saisons, etc.). Les étiquettes-mots sont des autocollants qui accompagnent les affiches et regroupent tout le vocabulaire des manuels.

La nature et le but de cette ressource posera des problèmes à l'auxiliaire de francisation qui voudra l'employer tel quel dans les classes d'accueil en Saskatchewan. D'abord, le contenu s'adresse aux allophones immigrants du Québec et on présume que ces élèves ne connaissent ni le Canada ni la culture de leur nouveau pays. Le deuxième problème est qu'au Québec l'élève reste en classe d'accueil, à temps plein, un an ou plus. Cette ressource Na donc pas du tout été conçu pour des élèves fransaskois. Or, il est primordial que le Programme de francisation, et surtout sa phase d'accueil, aide l'élève anglo-dominant inscrit à l'école fransaskoise à s'intégrer rapidement au groupe de ses pairs.

Cependant, l'intervenant peut utiliser les leçons d'*Olé* qui conviennent à la situation et aux besoins de ses élèves et y trouver ce dont il a besoin pour construire sa leçon. Un autre avantage est que, souvent, il est difficile de travailler avec un ou une élève qui, sur le plan scolaire, est en 3e ou en 5e année, mais qui est en classe d'accueil. Dans *Olé*, l'auxiliaire ou le ou la titulaire trouvera une ressource adaptée à l'âge et à la maturité sociale et scolaire.

N.B. Au Québec, il existe un programme d'études pour la classe d'accueil et de francisation au secondaire. Si *Olé* a été approuvé pour l'élémentaire, la collection Intermède des Éditions FM constitue une ressource approuvée pour le secondaire québécois. Le distributeur pour FM est le **Groupe Beauchemin, Éditeur Ltée**. Voir la page 208 de cette liste.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Manuel de base A (élève)	32,75 $
Manuel de base B - débutant (élève)	19,95 $
Manuel de base B – intermédiaire et avancé	21,75 $
Guide d'enseignement - livres 1 et 2	87 $
Cassette, 1er cycle (chansons et textes d'écoute)	26,95 $
Affiche(s), prix unitaire	8,50 $
ensemble de 24 (affiches en carton)	135 $
ensemble de 24 (affiches en papier)	85 $
Étiquettes-mots (unité)	2,05 à 3,55 $
Étiquettes-mots (ensemble)	40,50 $

(**N.B.** L'éditeur offre un rabais aux établissements scolaires.)

Olé : Français, 2e cycle [ensemble multi-supports]. — Marelli, F. et al. — St-Jérome : Éditions du Phare, 1993

Voir ci-dessus la description de l'ensemble multi-supports. Elle est semble à celle de *Olé : Français, 2e cycle*.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Manuel de base A (élève)	33,75 $
Manuel de base B (élève)	23,45 $
Guide d'enseignement - livres 1 et 2	89 $
Cassette, 2e cycle (chansons et textes d'écoute)	26,95 $
Affiche(s), prix unitaire	8,50 $
ensemble de 24 (affiches en carton)	135 $
ensemble de 24 (affiches en papier)	85 $
Étiquettes-mots (ensemble)	40,50 $

(**N.B.** L'éditeur offre un rabais aux établissements scolaires.)

ÉDITIONS HÉRITAGE, INC. (LES)

Les Éditions Héritage, Inc.
300, rue Arran
St-Lambert (PQ) J4R 1K5
Tél. ☎ : (514) 672-5448
Téléc. (514) 875-0327
Courriel : info@editionsheritage.com

Babar et l'étoile du cirque. — Éditions Héritage. — Montréal : Éditions Héritage, 1981. — 1 livret. — (Collection Je sais lire). — 4,95 $ à 5,95 $

Cette ressource fait partie d'une collection de petites histoires qui comprend une trentaine de titres traduits, pour la plupart, de l'anglais. Chaque livret présente une seule histoire simple avec de belles illustrations en couleurs. Les livrets sont regroupés en trois niveaux, le niveau 1 (livrets de 32 pages) pour les lecteurs débutants de 6-7 ans, le niveau 2 pour les 7-8 ans et le niveau 3 pour les 8-9 ans (livrets de 48 pages). Quoique la maison d'édition ne fasse pas mention du lecteur cible, il semble que celui-ci soit francophone. Le Manitoba a évalué le niveau de lecture comme étant assez élevé. Le format des petits livres est de 15 x 23 cm avec couverture souple. Il faudra adapter cette ressource si on veut l'utiliser dans le Programme de francisation, car ele n'est peut-être pas appropriée à la lecture indépendante.

Dans cette collection (La lisibilité de certains des ouvrages suivants a été établie par les normes décrites à l'Annexe 7.) :

Livrets au niveau 1 [83]

Babar et l'étoile du cirque
Roc Caillou (305 mots - niveau 14)
L'arche de Noé (289 mots - niveau 11)
Mon nouveau maître
Une toute petite Dame
Sire Petit et la libellule
Toutou dort

Livrets au niveau 2

La grande nuit de la petite sorcière
Les requins
Une dent en moins
Les dinosaures (820 mots - niveau 15)
Une soirée d'Halloween terrifiante (305 mots - niveau 15)
Un cadeau d'anniversaire pour maman
Bon anniversaire, petite sorcière
Ce chenapan de Fred
Martine la brave et moi

Livrets au niveau 3

Ces merveilleuses baleines
Maxime attrape son homme
Pompéi enterrée vivante
Le Titanic
La momie perdue...et retrouvée
Dorothée et le roi Corbeau
Le cheval de Troy
20 000 cartes de base-ball sous la mer
La petite sirène
Les chasseurs de dinosaures
Le fantôme du pirate

Les mots qui marquent un rapport de lieu. — Lewis, Jan. — Montréal : Éditions Héritage, 1981. — 1 cahier. — épuisé

Ce cahier est plein d'activités axées sur l'utilisation des prépositions de lieu (*à, dans, devant, etc.*).

83. Le niveau n'a rien à faire avec le niveau de difficulté de lecture indiqué entre parenthèses immédiatement à droite de certains des titres de cette collection. Il a été établi en fonction de l'âge des lecteurs et des lectrices.

ÉDITIONS HURTUBISE HMH LTÉE (LES)

Éditions Hurtubise HMH Ltée
1815, avenue Lorimier
Montréal (PQ) H2K 3W6
Tél. ☎ : (514) 523-1523
Téléc. (800) 361-1664
Courriel : service.commercial@hurtubisehmh.com
Site Web : www.hurtubisehmh.com

Lire par Plaisir. — Clérino, Alex ; Clérino, Bruno. — Poitiers : Éditions de l'École, 1982. — (Collection Lire par plaisir). — 18,95 $ (collection complète)

Cette collection, composée de 35 livrets groupés en 7 séries de 5 livrets et destinée aux élèves de l'élémentaire, présente par ordre de difficulté croissante 35 courts textes de lecture pour débutants.

Raconte. — Leboeuf, Christine. — Paris : Édition de l'école. — cartes. — 40,50 $ (264 cartes)

Présentées dans un coffret, les 264 cartes racontant 55 histoires sous forme d'images en couleurs sont une excellente ressource qui permet de faire parler les élèves. La démarche consiste à demander à l'élève de raconter des histoires en mettant les cartes dans un ordre logique. Les cartes individuelles peuvent aussi servir à augmenter le vocabulaire. L'index classe les images selon le concept représenté sur la carte. Par exemple, l'index présente le concept de *marcher* sous ce mot et l'image correspondante montre une personne qui marche. D'autres cartes présentant les concepts de *courir* ou *voler* aideront à raffiner ce concept.

Raconte Globi. — Lips, Robert. — Paris : Édition de l'école. — 2 coffrets. — 468 fiches. — 49,95 $ (1 coffret de 234 fiches)

Composée de deux coffret contenant 468 fiches sur lesquelles des mots sont illustrés en couleurs et tirés du vocabulaire de base de la langue française. Cette ressource peut être utilisée tout au long de l'élémentaire.

Vocabulaire en images. — Le Boeuf, Christine. — Éditions de l'École : Paris. — 2 boîtes. — 468 fiches. — 49,95 $ (1 boîte de 234 fiches)

Ces deux petits coffrets présentent en images simples 468 situations de communication et donc d'apprentissage de la langue. Inspirée par une étude approfondie des mots utilisés couramment dans le français parlé, l'équipe de l'École Singelijn de Bruxelles spécialisée dans l'éducation des élèves malentendants propose un véritable lexique de mots qui par leur nature et leur sens sont les plus difficile à enseigner, les plus difficiles à apprendre. Ce sont des mots tels *penser* ou *dangereux* ou des expressions telles *à l'envers*

ou *loin de*. Ils ont choisi alors 450 mots, dont 300 verbes, ils font partie de ce que l'on appelle le *vocabulaire fondamental de la langue française*.

Les 468 cartes (9,5 x 9,5 cm cartonnées) avec illustration en couleurs sont présentées dans deux coffrets en carton. Les images représentent des situations de la vie quotidienne qui permettent aux élèves d'apprendre un vocabulaire usuel (saluer ou prendre congé, blesser quelqu'un, briser un objet, compter, mesurer, etc.).

La facilité d'utilisation de cette ressource vient des indexes. On trouve en premier lieu un index alphabétique des verbes, des noms, des adverbes et des adjectifs. En deuxième lieu, un petit guide pédagogique qui accompagne les cartes présente un index des mots utilisés pour enseigner un concept, tels que les verbes qui indiquent le mouvement (aller, venir, avancer, sortir, traverser, etc.), la position (se lever, être debout, se pencher, etc.), le mouvement effectué avec une personne ou un objet (accompagner, emmener, suivre, etc.), diverses actions (conduire, chasser, sonner, tremper, mordre, etc.), les gestes de la vie (mourir, respirer, tousser, s'habiller, etc.), le travail (semer, creuser, balayer, briser, etc.), l'apprentissage (calculer, coller, réciter, effacer, etc.), les jeux (s'amuser, attraper, grimper, gagner, etc.), le don et l'échange (prêter, mélanger, servir, payer, perdre, etc.), les sensations (avoir peur, soif ou mal, dormir, guérir, etc.), les cinq sens et la parole (entendre, se taire, demander, appeler, etc.), le bien et le mal (pouvoir, avoir la permission, se battre, pardonner, s'excuser, etc.), le temps et la continuité (continuer, se dépêcher, finir, etc.), les idées abstraites (penser, promettre, se tromper, etc.), les adjectifs indiquant une qualité plus ou moins concrète (grand, petit, bas, haut, profond, gelé, mûr, riche, etc.) ou abstraite (vrai, faux, mauvais, dangereux, etc.), les mots indiquant le lieu (sur, dessus, entre, etc.) ou le temps (tôt, tard, en hiver, etc.) ou la quantité (peu, moins, plus, etc.) ou la manière (à l'endroit, en désordre, etc.).

Finalement, le guide présente une liste de mots avec des sons particuliers tels que, les *j, ch, b* + consonne,*yer, ill, ier, ie, ieu,*et *gn* et les verbes du 2e groupe en *ir* (issant), du 3e groupe en *ir* (ant), *oir* et *re*.

ÉDITIONS LITO

Voir, **Diffusion du livre Mirabel** à la page 176.

ÉDITIONS PASSE-TEMPS ENR.

Les Éditions Passe-temps enr.
945, avenue Eymard
Québec (PQ) G1S 4A7
Tél. ☎ : 418-687-9963
Téléc. 418-687-3937
Courriel : passetemps@sympatico.ca
Site Web : www.passetemps.com

Les Animaux. — Daignault, Thérèse ;Tobin, Robin. — Québec : Éditions Passetemps

Cet ensemble didactique a été édité par les Éditions Passe-temps qui sont issues d'une idée géniale de Thérèse Daignault, enseignante au primaire et auteure d'une riche variété de ressources pour les élèves de 3 à 7 ans (préscolaire et première année). Il est impossible d'indiquer et de commenter ici les 134 ouvrages publiés. En général les ouvrages sont d'excellente qualité tant au niveau de l'originalité de la conception, de la présentation des idées, de la variété des approches pédagogiques, et de leur utilité dans le Programme de francisation.

La plupart des ressources sont imprimées, en couleurs, sur des feuilles de carton léger de 21,5 x 27,8 cm (8,5 x 11 pouces), parfois 10,75 x 27,8 cm. Le prix des articles varie entre 3 et 6$ et 25 et 33$ l'unité. Moyennant un supplément de 25 % sur le prix indiqué, il est possible d'acheter les ressources déjà plastifiées. Puisqu'il s'agit surtout de cartes, d'affiches, de jeux composés de nombreux éléments, l'auteure offre même des coffrets et des pochettes pour le rangement. De plus, on peut se procurer des éléments de remplacement au lieu du jeu complet. Finalement, Thérèse Daignault offre ses services comme animatrice d'atelier pour aider le personnel enseignant à utiliser les ressources et à les intégrer dans leurs cours.

Composition de l'ensemble didactique :

Mots-affiches des animaux (32 affiches)..... 27,95 $
Domino des animaux (jeu)..... 9, 95 $
Mémoire des animaux (jeu)..... 9,95 $
Bingo des animaux (jeu de société)..... 24,95 $
Grandes cartes pour le bingo des animaux ..... 4,95 $
Devinette des animaux (jeu de compréhension)..... 7,95 $
Domestique ou sauvage? (jeu de classification) ..... 9,95 $
Je nage, je vole (jeu de classification)..... 10,95 $
Fiches de lecture des animaux..... 17,95 $
Serpents et échelles des animaux avec mots.....2,95 $ l'unité
Serpents et échelles des animaux avec images .....2,95 $ l'unité
Les dinosaures (3 jeux de société en un)..... 19,95 $

Autres thèmes abordés :

Aliments (mots-affiches, jeu de dominos, jeu de mémoire, bingo, Tic-tac-mots...)
Vêtements (mots-affiches, jeu de dominos, jeu de mémoire et des paires, fiches de lecture...)
Noël (mots-affiches, jeu de dominos, jeu de serpents et échelles, Tic-tac-mots, grandes cartes...)
Halloween (jeu de mémoire grand format, fiches de lecture...)
Pâques (fiches de lecture, chasse aux trésors, bingo et grandes cartes pour bingo)
Saint-Valentin (cœurs en suite, bingo et grandes cartes pour bingo)
Couleurs (mots-affiches, jeux, détecto des formes...)
Saisons et sports (mots-affiches, jeu de dominos, fiches de lecture, détecto et Tic-tac-mots)
Lettres et sons (affiches des lettres et des sons, jeu de dominos des lettres et de l'alphabet, bingo, jeux des rimes, fiches de lecture, arbre et mobile des mots, jeux variés...)

Mathématiques (bingo, grandes cartes, jeux divers, jeu *Magie-compte…*)
École (mots-affiches, *jeu de dominos, jeu de mémoire, fiches lecture, jeu Épelle et lance…)*
Organisation de la classe (affiches : jours de la semaine, mois de l'année, chiffres…)
Divers (jeu de paires des jouets, *Mime les actions, Abracadabra,* pochette de rangement…)

ÉDITIONS PHIDAL

Voir **Phidal** à la page 232.

ÉDITIONS PHIDAL - MIRABEL

Voir **Phidal** à la page 232.

ÉDITIONS QUÉBEC-AMÉRIQUE

Voir **Messageries ADP** à la page 220.

ÉDITIONS SCHOLASTIC (LES)

Les Éditions Scholastic
175, Hillmount Road
Markham (ON) L6C 1Z7
Tél. ☎ : 1-800-625-8583
Téléc. 1-800-387-4944
Site Web : www.scholastic.ca

10 à la fête. — Bogart, Jo-Ellen ; Freire, Carlos. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1989. — 20 p. — 1 petit livre. — 5,95 $ (livre)

Le format de ce livre convient à la lecture indépendante. Le Manitoba l'a évalué au niveau 13 (459 mots).

À bientôt, Crocro!. — Charles, Norma ; Catcart Yvonne. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1991. — 29 p. — 1 petit livre. — 5,95 $ (livre)

Le format de ce livre convient à la lecture indépendante. Le Manitoba l'a évalué au niveau 14 de difficulté de lecture (501 mots), tandis que l'éditeur le recommande pour les élèves de 5 à 7 ans.

Antoine, le grognon [ensemble multi-supports]. — Richards, Nancy Wilcox ; Zimmermann, H. Werner. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1987. — 1 petit livre, 1 grand livre, 1 guide d'utilisation, 1 cassette

Composition de l'ensemble multi-supports :

Petit livre	7,99 $
Grand livre	29,99 $
Guide d'utilisation	fourni avec l'achat du grand livre
Cassette	9,99 $

Évalué au niveau 14 (386 mots) par le Manitoba, ce genre de récit peut être apprécié, de même que le livre *Antoine va à la ville* écrit par les mêmes auteurs et d'un niveau de difficulté de lecture similaire (439 mots). On peut se les procurer en petit format pour la lecture indépendante, en grand format pour la lecture de groupe et sous forme de cassette. La cassette et le petit livre rendent ces deux titres utiles pour le volet foyer du Programme de francisation.

Ça, c'est chez moi [ensemble multi-supports]. — Cole, Joanna ; Van Horn, William. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1986. — 1 petit livre, 1 cassette. — 6,99 $ (livre), 9,99 $ (cassette)

Le format de ce livre convient à la lecture indépendante. Le Manitoba l'a évalué au niveau 7 (371 mots), tandis que l'éditeur le recommande pour les élèves de 5 à 7 ans. La version enregistrée sur cassette permet la lecture indépendante, donc l'utilisation possible pour le volet foyer du Programme de francisation.

C'est moi qui mène [ensemble multi-supports]. — Handy, Libby ; Newnham, Jack. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1982. — pas de pagination. — 1 petit livre, 1 grand livre, 1 guide pédagogique, 1 cassette

On peut se procurer ce livre en petit format pour la lecture indépendante et l'enregistrement sonore. Recommandé par l'éditeur pour les élèves de 6 à 8 ans, le Manitoba l'a évalué au niveau 14 de difficulté de lecture (525 mots). Si l'élève a atteint une certaine autonomie en lecture, cette ressource peut être utilisée dans le cadre du volet foyer du Programme de francisation.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Petit livre	6,99 $
Grand livre	?
Guide d'utilisation	Fourni avec l'achat du grand livre
Cassette	9,99 $

Le Chandail d'Amos. — Lunn, Janet ; Lafave, Kim. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1990. — 24 p. — 1 livre. — 5,95 $ (livre)

On peut se procurer ce livre en petit format pour la lecture indépendante. Le Manitoba l'a évalué au niveau 13 (695 mots), tandis que l'éditeur le recommande aux élèves de 5 à 8 ans, ayant une certaine expérience en lecture.

Chantons à la ferme [ensemble multi-supports]. — King Bob ; Slavin, Kim. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1991. — 1 petit livre, 1 cassette, 1 ensemble livre-cassette

On peut se procurer ce livre en petit format pour la lecture indépendante et en enregistrement sonore et en ensemble livre-cassette. Le Manitoba l'a évalué au niveau 13 de difficulté de lecture (372 mots), tandis que l'éditeur le recommande pour les élèves de 5 à 8 ans. La version enregistrée sur cassette permet la lecture indépendante, donc l'utilisation possible pour le volet foyer du Programme de francisation.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Petit livre ..... 7,99 $
Cassette ..... 9, 99 $
Livre cassette ..... 14,99 $

Citrouille, ma citrouille. — Titherington, Jeanne. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1990. — 23 p. — 1 grand livre. — 29,99 $ (grand livre)

Ce livre a été conçu pour les jeunes lecteurs et lectrices de maternelle et de 1re année. Le Manitoba l'a coté au niveau 5 de difficulté de lecture (78 mots). Le grand format (36 x 45 cm) illustré de desseins simples et très coloriés sera utile pour la lecture à un groupe d'élèves.

Couac, la petite cane. — Gibson, Betty ; MacDonald Denton, Kady. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1990. — 32 p. — 1 livre. — 7,99 $ (livre)

On peut se procurer ce livre en petit format pour la lecture indépendante. Le Manitoba l'a évalué au niveau 13 de difficulté de lecture (459 mots), tandis que l'éditeur le recommande pour les élèves de 5 à 7 ans.

Logimots [ensemble multi-supports]. — Richmond Hill : Éditions Scholastic. — (Collection Magimots)

Conçu pour les élèves de la maternelle à la 2e année, l'ensemble multi-supports *Logimots* propose un programme de lecture et d'écriture complet et informatisé qui touche la lecture, l'écoute et l'expression écrite et orale. L'étape A s'adresse aux lecteurs débutants, l'étape B correspond à des lectures de difficulté intermédiaire, tandis que l'étape C représente le niveau de lecture le plus avancé.

La partie informatisé de *Logimots* est en Macintosh ou en Windows et exige un lecteur de DOC, un affichage en 256 couleurs, 4 Mo de mémoire, une carte de son et un processeur assez puissant. Les caractèristiques sont indiquées dans le catalogue fourni par la maison d'édition.

Le personnel enseignant trouvera utiles les guides d'enseignement (un pour chacun des 24 ouvrages présentant des activités de lecture, d'écriture, de phonétique et d'enrichissement, et des conseils pratiques pour l'utilisation de la version électronique), les outils d'évaluation (encadrement précis pour mesurer les progrès de l'élève et un logiciel de gestion), l'enregistrement sonore de chacun des ouvrages qui permet le travail individuel de l'élève, soit à l'école, soit à la maison.

En matière d'intégration des matières, il est bon de noter que le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan recommande 6 des 24 livres pour le programme d'hygiène M-5 et Scholastic offre un prix d'achat avantageux pour cet ensemble (*Le cadeau d'anniversaire, Au base-ball, J'ai la varicelle, Rhino est distrait, Choco l'hippopotame* et *Amalia et la sauterelle*), soit 37,99 $. Le prix de l'ensemble fait hésiter, mais on peut se contenter de n'acheter que les articles indispensables. De plus, Scholastic offre un rabais aux écoles.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Ensemble multimédia - Étape A, B ou C (8 ouvrages à 6 exemplaires chacun, 2 disques optiques compacts, guides d'enseignement, 8 audiocassettes, 1 guide d'évaluation, 3 livres repères et 1 guide d'utilisation du logiciel) ..... 875 $
Ensemble multimédia complet - Étapes A, B et C ..... 2500 $
Ensemble audiovisuel - Étape A, B ou C (8 titres en 6 exemplaires, 8 guides d'enseignement, 8 audiocassettes, 1 guide d'évaluation et 3 livres repères) ..... 290 $
Ensemble multimédia complet - Étape A, B et C ..... 816 $
Ensembles de bibliothèque de classe - Étape A, B ou C (8 ouvrages : 1 exemplaire de chacun) ..... 47,99 $
Ensemble complet de livres - Étapes A, B et C (24 livres : 1 exemplaire de chacun) ..... 139 $
Ensemble de lecture partagée (1 titre en 6 exemplaires, 1 guide d'enseignement et 1 audiocassette) ..... 47,99 $
Petit livre seul (✣ certains seulement[84]) ..... 5,99 - 7,99 $
Grand livre seul (🕮 certains seulement) ..... 29,99 $
Audiocassette seule (▼ certaines seulement) ..... 9,99 $

84. Voir les titres des livres en question.

Dans cette collection :

Étape A :
- Le cadeau d'anniversaire
- Mes bottes
- La pizza
- Gouttes, gouttelettes
- Au base-ball
- Cache-cache
- La maison dans l'arbre
- Viens te balancer

Étape B :
- Belles feuilles d'automne
- Grenouille a faim
- Bzzz! fait l'abeille✣
- Un arbre peut être...
- Un piège pour la souris
- Une nuit
- Ne sois pas en retard
- J'ai la varicelle✣

Étape C :
- Ils se ressemblent mais...
- Rhino est distrait
- Choco l'hippopotame
- Daniel et ses dinosaures✣ 🕮 ▼
- Amalia et la sauterelle
- L'anniversaire de Lapin
- L'abribûche
- Réveille-moi au printemps!

Nous ne sommes pas nés dans un œuf! [ensemble multi-supports]. — Heller, Ruth. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1992. — pas de pagination. — 1 petit livre, 1 grand livre

On peut se procurer ce livre en petit format, mais seulement en ensemble de 6 petits exemplaires. Le petit format convient à la lecture indépendante, tandis que l'ensemble convient à la lecture en groupe. On peut aussi l'acheter en grand format qui facilite la lecture à un petit groupe ou à la classe. Le Manitoba a évalué cette ressource au niveau 13 de difficulté de lecture (528 mots), tandis que la maison d'édition le recommande pour les élèves de 5 à 8 ans.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Petit livre	7,99 $
Grand livre	29,99 $
Ensemble multi-supports (1 grand livre, 6 petits livres)	59,99 $

Picorine la poule [ensemble multi-supports]. — Zimmermann, H. Werner. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1989. — 1 petit livre, 1 grand livre, 1 guide d'utilisation, 1 cassette

Ce livre présente la version française du conte classique bien connu des élèves anglo-dominants *Henny Penny* ou *Chicken Licken* évalué au niveau 13 de difficulté de lecture (497 mots) par le Manitoba. Il est disponible en petit format pour la lecture indépendante, en grand format pour la lecture en groupe et sous forme de cassette. L'enregistrement sonore permet le travail individuel de l'élève, soit à l'école, soit à la maison.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Petit livre	7,99 $
Grand livre	?
Guide d'utilisation	fourni avec l'achat du grand livre
Cassette	9,99 $

Pourquoi tu m'aimes?. — Baynton, Martin. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1990. — 32 p. — (Collection Pourquoi). — 1 petit livre. — 7,99 $ (livre)

Le format de ce livre convient à la lecture indépendante. Le Manitoba l'a évalué au niveau 5 de lecture (341 mots), tandis que les éditeurs le recommandent pour les 5 à 7 ans, ayant une certaine expérience en lecture silencieuse. Quoique long pour débutant, le récit offre l'occasion de travailler la structure « pourquoi », « parce que » dans le contexte intéressant d'une conversation entre un élève et son père.

Premiers Mots : Série I. — Randell, Beverley et al. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1995. — 15 livrets. — 69,99 $

Cet ouvrage, ainsi que *Premiers Mots : Série II*, est conçu pour initier les élèves à la lecture. Dans *Premiers mots :Série I* treize des quinze livrets présentent leurs histoires avec des photos en couleurs. Les thèmes abordés sont : Moi , Regarde-moi, Maman, Papa (ces quatre thèmes présentent des actions quotidiennes), Qui suis-je? , C'est grand!, Une maison, Dans le chariot, Au zoo, Je joue, C'est petit (objets usuels), Le repas (sons d'animaux), Les karts (couleurs) et Le skieur (les concepts de monter et descendre).

Premiers mots : Série II présente des bandes dessinées vivement coloriées et illustrées. Les titres des chaptires sont les suivants : « Qu'est-ce qu'il y a dans mon sac? » (objets usuels), « La voiture rouge » (parties de l'auto), « Les quatre crèmes glacées » (nombres, signification de « grand »,« petit », « voici » et « voilà »), « Entre les rochers » (environnement marin courant), « À la pêche! » (membres de la famille, jours de la semaine), « L'Accident » (lieux et prépositions « sur », « par », « dans », « à » et « avec »), « Où sont les œufs? » (animaux, prépositions dans et sous), « Le crayon » (partie du corps animal et les expressions « où est? » et « où sont? »), « Où sont les bébés? » (animaux familiers et les expression « où sont? » et « les voici »), « Stop! » (sécurité et véhicules courants), « Nous aimons le poisson » (verbe « aimer », animaux marins), « La ferme au printemps » (numéros 1-10, animaux et bébés), « Balles et ballons », «On aime courir » (verbes d'action, conjugaison avec « on » et animaux familiers), « Ce que je vois » (membres de la famille, actions quotidiennes).

Quel beau petit! [ensemble multi-supports]. — Duchesne, Christiane ; Reid, Barbara. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1986. — 1 petit livre, 1 grand livre, 1 cassette

On peut se procurer ce livre en petit format pour la lecture personnelle, en grand format pour la lecture en groupe, ainsi que la cassette. Recommandé par l'éditeur pour les élèves de 6 à 8 ans, le Manitoba a évalué son niveau de difficulté de lecture à niveau 15 (509

mots). Si l'élève a atteint un certaine autonomie en lecture, cette ressource peut être utilisée dans le cadre du volet foyer du Programme de francisation.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Petit livre	8,99 $
Grand livre	29,99 $
Cassette	9,99 $
Ensemble didactique (1 grand livre, 6 petits livres, cassette)	67,99 $

Rose et Dorothée. — Schwartz, Roslyn. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1990. — 32 p. — 1 livre. — 7,99 $

Ce livre a été conçu pour les jeunes lecteurs et lectrices de maternelle et de 1re année, selon l'éditeur. Le Manitoba l'a coté au niveau 13 en difficulté de lecture (220 mots).

Souris, veux-tu un biscuit? [ensemble multi-supports]. — Numeroff, Laura Joffe ; Bond, Félicia ; Deschênes, Christiane. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1989. — 1 petit livre, 1 grand livre, 1 cassette, 1 guide d'utilisation

On peut se procurer ce livre en petit format pour la lecture personnelle, en grand format pour faire la lecture au groupe ou devant la classe et en enregistrement sonore (cassette). Le Manitoba l'a évalué au niveau 13 (258 mots), tandis que l'éditeur le recommande aux élèves de 7 à 9 ans.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Petit livre	7,99 $
Grand livre	?
Guide d'utilisation	fourni avec l'achat du grand livre
Cassette	9,99 $

Les trois Barbichu [ensemble multi-supports]. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1986. — 1 petit livre, 1 grand livre, 1 cassette. — 29,95 $ (grand livre)

Ce livre est édité en petit format pour la lecture indépendante et en grand format pour faire la lecture au groupe ou devant la classe. L'auxiliaire de francisation peut donc le lire à ses élèves. Un guide d'utilisation accompagne le grand livre. Le Manitoba l'a évalué au niveau 13 (360 mots). Cette traduction de *Three Billy Goats Gruff*, n'est autre que le conte classique norvégien bien connu des élèves anglo-dominants.

Trop grande. — Liddle, Sharen ; Cathcart, Yvonne. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1994. — 24 p. — 1 livre. — 7,99 $

On peut se procurer ce livre en petit format pour la lecture indépendante. Le Manitoba l'a évalué au niveau 7 (298 mots), tandis que l'éditeur le recommande aux élèves de 5 à 8 ans.

Un, deux, trois, Voilà la Mère l'Oie! [ensemble multi-supports]. — De Kay, Ormonde ; Reid, Barbara. —Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1987. — 1 grand livre, 1 cassette, 6 petits livres

On peut se procurer ce livre en petit format, mais seulement en ensemble de 6 petits exemplaires. Le petit format convient à la lecture indépendante, tandis que l'ensemble convient à la lecture en groupe. On peut aussi l'acheter en grand format qui facilite la lecture à un petit groupe ou à la classe. L'enregistrement sonore sera utile pour la lecture indépendante, en petit groupe ou à domicile. Le Manitoba a évalué cette ressource au niveau 14 de difficulté de lecture (1516 mots) même si l'éditeur le recommande pour les élèves de 5 à 8 ans.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Grand livre	29,99 $
Cassette	9,99 $
Ensemble multi-supports (1 grand livre, 6 petits livres, 1 cassette)	67,99 $

Voilà qu'on sonne. — [ensemble multi-supports]. — Hutchins, Pat. — Richmond Hill : Éditions Scholastic, 1989. — 1 livre, 1 grand livre, 1 guide pédagogique, 1 cassette

On peut procurer ce livre en format de petit livre pour la lecture indépenante, en format de grand livre pour faire la lecture au groupe ou devant la classe et en enregistrement sonore. Un guide d'utilisation est fourni avec l'achat du grand livre. Le Manitoba l'a évalué au niveau 9 (343 mots). Quoiqu'il exige une certaine habileté en lecture, le récit se présente comme une histoire à structure répétitive. La cassette présente des possibilité pour utiliser cet ensemble pour le volet foyer du Programme de francisation.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Livre	6,99 $
Grand livre	? $
Guide d'utilisation	fourni avec l'achat du grand livre $
Cassette	9, 99 $

EDITIONS VILLE MARIE, LES

Voir **Agence de Distribution Populaire** à la page 151.

EDUCALIVRES INC., GROUPE

Groupe Éducalivres Inc.
955, rue Bergar
Laval (PQ) H7L 4Z7
Tél. ☎ : (514) 334-8466
Téléc. (800) 267-4387
Courriel : webmaster@educalivres.com
Site Web : www.etudes-vivantes.com

La Famille Kalouis et les formes. — Clark, Hélène ; Castle, Vern. — Montréal : Études vivantes, 1985. — 10 livrets, 1 guide. — épuisé. — (Collection La Famille Kalouis)

Cette collection de 10 textes simples traite de différentes concepts tels que les formes, les couleurs, les chiffres, etc. Les illustrations en couleurs sont claires et appuient bien le texte. Puisque cette collection est épuisée, si elle ne fait pas déjà partie de la collection du centre de ressources, il faut la remplacer par une collection semblable.

Virgule à bicyclette [ensemble multi-supports]. — Grenier, Ginette ; Grenier, Muriel. — Montréal : Études vivantes, 1980. — 10 livrets, 1 cassette, 1 guide, 1 coffret. — 3,50 $ (livret), 32 $ (ensemble : coffret, guide, 10 romans)

Ce livret fait partie d'une collection composée de dix romans qui racontent des histoires fort simples et amusantes qui retiennent bien l'attention des jeunes élèves. Les livres de cette collection sont bien illustrés et ils sont accompagnés d'une audiocassette où une lectrice ou un lecteur compétent lit l'histoire en faisant preuve d'une excellente élocution (prononciation, intonation, articulation, etc.). Quoique ancienne, la collection peut être utile à la fois comme outil d'auto-apprentissage à l'école ou pour le volet foyer du Programme de francisation, car l'élève peut même demander à un membre de sa famille qui parle peu le français de l'écouter lorsqu'il lit, la narration sur cassette servant de modèle pour l'oral et le texte écrit permettant de suivre la lecture.

Dans cette collection :

Virgule à bicyclette
Virgule en vacances
Virgule fait du sport
Virgule fête l'Halloween
Virgule fête Noël
Virgule jardine
Virgule s'ennuie
Virgule salue le printemps
Virgule va à l'école

ÉTUDES VIVANTES

Voir **Groupe Éducalivres** ci-haut.

EXCLUSIVE EDUCATIONAL PRODUCTS

Exclusive Educational Products
243, chemin Saunders
Barrie (ON) L4N 9A3
Tél. ☎ : (705) 725-1166
Téléc. (705) 725-1167
Site Web : www.exclusiveeducational.ca

Canadian Cash Kit [ensemble multi-supports]. — Exclusive Educational Products. — Barrie : Exclusive Educational Products, 1986. — 35,30 $

Cet ensemble multi-supports, qui comprend 6 timbres en caoutchouc (pour reproduire les 6 pièces de 1 cent, 5 cents, 10 cents, 25 cents, 1 dollar et 2 dollars canadiens) et 180 billet de banque et pièces de monnaie canadiens factices en plastique et en papier. Les billets sont de 5 $, 10 $ et 20 $. Dans la mesure du possible, la taille et les couleurs sont conformes à celles des originaux.

FIREFLY BOOKS LTD

Firefly Books Ltd.
36880, avenue Victoria Park
Willowdale (ONT) M2H 3K1
Tél. ☎ : 1-800-387-6192
Téléc. 1-800-450-0391
Courriel : firefly@globalserve.net

Je t'aimerai toujours. — Munsch, Robert. — Willowdale : Firefly Books, 1989. — 33 p. — livre. — 4,46 $

Ce petit roman de 33 pages (668 mots) est la traduction française de *Love You Forever* de Robert Munsch. Conseillé en anglais aux élèves de 4 à 8 ans, la version française demande un niveau de lecture plus élevé. La lectrice ou le lecteur débutant anglo-dominant aura besoin d'aide. Les illustrations au pastel de Sheila M'Graw sont tout simplement extraordinaires et le récit a apporté Munsch la célébrité.

GINN

Ginn Publishing Canada : cette compagnie ne publie plus et ne distribue plus de livres en français. Au Canada, c'est Prentice Hall qui distribue tous les livres de Ginn.

N.B. Les deux collections suivantes sont épuisées et le distributeur actuel Socadie n'a plus de stock. Nous incluons ces ressources dans cette liste parce que plusieurs écoles les ont déjà au centre de ressources.

Les maisons. — Ginn Publishing. — Scarborough : Ginn Publishing Canada, 1988. — 8 livrets. — épuisé. — (Collection : La Boîte aux rêves. J'apprends à lire.)

Ce petit livre fait partie d'une collection dont les livres de lecture de difficulté graduée sont destinés aux classes d'immersion et ont été approuvés par le Ministère en mai 1992[85]. La collection La Boîte aux rêves est maintenant épuisée et le distributeur actuel Socadie n'a plus de stock..

La collection se divise en trois sous-collections de livres de lecture : J'apprends à lire, Lisons ensemble et On y va!. En 92, on recommandait fortement la série, surtout pour le coin de lecture de la salle de classe. On peut adapter ces ressources aux besoins des mesures spéciales de francisation, surtout en s'aidant des normes de lisibilité de la Division scolaire franco-manitobaine citées entre parenthèses à droite de chacun des titres mentionnés.

Dans son ensemble, la collection La Boîte aux rêves présente des textes rythmés, des structures répétitives et des suggestions de stratégies pour inciter les élèves à anticiper le contenu du récit. Les sous-collections J'apprends à lire et Lisons ensemble ont été recommandées pour les 1re et 2e années d'immersion. La collection On y va!, la plus avancée des trois (2e et 3e années d'immersion), présente, en plus, divers genres littéraires : contes, comptines, saynètes, etc. Elle inclut aussi dans ses récits des structures idiomatiques et la stratégie pour enseigner le vocabulaire est celle de l'association image-mot.

Dans cette collection (La lisibilité des ouvrages suivants a été établie selon les normes décrites à l'Annexe 7.) :

Collection J'apprends à lire :

Les maisons (61 mots - niveau 1)
Le concert à la ferme (74 mots - niveau 3)
Madame Lave-tout (106 mots - niveau 4)
Tra la, tra la la la (92 mots) - niveau 4)
La rose (109 mots - niveau 5)
Par un soir de tempête (118 mots - niveau 5)
Trois canetons (103 mots - niveau 5)
Grand-père, Grand-père (133 mots - niveau 5)

Collection Lisons ensemble :

Oui-da! (105 mots - niveau 5)
Poilu-Poiliche (105 mots - niveau 5)
Marie Louise (207 mots - niveau 6)

85. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.— « *Français en immersion - Bibliographie - Niveau élémentaire* ».— Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan : Regina.— 1992.— p. 19

Finfinaud (80 mots - niveau 6)
La Fête des monstres (87 mots - niveau 6)
Les Malingrins (147 mots - niveau 6)
Le Pitasoi (134 mots - niveau 6)
Le géant affamé (164 mots - niveau 7)

Collection On y va! :

Que veux-tu, Léa (71 mots - niveau 8)
Le gros orteil (142 mots - niveau 8)
En ville (123 mots - niveau 9)
Pierre Pilotaire (170 mots - niveau 9)
Qui veut être ma maman? (142 mots - niveau 9)
Fouiche (119 mots - niveau 10)
Bou-hou (148 mots - niveau 11)

Qu'est-ce que tu veux?. — Ginn Publishing. — Scarborough : Ginn Publishing Canada, 1988. — 8 livrets. — épuisé. — (Collection Soleil)

Ce livre fait partie d'une collection, maintenant épuisée, qui a été recommandée, en 1992, par le ministère de l'Éduction de la Saskatchewan pour la 1re année d'immersion. Cette collection présente des histoires à structure prévisible basées sur la répétition et le rythme. Elles se prêtent bien à la lecture en groupe, donc à l'acquisition du vocabulaire oral usuel et des structures idiomatiques, et la stratégie pour enseigner le vocabulaire est celle de l'association image-mot. Il ne serait pas difficile de l'adapter au Programme de francisation en tenant compte du niveau de lisibilité donné par le Manitoba (noté entre parenthèses à droite de chacun des titres).

Dans cette collection (La lisibilité des ouvrages suivants a été établie selon les normes décrites à l'Annexe 7.) :

Qu'est-ce que tu veux? (48 mots - niveau 1)
Le coq et le jars (62 mots - niveau 1)
La crème glacée (50 mots - niveau 1)
Je peux sauter (42 mots - niveau 1)
Notre rue (32 mots - niveau 1)
Ma maison (38 mots - niveau 1)
Ouste! (37 mots - niveau 1)
Chez l'Oncle Prosper (44 mots - niveau 1)
Mon petit chien (19 mots - niveau 1)
Le Capitaine Hop (21 mots - niveau 1)
Je peux voler (15 mots - niveau 1)
Moumours en vacances (16 mots - niveau 1)
Le gâteau d'anniversaire (20 mots - niveau 1)
Moumours le jongleur (14 mots - niveau 1)
Bébé s'habille (16 mots - niveau 1)

Moumours déjeune (14 mots - niveau 1)
Quelle est cette queue? (30 mots - niveau 2)
Quand la sorcière éternue (34 mots - niveau 2)
J'aime ma famille (29 mots - niveau 2)
Un Moumours ça réchauffe! (35 mots - niveau 2)
C'est quoi un Moumours? (51 mots - niveau 2)
La soupe au pouah! (15 mots - niveau 2)
Petit frère (14 mots - niveau 2)
On descend en ville (24 mots - niveau 2)
Au revoir, Lucie (72 mots - niveau 3)
Le pain (88 mots - niveau 3)
La graine (57 mots - niveau 3)
Réveille-toi maman (92 mots - niveau 3)
C'est bon pour toi (54 mots - niveau 3)
Viens chez moi (80 mots - niveau 3)
Peux-tu mettre... (62 mots - niveau 3)
Les mouches bourdonnent (32 mots - niveau 3)
Les grands et les petits (30 mots - niveau 3)
Bon appétit! (22 mots - niveau 3)
Le vent (79 mots - niveau 4)
Monsieur Grognon (76 mots - niveau 4)
Allons nous baigner (84 mots - niveau 4)
Clac! (29 mots - niveau 4)
Petite voiture (170 mots - niveau 5)
Oh! Oh! Voici Charlot! (95 mots - niveau 5)
Le pont des singes (63 mots - niveau 5)
La marmite (115 mots - niveau 6)
Tante Adéline (40 mots - niveau 6)
Papa a mal à la tête (96 mots - niveau 7)
Le fils du géant (97 mots - niveau 7)
Le bruit (153 mots - niveau 7)
Mon bateau (107 mots - niveau 7)
Le gros tigre (158 mots - niveau 7)
Le fou rire (197 mots - niveau 7)
Mille brioches aux raisins (202 mots - niveau 8)
Moumours, le câlin (220 mots - niveau 8)
Le régime de maman (281 mots - niveau 8)
La fête de maman (222 mots - niveau 8)
Mon tigre (142 mots - niveau 9)
Grizzlé (209 mots - niveau 9)
Le manteau de Tantinette (108 mots - niveau 9)
Ratatouille (143 mots - niveau 9)
La course des fusées (167 mots - niveau 9)
Lili et Bijou (276 mots - niveau 9)
Mon tigre va à l'école (202 mots - niveau 10)
Le secret du château La Frousse (365 mots - niveau 10)

Misha-na (188 mots - niveau 10)
Ce n'est pas drôle (216 mots - niveau 10)
La poudre rigolo (300 mots - niveau 10)
Des lettres, Monsieur Roy! (190 mots - niveau 10)
Nulle part et rien du tout (155 mots - niveau 10)
Juste pour cette fois (188 mots - niveau 10)
Les chaussettes (146 mots - niveau 10)
Coin! Coin! Coin! (203 mots - niveau 11)
Madame Casse-pieds (206 mots - niveau 11)
Papa à la garderie (237 mots - niveau 11)
Les gagawas (277 mots - niveau 11)
La patte du chien (366 mots - niveau 11)
Monsieur Chuchote (283 mots - niveau 11)

GROUPE BEAUCHEMIN, ÉDITEUR LTÉE

Groupe Beauchemin, Éditeur Ltée
3281, avenue Jean-Bérard
Laval (PQ) H7T 2L2
Tél. ☎ : 1-800-361-4504
Téléc. : (514) 688-6269
Courriel : promotion@beauchemin.qc.ca
Site Web : www.beauchemin.qc.ca

Cachami/Catrami [ensemble multi-supports]. — Destrempes, Josée et al Laval : Éditions L'image de l'Art, 1996. — 2 livres, 2 livres-cassettes. — 10,47 $ (1 livre) ; 23,95 $ (1 livre-cassette)

Cet ensemble multi-supports a été conçu pour les élèves de 5 à 8 ans. Son contenu présente un conte illustré accompagné de chansons qui favorisent l'apprentissage du vocabulaire. L'ensemble comprend deux livres-cassettes, dont deux contes et 32 thèmes à exploiter. *Cachami* et *Catrami* racontent une année de la vie de quatre amis : Julot, Thuy, Camoya et Manito, qui sont des enfants de différentes origines ethniques et qui habitent dans le même quartier. Le récit débute avec la rentrée scolaire et se termine, plus ou moins, avec les vacances d'été. Il s'étend donc sur une année scolaire. *Cachami* couvre la période de septembre à Noël et *Catrami*, la période de janvier à juin. Chacun des deux ouvrages comprend un court texte, une illustration, une chanson ou une comptine et un tableau de synthèse exploitant le même thème pour favoriser l'apprentissage du vocabulaire. Le livre-cassette comprend une version chantée et une version instrumentale des 15 chansons et comptines. Les thèmes abordés ressemblent a ceux du programme régulier de l'élémentaire et ils peuvent servir pour présenter le vocabulaire et les structures de phrase en phase d'accueil.

Cachami présente les thèmes suivants : son nom, la famille, les amis, dans la classe, les couleurs, d'où viens-tu, les métiers, les aliments, l'Halloween, mes animaux préférés, mon corps, les vêtements, un Noël méxicain, et mes souvenirs. Les thèmes abordés dans

Catrami sont : l'hiver, la neige, la maison, dans la maison, mon quartier, la St-Valentin, la cabane à sucre, les jeux de plein air, les petits animaux, à la ferme, le pique-nique, le transport, au port, les saisons, la sécurité et comment je me sens. Les cassettes permettent d'utiliser cette ressource pour le travail de groupe et pour le volet foyer du Programme de francisation.

Intermède : Guide d'enseignement, niveau débutant [ensemble multi-supports]. — Laval : Éditions FM, 1990. — (Collection Intermède)

Cette ressource fait partie de la Intermède collection spécialement adaptée aux élèves québécois allophones inscrits pour la première fois à l'école secondaire régulière du Québec et dont le degré de connaissance du français est variable. Cette ressource permet de mettre en application le programme d'études de français en classe d'accueil au secondaire; il propose 10 mois d'enseignement et prépare les élèves à leur entrée dans le programme régulier, de manière progressive.

La collection comprend deux niveaux, le niveau débutant (très peu ou pas de français) et le niveau intermédiaire et avancé.

L'ensemble multi-supports comprend le *Manuel de l'élève*, le *Guide d'enseignement*, le *Cahier d'activités*, le *Corrigé*, et une audiocassette. Le *Manuel de l'élève* se divise en plusieurs unités dans lesquelles se trouvent plusieurs projets linguistiques, la mise en situation pour chacun, le contenu des activités de communication orale, de lecture, d'écriture et des explications des règles grammaticales. Le *Guide d'enseignement* présente les objectifs du programme, explicite la démarche pédagogique des projets et des activités, donne des repères lexicaux et grammaticaux, fournit des fiches d'évaluation formative et le corrigé. Le *Cahier d'activités* complète le manuel avec des activités de révision et de travail autonome.

Le net avantage de cette collection est qu'elle a été conçue pour les adolescents et les adolescentes qui n'ont pas d'expérience de la langue française mais qui ont quand même une expérience sociale et scolaire. L'approche est communicative et le manuel débute justement avec la rentrée scolaire en proposant pour les premiers jours des thèmes tels que comment faire connaissance, les objets et les fournitures scolaires, comment s'orienter à l'école et dans le quartier, comment interpréter l'horaire scolaire, etc. L'approche est pragmatique. À titre d'exemple, en étudiant le langage des affiches, on attire l'attention des élèves sur les règles du milieu, p. ex. avec des affiches telles *Réservé au personnel* ou *Déposez vos sacs ici* ou encore *Payez ici* (affiche dans la cafétéria). Le travail sur les expressions idiomatiques françaises et québécoises est intéressant aussi : par exemple, après avoir abordé le verbe *aller* (Je vais au gymnase), on s'arrête pour expliquer son emploi dans des expressions telles *Comment vas-tu? - Je vais bien.*

Il faut cependant mentionner deux inconvénients. D'abord, cette ressource privilégie l'enseignement magistral effectué par une enseignante ou un enseignant à un groupe d'élèves. Pour le programme de francisation, en Saskatchewan, il faudra adapter *Intermède* à l'enseignement à un petit groupe ou à un individu. D'autre part, le contenu

géographique et culturel étant clairement québécois, il faudra adapter les exemples et les contexte aux élèves fransaskois.

N.B. au Québec, il existe un programme d'études pour la classe d'accueil et de francisation au primaire de la 1re à la 6e année. *Intermède* a été approuvé pour le secondaire, mais la collection *Olé* des **Éditions du Phare, Inc.** constitue une ressource approuvée pour le programme du primaire québécois. Voir la page 187 de cette liste.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Guide d'enseignement, niveau débutant ..... 21,00 $
Cahier d'activités, niveau débutant ..... 10,47 $
Manuel de l'élève, niveau débutant ..... 17,84 $
Corrigé du cahier, niveau débutant ..... 7,32 $

Dans cette même collection :

Intermède : Guide d'enseignement, niveau intermédiaire - avancé ..... 21,00 $
Intermède : Cahier d'activités, niveau intermédiaire – avancé ..... 14,68 $
Intermède : Manuel de l'élève, niveau intermédiaire – avancé ..... 20,00 $
Intermède : Corrigé du cahier, niveau intermédiaire – avancé ..... 7,32 $
Intermède : Audiocassette, niveau intermédiaire – avancé ..... 26,84 $

GRAFICOR INC.

Les Publications Graficor Inc.
175, boulevard de Montagne
Boucherville (Québec) J4B 6G4
Tél. ☎ : (514) 449-2399
Téléc. (514) 449-7808
Site Web : www.graficor.qc.ca

La fée des dents 2. — Bureau, Serge. — Boucherville : Graficor, 1991. — 1 livret. — 49,30 $ (ensmble de 16 livrets). — (Collection Menu-Mémo.Menu-Mémo 1)

Cette ressource fait partie de la sous-collection Menu-Mémo 1 qui comprend une série de 32 livrets de lecture de 16 pages destinés aux élèves de 6 et 7 ans, tandis que la sous-collection Menu-Mémo 2 comprend 32 livrets pour les élèves de 7 et 8 ans. Conçus pour accompagner la collection Mémo 1 et Mémo 2 respectivement (manuels de français édités par la même maison d'édition), ces livrets peuvent être utiles seuls pour développer le vocabulaire et les

habiletés de lecture des élèves anglo-dominants. Les sous-collections Menu-Mémo 1 et Menu-Memo 2 sont divisées en deux séries de livres (n° 1 à 16 et n° 17 à 32).

Dans chacune des séries la numérotation des livrets correspond à la gradation du niveau de difficulté, les n° 1 et 17 étant les plus faciles à lire dans chacune des séries respectives. Les sujets abordés dans les livrets sont liés à une certaine variété de thèmes que l'on trouve habituellement en sciences, en sciences humaines, en hygiène ou en formation personnelle.

Dans chaque série, six textes sont informatifs, trois incitatifs, quatre expressifs, trois ludiques ou poétiques, et ils sont répartis entre trois niveaux de difficulté. Les six premiers sont les plus faciles (85 à 100 mots). Ce sont des textes à structure répétitive, ils ne contiennent ni pronom sujet ni pronom complément et tous les verbes sont conjugués au présent ou au passé composé. Au nombre de cinq, les textes de difficulté moyenne comptent de 85 à 125 mots, renferment des structures interrogatives, exclamatives et négatives et ajoutent l'imparfait et le futur à la conjugaison des verbes. Au nombre de cinq aussi, les textes les plus difficiles comptent de 100 à 150 mots, présentent la structure négative, contiennent des pronoms sujets, des pronoms compléments et des verbes à tous les temps sauf au passé simple et au subjonctif[86].

En 1992, le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a proposé l'évaluation suivante : « [la collection aborde] des sujets reliés aux sciences, aux sciences humaines et à l'hygiène (Exemple : *Où est l'eau, Le feu à l'école, Le blessé, La maison dans le sol*, etc.). Les textes et illustrations de la plupart des livrets invitent l'élève à la réflexion et à une participation active à sa lecture. »

Dans cette collection (La lisibilité des ouvrages de cette collection a été établie selon les normes décrites à l'Annexe 7.):

Menu-Mémo 1 (livrets 1 à 16) :

La fée des dents 2 (248 mots - niveau 8)
C'est la faute du voisin (202 mots - niveau 8)
Je ne veux pas me coucher (216 mots - niveau 9)
Les plantes carnivores (223 mots - niveau 9)
Le capitaine (215 mots - niveau 9)
Si les enfants faisait la grève (209 mots - niveau 9)
Le spécialiste des bestioles (263 mots - niveau 9)
La banane masquée (114 mots - niveau 10)
Pascal sort avec... (215 mots - niveau 10)
La mouche et l'araignée (255 mots - niveau 10)
Quand les parents se séparent (180 mots - niveau 11)
Les poisson arrivent (164 mots - niveau 11)
L'école de nuit (195 mots - niveau 11)

86 Guillemette, Suzanne et al.— « Mémo 1 : Guide pédagogique 4 ». — Boucherville : Graficor, 1990. — p. 235

Le métier de Claire (160 mots - niveau 11)
La nouvelle directrice (221 mots - niveau 11)
L'enfant sans peur (229 mots - niveau 11)

Menu-Mémo 1 (livrets 17 à 32)

Les palamours (278 mots - niveau 11)
Le ménage, pouah! 335 mots - niveau 11)
Le commissaire (210 mots - niveau 12)
Nicolas le décrocheur (234 mots - niveau 13)
Relaxe, Maman! (235 mots - niveau 13)
Le métier de Bertrand (338 mots - niveau 14)
L'orchestre des bestioles (170 mots - niveau 14)
Le détective (266 mots - niveau 14)
Le marchand de glace (242 mots - niveau 14)
L'achète-tout (289 mots - niveau 14)
Les petits bobos (246 mots - niveau 14)
Le déménagement (333 mots - niveau 14)
Ma sœur adolescente (244 mots - niveau 14)
Sois poli! (202 mots - niveau 14)
Comptines potagères (481 mots - niveau 15)
Comptines au dessert (352 mots - niveau 15)

Menu-Mémo 2 (livrets 1 à 16) :

Les jumelles (77 mots - niveau 6)
Je suis gros (95 mots - niveau 6)
Les maisons (113 mots - niveau 6)
Le blessé (110 mots - niveau 6)
La fée des dents (109 mots - niveau 6)
J'ai perdu ma clé (130 mots - niveau 6)
Le facteur (92 mots - niveau 6)
Le feu à l'école (74 mots - niveau 6)
Mon robot est vivant (95 mots - niveau 6)
Où est l'eau (84 mots - niveau 6)
Où est l'air (107 mots - niveau 7)
La fête chinoise (146 mots - niveau 7)
Un nouveau-né, ça ne sait rien faire (136 mots - niveau 7)
Bonjour, mon chaton! (110 mots - niveau 7)
Comment se faire des amis (129 mots - niveau 7)
Je fais du sport (137 mots - niveau 7)

Menu-Mémo 2 (livrets 17 à 32) :

Les animaux ont faim (90 mots - niveau 7)
L'ami de mes dents (130 mots - niveau 7)
Une mauvaise journée ((125 mots - niveau 7)
Les grands animaux (151 mots - niveau 7)
L'album de Mémo (164 mots - niveau 7)
Tout le monde est pressé (129 mots - niveau 7)
Le jeu des cinq sens (220 mots - niveau 7)
La maison dans le sol (108 mots - niveau 7)
Les chaussures magiques (126 mots - niveau 8)
L'enfant unique (87 mots - niveau 8)
Le pissenlit (104 mots - niveau 8)
Un anniversaire tous les jours (135 mots - niveau 8)
La fabrication des verres (134 mots - niveau 10)

Sophie à l'épicerie [ensemble multi-supports]. — Préfontaine, R. R. — Boucherville : Graficor, 1985. — 1 livret, 1 cassette. — 30 $ (ensemble de 12 livrets) ; 16,15 $ (cassette). — (Collection Tic, Tac, Toc)

Cette ressource et les autres ouvrages de la collection Tic, Tac, Toc, qui font partie de la collection littéraire de Graficor, présentent des aventure simples pour la lectrice ou le lecteur débutant. Les phrases sont simples, illustrées avec précision de graphiques en couleurs. La cassette offre un enregistrement sonore des mêmes récits. Cette ressource est intéressante pour le volet foyer du Programme de francisation, mais un désavantage est que les douze récits sont enrégistrés sur une même cassette. Étant donné que la collection est ancienne, si Tic, Tac, Toc ne fait partie de la collection permanente du centre de ressources de l'école, il vaut mieux choisir une ressource plus moderne.

Dans cette collection (La lisibilité des ouvrages de cette collection a été établie selon les normes décrites à l'Annexe 7.) :

Tic (12 livrets) :

Sophie à l'épicerie (149 mots - niveau 6)
Le dentiste (174 mots - niveau 7)
Les fleurs de Nicolas (183 mots - niveau 7)
Le petit pompier (210 mots - niveau 7)
La fête de la citrouille (215 mots - niveau 7)
Le ménage du samedi (190 mots - niveau 7)
La carte de Noël (169 mots - niveau 7)
Deux amis (169 mots - niveau 7)
Oscar a disparu (195 mots - niveau 7)
L'autobus en colère (190 mots - niveau 7)
Blanchette la drôle (235 mots - niveau 7)
Les matins de Martin (210 mots - niveau 7)

Tac (12 livrets) :

La brigadière (210 mots - niveau 10)
La tempête de neige (188 mots - niveau 10)
Le pantalon de Léon (223 mots - niveau 10)
Ça ira mieux demain (220 mots - niveau 10)
Les jouets (154 mots - niveau 10)
L'accident (200 mots - niveau 10)
Kouki (224 mots - niveau 10)
Raoul le drôle (128 mots - niveau 10)
Le gâteau d'anniversaire (179 mots - niveau 10)
Coco le singe (200 mots - niveau 10)
Ma maison (226 mots - niveau 10)
Les quatre saisons de Branchu (228 mots - niveau 10)

Toc (12 livrets)

Sur le chemin de l'école (228 mots - niveau 12)
Les manèges (186 mots - niveau 12)
Le rouli-roulant (244 mots - niveau 12)
Mari-Jo a la grippe (250 mots - niveau 12)
La ballon jaune (183 mots - niveau 12)
C'est la faute à la lumière (232 mots - niveau 12)
Un chat... jamais (218 mots - niveau 12)
La maison citrouille (236 mots - niveau 12)
Une pêche surprise (250 mots - niveau 12)
C'est maman qui travaille (144 mots - niveau 12)
Papa vient dimanche (203 mots - niveau 12)
Une lettre pour grand-maman (184 mots - niveau 12)

GUÉRIN, ÉDITEUR LIMITÉE

Guérin, éditeur limitée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Tél. ☎ : (514) 842-3481
Téléc. : (514) 842-4923
Courriel : francel@guerin-editeur.qc.ca
Site Web : www.guerin-editeur.qc.ca

Pratique du vocabulaire primaire : 1re année. — Collectivité-auteur. — Guérin : Montréal, 1985. — 1 cahier de l'élève, 1 cahier du maître. — (Collection Pratique du vocabulaire). — 10,20 $ (cahier A – élève) ; 26,35 $ (maître)

Cette ressource fait partie de la collection Pratique du vocabulaire destinée aux élèves de l'élémentaire (de la 1re à la 6e année). La collection propose dans chacun des cahiers une série de thèmes autour desquelles on peut bâtir le vocabulaire de l'élève. Par exemple, le Cahier A - élève, destiné aux élèves de la 1re année, présente des thèmes tels que la société, l'habitation, l'alimentation, les loisirs et les vêtements. Cette resource facilite alors le développement systématique du vocabulaire de l'élève, car on peut faire travailler le vocabulaire que l'élève possède le moins bien. Chaque cahier de la collection présente aussi une série d'activités autour de chaque thème qui aident à étendre le vocabulaire de l'élève. Le Cahier maître sert à l'enseignante ou l'enseignant. Le Cahier A – élève s'adresse aux élèves de la 1re année, le Cahier B à la 2e année, le Cahier C à la 3e, etc., jusqu'au Cahier F qui convient à la 6e année. Chaque cahier et chaque guide sont vendus séparément.

Dans cette collection :

Cahier B – élève
Cahier B – maître
Cahier C – élève
Cahier C - maître
Cahier D – élève
Cahier C - maître
Cahier E – élève
Cahier E - maître
Cahier F – élève
Cahier F - maître

GUIDANCE CENTRE

Guidance Centre
University of Toronto
712 Gordon Baker Road
Toronto, Ontario M2H 3R7
Tél. ☎ : (416) 502-1262 ou 1-800-668-6247
Téléc. : (416) 502-1101
Site Web : www.multi.demon.co.uk

Cric Crac! Teaching and Learning French through Story-telling. — Dunning, Roy. — Toronto : Guidance Centre, 1997. — 125 p. — 1 livre. — 41 $

Ce guide pratique montre comment utiliser des récits et des contes pour enseigner le français à des élèves en français de base ou en immersion; il faudra adapter cette ressource pour le Programme de francisation. Par exemple, la production orale d'un élève n'a suivi que pendant 2 ou 3 ans les cours de français de base ressemble sans doute à celle d'un élève anglo-dominant après quelques semaines de francisation. La ressource est divisée en trois niveaux de cinq textes chacun qui s'adressent à trois groupes d'apprenants de différents niveaux. Les leçons se rapportant aux premiers contes peuvent être adaptées

à l'élève du Programme de francisation. L'avantage de cet ouvrage est qu'il propose des stratégies qui aideront les élèves à conter des histoires.

HEATH, D.C.

Voir **Nelson Thompson Learning** à la page 230.

HÉRITAGE

Voir **Éditions Héritage** à la page 190.

HURTUBISE

Voir **Éditions Hurtubise** à la page 192.

INSTITUT DES ÉTUDES PÉDAGOGIQUES DE L'ONTARIO

University of Toronto Press
Bureau de commande
5201, rue Dufferin
Downsview (Ontario) M3H 5T8
Tél. ☎ : (800) 565-9523
Téléc. : (800) 221-9985
Courriel : utpbooks@utoronto.ca
Site Web : www.utpress.utoronto.ca

French Comprehension Test : Level 1. — Barik, Henri C. — Toronto : Institut des études pédagogiques de l'Ontario, 1976. — 27 $

Cette ressource présente une série de tests oraux, accompagnés d'un manuel, qui permettent de mesurer le développement du vocabulaire des élèves de l'élémentaire. Chaque test dure environ 40 minutes et offre un choix d'images comme possibilités de réponse. Chacun est divisé en trois parties : 1. mots et phrases simples, 2. questions et réponses, 3. histoires simples. Le premier test, par exemple, « Primer », est destiné aux élèves de la maternelle et « Level 1 » à ceux de la première année. Ayant été élaborer pour évaluer le vocabulaire en immersion, à la fin de l'année scolaire, cette ressource peut être utilisée dans le Programme de francisation pour vérifier le vocabulaire de l'élève à la fin de sa deuxième année au Programme. Par exemple, « Primer » pourrait être utilisé au début ou au courant de la 1re année pour dépister des lacunes dans le développement du vocabulaire. Il faudra se souvenir, cependant, que cette ressource a été écrite pour l'immersion et qu'aucune adaptation n'a été faite pour l'éducation francophone.

LIDEC INC.

Lidec inc.
4350, avenue de l'Hôtel-de-ville
Montréal (PQ) H2W 2H5
Tél. ☎ : (514) 843-5991
Téléc. (514) 843-5252
Courriel : lidec@qc.ca
Site Web : www.lidec.qc.ca

Comptines et chansons éducatives [ensemble multi-supports]. — Courchesne-Leclerc, Francine. — Lidec : Montréal, 1986. — ensemble livre-cassette, guide. — 19,55 $ (ensemble) ; 29,75 (guide)

Cette ressource présente 20 chansons et comptines destinées aux élèves de 4 à 8 ans qui étudient le français langue première. Le Guide expose des mises en situation, indique le matériel nécessaire et des stratégies d'exploitation et offre un corrigé. Les thèmes sont ceux que l'on étudie normalement en maternelle et en 1re année (parties du corps, routine quotidienne, objets familiers, etc.). Il est possible d'adapter cette ressource pour le Programme de francisation.

Français 1 : Mirabelle : Adaptation pour les classes d'immersion [ensemble multi-supports]. — Morse, Marie et al. — Lidec : Montréal, 1987. — (Collection Mirabelle)

Cet ensemble multi-supports est organisé autour de thèmes (prénoms francophones communs, école, animaux, parties du corps humain et du corps des animaux, jeux, aliments, objets familiers de la maison, saisons, sécurité, etc.). En plus d'un excellent survol de la théorie sur l'apprentissage d'une deuxième langue, le *Guide pédagogique* présente des stratégies concrètes pour l'étude des thèmes, en particulier, une série de thèmes étudiés à l'élémentaire (parties du corps humain, Noël, etc.). Le *Guide pédagogique* sera donc utile à l'intervenante ou l'intervenant qui cherche à renouveler l'étude d'un thème déjà présenté en salle de classe. De plus, il contient de nombreuses pages à reproduire, ce qui peut faciliter le travail des membres de l'équipe d'intervention. La cassette présente, d'une part, 8 chansons et, d'autre part, la version instrumentale de ces chansons.

Il faut noter que cette ressource **ne sera plus éditée** par Lidec à compter de **l'an 2000**. Malgré une bonne qualité d'images et de graphiques, le seul vrai avantage de *Mirabelle* est le droit de reproduction de documents qui aident l'élève à acquérir du vocabulaire de base. Lidec a publié aussi d'autres collections pour les élèves de 2e à 6e année en immersion (voir ci-dessous). Ellens ne sont plus vendues au Centre de distribution des ressources pédagogiques (LRDC) de la Saskatchewan. Cependant, si cette ressource se trouve au centre de ressources de l'école, elle peut être utilisée pour le Programme de francisation.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Français 1 : Mirabelle : Guide d'enseignement ..... 42,70 $
Français 1 : Mirabelle : Ensemble de 37 livrets de lecture ..... 62,50 $
Français 1 : Mirabelle messagère : 1re partie (recueil de textes) ..... 11,73 $
Français 1 : Mirabelle à l'atelier : 1re partie (cahier d'activités) ..... 6,67 $
Français 1 : Mirabelle messagère : 2e partie (recueil de textes) ..... 11,73 $
Français 1 : Mirabelle à l'atelier : 2e partie (cahier d'activités) ..... 6,67 $
Français 1 : Mirabelle (matériel complémentaire) ..... 38,10 $
Cassette seulement (8 chansons) ..... 29,00 $

Dans cette collection (La lisibilité des ouvrages suivants a été établie selon les normes décrites à l'Annexe 7.) :

Bleu, brun ou vert... (56 mots - niveau 2)
Fido et Félix (82 mots - niveau 2)
Mes amis (52 mots - niveau 2)
Oui ou non? (75 mots - niveau 75)
Les mains (94 mots - niveau 2)
Des fruits! Des légumes! (99 mots - niveau 2)
Qui est Mirabelle? (41 mots - niveau 2)
Une poule en laine (107 mots - niveau 4)
Il n'y a pas d'école (117 mots - niveau 4)
Le printemps (154 mots - niveau 4)
L'École de papa (64 mots - niveau 4)
Coco à la ferme (124 mots - niveau 5)
Crin, le gros cheval (131 mots - niveau 5)
Un bonhomme triste (102 mots - niveau 5)
Mon oranger (100 mots - niveau 5)
La maison de Mirabelle (119 mots - niveau 5)
Les chaises (136 mots - niveau 5)
Un bon tour (157 mots - niveau 5)
Un pique-nique (157 mots - niveau 5)
Coco aime la nature (180 mots - niveau 6)
Un chasseur d'hirondelles (149 mots - niveau 6)
Où est le chien Pistache? (129 mots - niveau 6)
Une nouvelle maison (196 mots - niveau 6)
Le jardin (191 mots - niveau 6)
Un nez magique (95 mots - niveau 7)
Une bonne femme de glace (117 mots - niveau 7)
Pattes-Blanches (155 mots - niveau 8)
C'est moi (148 mots - niveau 9)

Si... (112 mots - niveau 10)
Une tête de clown (141 mots - niveau 10)
Danger! (180 mots - niveau 10)
Grognon (102 mots - niveau 10)
Conseil de sécurité (163 mots - niveau 11)
Randonnée en hiver (334 mots - niveau 14)
Une nouvelle boisson (314 mots - niveau 14)
Des jeux d'été (638 mots - niveau 14)

Français 2 : Baluchon : Adaptation pour les classes d'immersion [ensemble multi-supports]. — Morse, Marie et al. — Lidec : Montréal, 1987. — (Collection Baluchon)

La description de l'ensemble multi-supports *Français 1 : Mirabelle messagère*, ci-dessus, convient aussi à cette ressource. Mais, en plus *Français 2 : Baluchon messagère* comprend quatre outils d'évaluation intitulés *Évaluation des apprentissages en lecture et en écriture* de Boulay et Pelletier. Ces évaluations sont proposées pour la fin octobre, la fin janvier, la fin mars et le début juin durant l'année scolaire. Cependant, Lidec ne dit pas comment les procurer.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Français 2 : Baluchon :Guide d'enseignement ..... 41,40 $
Français 2 : Baluchon : Ensemble de 37 livrets) ..... 62,50 $
Français 2 : Baluchon messagère, 1re partie (recueil de textes) ..... 13,13 $
Français 2 : Baluchon à l'atelier, 1re partie (cahier d'activités) ..... 6,67 $
Français 2 : Baluchon messagère, 2e partie (recueil de textes) ..... 13,13 $
Français 2 : Baluchon à l'atelier, 2e partie (cahier d'activités) ..... 8,84 $
Français 2 : Baluchon (matériel complémentaire) ..... 38,10 $
Cassette seulement (8 chansons) ..... 29,00 $

LITO, LES ÉDITIONS...

Voir **Diffusion du livre Mirabel** à la page 176.

MCGRAW-HILL

Voir **Chenelière/McGraw-Hill** à la page 173.

MESSAGERIES ADP, INC.

Messageries ADP inc.
1261-A, rue Shearer
Montréal (PQ) H3K 3G4
Tél. ☎ : (800) 933-3770
Téléc. (800) 465-1237

Dictionnaire thématique visuel. — Corbeil, Jean-Claude ; Archambault, Ariane. — Montréal : Éditions Québec-Amérique, 1986. — 799 p. — 1 livre. — 24,95 $

Ce dictionnaire a été conçu pour le grand public, mais il est utile à l'intermédiaire et au secondaire dans le Programme de francisation. Il contient plus de 25 000 mots, 3 000 illustrations et 42 thèmes et sous-thèmes. En francisation, c'est un outil pédagogique pour le personnel qui cherche l'illustration d'un objet particulier. L'index complet avec renvoi à une page précise et une table de matières détaillée rendent la consultation très facile.

Dictionnaire thématique visuel français-anglais. — Corbeil, Jean-Claude ; Archambault, Ariane. — Montréal : Éditions Québec-Amérique, 1987. — 896 p. — 1 livre. — 34,95 $

Ce dictionnaire a été conçu pour le grand public, mais il est utile à l'intermédiaire et au secondaire. Il contient 25 000 mots français et leurs équivalents anglais, 3 000 illustrations et 42 thèmes et sous-thèmes. En francisation, c'est un outil pédagogique pour le personnel qui cherche l'illustration d'un objet particulier. L'index complet avec renvoi à une page précise et une table de matière détaillée rendent la consultation très facile.

N.B. Un mot au sujet du format bilingue : étant donné l'utilisation de ce volume au Programme de francisation, il faut se demander s'il est approprié d'offrir à l'élève un dictionnaire bilingue. En tenant compte du pour et du contre, chacun devra en décider selon les circonstances.

Dictionnaire thématique visuel français-anglais. — Corbeil, Jean-Claude ; Archambault, Ariane. — Montréal : Éditions Québec-Amérique, 1994. — 223 p. — 1 livre. — 19,95 $

(Aussi disponible au Centre de distribution des ressources de la Saskatchewan)

Ce dictionnaire, conçu pour l'élémentaire (3-8 année), contient plus de 5 000 mots et 350 sujets illustrés très clairement qui regroupés sous 23 thèmes et qui permettent à l'élève d'enrichir son vocabulaire. Les illustrations en couleurs sont excellentes. Pour le Programme de francisation, c'est un outil pédagogique qui peut intéresser le personnel qui cherche l'illustration d'un objet particulier. L'index complet avec renvoi à une page précise rend la consultation très facile.

MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION PROVINCIAUX

ALBERTA

Learning Resources Distributing Centre
12360, 142e Rue
Edmonton (AB) T5L 4X9 **☎ (780) 427-2767** Téléc. (780) 422-9750

COLI : Ensemble d'outils d'observation et d'intervention en lecture [ensemble multi-supports]. — Gareau-Kubicki, Suzanne et al. — Edmonton : Alberta Education, 1996. — 403 p. — Ensemble de 2 relieures à anneaux. — 35,75 $

Cet ensemble multi-supports est destiné au personnel spécialisé de l'école (orthopédagogues, agents ou agentes et auxiliaires de francisation, par exemple) et au personnel enseignant de la classe régulière, de la 1re à la 9e année dans le but de répondre efficacement et systématiquement aux besoins spécifiques en lecture des élèves des écoles francophones et des écoles d'immersion. COLI porte donc sur l'enseignement stratégique de la lecture.

Dans cette ressource, on préconise l'approche communicative de l'enseignement du français et en particulier l'observation des stratégies employées par l'élève-lecteur et ses habiletés en lecture. COLI aide l'enseignant ou l'enseignante à éviter le débat au sujet de l'emploi, à l'école francophone, de ressources conçues et recommandées pour l'immersion, car les deux types d'écoles y sont différenciées et on offre des outils différents pour chacun. Par exemple, afin de faire un portrait de l'élève francophone de l'Ouest canadien, différents profils de lecteurs et lectrices francophones (langue première et langue seconde) sont présentés.

COLI présente aussi des outils pour l'évaluation informelle et approfondie de la lecture. Outre les profils de lecteurs et lectrices déjà mentionnés, une banque de textes d'évaluation et des textes de closure avec grilles de correction accompagne cette ressource fort utile et fort pertinente pour appuyer l'enseignement des stratégies de lecture.

Dans le cadre du Programme de francisation, COLI devrait être utilisé comme un outil complémentaire d'évaluation formative. Par exemple, COLI présente, dans la rubrique « Reconnaître les besoins du lecteur », une feuille de route pour l'évaluation formative de la lecture, une grille d'observation de la lecture silencieuse et de la lecture à haute voix, une grille d'analyse quantitative et qualitative du rappel, une grille d'analyse des méprises, etc. La plupart de ces outils sont conçus pour l'évaluation de la classe ou d'un groupe (comme un groupe d'élèves en francisation) ou pour l'évaluation individuelle. L'agent ou l'agente de francisation devra s'assurer que les critères sont appropriés pour les élèves anglo-dominants.

MANITOBA

Bureau de l'éducation française
Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle
1181, avenue Portage, pièce 509
Winnipeg (MB) R3G 0T3
Tél. ☎ : (204) 945-6916
Téléc. (204) 945-1625

La Phase d'accueil pour les écoles franco-manitobaines. — Bureau de l'éducation française du Manitoba. — Winnipeg : Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba, 1999. — 36 p.

Ce document, conçu par le ministère de l'Éducation du Manitoba pour les écoles franco-manitobaines, définit la clientèle, présente les grands principes d'apprentissage d'une langue en situation minoritaire, présente les buts de la phase d'accueil, des échéances possibles, le rôle de divers intervenants ou intervenantes et un modèle d'intervention. Le modèle manitobain suggère que l'intervention intensive, en phase d'accueil, ait lieu dans la salle de classe de l'élève identifié aussi bien qu'à l'extérieur de la salle de classe. La francisation de l'élève est placée sous la responsabilité d'un ou d'une auxiliaire de francisation qui travaille en étroite collaboration avec le ou la titulaire de la classe. La phase d'interventions ponctuelles vient ensuite. Au cours de cette phase, l'élève travaille de façon autonome dans le groupe de ses pairs tout en recevant une aide ponctuelle en matière d'appropriation linguistique. Cette ressource doit être accompagnée *Le Manuel des intervenantes en phase d'accueil* conçu par la Division scolaire franco-manitobaine (voir rubrique *Divisions scolaires francophones du Canada* à la page 178 de cette liste de ressources). Les responsables manitobaines de la phase d'accueil et des mesures de francisation sont, présentement, en train d'élaborer un cahier pratique pour les auxiliaires de francisation.

ONTARIO

Accès Ontario[87]
661, rue Elgin
Ottawa (ONT) K2P 2K1
Tél. ☎ : (613) 238-3630
Téléc. (613) 566-2234

Actualisation linguistique en français et perfectionnement du français - Paliers élémentaire et secondaire. — Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. — Toronto : Ministère de l'Éducation et de la Formation, 1994. — 39 p.

[87] On peut aussi s'adresser à *Publications Ontario*, mais pour le service en français on vous transfert à *Accès Ontario*.

Ce document de travail présente, outre la conception ontarienne de la francisation, la théorie à l'appui des quatre grands thèmes suivants : l'accueil, l'évaluation et le placement des élèves, l'actualisation linguistique en français, le perfectionnement du français, l'intégration des élèves et le dispositions particulières pour les années de spécialisation et l'évaluation du rendement des élèves et des programmes.

Aménagement linguistique en français : Guide d'élaboration d'une politique d'aménagement linguistique - Paliers élémentaire et secondaire. — Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. — Toronto : Ministère de l'Éducation et de la Formation, 1994. — 52 p.

Cette ressource présente la conception ontarienne de la francisation, en particulier, les besoins des élèves, l'admission des élèves, l'intégration et l'évaluation des habiletés, les approches, les stratégies et les activités pédagogiques recommandées, les modalités d'enseignement d'une deuxième langue, la formation du personnel et l'animation culturelle.

QUÉBEC

Ministère de l'éducation
É.'ifice Marie-Guyart
28e étage, 1035, rue De La Chevrotière
Québec (QC) G1R 5A5
Tél. ☎ : (418) 646-7095
Téléc. (418) 646-6561
Site Web : www.meq.gouv.qc.ca

Document d'information - Définition du domaine : Français, classe d'accueil, classe de francisation • Primaire. — Ministère de l'éducation du Québec. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1988 (Version préliminaire). — 25 p.

Ce document présente les orientations du programme, sa définition et ses éléments.

Document d'information - Définition du domaine : Français, classe d'accueil, classe de francisation : Secondaire. — Ministère de l'éducation du Québec. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1991 (Version provisoire). — 19 p.

Ce document présente les orientations du programme destiné aux allophones québécois du secondaire, sa définition et ses éléments.

Document d'orientation pour les mesures spéciales d'accueil et de francisation - Secondaire. — Ministère de l'éducation du Québec. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1992. —146 p.

Ce document a été préparé à l'intention des enseignantes et enseignants qui œuvrent dans les classes d'accueil québécoises auprès des élèves non francophones du secondaire. Il a été

conçu comme manuel pratique. Son organisation et son contenu ressemblent à ce qui a été préparé pour le primaire (voir description ci-dessus).

Document d'orientation - Primaire : Suggestions pédagogiques pour les mesures spéciales d'accueil et de francisation. — Ministère de l'éducation du Québec. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1989. —108 p.

Ce document a été préparé à l'intention des enseignants et enseignantes qui œuvrent dans les classes d'accueil québécoises auprès d'élèves non francophones qui doivent acquérir des habiletés langagières en français pour pouvoir participer pleinement aux activités d'apprentissage qui leur sont proposées en classe. Le document est divisé selon les grands chapitres suivants : 1. Définition du domaine, 2. Modes d'organisation des mesures d'intervention, 3. Planification des leçons (liens au programme d'études, préparation des leçons quotidiennes, déroulement type d'une activité), 4. Stratégies d'enseignement, 5. Activités modèles et 6. Matériel et documents utiles.

Programmes d'étude : Français, classe d'accueil et de francisation - Enseignement primaire. — Ministère de l'éducation du Québec. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1984. — 211 p.

Ce document constitue le programme d'études des classe d'accueil et de francisation pour les élèves non francophones du primaire au Québec (M-6e année). Après une analyse de la problématique (les non-francophones inscrits à l'école francophone québécoise) et une élaboration des orientations générales du programme, ce document présente en détail, pour l'oral, la lecture et l'écriture, les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires, les contenus d'apprentissage, et plusieurs exemples d'activités et d'interventions.

Programmes d'étude : Français, classe d'accueil et de francisation - Enseignement secondaire/Formation générale. — Ministère de l'éducation du Québec. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1984. — 211 p.

Ce document constitue le programme d'études des classe d'accueil et de francisation pour les élèves non francophones du secondaire au Québec (7e - 11e année). Son organisation et son contenu ressemblent à ceux du document élaboré pour le primaire (voir description ci-dessus).

SASKATCHEWAN

Centre de distribution des ressources (LRDC)
Ministère de l'éducation de la Saskatchewan
1500, 4e Avenue
Regina (Saskatchewan) S4P 3V7
Tél. ☎ : (306) 787-5987
Téléc. 1-800-668-9747 ou (306) 787-9747
Site Web : http://lrdc.sasked.gov.sk.ca

À l'école : trousse. — Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1991. — 11,50 $

Cette ressource destinée aux élèves de 1ere année peut aussi être utile en francisation. Elle contient des affiches, des jeux et des activités dont le but est d'apporter un support visuel à l'apprentissage du vocabulaire et des structures relatifs à la vie à l'école. Le guide d'exploitation propose de nombreuses suggestions pour l'utilisation de cette ressource. Cette ressource a été recommandée par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan en 1992.

L'Alphabet en images : trousse d'affiches. — Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. —, 1991. — 38,75 $

Cette ressource destinée aux élèves de maternelle et de 1ere année offre des affiches illustrées accompagnée d'un guide d'exploitation. Comme elle traite du développement du vocabulaire et des structures grammaticales de base, elle peut aussi être utile dans le Programme de francisation. Elle se compose d'affiches de divers formats et offre un soutien visuel aux élèves. Le guide d'exploitation propose de nombreuses suggestions d'utilisation de cette ressource qui a été recommandée par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan en 1992.

Français en immersion : Bibliographie : Niveau élémentaire. — Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1992. — 132 p.

Parce qu'elle a été proposée pour les classes d'immersion, les recommandations de cette bibliographie doivent être adaptées avant d'être appliquées aux écoles fransaskoises et aux classes de francisation. Il faut comprendre que l'environnement d'apprentissage va nécessairement avoir une influence importante sur l'apprentissage, tant au niveau de la rapidité qu'au niveau de la quantité et la qualité de cet apprentissage. Il faudra donc faire attention aux années suggérées pour l'utilisation ce certaines ressources recommandées.

À titre d'exemple, il est certain qu'une ressource recommandée pour la maternelle ou la 1re année en immersion peut probablement être utilisée sans trop d'adaptations avec des élèves anglo-dominants en maternelle ou de 1re année de l'école fransaskoise. Cependant, si l'élève a déjà terminé sa phase d'accueil et suit en partie les cours réguliers, ses progrès quant à l'acquisition des habiletés langagières, à l'oral et en lecture, risquent d'avoir été plus rapides que ceux de l'élève en immersion. Donc, un volume recommandé pour la 3e année en immersion, par exemple, peut très bien être utilisé dès la fin de la 1re année ou dès le début de la 2e de l'école fransaskoise.

De la même façon, il faut se souvenir qu'en recommandant ces ouvrages pour l'immersion, les évaluateurs n'avaient pas à tenir compte des objectifs « identité – langue – culture », ni des résultats d'apprentissage des programmes d'étude de français pour les écoles fransaskoises. Par contre, quelques ouvrages de cette bibliographie ont été approuvés pour

les classes de francisation par diverses commissions scolaires (p. ex. : la Collection Soleil de Ginn, ou Menu-mémo de Graficor ou encore la collection Scholastic.)

Français - Programme d'études : Niveau intermédiaire : Écoles fransaskoises. — Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1999. — 506 p.

Ce document est un outil indispensable pour quiconque enseigne au niveau intermédiaire avec des élèves anglo-dominants inscrits au Programme de francisation. Étant donné que le but ultime des mesures de francisation est l'intégration réussie de ces élèves au programme d'études régulier, ce programme d'études, conçu pour les élèves fransaskois du programme régulier de la 6e à la 9e année, offre à l'équipe d'intervention et aux titulaires les pistes à suivre pour amener l'élève à réussir dans le groupe de ses pairs. La section qui traite les résultats d'apprentissage est particulièrement intéressante et pertinente, car deviennent pour l'équipe d'invention, ils sont la cible ou les cibles à viser. En plus, ce programme contient en annexe des unités modèles pour les différents niveaux en question.

Français : Programme d'études : Niveau secondaire : Écoles fransaskoises. — Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Regina : Ministère de l'éducation de la Saskatchewan, 1999. — 518 p.

Ce document est un outil indispensable pour quiconque enseigne au niveau intermédiaire avec des élèves anglo-dominants inscrits au Programme de francisation. Étant donné que le but ultime des mesures de francisation est l'intégration réussie de ces élèves au programme d'études régulier, ce programme d'études, conçu pour les élèves fransaskois du programme régulier de la 6e à la 9e année, offre à l'équipe d'intervention et aux titulaires les pistes à suivre pour amener l'élève à réussir dans le groupe de ses pairs. La section qui traite les résultats d'apprentissage est particulièrement intéressante et pertinente, car deviennent pour l'équipe d'invention, ils sont la cible ou les cibles à viser. En plus, ce programme contient en annexe des unités modèles pour les différents niveaux en question.

Mes vêtements : trousse. — Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. —Regina : Ministère de l'éducation de la Saskatchewan, 1991. — 12,75 $

Cette ressource recommandée par le ministère de l'Éducation de la Saskatcherwan en 1992 offre des affiches, des jeux et des suggestions d'activités qui apportent un support visuel à l'apprentissage du vocabulaire et des structures de phrase de base relatifs aux vêtements. Le guide d'exploitation propose de nombreuses suggestions pour l'utilisation de cette ressource.

Moi et mon corps : trousse. — Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatcewan, 1991. — 8,60 $

Cette ressource contient des affiches, des jeux et des activités dont le but est d'apporter un support visuel à l'apprentissage du vocabulaire et des structures relatifs à aux parties du

corps. Le guide d'exploitation propose de nombreuses suggestions pour l'utilisation de cette ressource qui a été recommandée par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan en 1992.

Test informel de lecture en français. — Cronin, Mary C.; Douaud, Patrick C.; Fagan, William T. — Regina : University of Regina, 1990. — Sommaire : TILEF : Histoires ; TILEF : Manuel de l'évaluateur. — 15,75 $

Cette ressource est destinée au personnel spécialisé, aux orthopédagogues et aux enseignants et enseignantes du cours régulier d'immersion; son but est de répondre aux besoins des élèves en lecture. Elle a aussi son utilité dans le Programme de francisation.

Elle est composée de deux livres, un livre de l'élève *TILEF : Histoires* et un guide pédagogique *TILEF :Manuel de l'évaluateur*, et elle a été conçue en Saskatchewan pour évaluer le niveau de lecture (compréhension, stratégies, habiletés) des élèves en immersion française. Ceci devrait porter à la prudence. Il est important de comprendre que l'élève anglo-dominant qui apprend le français dans le contexte d'une école fransaskoise peut maîtriser la langue plus vite que son homologue en immersion. Cece est valable pour ses habiletés en lecture.
Le livre de l'élève contient des listes de mots et des textes illustrés pour la lecture. Ces listes et ces textes seront utilisés pour évaluer les habiletés de l'élève en lecture. Le *Manuel de l'évaluateur* contient l'information nécessaire pour faire passer le test et établir une cotation de niveau de lecture. On y trouvera également une copie des passages à lire, des questions de compréhension et une table de cotation correspondant à chaque histoire, et un formulaire d'information générale destiné à faciliter l'interprétation des résultats. Le *Manuel de l'évaluateur* explique clairement, avec exemples, comment corriger et interpréter le test à divers niveaux, et on y trouve une série de grilles d'observation.

La trousse des pictogrammes : affiches muli-format. — Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Regina : Ministère de l'éducation de la Saskatchewan, 1991. — 20,20 $

Cette ressource a été recommandée par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan en 1992 pour la première année d'immersion. Elle peut aussi être utile dans le Programme de francisation. Elle contient une série de pictogrammes avec une illustration au verso et le mot en toutes lettres au recto. Elle offre aussi des possibilités de jeux qui aideront l'élève à apprendre du vocabulaire et des structures de phrase de base. Le guide d'exploitation propose de nombreuses suggestions pour l'utilisation de cette ressource.

La trousse des pictogrammes : pictos pour l'élève. — Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Regina : Ministère de l'éducation de la Saskatchewan, 1991. — 27,95 $

Ce coffret contient 30 ensembles supplémentaires de 47 petits pictogrammes chacun. Destinés à l'élève, ces pictogrammes peuvent remplacer les affiches de *La Trousse des pictogrammes : affiches multi-format*, ci-dessus.

Trousse pour l'orthopédagogue. — Cole, Yvette ; Irène Zampese. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1987

Étant spécialisée dans les difficultés d'apprentissage, cette ressource est vraiment destinée aux orthopédagogues. Cependant, elle contient des tests diagnostiques et des suggestions de stratégies d'intervention qui peuvent être utiles aux intervenants en francisation. Il faudra cependant s'assurer de bien comprendre le but, l'utilisation et l'interprétation de ces tests avant de s'en servir en francisation. Il est fortement conseillé à l'intervenant ou intervenante de consulter l'orthopédagogue de son école ou la coordonnatrice de l'éducation spéciale de la Division scolaire francophone avant d'adapter ces tests pour le Programme de francisation.

MODULO

Modulo Éditeur
233, avenue Dunbar, bureau 300
Mont-Royal (PQ) H3P 2H4
Tél. ☎ : (514) 738-9818
Téléc. (514) 738-5838

Le grand ménage [ensemble multi-spports]. — Morin, Michèle ; Morin, Robert ; Payette, André. — Mont-Royal : Modulo Éditeur, 1994. — 16 livrets, 16 livres de format géant, 1 guide pédagogique, 4 cassettes. — (Collection Millefeuilles)

Cette ressource est destinée aux classes d'immersion, mais elle peut être adaptée au Programme de francisation. Les cassettes offrent des possibilités pour le volet foyer du Programme et pour le travail indépendant.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Ensemble de 16 livrets	54,00 $
Livret de format géant *(42,5 x 50 cm)	14,95 $
Guide pédagogique	35,00 $
Ensemble de 4 cassettes	? $

Dans cette collection (La lisibilité de certains ouvrages a été établie selon les normes suggérées par le Manitoba et décrites à l'Annexe 6.):

*Le grand ménage : les corvées à la maison (55 mots - niveau 3)
*Juno à l'école : fourniture scolaire (57 mots - niveau 3)
Au Lit! : routine du coucher (65 mots - niveau 3)
Jean qui pleure, Jean qui rit : aimer et ne pas aimer (67 mots - niveau 3)
Les bêtises de botoutou : amitié et mauvais tours (68 mots - niveau 3)
Au jeu! : verbes d'action au singulier et au pluriel (79 mots - niveau 3
*La maison hantée : Halloween, compter à 6 (83 mots - niveau 3)

*Le Bulubulu : parties du corps humain et du corps des animaux (84 mots – niveau 3)
Robi fait comme moi : routine du matin (87 mots - niveau 3)
*Papili et Lulu, un matin : verbes à l'impératif, routine du matin (92 mots – niveau 3)
*Papili et Lulu à Noël : (134 mots - niveau 3)
Éva en bonhomme de neige [temps, couleurs, vêtements d'hiver]
*Cache-cache [prépositions derrière, sur, dans, sous, objets et endroits familiers] (106 mots - niveau 4)
La grande glissade de Papili : verbes « arriver », « gagner », « faire la course », etc. (125 mots - niveau 4)
Papili a le rhume : la maladie et les soins (131 mots - niveau 4)
La Fête chez l'oncle Louis : couleurs, membres de la famille, comparaison (162 mots - niveau 4)

MONDIA

Mondia Éditeurs Inc.
105, rue de Martigny Ouest
St-Jérome (PQ) J7Y 2G2
Tél. ☎ : (514) 438-8499
Téléc. (514) 432-3892
Courriel : mondia/duphare@citenet.net

D'un mot à l'autre : Série 1. — Achim, Pierre ; Lessard, Jean-Claude ; Richard, Lucille. — Laval : Mondia, 1983. — 9 séries de livres, 3 recueils de textes. — 12,95 $ (série) , 6,96 $ (recueil). — (Collection D'un mot à l'autre)

Cet ouvrage fait partie d'une collection qui, normalement, suit la collection À mots découverts (voir description ci-dessus). Cette collection est incomplète, les numéros 3 et 9 étant épuisés. En raison de son ancienneté, on recommande de consulter cette ressource seulement si elle fait déjà partie de la collection permanente du centre de ressources.

Le guide pédagogique contient des stratégies de présentation et des consignes précises sur l'exploitation des activités suggérées. On accorde le droit de reproduction pour les fiches.

Les receuils de textes sont des ressources complémentaires intéressantes sur le thème de la communication. Les recueils se présentent sous forme de revue. Chacun comprend plusieurs chroniques et rubriques : courrier, bricolage, horoscope, jeux, recettes et, bien sûr, toute sorte de sujets de lecture qui permettront l'enseignant ou l'enseignante d'aller au delà des thèmes présentés dans les livrets.

Dans cette collection :

Série 1 - 2 ..... 12,95 $ chacune
Série 3 ..... épuisée
Série 4 - 6 ..... 12,95 $ chacune
Série 8 ..... 12,95 $
Série 9 ..... épuisée
Recueil de texte 1, 2 ou 3 ..... 6,96 $

Mes mots illustrés - Dictionnaire mural. — Achim, Pierre ; Lessard, Jean-Claude. — Laval : Mondia, 1980. — 1 album. — 39,95 $

Ce dictionnaire cartonné, de grand format, présente 315 mots illustrés noir et blanc. Le vocabulaire est tiré des échelles de vocabulaire de Préfontaine et Dubois-Buyse ainsi que celui des livrets de la collection « *A mots découverts* ». Un guide explicatif accompagne ce dictionnaire.

NELSON THOMPSON LEARNING

Nelson Thompson Learning
1120, Birchmount
Scarborough (ONT) M1K 5G4
Tél. ☎ : (416) 752-9448
Téléc. (416) 752-9646
Courriel : inquire@nelson.com
Site Web : www.nelson.com

Pirouli : Heath Primary French Program (ensemble multi-supports). — Obadia, André et al. — Scarborough : D. C. Heath, 1986. — épuisé

Même si cette ressource est maintenant épuisée, elle est fortement recommandée par ceux et celles qui œuvrent en francisation dans les écoles fransaskoises. Si elle est déjà au centre de ressources de l'école ou s'il est possible de l'emprunter au LIEN ou dans une bibliothèque, il est conseillé d'utiliser cet outil efficace, intéressant et facile à utiliser.

Cette ressource est composées de trois ensembles multi-supports, le premier (le bleu) est proposé aux débutants (5-6ans), tandis que l deuxième (le vert) a été élaboré pour les élèves de 6-7 ans, et le troisième, pour ceux de 7-8 ans.

Chaque ensemble multi-supports comprend une marionnette et sa maison en carton, des affiches couleurs de grand format (30 x 45 cm), un guide pédagogique, un ensemble de cassettes accompagnées de leur propre guide, d'un index des enregistrements et d'un livret de feuilles d'activités et d'évaluation avec droit de reproduction. Le tout est rangé dans un coffret en plastique.

Les cassettes comprennent des enregistrements qui appuient les histoires, y compris le vocabulaire et les expressions à exploiter pour chacune des leçons thématiques proposées. Sur les cassettes on trouve aussi des poèmes et des chansons, version chantée et version instrumentale. Les chansons sont parfois des compositions originales (*À cheval!, Chanson de Pirouli*, p. ex.) et des chansons traditionnelles tirées du folklore francophone (*Savez-vous planter des choux, En roulant ma boule*, p. ex.).

L'approche est communicative. L'accent est mis sur l'écoute, la compréhension et la communication orale. Le début de l'apprentissage est tout à fait logique. Les premières leçons sont centrées sur le quotidien de l'élève, comment se présenter, saluer l'autre et prendre congé de lui ou d'elle, par exemple.

ONTARIO INSTITUTE FOR STUDIES IN EDUCATION (OISE)

Voir *Institut des études pédagogiques de l'Ontario* à la page 216.

PASSE-TEMPS ENR., LES ÉDITIONS

Voir *Éditions Passe-Temps* à la page 193.

PÉGUIS PUBLISHERS LIMITED

Peguis Publishers Limited
318, avenue McDermot, pièce 100
Winnipeg (Manitoba) R3A 0A2
Tél. ☎ : 1-800-667-9673
Téléc. (204) 947-0080
Courriel : books@peguis.com
Site Web : http://www.peguis.com

Assessment and ESL : On the Yellow Big Road to the Withered of Oz - A Handbook for K-12 Teachers. — Law, Barbara ; Eckes, Mary. — Winnipeg : Peguis Publishers, 1995. — 328 p. — 1 livre. — 28 $

Ce manuel pour les enseignants et enseignantes responsables de l'enseignement de la langue de l'enseignement de leur école (l'anglais dans ce cas) contient une discussion honnête et pratique sur toute la question de l'évaluation des élèves qui parlent une langue autre que celle de l'école. On aborde, toujours dans un langage clair et simple et souvent avec humour et franchise, des questions telles que : les fondements de l'évaluation, les tests standardisés et les tests maison, le rôle du titulaire et des parents, les tests en vue du placement et les teste de rendement, l'appropriation linguistique par opposition au rendement scolaire approprié à l'âge ou à l'année d'étude de l'élève, les bulletins, les conférences avec les parents et les élèves, etc.

The More-Than-Just -Surviving Handbook : ESL for Every Classroom Teacher. — Law, Barbara ; Eckes, Mary. — Winnipeg : Peguis Publishers, 1995. — 224 p. — 1 livre. — 19 $

Ce manuel recommandé aux titulaires des classes régulières offre aux personnes qui travaillent pour la première fois sur le concept d'appropriation linguistique les théories et les pratiques de base de l'apprentissage d'une deuxième langue. Même s'il s'agit de l'anglais dans ce livre, la plupart des idées, toujours présentées dans un langage simple et clair et souvent avec humour, s'appliquent à la francisation. Ceux et celles qui cherchent des outils pour élaborer des résultats d'apprentissage et qui veulent apprendre les démarches à suivre pour les concevoir pourront s'inspirer des idées présentées et des unités modèles.

PHARE

Voir **Éditions du phare** à la page 187.

PHIDAL

Phidal
5740, Ferrier
Ville Mont-Royal (QC) H4P 1H7
☎ **(800) 738-7349** ou 738-0202
Téléc. (514) 738-5102
Courriel : info@phidal.com
Site Web : http://www.phidal.com

Chats. — Astrop, Caroline ; Astrop, John. — Ville Mont-Royal : Phidal, 1990. — 12 livrets. — 3,95 $ (livret). — (Collection Mirabel)

Cet ouvrage fait partie d'une collection intéressante parce qu'elle propose l'apprentissage du vocabulaire et de la grammaire de base par la conversation. Ces petits livres adoptent une approche thématique basée sur l'activité. Ils développent plusieurs aspects de l'apprentissage de la langue autour du thème et des activités proposés. Si dans le volume *Chats*, par exemple, on aborde tout ce que l'on veut savoir à 5 ans à propos des chats (parties du corps, couleurs, bruits, aliments préférés, etc.), on touche aussi toutes sortes de questions d'ordre linguistique (verbes qui indiquent des sons et des actions, expressions idiomatiques françaises, etc.) et plusieurs concepts (contraire, différence, similarité, nombre, etc.). Chaque livre s'achève sur une revue du vocabulaire et des concepts proposés. Un de ses principaux avantages de cette collection est qu'elle est conçue pour les tout-petits.

Dans cette collection :

Chats	Formes
Chiens	Goûter
Chiffres	Oiseaux
Contraires	Souris
Couleurs	Toucher
Entendre	Voir

PSYCAN

Psycan
Instructional Materials and Learning Resources
Unit 12, 120, West Beaver
Richmond Hill (Ontario) L4B 1L2
Tél. ☎ : (800) 263-3558
Téléc. (888) 263-5188
Courriel : mail@psycan.com
Site Web : www.psycan.com

Peabody Language Development Kit - Revised : Niveau P. — Dunn, Lloyd M. et al. — Circle Pines : American Guidance Service, 1981. — (Collection Peabody Language Development)

Bien que cette trousse ait été conçue aux États unis pour le développement du vocabulaire anglais, l'agent ou agente de francisation peut s'en servir pour développer le vocabulaire français parce qu'elle présente une grande variété d'images clairement dessinées. Puisque l'approche préconisée exige la présence d'un professionnel de l'éducation et que d'autres ouvrages permettent peut-être d'obtenir les mêmes résultats, avant l'achat de cette ressource on devra vérifier si elle peut servir à d'autres enseignants de l'école, que ce soit pour le programme d'orthopédagogie ou pour le début de l'apprentissage de l'anglais au primaire, par exemple. Le *Niveau P* s'adresse aux élèves de 4-6 ans, tandis que le *Niveau 1* est adapté aux élèves de 5-7 ans. Les deux niveaux peuvent aussi être utilisés avec les élèves en difficulté d'apprentissage.

Dans cette collection :

Peabody Language Development Kit : Niveau P ..... 1155 $
Peabody Language Development Kit : Niveau 1 ..... 720 $

The Picture File. — Dunn, Lloyd M. et al. — Circle Pines : American Guidance Service, 1996. — 335 $

Cette ressource composée de 584 illustrations couleurs imprimées sur du carton rigide présente plusieurs possibilités pour le Programme de francisation. Afin d'éviter toute distraction et de permettre à l'élève de se concentrer sur une seule idée, chaque carte ne

présente qu'un seul objet (un tigre, un voilier, une pomme, etc.) sans contexte visuel ni toile de fond. Par contre, l'objet concret et précis. La pomme est donc rouge, ronde, présentée en trois dimensions. Le but de ces dessins est de stimuler la communication orale et écrite. Cette ressource sera utile pour développer du vocabulaire. On peut présenter les cartes objet par objet (pomme, tigre, chemise, etc.) mais aussi selon des catégories (animaux, plantes, vêtements, etc.). Des onglets permettent la classification rapide des images d'après des catégories. Pour une école, ces cartes seront aussi très utilie pour développer le vocabulaire au début de l'apprentissage de l'anglais.

Échelle de vocabulaire en images Peabody (EVIP). — Dunn, Lloyd M. ; Thériault, Claudia M. ; Dunn, Leota M. — Éd. rev. — Circle Pines : American Guidance Service, 1993

L'ÉVIP est une adaptation en langue française de *Peabody Vocabulary Test - Revised* qui comporte la mise à jour de normes étalonnées sur un effectif de plus de 2000 sujets. Les normes permettent une évaluation de sujets âgés de 2½ ans à 18 ans. Les tests permettent d'évaluer, entre autres, les habiletés langagières de l'élève. Chacun des deux tests comprend 170 planches d'une difficulté croissante. Chaque item comprend 4 dessins présentés sous forme d'items à choix multiples. Pour faire passer ce test à l'élève, on montre une planche de dessins et l'élève doit montrer quel dessin correspond au mot prononcé par l'examinateur. Cette ressource peut être utile dans le domaine de l'évaluation sommative permettant à déterminer la date d'intégration de l'élève au programme régulier.

Composition de l'ensemble didactique :

Trousse complète (tests A et B, fiches de réponses, guide)..... 300 $
Trousse de Test A (test A, fiches de réponses, guide) ..... 165 $
Trousse de Test B (test B, fiches de réponses, guide) ..... 165 $
25 fiches de réponses (test A ou test B) ..... 35 $
Guide ÉVIP ..... 56 $

PAD : Peabody Articulation Decks. — Smith, James O. et al. — Circle Pines : American Guidance Service, 1996. — 185 $

Cet ensemble didactique comprend 480 cartes organisées en 10 jeux de cartes imprimées sur un carton léger plastifié. Chaque carte présente une image simple en couleurs. Il comprend aussi un guide pédagogique (en anglais) et une petite valise de rangement. Les images sont tirées du vocabulaire quotidien de base, exprimant des concepts simples (règle, traîneau, cheval, étoile, etc.) ou des situations simples (faire le lit, le papillon vole, etc.) ou montrant des notions grammaticales (**des** fleurs, **un** ballon, **du** fil, etc.). Cette ressource a été conçue pour l'enseignement de l'anglais, mais elle peut être facilement adaptée au Programme de francisation.

PUBLICATIONS GRAFICOR (1989) INC, (LES)

Voir **Graficor** à la page 210.

PUBLICATIONS PPMF-LAVAL

Voir **Agence de Distribution Populaire** à la page 151.

QUÉBEC-AMÉRIQUE, ÉDITIONS

Voir **Mesageries ADP** à la page 220.

RESOURCE CENTRE (THE)

The Resource Centre
C. P. 190
Waterloo (Ontario) N1J 3Z9
Tél. ☎ : (519) 885-0826
Téléc. (519) 747-5629
Courriel : resourcecentre@sympatico.ca

Les histoires de Napoléon [ensemble multi-supports]. — Leeds (Angleterre) : E. J. Arnold & Sons Limited, 1975. — livrets en petit format, livrets de grand format, cassettes, cahier d'activités, guide pédagogique, ensemble de jeux

Cette trousse a été conçue en Angleterre pour le développement du vocabulaire français des élèves en immersion et en français de base. Bien qu'ancienne (1975 à 1988) et bien que les illustrations soient en noir et blanc, cette ressource est utile à l'élémentaire. Les 12 histoires sont présentées simplement avec un vocabulaire de 250 mots pour la collection.

Les thèmes abordés sont : le temps, l'heure, les chiffres de 1 à 20, les couleurs, les mois, les saisons, les aliments, les parties du corps et les opposés, tandis que, du côté de la grammaire et de la syntaxe, on aborde les articles, les adjectifs, les noms, les pronoms, les verbes, le négatif, le genre, le pluriel et le singulier, les sons des voyelles, l'ordre alphabétique et les syllabes. Les quatre premières histoires sont conçues pour la lecture en groupe et sont présentées en petit format (6 x 9 po) comme en grand format (18 x 24 po). Les cassettes comprennent non seulement l'enregistrement des 12 histoires (6 par cassette), mais aussi des exercices d'écoute proposés pour chacune des histoires. Le guide pédagogique (*Teacher's Handbook*) présente des stratégies d'exploitation, y compris des suggestions pour le développement du vocabulaire par thème (le supermarché, le zoo, le parc, la ville, la famille, les sentiments, etc.) et un corrigé des exercices écrits et oraux. L'ensemble de 20 jeux (*Bien Joué Game Pack*) touchent l'apprentissage du vocabulaire par le jeu, p. ex., Quel temps fait-il?, C'est à qui?, Combien de ...?, ou Où est le chat? L'ensemble de jeux est accompagné d'un guide pédagogique.

Composition de l'ensemble multi-supports :

Ensemble de 12 livrets en petit format (6 x 9 po)	34,95 $
Livret en petit format	3,50 $
Ensemble de 4 livrets de grand format (45 x 60 cm)	39,95 $
Livret de grand format*	9,95 $
Cassette 1 (livrets 1-6)	19,95 $
Cassette 2 (livrets 7-12)	19,95 $
Cahier d'activités	49,50 $
Guide pédagogique	9, 95 $
Ensemble de jeux (*Bien Joué Game Pack*)	79,95 $

Dans cette collection (La lisibilité des ouvrages suivants a été établie selon les normes décrites à l'Annexe 7.) :

Le petit Napoléon* (151 mots - niveau 6)
Chez la vieille dame* (191 mots - niveau 7)
Napoléon a faim* (135 mots - niveau 6)
Napoléon et la souris* (160 mots - niveau 6)
Napoléon et le chien méchant (240 mots - niveau 8)
Napoléon et l'oiseau (132 mots - niveau 6)
Napoléon et le voleur (166 mots - niveau 7)
Napoléon est malade (127 mots - niveau 7)
Napoléon est prisonnier (234 mots - niveau 8)
Napoléon et Mimi (182 mots - niveau 7)
Le mariage de Napoléon (137 mots - niveau 7)
Le Vieux Napoléon (130 mots - niveau 7)

SCHOLASTIC

Voir **Éditions Scholastic** à la page 195.

SERVICES DOCUMENTAIRES MULTIMEDIA INC

Services documentaires multimedia inc.
75, rue Port-Royal est, bureau 300
Montréal (QC) H3L 3T1
Tél. ☎ : (514) 382-0895
Téléc. (514) 384-9193

De la lecture...à la culture : Sélection commentée d'ouvrages de fiction pour le secondaire. — Provost, Michelle. — Montréal : Services documentaires multimedia, 1995. — 188 p. — 15 $

Ce volume, qui présente une bibliographie annotée de près de 300 œuvres d'imagination pour le secondaire, est destiné au personnel enseignant du secondaire qui veut proposer des livres de lecture aux élèves. Une annotation complète décrit chaque ouvrage de la bibliographie. On y trouve un indice de la difficulté de lecture du livre, l'indication de l'origine du texte et de l'époque à laquelle il a été écrit, une catégorisation par genre, thème et sujet, l'identification du lecteur cible et un résumé de l'œuvre en question. Le livre lui-même est organisé en chapitre dont le sujet est clairement indiqué : livres par auteurs, livres par catégories, index des mots-clés, etc.

Ce volume n'est pas destiné spécifiquement au Programme de francisation. Étant donné qu'il est souvent difficile de trouver des livres pour le secondaire, ce guide peut aider à en choisir. Cette ressource sera surtout utile aux enseignantes et enseignants de français du secondaire (puisque c'est une publication québécoise, il s'agit de la 7e à la 11e année, langue première), mais les intervenants et intervenantes en francisation voudront peut-être l'emprunter pour choisir des livres pour leurs élèves des cycles 3 et 4 en situation de francisation.

SOCADIS INC.

Socadis Inc.
350, boulevard Lebeau
Ville St-Laurent (QC) H4N 1W6
Tél. ☎ : (514) 331-3300
Téléc. (514) 745-3282
Courriel : socinfo@socadis.com

La cachette de Monsieur Écureuil. — Cowley, Stewart. — Montréal : Socadis, 1991. — 20 p. — (Collection Album Pirouette). — épuisé

Ce livret fait partie d'une collection que, malheureusement, l'on peut plus acheter. Si, par contre, ces livrets se trouvent au centre de ressources de l'école ou s'il est possible de les emprunter de la bibliothèque, cette collection vaut la peine d'être utilisée. Chaque album raconte en mots et en images très colorées une histoire simple avec peu de personnages; cette histoire est présentée au moyen d'une cinquantaine de mots réunis en quelques phrases simples. La plupart des verbes sont des verbes qui illustrent une action concrète; ils sont conjugués au présent de l'indicatif (*Il arrache des carottes[...], Il fait froid[...]., elle prend[...], donne* ou *apporte[...],Il nettoie* ou *remplit[...]*) mais il faut noter quelques verbes au passé composé (*Il a préparé[...], Où a-t-il mis[...], [...]a mangé[...]*) et certains structures verbales plus complexes (*Nicholas l'a toute mangée, Il n'a pas préparé de cadeau, Il se souvient[...]*) qui rendront la compréhension plus difficile pour les jeunes lectrices et lecteurs anglo-dominants.

Cependant la collection présente de belles qualités : les illustrations sont merveilleuses et elles appuient concrètement le récit; les dessins sont précis et simples, les couleurs très naturelles, dépourvues d'éléments distrayants. De plus, elle offre au personnel enseignant l'occasion d'exploiter du vocabulaire qui découle exclusivement de ces illustrations.

D'autre part, les deux dernières pages de chacun des albums présentent en images et en toutes lettres le vocabulaire essentiel du récit (*les pommes, le livre, la bougie, le champignon, etc.*).

Dans cette collection :

La Cachette de Monsieur Écureuil
Le Cadeau de Mademoiselle Souris
La Surprise de Monsieur Lapin
Le Gâteau de Madame Hérisson

Bébé et moi[88]. — Mayer, Mercer. — Paris : Deux Coqs d'or, 1983. — (Collection Album Carré). — 4,50 $

Ce livre fait partie d'une collection de petites histoires, chacune présentée dans un petit livre à couverture souple de format 20,5 x 20,5 cm. Chaque histoire montre une situation de la vie quotidienne des jeunes lecteurs. Les illustrations sont de grandes qualité et les histoires sont charmantes, mais ce ne sont pas des livres pour débutant. Les verbes sont conjugués à l'indicatif, à l'impératif et au conditionnel (même au conditionnel passé) et, à l'indicatif, les temps vont du présent au passé composé. On utilise des pronoms compléments et, souvent, les substantifs sont assez complexes (p. ex. : *voiture de course, équipement de base-ball, torrent de larmes, les marches de l'escalier du jardin, le tiroir de la commode*, etc.).

Dans cette collection:

Bébé et moi (épuisé)
Le dentiste et moi
Grand comme moi
Grand-maman et moi
Grand-papa et moi
L'Halloween et moi
Joyeuse Pâques
Ma maman et moi
Mon papa et moi
Mon pyjama et moi
Mon petit chien et moi
Moi aussi
Un ami très spécial (ancien titre : Mon ami et moi)

88. Ce livre fait partie de la collection maintenant appelée ***Collection Album carré (Mercer Mayer)***, composée de plusieurs petits livres de lecture. Au moment de la première distribution vers la fin des années 80, ces livrets étaient distribués dans la ***Collection Vive Moi!***. La nouvelle collection ne contient que 12 ouvrages.

Annexe 7

Normes d'évaluation pour les livres de lecture

L'élève qui commence à apprendre une langue apprend d'abord à la comprendre, ensuite à la parler. La lecture et l'écriture arrivent bien plus tard dans le processus. Cependant, lorsqu'un élève anglo-dominant commence à 5 ou à 6 ans à parler une deuxième langue à l'école, on ne peut pas ignorer le volet lecture. En première année, à l'école, tous les élèves apprennent à lire. Il est normal que les élèves en francisation abordent eux aussi la lecture, car ils doivent avancer au même rythme que leurs pairs.

Lorsque l'on choisit un livre, une trousse ou une collection pour les utiliser comme outil de francisation, il est pertinent de déterminer le niveau de difficulté de lecture pour répondre aux besoins de l'élève.

Dans *Une analyse des collections pour les lecteurs débutants*, Jocelyne Giasson-Lachance résume ce qu'elle appelle les « critères de lisibilité[89] », c'est-à-dire le niveau de difficulté. Elle souligne que le nombre de mots ne tient pas compte d'autres facteurs qui influencent le niveau de difficulté dans le domaine de la compréhension, telles que la complexité des mots (une semi-remorque ou un camion-citerne est un camion, mais les mots sont plus difficiles à décoder que le mot « camion »), le temps du verbe (comment savoir que « je vais » est associé au verbe « aller »), etc. Cependant elle estime que deux indices certains de la difficulté d'un texte sont la longueur du texte (nombre de mots au total) et la longueur des phrases (nombres de mots par phrase). Elle résume ceci dans le tableau suivant :

	Longueur du texte	Longueur des phrases
1re année	50 – 75 mots	7 - 9 mots
2e année	80 - 100 mots	8 - 10 mots
3e année	100 - 150 mots	10 - 11 mots

Mais, le lecteur ou la lectrice dont parle Jocelyne Giasson-Lachance est francophone et arrive à l'école à cinq ans avec une solide connaissance du français et une identité culturelle déjà formée. Ce n'est pas le cas de l'élève anglo-dominant inscrit dans une école fransaskoise, et inscrit par le fait même au Programme de francisation. Il faudra peut-être, bien qu'en lançant toujours un certain défi aux apprenants, avoir des critères plus souples et être moins strict à propos du nombre des mots. Les chercheurs semblent divisés sur le sujet.

89. Jocelyne Giasson-Lachance. — Une analyse des collections pour les lecteurs débutants. — Montréal : Éditions Ville-Marie, 1981. — P. 3
N.B. Mme Giasson-Lachance est aussi connue sous le nom de Jocelyne Giasson.

Plusieurs provinces, dont Terre-Neuve et le Manitoba, se sont penchées sur cette question afin d'évaluer la difficulté de lecture ou la lisibilité des collections populaires.
Cette approche peut s'appliquer aux ressources présentées dans l'Annexe 5. Par exemple, lorsque l'évaluation d'un ouvrage ou d'une collection a été faite, on indique la lisibilité de la façon suivante : (Niveau 8; 166 mots).

Français 1 : Mirabelle : Adaptation pour les classes d'immersion [ensemble multi-supports]. — Morse, Marie et al. — Lidec : Montréal, 1987. — (Collection Mirabelle)

Guide d'enseignement ..... 42,70 $
Ensemble de 37 livrets de lecture ..... 62,50 $
Recueil de textes - 1re partie ..... 11,73 $
Cahier d'activités - 1re partie ..... 6,67 $

Dans cette collection : La lisibilité des ouvrages suivants a été établie selon les normes présentées à l'Annexe 7.

Bleu, brun ou vert... (56 mots - niveau 2). »

Après analyse de cette évaluation, on peut conclure que le niveau de **difficulté** du livre *Bleu, brun ou vert*...est 2 (l'échelle varie de 1 à 15), donc ce livre est facile à lire, mais il ne convient pas nécessairement à un lecteur débutant. Les textes à ce niveau sont très courts, entre 50 et 75 mots (56 mots dans le cas de cet ouvrage) avec une structure de phrase répétitive et très simple (de 6 à 8 mots par phrase). Les verbes sont presque tous au présent de l'indicatif. Le contenu est très concret et touche au vécu de l'élève. Le langage utilisé imite le langage courant, dans un style narratif ou descriptif. La mise en page est simple et ne varie pas de page en page. L'illustration contribue grandement à la compréhension du texte. Pour maîtriser ce genre de récit de niveau 2, l'élève doit avoir acquis les habiletés de base en lecture. Un bon lecteur peut entreprendre la lecture de ce livre.

Le lecteur anglophone débutant ne comprendra peut-être pas le vocabulaire du récit qui ses pairs francophones du même âge comprennent. C'est pour cette raison que l'école fait appel à l'équipe d'intervention. Il faudra qu'un professionnel ou une professionnelle aide l'élève anglophone à acquérir, sans frustration, le vocabulaire nécessaire à sa lecture.

Annexe 8

Suggestions de mise à jour

Vous êtes invité à faire des suggestions pour la mise à jour de ce document. Il s'agira peut-être d'une erreur qui s'est glissée dans le texte ou dans la mise en page, d'une ressource que vous recommandez, d'une activité d'exploitation de l'une ou l'autre des ressources déjà mentionnées dans le document.

Communiquez avec nous par courrier postal (**BMLO, ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1500 4e Avenue, Regina S4P 3V7**), par télécopieur (**306-787-3164**) ou par courrier électronique (bleibel@sasked.gov.sk.ca).

Vous pouvez utiliser le formulaire ci-dessous. Si vous avez besoin de plusieurs formulaires, vous pouvez photocopier cette page

✂

Nom _____ Adresse postale : _____ Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

École : _____ Responsabilités professionnelles : _____ Niveau.x enseigné.s : _____

Suggestion : Cochez ✓

1. _____ Erreur à la page _____ Correction suggérée:
_____
_____
_____
_____

2. _____ Ajout à la liste de ressources :

Auteur : _____ Titre : _____

Date de publication : _____ ISBN :_____ nombre de pages: _____
Nom et adresse de l'éditeur:
_____
_____

Brève description du contenu :
_____
_____
_____
_____

Niveau scolaire suggéré et type d'utilisation :
_____
_____
_____
_____

Suggestions d'exploitation d'une ressource

Ressource : Auteur :_____ Titre :_____
Date de publication : _____ Page ou chapitre : _____
Est-ce que cet ouvrage est déjà mentionné dans la liste de ressources?
❒ oui ❒ non
Si vous avez répondu « non », remplir clairement la partie 2 du fomulaire de la page précédente.

Niveau scolaire ou clientèle cible : _____

Description de l'activité : _____

Évaluation :
1. De l'activité : _____
2. Niveau de l'élève : _____

Autres applications _____

Mise en garde : _____

Autres ressources utiles pour cette activité :
1. Auteur :_____ Titre : _____
Date de publication : _____ Page ou chapitre : _____
Utilisation : _____
2. Auteur : _____ Titre : _____
Date de publication : _____ Page ou chapitre : _____
Utilisation : _____

Votre nom : _____ **Téléphone à l'école :** _____

Annexe 9

Lexique

Tout mot, ou toute expression, présenté *en italiques* dans les définitions suivantes est défini ailleurs dans ce lexique. Les mots et les expressions sont présentés par ordre alphabétique.

accueil : voir « *phase d'accueil* ».

affectif : voir « *domaine affectif* ».

agent ou agente de francisation : enseignant ou enseignante, chef de l'équipe d'intervention de l'école, responsable de tous les aspects des interventions concernant des élèves inscrits au *Programme de francisation* : élaboration de la planification en matière des mesures spéciales de francisation, supervision des autres membres de l'équipe d'intervention, évaluation des élèves et du Programme, collecte et compilation de données statistiques, communication et liaison entre l'équipe d'intervention et le personnel de l'école, communication avec les parents et tout autre intervenant ou intervenante dans le dossier.

anglo-américain, anglo-américaine : dans ce contexte, un adjectif qualificatif (la culture anlgo-américaine, etc.) qui se rapporte à la langue ou à la culture dominante en Amérique du Nord, c'est-à-dire au Canada comme aux Etats–Unis.

anglo-dominant, anglo-dominante, anglo-dominants : substantif (les anglo-dominants, etc.) ou adjectif qualificatif (un élève anglo-dominant, la culture anglo-dominante) qui désigne une personne, dans ce cas un ou une *ayant droit*, selon les critères de la *Charte canadienne des droits et libertés*, pour qui l'anglais est la langue d'usage et dont la culture est *anglo-américaine*.

anglophone : substantif (un ou une *anglophone*, etc.) ou adjectif qualificatif (la communauté *anglophone*, etc.) pour qui l'anglais est la *langue première* et dont la culture est *anglo-dominante*.

animation culturelle : « intervention pédagogique [effectuée] auprès d'un groupe d'élèves dans le but de les amener à accueillir plus ouvertement les produits culturels de leur société en favorisant des apprentissages correspondants de savoirs, d'habiletés et d'attitudes[90] »; par extension, animateur culturel ou animatrice culturelle.

apprentissage à base de ressources : un apprentissage ou une *stratégie d'enseignement* qui permet aux élèves d'acquérir des connaissances, des capacités et des habiletés grâce à des personnes-ressources et à une variété de ressources imprimées et non imprimées.

apprentissage coopératif : *stratégie d'enseignement* interactive qui permet à des élèves réunis en petits *groupes hétérogènes* de travailler ensemble pour atteindre un but commun.

article 23 : voir *Charte canadienne des droits et libertés*.

90. Renald Legendre. — Dictionnaire actuel de l'éducation. — Montréal : Guérin Éditeur, 1993. — P. 56

assimilation : processus par lequel un individu acquiert la *langue*, l'*identité* et la *culture* d'une société d'accueil différente de la sienne. Pour les *francophones* canadiens, ce terme a une connation négative car il implique la perte de la *francité* et l'acceptation de la langue et de la culture *anglo-dominante*.

Association des parents fransaskois (APF) : l'APF est une association provinciale de service qui regroupe les parents des élèves fransaskois de tous les niveaux scolaires, y compris du préscolaire. L'APF fait la « promotion d'un programme global d'éducation française pour les enfants francophones de la Saskatchewan[91] ».

auxiliaire : membre du personnel, un non enseignant, responsable des interventions concrètes auprès des élèves inscrits au *Programme de francisation*.

canadien-français ou **canadienne-française** : substantif (un Canadien français, une Canadienne française, etc.) ou adjectif qualificatif (la société canadienne-française, etc.) qui désigne les francophones du Canada et qui qualifie ce qui se rapporte à la langue et à la culture d'origine française au Canada; en Saskatchewan, ce terme peut désigner les francophones de la province et qualifier leur histoire, leur culture, leur coutumes; de plus en plus, de nos jours, en Saskatchewan, ce terme est remplacé par *francophone*, *fransaskois* ou *fransaskoise*.

Centre fransaskois de ressources culturelles et pédagogiques - Le LIEN : filiale de la *Corporation du Collège Mathieu*, Le Lien, comme il est communément appelé en Saskatchewan, est un organisme qui prête des ressources en français aux membres de la communauté.

Charte canadienne des droits et libertés : document légal dans lequel sont enchâssés les principaux droits et libertés des citoyennes et des citoyens canadiens; dans ce document, on se réfère à l'« *Article 23* » qui garantit aux enfants francophones canadiens le droit à l'éducation dans leur langue.

classe d'accueil : regroupement d'élèves *anglo-dominants* effectué dans le but de leur enseigner la langue et la culture française et de leur inculquer une identité francophone par des interventions intensives; aussi, ensemble de mesures instaurées dans le but d'aider l'élève *anglo-dominant* à apprendre le français et à s'intégrer à la vie culturelle de la communauté fransaskoise; en Saskatchewan, la mise sur pied d'une vraie **classe** d'accueil est peu probable à moins de situations particulières (une classe de maternelle composée d'élèves *anglo-dominants* uniquement, par exemple). Voir aussi « *phase d'accueil* ».

cognitif : voir « *domaine cognitif* ».

Collège Mathieu : situé à Gravelbourg, le Collège est une institution scolaire secondaire indépendante et francophone qui offre un programe scolaire fransaskois de la 8e à la 12e année. Il ne fait pas partie du réseau des écoles fransaskoises administrées par la *Division scolaire* francophone #310.

Corporation du Collège Mathieu : la Corporation est une personne morale qui dispense à la population francophone de la Saskatchewan et, dans certains cas, de l'Ouest canadien ou du Canada, une série de services éducationnels en français, entre autres, un programme scolaire de la 8e à la 12e année reconnu par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, un pensionnat pour garçons et filles, une école

91. Tiré des statuts et règlements de l'Association des parents fransaskois, page 2, article 1.2.

virtuelle, le *Centre fransaskois de ressources culturelles et pédagogiques-Le Lien* et une programmation en éducation permanente ou pour adulte par l'intermédiaire du *Service fransaskois d'éducation des adultes*.

culture : « ensemble complexe qui comprend les connaissances, la langue, les valeurs, les croyances, l'art, l'histoire, les mœurs et les coutumes propres à un groupe d'individus qui partagent certains antécédents historiques[92] ». Voir aussi « *objectif culture* ».

deuxième langue : une *langue* apprise, comprise et parlée mais qui n'est pas la *langue première;* dans le contexte du *Programme de francisation*, le français est souvent, à la fois, une *deuxième langue*, la *langue cible* et la *langue d'enseignement;* dans le contexte des programmes d'immersion, le français est la *langue seconde*.

devoir : exercice scolaire supplémentaire pour l'élève faisant partie de son travail scolaire, mais qui doit être fait en dehors des heures de classe. Voir aussi « *volet foyer* » du Programme de *francisation*.

dimension adaptation : voir « *pédagogie différenciée* ».

division scolaire : une division scolaire est désignée selon la *Loi de 1995 sur l'éducation* comme une unité de gestion locale des écoles, et de prestation et d'administration des services dans ces écoles; dans le présent document, la Division scolaire francophone, dont le nom légal est Division scolaire francophone #310, est l'unité de gestion de toutes les *écoles fransaskoises* sauf du *Collège Mathieu* qui est indépendant.

domaine affectif : catégorie de la *taxonomie* des objectifs pédagogiques ou *résultats d'apprentissage* qui se rapporte au développement des attitudes, des sentiments, des champs d'intérêt, des appréciations ainsi que des valeurs et des jugements.

domaine cognitif : catégorie de la *taxonomie* des objectifs pédagogiques ou *résultats d'apprentissage* qui inclut l'acquisition des connaissances, y compris le développement des capacités intellectuelles.

dossier sur l'élève : dossier qui regroupe diverses informations relatives au cheminement et aux progrès d'un élève[93].

école fransaskoise : destinée aux élèves *francophones* de la Saskatchewan, l'école fransaskoise, reconnue par la *Loi de 1995 sur l'éducation* (modifiée), est une institution scolaire qui regroupe des élèves de langue et de culture française, qui offre une formation *scolaire* en français, qui cherche à inculquer une *identité* fransaskoise et qui véhicule la culture *canadienne-française* ou *fransaskoise*[94].

enseignement en équipe : un mode d'enseignement impliquant la mise sur pied d'une équipe d'enseignantes ou d'enseignants chargés, pour un groupe défini d'élèves, d'assurer l'enseignement d'une partie ou de la totalité des disciplines de leur

92. Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. — Aménagement linguistique en français : Guide d'élaboration d'une politique d'aménagement linguistique : Paliers élémentaire et secondaire. — Toronto : Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, 1994. — P. 6

93. Renald Legendre. — Dictionnaire actuel de l'éducation. — Montréal : Guérin Éditeur, 1993. — Adaptation. — P. 398

94. Comité de coordination pour le contrôle et la gestion des écoles francophones par les francophones. — « Annexe 6 ». — Une Composante du système scolaire de la Saskatchewan au service des Fransaskois : Rapport présenté au ministre de l'Éducation de la Saskatchewan. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1989. — P. 43

programme d'études; dans le cas du *Programme de francisation*, le ou la *titulaire* de la classe est responsable des cours réguliers de l'élève que suit l'élève *anglo-dominant*, mais c'est l'*équipe d'intervention* qui est responsable des mesures spéciales de *francisation*.

équipe d'intervention : équipe professionnelle responsable des mesure spéciales de francisation destinées aux élèves *anglo-dominants*. Cette équipe comprend l'*agent* ou l'*agente* de *francisation* responsable du *Programme de francisation*, le ou les *auxiliaires* et le ou la *titulaire* de la classe.

évaluation : comparaison de l'information recueillie au moyen d'instruments de mesure à une norme comme les résultats d'apprentissage d'un *programme d'études* pour juger des progrès de l'élève et, ensuite, prendre une décision.

évaluation en vue du placement : une *évaluation diagnostique* qui, au début des interventions du *Programme de francisation*, sert à déterminer les habiletés langagières et scolaires d'un élève *anglo-dominant* ainsi que les interventions nécessaires pour les améliorer.

évaluation diagnostique : une évaluation qui a pour but de mesurer les habiletés, les champs d'intérêt, les points forts et les points faibles d'un élève.

évaluation du programme : une démarche formelle qui consiste à recueillir et à analyser des données sur un programme (ou sur un aspect quelconque d'un programme) afin de prendre une décision ou de communiquer les mérites ou les carences du programme en question à d'autres décideurs.

évaluation formative : une évaluation qui est effectuée à intervalles réguliers lorsque l'élève suit le *Programme de francisation*; elle vise à promouvoir et à vérifier les progrès de l'élève au moyen d'activités correctives ou d'activités d'enrichissement.

évaluation sommative : une évaluation effectuée à la fin des mesures spéciales de *francisation* qui permet de juger de la compétence globale de l'élève au terme de son cheminement dans le *Programme de francisation* et qui sert de référence pour son intégration dans le programme régulier.

exogame : adjectif qualificatif attribué aux unions entre membres de sociétés dont les mœurs sont différentes et opposées; ce terme a été utilisé par Statistique Canada pour identifier les mariages entre des personnes de culture et de langue différentes[95] (un mariage exogame, une famille exogame, des couples exogames).

francisation : processus par lequel on donne un caractère français à quelque chose ou à quelqu'un; rendre *francophone* par l'acquisition de la langue française, d'une identité francophone et d'une *culture* française. Voir « *francisation scolaire* ».

francisation scolaire : le volet *scolaire* du processus de francisation est le *Programme de francisation* offert par une *école fransaskoise* à un élève *anglo-dominant* ou *anglophone* dès la rentrée scolaire, afin de lui permettre d'acquérir la maîtrise de la langue française, une identité en tant que francophone et une *culture* française.

franciser : donner un caractère français à quelque chose ou à quelqu'un; à l'*école fransaskoise*, il s'agit de faire apprendre aux élèves *anglo-dominants* la langue

95. Service fransaskois d'éducation des adultes. — Nos réalités linguistiques/Our Cultural Realities : Actes du colloque. — Gravelbourg : Service fransaskois d'éducation des adultes, 1992.— P. vii.

française, de leur inculquer une identité *francophone* et de les mettre en contact avec la culture *francophone*.

francité : les caractères propres à la culture française et à la communauté de langue française, c'est-à-dire, dans le contexte de ce document, *canadienne-française* ou *fransaskoise*.

francophone : substantif (un ou une francophone, etc.) ou adjectif (la culture francophone, etc.) qui désigne une personne qui parle habituellement français, soit comme langue première, soit comme deuxième langue.

francophonie : l'ensemble des peuples francophones du monde.

fransaskois ou **fransaskoise** : substantif (un Fransaskois ou une Fransaskoise, etc.) qui désigne un ou une *francophone* de Saskatchewan qui parle habituellement le français et dont la culture est semblable à celle de la communauté de langue française de la province; adjectif (une école fransaskoise, etc.) qui désigne ce qui a un caractère fransaskois. N.B. ce néologisme, maintenant très usité dans la communauté francophone de Saskatchewan, a été créé dans les années 80 en mariant les syllabes **fran-** du mot *francophone* et **sask-** du nom de la province avec une terminaison **-ois** (ou le féminin **-oise**). Au Canada, ce mot a à peu près le même statut que « québécois », « acadien » ou « franco-manitobain».]

fransaskoisie : l'ensemble des francophones de la Saskatchewan. Ce mot est un dérivé de « fransaskois ».

graphie : la façon d'écrire un syllabe ou un mot, l'ensemble et la suite de ses lettres.

groupe hétérogène : voir « *hétérogène* ».

hétérogène : qualificatif qui décrit ce qui est composé d'éléments de nature différente.

identité : voir « *objectif identité* ».

immersion (programme d'immersion; enseignement d'une langue par immersion) : un programme d'immersion propose à l'élève qui veut apprendre une langue un programme d'enseignement dans cette langue.

langue : système de signes arbitraires et articulés, combinés les uns aux autres selon les règles d'une syntaxe par le biais duquel les membres d'une communauté se représentent le réel et communiquent entre eux[96]. Voir aussi « *objectif langue* ».

langue cible : une *langue* qui fait l'objet de l'apprentissage; dans le contexte du *Programme de francisation*, il s'agit du français.

langue d'enseignement : la langue utilisée dans un établissement scolaire pour enseigner aux élèves.

langue de travail : la *langue* commune à un groupe quelconque (institution, entreprise, club, société, etc.) qui a une mission commune ou un objectif commun; dans ce document, ce terme est synonyme de *langue d'enseignement*, mais il a un sens et une application plus large qui dépasse l'enseignement.

langue maternelle : utilisée parfois au lieu de *langue première*, dans ce document, le terme préféré.

langue première : la première *langue* apprise et parlée et, normalement, encore comprise et parlée; peut aussi désigner la *langue* couramment utilisée.

96. Renald Legendre. — Dictionnaire actuel de l'éducation. — Montréal :Guérin Éditeur : Montréal, 1993. — Adaptation. — P. 783

langue seconde : une *langue* apprise, comprise et parlée mais qui n'est pas la *langue première*, c'est-à-dire une *deuxième langue;* dans le contexte du *Programme de francisation*, le français est souvent, à la fois, une *deuxième langue*, la *langue cible* et la *langue d'enseignement;* dans le contexte des programmes d'immersion, le français est la langue seconde; voir aussi « *deuxième langue* ».

le LIEN : voir « *Centre fransaskois de ressources culturelles et pédagogiques - Le LIEN* ».

Loi de 1995 sur l'éducation : loi qui régit la gestion des écoles, publiques, séparées et fransaskoises, de la Saskatchewan; son titre complet est *Loi de 1995 sur l'éducation : Chapitre E-0, 2 des Lois de la Saskatchewan de 1995 (en vigueur à partir du 1er janvier 1997) tel que modifié par les Lois de la Saskatchewan, 1996, ch.45; 1997, ch.35 et 1998, ch.21.*

magnétophone à carte : appareil dans lequel on insère une carte qui porte un segment de bande magnétique sur laquelle est enregistré un mot (marque commerciale enregistrée *Language Master*). La carte montre parfois également l'illustration du mot et sa graphie.

moniteur ou monitrice de langue officielle : une étudiante ou un étudiant du postsecondaire qui est envoyé dans un établissement d'enseignement, dans le cadre du Programme des moniteurs de langues officielles, pour aider le personnel enseignant à amener les élèves de l'établissement à approfondir leur connaissance du français et de la culture française.

objectif : un *résultat d'apprentissage* qui indique le changement durable qui doit s'opérer chez l'apprenant ou l'apprenante pendant ou à la suite d'une situation d'apprentissage; l'acquis qui doit résulter d'un apprentissage[97].

objectif culture : un des *OILC* qui, dans le *programme d'études*, propose des apprentissages qui inculqueront à l'élève la connaissance et l'appréciation de l'histoire canadienne-française et fransaskoise, une participation appropriée à la vie culturelle et l'appréciation de la culture de son milieu.

objectif identité : un des *OILC* qui, dans le *programme d'études*, propose des apprentissages qui aideront l'élève à développer un sens d'appartenance à la communauté francophone, ainsi qu'à éveiller et fortifier en lui ou en elle la fierté de cette appartenance.

objectif langue : un des *OILC* qui, dans le *programme d'études*, propose des apprentissages qui aideront l'élève à maîtriser la langue française tant pour communiquer que pour participer à la vie culturelle et sociale de sa communauté.

OILC : objectifs « *identité – langue – culture* »; ce sont des résultats d'apprentissage spécifiques propres aux *programmes d'études fransaskois*. Voir « *objectif* », « *objectif culture* », « *objectif identité* » et « *objectif langue* ».

orthopédagogie : une pédagogie qui se caractérise par un ensemble de moyens didactiques correctifs dont le but est d'aider l'élève en difficulté à faire son travail scolaire et à réussir à l'école[98].

---

97. Renald Legendre. — Dictionnaire actuel de l'éducation. — Montréal : Guérin Éditeur, 1993. — Adaptation. — P. 911

98. Renald Legendre. — Dictionnaire actuel de l'éducation. — Montréal : Guérin Éditeur 1993. — Adaptation. — P. 951

orthopédagogue : membre du personnel enseignant de l'école responsable de l'*orthopédagogie*.

pédagogie différenciée : pédagogie qui engage le personnel enseignant à faire les ajustements nécessaires dans le cadre des programmes d'études approuvés (adaptation des stratégies d'enseignement, des ressources, de l'environnement pédagogique, etc.) pour répondre à la diversité et à la spécificité des besoins d'apprentissage des élèves.

phase d'accueil : période pouvant s'étendre de 1 à 10 mois qui constitue la phase initiale des mesures spéciales de *francisation;* elle débute juste après l'inscription de l'élève *anglo-dominant* à *l'école fransaskoise*; elle est le point de départ de l'intégration de cet élève au groupe de ses pairs; elle se situe au début du *Programme de francisation* dont le but est l'apprentissage d'habiletés langagières qui permettront à l'élève de suivre les cours réguliers avec ses pairs; voir aussi « *francisation* » et « *phase d'interventions intensives* ».

phonème : ensemble de lettres qui constitue un son particulier du langage parlé, le son du « ou » dans le mot « coupe », par exemple.

période des interventions intensives : premiers mois du *Programme de francisation* durant lesquels l'élève *anglo-dominant* dont les habiletés langagières en français (*langue cible* de ce programme) ne sont pas ou ne sont que peu développées reçoit, dans la salle de classe et à l'extérieur, une aide et un soutien régulier, intensif, quotidien, centré pour le français oral, pour le vocabulaire et pour les structures grammaticales du français usuel.

phase d'interventions ponctuelles : période du processus de francisation qui suit la *phase d'accueil*, dont la *période d'interventions intensives;* durant cette phase, l'élève ne reçoit de l'aide et du soutien que périodiquement et ponctuellement, selon les besoins identifiés par le ou la *titulaire* de sa classe.

politique : dans ce contexte, ce substantif désigne l'ensemble des règles qui sont à la base d'une manière concertée de conduire une affaire de société (la politique en matière d'admission, une politique linguistique, la politique provinciale de francisation).

profil de sortie : dossier cumulatif des apprentissages de l'élève; il contient ses antécédents linguistiques, culturels, sociaux et scolaires ainsi que le relevé des progrès qu'il ou elle a faits dans ces domaines grâce au *Programme de francisation*; il contient aussi les critères d'intégration de l'élève dans le programme régulier[99].

Programme de francisation : ensemble de mesures prises dans une école pour aider l'élève *anglo-dominant* dont les habiletés langagières en français ne sont pas ou ne sont que peu développées. Le but du Programme est de l'aider à acquérir des habiletés langagières et culturelles qui lui sont nécessaires pour entreprendre et réussir ses études dans une *école fransaskoise*' afin de réussir à auivre le programme régulier avec ses pairs *francophones*, après un séjour aussi bref que possible en *phase d'accueil* (*période d'interventions intensives*) et en *phase d'interventions ponctuelles*.

99. Marie-Josée Berger. — « Vers un profil de sortie : L'actualisation linguistique et le perfectionnement du français (ALF/PDF) ». — La revue canadienne d'évaluation de programme. — Vol. 14, n° 1 (printemps 1999). — P. 109

programme d'études : « ensemble structuré d'*objectifs*, d'éléments d'apprentissage ou d'activités pédagogiques constituant un enseignement, normalement dans une discipline, un domaine ou un champ d'étude[100] ».

programme d'études fransaskois : *programme d'études* conçu spécifiquement pour les élèves inscrits dans les écoles *fransaskoises*, qui comprend des objectifs « *identité – langue – culture* » (*OILC*); le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a élaboré des programmes d'études pour la maternelle fransaskoise et dans les domaines du français langue première, des sciences humaines et sociales, et de l'éducation artistique.

résultat d'apprentissage : la réalisation concrète de la poursuite d'un objectif, ce que l'on veut accomplir par un acte d'enseignement ou ce que l'on veut que l'élève apprenne, comprenne, réalise ou produise à la fin d'une activité pédagogique; les résultats d'apprentissage englobent, entre autres, les faits et données, les notions et concepts, les généralisations, les habiletés sociales, interpersonnelles, créatives, psychomotrices et cognitives, les attitudes et valeurs, le raisonnement critique et les démarches de résolution de problèmes et de prise de décision.

scolaire : adjectif (un établissement scolaire, l'effectif scolaire, etc.) qui désigne ce qui est relatif à l'école, à l'enseignement et à la vie à l'école.

Service fransaskois d'éducation des adultes : filiale de la *Corporation du Collège Mathieu*, le SFEA, comme il est communément nommé en Saskatchewan, est un organisme qui offre, sur demande, à la communauté *francophone* de la Saskatchewan des cours, de la formation et des sessions d'information, soit à distance, soit localement.

stagiaire : l'enseignante ou enseignant stagiaire est un étudiant en éducation que la Faculté d'éducation a affecté à une école pour parfaire et pratiquer ses stratégies d'enseignement sous la supervision d'un enseignant ou d'une enseignante certifiée, en vue de l'obtention de son diplôme d'enseignement.

stratégie d'enseignement : mode d'enseignement général utilisé par le personnel enseignant pour atteindre les objectifs d'un *programme d'études*; p. ex. enseignement direct, étude indépendante, enseignement à base de ressources, etc.

statistique : dans ce document, les statistiques mesurent l'état, le succès, les lacunes ou les besoins du *Programme de francisation*;

technique d'enseignement : un acte d'enseignement spécifique tel que le questionnement, la gestion de la classe, l'explication, etc.

taxonomie : « classification systématique et hiérarchisée d'objectifs d'habileté, indépendante des objectifs de contenu, définis avec précision et agencés selon un continuum de complexité croissante de développement et selon une logique naturelle de cheminement de l'apprenant[101] ».

titulaire de la classe : un enseignant ou une enseignante qui est responsable d'un groupe d'élèves dans une école (le ou la titulaire de la maternelle ou de la 5e année).

---

100. Renald Legendre. — Dictionnaire actuel de l'éducation. — Montréal : Guérin Éditeur, 1993. — P. 1034-1035

101. Renald Legendre. — Dictionnaire actuel de l'éducation. — Montréal : Guérin Éditeur, 1993. — P. 1279

volet foyer : le volet foyer du *Programme de francisation* est le suivi exigé de la famille au domicile de l'élève anglo-dominant inscrit au Programme; ce sont des *devoirs* qui sont proposés à l'élève afin que son apprentissage du français se poursuive après l'école et durant les vacances.

Notes personnelles

Annexe 10

Bibliographie

- Alberta Education. — Bibliographie annotée d'œuvres littéraires. — Edmonton : Alberta Education, 1997

- Allard, Réal ; Landry, Roderigue. — « L'assimilation linguistique des francophones hors Québec, le défi de l'école française et le problème de l'unité nationale ». — Revue de l'ACELF. — Vol. 16, n° 3 (déc. 1988). — P. 17-18

- Annexes à l'Entente Canada-Saskatchewan relative aux langues officielles dans l'enseignement 1988-1989. — Document inédit

- Association canadienne de l'éducation de langue française. — L'école française et l'identité culturelle - Actes du symposium. — Ottawa : Association canadienne de l'éducation de langue française, 1996. — 4 livrets

- Association des parents fransaskois. — Les Actes du colloque sur la francisation. — Saskatoon : Association des parents fransaskois, 1996. — 44 p.

- Association des parents fransaskois. — Politique de francisation en Saskatchewan. — Saskatoon : Association des parents fransaskois, 1996. — 20 p.

- Association provinciale des parents fransaskois[102]. — Le guide d'intégration culturelle en milieu scolaire. — Saskatoon : Association provinciale des parents fransaskois, 1994. — 159 p.

- Basque, Jean-Jude. — « La francisation au Nouveau-Brunswick ». — Éducation et Francophonie. — Vol. XX, n° 2 (août 1992). — P. 61-66

- Bédard, Armand. — « Les moyens d'intervention des parents dans la francisation ». — Éducation et Francophonie. — Vol. XX, n° 2 (août 1992). — P. 70-73

- Berger, Marie-Josée. — « Vers un profil de sortie : l'actualisation linguistique et le perfectionnement du français (ALF/PDF) ». — La revue canadienne d'évaluation de programme. — Vol. 14, n° 1 (printemps 1999). — P. 103-115

- Bergeron, Réal. — « Pour un apprentissage réussi de l'oral en classe ». — Québec français. — N° 118 (été 2000). — P. 30-33

102. L'Association des parents fransaskois (APF) et l'Association provinciale des parents fransaskois (APPF) sont actuellement une même association. Au moment de son amalgamation avec l'Association du préscolaire fransaskois, l 'APPF est devenue l'APF, mais elle a conservé les mêmes dossiers.

- Bernard, Roger. — « L'école de langue française en milieu minoritaire : une analyse sociodémographique ». — Éducation et Francophonie. — Vol. XX, n° 2 (août 1992). — P. 34-38

- Brown, H. Douglas ; Gonzo, Susan. — Readings on Second Language Acquisition. — Englewood Cliffs : Prentice Hall Regents, 1995. — 490 p.

- Bureau des langues et des programmes multiculturels, Ministère de l'Éducation et de la Formation pratique de la Colombie-Britannique. — Document d'appui aux mesures d'accueil du primaire à l'intermédiaire (Version provisoire inédite). — Victoria : Bureau des langues et des programmes multiculturels, Ministère de l'Éducation et de la Formation pratique de la Colombie-Britannique, 1998

- Bureau de l'éducation française du Manitoba, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba. — La Phase d'accueil pour les écoles franco-manitobaines. — Winnipeg : Bureau de l'éducation française, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba, 1999. — 36 p.

- Canada. — « La Constitution canadienne = The Canadian Constitution ». — *La Charte canadienne des droits et libertés (1981) = Canadian Charter of Rights and Freedoms, 1981.* — Ottawa : Imprimeur de la Reine pour le Canada, 1981. — Partie 1 : Annexe B

- Caron-Rhéaume, Anne-Marie et al. — « L'actualisation linguistique et culturelle des écoles de langue française en Ontario ». — Éducation et Francophonie. — Vol. XX, n° 2 (août 1992). — P. 52-56

- Cazabon, B. ; Cossette, A. — Modèles de francisation : Étude de cas portant sur différentes expériences de francisation. — Ottawa : Commission nationale des parents francophones, 1991. — 66 p.

- Cazabon, B. ; Lafortune, S ; Boissonneault, J. — La pédagogie du français langue maternelle et l'hétérogénéité linguistique. — Toronto : Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, 1993. — 238 p.

- Centre provincial des ressources pédagogiques. — « L'école française ne nuit pas à l'apprentissage de l'anglais ». — Entre nous. — N° 77 (mars 1998). — P. 23-24

- Cole, Yvette ; Zampese, Irène. — Trousse pour l'orthopédagogue. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1987

- Comité de coordination pour le contrôle et la gestion des écoles francophones par les francophones. — Une Composante du système scolaire de la Saskatchewan au service des Fransaskois : Rapport présenté au ministre de l'Éducation de la Saskatchewan. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1989. — 53 p.

- Commission nationale des parents francophones. — La génération F : la politique nationale de francisation de la Commission nationale des parents francophones. — St-Boniface : Commission nationale des parents francophones, 1996. — 5 p.

- Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). — Programme des moniteurs de langue officielle : Guide administratif et financier 1999-2000. — Toronto : Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 1999. — 24 p.

- Conseil scolaire acadien provincial. — La Francisation...un document d'appui. — Meteghan : Conseil scolaire acadien provincial, 1997. — 71 p.

- Conseil supérieur de l'éducation. — Pour un accueil et une intégration réussis des élèves des communautés culturelles : Avis de la ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science. — Québec : Conseil supérieur de l'éducation, 1993. — 133 p.

- Cronin, Mary C. ; Douaud, Patrick C. ; Fagan, William T. — Test informel de lecture en français : Manuel de l'évaluateur. — Regina : Université de Regina : Saskatchewan Instructional Development and Research Unit, 1990. — 120 p.

- Division scolaire franco-manitobaine n°49. — Évaluation de la phase d'accueil. — Lorette : Division scolaire franco-manitobaine n°49, 1998. — 39 p.

- Division scolaire franco-manitobaine n°49. — Guide pour l'animation des parents d'enfants en phase d'accueil. — Lorette : Division scolaire franco-manitobaine n°49, 1997. — 27 p.

- Division scolaire franco-manitobaine n°49. — Le Manuel des intervenantes en phase d'accueil : Document provisoire. —Lorette : Division scolaire franco-manitobaine n°49, 1997. — 66 p.

- Entente cadre Canada-Saskatchewan relative à la promotion du statut et de l'usage du français et de l'anglais. — Document inédit

- Fédération des jeunes Canadiens français. — Le déclin d'une culture : recherche, analyse et bibliographie : Francophonie hors Québec 1980-1989. — Ottawa : Fédération des jeunes Canadiens français. — Livre 1. — 1990

- Giasson-Lachance, Jocelyne. — Une analyse des collections pour les lecteurs débutants. — Montréal : Éditions Ville-Marie, 1981. — 55 p.

- Giasson, Jocelyne. — La Lecture : de la théorie à la pratique. — Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur, 1995. — 334 p.

- Giasson-Lachance, Jocelyne. — Techniques d'évaluation de la lecture. — Montréal : Éditions Ville-Marie, 1980. — 77 p.

- Giasson, Jocelyne ; Thériault, Jacqueline. — Apprentissage et enseignement de la lecture. — Montréal : Éditions Ville-Marie, 1983. — 385 p.

- Gérin-Lajoie, D. — « Les programmes d'initiation à l'enseignement en milieu francophone minoritaire ». — Revue canadienne des langues vivantes. — Vol. 49, n° 4 (1993). — P. 799-814

- Lafontaine, Lizanne. — « L'enseignement de l'oral en classe de français : une passion à vivre et à découvrir ». — Québec français. — N° 118 (été 2000). — P. 42-44

- Laforest, Jacinthe. — « Une expérience de refrancisation à l'Île : "I am pure French" ». — Éducation et Francophonie. — Vol. XX, n° 2 (août 1992). — P. 57-60

- Lajoie, Mario et al. — Inventaire de la documentation sur la francisation. — Ottawa : Service de la recherche du Conseil scolaire de langue française d'Ottawa Carleton : Section catholique, 1992. — 32 p.

- Landry, R ; Allard, R. — « L'assimilation linguistique des francophones hors Québec, le défi de l'école française et le problème de l'unité nationale ». — Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française. — Vol. XVI, n° 8 (1988). — P. 38-53

- Colloque « Francophonies d'Amérique, Francophonies canadiennes » (16-19 septembre 1999, Regina). — Enseigner en milieu minoritaire : Identité professionnelle d'ensenseignantes oeuvrant dans les écoles fransaskoises : Communication de Bernard Laplante. — Regina : Université de Regina, 1999. — 25 p.

- Law, Barbara ; Eckes, Mary. — The More Than Just Surviving Handbook : ESL for Every Classroom Teacher. — Winnipeg : Peguis Publishers, 1990. — 209 p.

- Law, Barbara ; Eckes, Mary. — Assessment and ESL : On the Yellow Big Road to the Withered of Oz : A Handbook for K-12 Teachers. — Winnipeg : Peguis Publishers, 1995. — 309 p.

- Legendre, Renald. — Dictionnaire actuel de l'éducation. — 2e éd. — Montréal : Guérin Éditeur. — 1993. — 1500 p.

- Levasseur-Ouimet, France ; McMahon, Frank. — S'approprier ses réalités culturelles. — Document inédit

- Maurice, Lucille ; Tougas, Jeannine. — Paul et Suzanne : Un modèle de francisation [ensemble multi-supports]. — St-Adolphe : Apprentissage Illimité, 1996

- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Approches pédagogiques : Infrastructure pour la pratique de l'enseignement. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1993. — 93 p.

- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Enseignement et apprentissage en langue seconde : Maternelle à la 12 année. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1994. — 224 p.

- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Français : Programme d'études : Niveau intermédiaire : Écoles fransaskoises. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1999. — 506 p.

- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Français en immersion : Bibliographie : Niveau élémentaire. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1992. —132 p.

- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. —Pédagogie des écoles fransaskoises - Fondement et pratique. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1996. — 92 p.

- Ministère de l'Éducation du Québec. — Document d'information : Définition du domaine : Français, classe d'accueil, classe de francisation : Primaire. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1988. — Version préliminaire. — 25 p.

- Ministère de l'Éducation du Québec. — Document d'information : Définition du domaine : Français, classe d'accueil, classe de francisation : Secondaire. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1991. — Version provisoire. — 19 p.

- Ministère de l'Éducation du Québec. — Document d'orientation : Primaire : Suggestions pédagogiques pour les mesures spéciales d'accueil et de francisation. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1989. — 108 p.

- Ministère de l'Éducation du Québec. — Programmes d'étude : Français, classe d'accueil et de francisation : Enseignement primaire. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1984. — 211 p.

- Ministère de l'Éducation du Québec. — Document d'orientation pour les mesures spéciales d'accueil et de francisation : Secondaire. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1992. — 146 p.

- Ministère de l'Éducation du Québec. — Programmes d'étude : Français, classe d'accueil et de francisation : Enseignement secondaire, Formation générale. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1984. — 211 p.

- Ministère de l'Éducation du Québec. — Une école d'avenir - Intégration scolaire et éducation interculturelle : Projet de politique. — Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 1997. — 45 p.

- Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. — Programme-cadre : Actualisation linguistique en français et perfectionnement du français - Paliers élémentaire et secondaire. — Toronto : Ministère de l'Éducation et de la Formation, 1994. — 39 p.

- Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario. — Aménagement linguistique en français : Guide d'élaboration d'une politique d'aménagement linguistique - Paliers élémentaire et secondaire. — Toronto : Ministère de l'Éducation et de la Formation, 1994. — 52 p.

- Ministry of Education of British Colombia. — English as a Second Language Learners : A Guide for Classroom Teachers. — Victoria : Ministry of Education of British Colombia, 1999. — 35 p.

- Ministry of Education and Ministry Responsible for Multiculturalism and Human Rights of British Colombia. — Supporting Learners of English: Information for School and District Administrators. — Victoria : Ministry of Education and Ministry Responsible for Multiculturalism and Human Rights of British Colombia, 1993

- Ministry of Education and Ministry Responsible for Multiculturalism and Human Rights of British Colombia. — ESL Policy Discussion Paper. — Victoria : Ministry of Education and Ministry Responsible for Multiculturalism and Human Rights of British Colombia, 1994

- O'Malley, Michael J. ; Valdez-Pierce, Lorraine. — Authentic Assessment for English Language Learners : Practical Approaches for Teachers. — Reading : Addison-Wesley, 1996

- Préfontaine, Robert R. — Échelle de langage et d'acquisition orthographique. — Ottawa : Éditions Le Sablier, 1979. — 80 p.

- Préfontaine, Robert R. — Répertoire du vocabulaire orale des 6 – 12 ans. — Ottawa : Éditions Le Sablier, 1987. — 80 p.

- Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (de la maternelle à la 12e année). — Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue première (M-12). — Ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba, 1996. — 77 p. — LRDC. —ISBN 0-7711-2028-1

- St-Pierre, Louis ; Gauthier, Roger. — « L'intégration des ayants droit en Saskatchewan ». — Éducation et Francophonie. — Vol. XX, n°2 (août 1992). — P. 74-75

- Service fransaskois d'éducation des adultes. — Nos réalités linguistiques/Our Cultural Realities : Actes du colloque. — Gravelbourg : Service fransaskois d'éducation des adultes, 1992. — 94 p.

- Théberge, Raymond. — « Francisation et l'éducation préscolaire ». — Éducation et Francophonie. — Vol. XX, n° 2 (août 1992). — P. 39-41

- Tougas, Jeannine. — Le français chez nous - Des idées pratiques pour la promotion du français dans les familles bilingues / Some practical ideas for the promotion of French in bilingual families. — Saskatoon : Association des parents fransaskois. — Dépliant en anglais et en français

- Tremblay, Monique. — Guide d'activités : oral, lecture, écriture : Classes d'accueil et de francisation : Niveau primaire[103]. — Pointe Claire : Commission scolaire Baldwin-Cartier, 1983. — 133 p.

- Wagner, Serge. — « L'alphbétisation et la refrancisation ». — Éducation et Francophonie. — Vol. XX, n° 2 (août 1992). — P. 30-33

- Whitehead, Marilyn. — Supporting Language Learning : An ESL Resource Book for Classroom Teachers. — Nanaimo : Nanaimo-Ladysmith School District # 68, 1995

103. Depuis la restructuration des commissions scolaires au Québec, la Commission scolaire Baldwin-Cartier n'existe plus. Elle fait maintenant partie de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. On peut se procurer le document *Guide d'activités : oral, lecture, écriture : Classes d'accueil et de francisation : Niveau primaire* au Service de ressources pédagogiques de la Commission Marguerite-Bourgeoys à Ville La Salle.

Notes personnelles

Annexe 11

Ressources personnelles